★ TRENTE-DEUXIÈME ANNÉE — N° 9370 40 PAGES SAMEDI 1er MARS 1975

L'agression dans une banque parisienne

DEUX BANDITS ONT PRIS LA FUITE EN EMPORTANT 1 MILLION DE FRANCS

LIRE PAGE 13

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,20 F

Algérie, 1 DA ; Maroc, 1 dir. ; Tunisie, 100 m. ; Allemagne, 1 DM ; Autriche, 8 sch. ; Belgique, 10 fr. ; Canada, 50 c. cts ; Danemark, 2,75 kr. ; Espagne, 20 pes. ; Grande-Bretagne, 14 p. ; Grèce, 15 dr. ; Iran, 45 ris. ; Italie, 250 l. ; Liban, 125 p. ; Luxembourg, 10 fr. ; Norvège, 2,50 kr. ; Pays-Bas, 0,85 fl. ; Portugal, 11 esc. ; Suède, 2 kr. ; Suisse, 0,90 fr. ; U.S.A., 60 cts ; Yougoslavie, 8 n. din.

Tarif des abonnements page 25

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 65572
Tél. : 770-91-29

BULLETIN DU JOUR

La nouvelle baisse du dollar

La chute du dollar sur le marché des changes s'est accélérée ces jours-ci dans une atmosphère qui rappelle la crise de juillet 1973. Les cours de la monnaie américaine ont crevé leurs planchers antérieurs par rapport au franc suisse, au franc belge et au florin ; ils s'en sont rapprochés par rapport au deutschemark, tombant à 2,28 deutschemarks, chiffre à comparer aux 2,23 deutschemarks d'il y a un peu plus de dix-huit mois, avant la reprise consécutive à la guerre d'octobre et au quadruplement du prix du pétrole.

A l'origine de ce nouvel effondrement, on retrouve la crise de confiance dans le sort du dollar. Certaines raisons sont d'ordre mécanique, comme la baisse très rapide des taux d'intérêt outre-Atlantique, qui incite les capitaux internationaux et les pétrodollars à fuir les marchés financiers américains pour profiter des rémunérations plus satisfaisantes offertes par l'Europe. D'autres sont d'ordre économique : l'inflation persistante aux Etats-Unis, accompagnée d'une récession grandissante d'un déficit commercial toujours important et d'un déficit budgétaire qui va atteindre un niveau record. Les dernières sont d'ordre psychologique ; à cet égard, le désaccord presque total entre le président Gerald Ford et le Congrès crée un malaise de plus en plus perceptible chez les partenaires du « géant » américain.

Faut-il, dès lors, s'étonner que les partenaires se montrent de plus en plus soucieux ? Les pays producteurs de pétrole envisagent sérieusement d'abandonner le dollar comme unité de compte, sinon comme moyen de paiement. Quant aux pays consommateurs, après avoir accueilli avec une jubilation discrète la baisse continue de la monnaie américaine dans la mesure où elle allège la charge de leur déficit, ils commencent à redouter la concurrence des exportations d'outre-Atlantique, qui menacent les leurs, comme cela s'était produit au printemps de 1973.

Jusqu'à présent, le gouvernement américain a accueilli avec calme ces récriminations. Sans doute, renonçant à l'attitude de « tranquille insouciance » qu'il affichait auparavant, a-t-il autorisé à nouveau la Réserve fédérale à soutenir le dollar en liaison avec les banques centrales d'Allemagne fédérale et de Suisse. Mais les résultats obtenus sont bien maigres. Aussi attend-il avec confiance le retournement de la conjoncture aux Etats-Unis : le rythme de l'inflation se ralentit, le déficit commercial peut diminuer et la reprise économique se déclencher dès le second semestre. Alors le dollar redeviendra une monnaie recherchée...

Refrain connu. Chose curieuse, les milieux financiers internationaux se demandent s'il n'en sera pas effectivement ainsi. Sur les marchés des changes, les opérateurs, désormais sur la réserve, s'interrogent sur la nature des ventes qui pèsent sur le dollar. Au cas où elles émaneraient de spéculateurs à découvert, ils se remémorent le renversement de tendance qui suivit la crise de 1973 et vit le dollar passer à Paris de 3,85 F à 5,30 F en six mois. A Vienne, les membres de l'OPEP ont ajourné toute décision concernant la monnaie américaine, de peur d'être pénalisés en cas de remontée des cours. En matière de changes, les prévisions sont si difficiles que les meilleurs experts s'y sont brûlés les doigts. Cette fois encore le mot d'ordre est à la prudence.

A Berlin-Ouest

LES RAVISSEURS DU PRÉSIDENT DE LA C.D.U. EXIGENT LA LIBÉRATION DE DÉTENUS D'EXTRÊME GAUCHE

(Lire page 3.)

ACCORD HISTORIQUE A LOMÉ

Les Neuf garantissent à quarante-six pays du tiers-monde la stabilité de leurs recettes d'exportations

La C.E.E. promet une aide de 16 milliards de F

La convention liant pour cinq ans la Communauté européenne à quarante-six pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (A.C.P.), a été signée solennellement ce vendredi 28 février à Lomé, capitale du Togo, en présence des représentants ministériels des Neuf pays de la C.E.E. ainsi que de MM. Ortoli et Cheysson, pour la Commission de Bruxelles. Les quarante-six pays A.C.P. comptent une population de deux cent soixante-huit milions d'habitants ; la Communauté européenne est de loin leur premier partenaire commercial.

La convention de Lomé prévoit un système de coopération complexe mettant en œuvre tous les instruments d'aide au développement, de coopération commerciale industrielle et technique, assistance financière... Elle garantit, en particulier, aux « Quarante-Six » la stabilité de leurs recettes d'exportations contre les risques de mauvaise récolte ou de chute des cours. Elle entraîne en outre une assistance financière de 16,5 milliards de francs.

L'accord de Lomé, qui amplifie la convention de Yaoundé liant depuis 1964 la C.E.E. à dix-neuf pays africains, tous francophones à l'exception de la Somalie, entrera en vigueur après sa ratification par les pays concernés, probablement à la fin de 1975. D'ici là, un accord intérimaire devrait être conclu pour rendre possible l'application anticipée des dispositions commerciales prévues par le texte : « La conclusion de cette convention prouve qu'il est possible d'assurer la difficile naissance d'un nouvel ordre mondial par la voie de la coopération et non de la confrontation », *a commenté M. Ortoli, président de la Commission européenne.*

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — « *Cet accord est unique au monde, unique dans l'histoire ; c'est la première fois qu'un continent entier se lie collectivement, après avoir négocié un ensemble de problèmes complexes, avec des pays industrialisés.* » La satisfaction manifestée par M. Claude Cheysson, commissaire européen compétent pour la politique d'aide au développement, est d'autant plus légitime que le résultat atteint était loin d'être évident lorsque fut donné, le 25 juillet 1973, le coup d'envoi à la négociation C.E.E.-A.C.P.

La situation était alors la suivante : les dix-neuf pays signataires de la Convention de Yaoundé souhaitaient que celle-ci soit renouvelée après son expiration le 31 janvier 1975. Ils acceptaient qu'elle soit élargie aux pays en voie de développement indépendants et anglophones de l'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique. A une condition toutefois : que les avantages jusqu'alors consentis aux associés de la C.E.E. ne s'en trouvent pas amenuisés.

La position des autres pays concernés par l'affaire était moins claire. Les Britanniques, qui étaient entrés dans la Communauté depuis quelques mois, avaient fait reconnaître en négociant leur adhésion la « *vocation à l'association* » des pays peu développés du Commonwealth.

PHILIPPE LEMAITRE.

(Lire la suite page 37.)

Après le voyage de M. Giscard d'Estaing à Marseille

L'État va conclure avec plusieurs villes des accords sur la situation des immigrés

La visite, jeudi, de M. Giscard d'Estaing à Marseille, tête de pont de l'immigration africaine vers la France et les pays européens, a été l'occasion d'annoncer l'extension à d'autres agglomérations (Grenoble, Lille, Roubaix, Nice et bientôt des départements entiers de la région parisienne) de l'expérience-pilote d'intégration sociale des communautés étrangères, menée dans la métropole phocéenne. Un programme pluri-annuel de « coopération contractuelle » entre l'Etat et les collectivités locales a été examiné dans ses grandes lignes par le chef de l'Etat et M. Gaston Defferre. Il prévoira diverses réalisations à moyen terme en faveur des immigrés. Il sera rendu public avant le voyage, début avril, du président de la République en Algérie.

L'entrevue de M. Valéry Giscard d'Estaing et du maire de Marseille, quelques heures seulement avant la réunion du comité de liaison de la gauche, qui n'avait plus siégé depuis le 28 juin, n'a pas manqué de susciter commentaires et appréciations, la manière dont le président de la République a été reçu par M. Defferre, qui est aussi président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, tend, selon les communistes, à « créer l'illusion d'un dialogue possible ».

Après la suspension de l'immigration en juillet 1974, le gouvernement français avait adopté, le 9 octobre dernier un programme d'action en vingt-cinq points visant à l'amélioration de l'accueil et de la formation des travailleurs étrangers. En se rendant à Marseille, le président de la République a entendu souligner l'un des aspects nouveaux de cette stratégie, qui fait largement appel à la collaboration des collectivités locales, nouveau fer de lance d'un action sociale sur le terrain.

Marseille apparaît, en effet, comme un test, comme une ville-pilote dans l'expérience qui est en cours, en vue d'une meilleure intégration des populatons étrangères dans le tissu urbain. D'ores et déjà d'autres exemples de « coopération contractuelle » entre l'Etat et les municipalités sont annoncés. Lors de sa visite dans le département du Nord, en décembre dernier, M. Paul Dijoud, secrétaire d'Etat chargé des travailleurs immigrés, a proposé à M. Arthur Notebart, député socialiste et président de la communauté urbaine de Lille-Roubaix-Tourcoing, ainsi qu'aux maires de la région, une formule similaire.

JEAN BENOIT.

(Lire la suite page 9.)

Pour le P.C., l'entrevue du président de la République avec M. Defferre tend à créer « l'illusion d'un dialogue possible »

M. Giscard d'Estaing n'a pas attendu longtemps pour lancer un autre de ces vastes débats nationaux dont il avait, l'avant-veille, dans son allocution télévisée, souhaité l'ouverture. L'objectif premier de la visite présidentielle à Marseille était bien de sensibiliser l'opinion à la situation des immigrés, comme le chef de l'Etat se propose de le faire, par d'autres moyens, sur les problèmes de l'entreprise, du divorce, de l'éducation, ou comme il l'a fait à propos des villes nouvelles en réunissant le conseil des ministres à Evry. Ces déplacements inopinés du chef de l'Etat ont avant tout, souligne-t-on à l'Elysée, une fonction pédagogique : en suscitant la curiosité, puis l'attention de la population sur plusieurs questions controversées, M. Giscard d'Estaing veut obtenir que les réformes entreprises dans chacun de ces domaines reposent sur l'assentiment actif des Français. Le président de la République entend modifier, en priorité, les comportements humains, avant d'agir sur les structures sociales.

A l'égal des prisonniers, auxquels le chef de l'Etat a rendu visite à Lyon le 10 août dernier, et des personnes âgées, que M. et Mme Giscard d'Estaing ont rencontrées à l'hôpital d'Ivry le 1er janvier, les travailleurs immigrés appartiennent à l'une des catégories les plus défavorisées.

THOMAS FERENCZI.

(Lire la suite page 9.)

AU JOUR LE JOUR

FAUX-SEMBLANT

La sollicitude du chef de l'Etat envers les travailleurs immigrés est à marquer au crédit de M. Giscard d'Estaing, qui s'est symboliquement rendu à Marseille pour les regarder au fond des yeux.

En a-t-il profité pour faire sa cour à M. Defferre en s'invitant sur la Canebière à défaut de recevoir la gauche à l'Elysée ? Il est après tout normal qu'un maire reçoive le premier magistrat de France, d'autant que, par ailleurs, l'opposition a souvent été traitée comme un travailleur immigré par la Ve République.

La seule chose qui pouvait inquiéter les partenaires communistes de l'union de la gauche, c'est que le maire de Marseille n'a rien d'un travailleur immigré.

Mais ce n'est pas nouveau. Et M. Defferre, qui le sait bien, a toujours affirmé bien haut qu'il n'était pas candidat à l'immigration politique.

BERNARD CHAPUIS.

Crime et idéologie

par ALFRED GROSSER

Quand on séjourne aux Etats-Unis, on entend encore sans cesse parler du Watergate, avec, trop souvent, la conclusion : « *Nixon était coupable. Il a dû partir. Un gang se trouvait au sommet du pouvoir. Il n'y est plus. Notre système n'est pas en cause, encore moins l'idéologie qui le sous-tend.* »

Quand on revient en France, on tombe de nouveau sur le lassant débat dont l'un des protagonistes finit toujours par dire : « *Staline a commis des crimes, mais le système politique et social de l'U.R.S.S. n'est pas en cause, encore moins l'idéologie qui le fonde.* »

Dans un sens, c'est vrai : comme catalogues de valeurs, peu d'idéologies sont génératrices de crimes. Le credo américain se réfère à la liberté de l'individu et à l'égalitarisme démocratique. Le marxisme est une éthique, puisque ses analyses sont menées dans la perspective de libérations à accomplir et d'égalités à établir. De même, qui dénierait au christianisme sa visée de justice et d'amour ? Le nazisme, lui, était bien d'un autre ordre, puisque, à partir du double principe de la soumission absolue au chef et de la domination justifiée d'une « race » sur toutes les autres, il portait d'emblée en lui l'arbitraire et la barbarie.

Mais on ne peut s'en tenir là. L'idéologie américaine, c'est aussi le culte de l'argent, du profit, de la possession, de la réussite individuelle. Sans ce culte, comment expliquer tant d' « accidents », tant de scandales révélateurs de tant de violations permanentes des grands principes proclamés ?

L'idéologie catholique, c'est aussi des siècles de condamnations meurtrières. Aujourd'hui, l'Eglise se rend compte des crimes accomplis ou provoqués à partir d'un « *Dieu le veut* » transférant le symbole de la croix du crucifix à la poignée de l'épée. Et tant que « *Les juifs ont tué Jésus* » n'aura pas été remplacé, dans tous les catéchismes, par « *Jésus était juif* », l'idéologie charriée par l'Eglise demeurera meurtrière en puissance.

* * *

L'idéologie marxiste, c'est aussi la simplification qui donne la bonne conscience nécessaire à l'éliminaton de l'ennemi c'est encore, et surtout, la terrible confusion, à partir de la notion privilégiée de propriété des moyens de production, entre pouvoir politique, pouvoir économique, pouvoir social.

Terrible parce qu'il en est résulté, partout où le marxisme a triomphé, un accaparement de tous les pouvoirs par un ou quelques hommes. Les massacres staliniens n'étaient pas une conséquence nécessaire du marxisme, mais le marxisme nous doit toujours la justification théorique de contre-pouvoirs faute desquels l'autorité peut trop aisément se transformer en tyrannie, et la tyrannie en terreur.

On nous dit que la terreur stalinienne fut un accident du communisme, « né d'une certaine histoire, de certaines circonstances, de certaines forces politiques et d'un certain type d'Etat ». Mais, précisément, dans quelle mesure ces forces et ce type d'Etat n'étaient-ils pas, ne sont-ils pas liés à une idéologie, qui confère à une classe la mission d'accomplir l'Histoire et donne vocation à un parti de parler et d'agir au nom de cette classe ?

La moindre analyse montre qu'alors le ou les chefs du parti se trouvent détenir tous les pouvoirs, y compris celui de formuler la Vérité, de désigner et de punir les hérétiques. Même aux époques des croisades et de l'Inquisition, les papes ne possédaient pas ainsi la totalité de la puissance qu'un homme peut exercer sur les autres membres d'une société.

On est en droit de considérer que le capitalisme est générateur de violences structurelles et, en quelque sorte, de crimes permanents. Mais il n'en résulte aucunement que soit acceptable pour autant le risque de totalitarisme qu'entraîne toute structure fondée sur une idéologie de la Vérité incarnée dans un homme, dans une institution ou dans un groupe, toute structure qui ne comporte pas la possibilité permanente de la divergence ni de contre-pouvoirs institutionnalisés.

Ce serait, en effet, accepter l'instrument permettant des crimes — qui seraient alors non pas inéluctables, mais tout de même fort probables. C'est ce que se disent aujourd'hui les socialistes portugais. C'est d'ailleurs aussi ce qui est écrit dans le programme commun.

Au sommaire du supplément

EUROPA

publié dans

Le Monde

de lundi
(daté 3 mars)

- Une interview du président de la Banque mondiale, M. McNamara ;
- Un dossier sur les postes et télécommunications en Europe ;
- Une étude comparative sur les placements des pays producteurs de pétrole en Allemagne fédérale, en France, en Grande-Bretagne et en Italie.

Ce supplément est préparé en collaboration avec la Stampa, The Times *et* Die Welt

«AGUIRRE», DE WERNER HERZOG

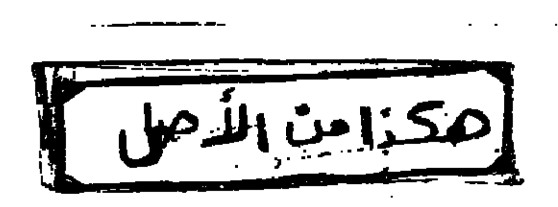
Le souffle froid de la tragédie

A travers la forêt vierge, un fleuve aux eaux torrentielles entraîne un radeau. Sur ce radeau, des soldats casqués, revêtus de cuirasse, deux femmes, pour lesquelles on a confectionné une litière, un moine, quelques Indiens esclaves, un cheval encapuchonné ; un canon. Nous sommes en 1560. Une petite troupe d'aventuriers espagnols croit voguer vers le pays de l'or, le fabuleux Eldorado. A sa tête, un homme tordu, au regard magnétique, qui a rejeté l'autorité du roi d'Espagne et formé le projet de s'approprier les terres immenses qui s'ouvrent devant lui. Il se nomme Lope de Aguirre, et se fait appeler « la colère de Dieu ».

Révoltes, meurtres, naufrages, exécutions capitales, embuscades tendues par les Indiens de la forêt : l'aventure est continuellement présente dans ce film du réalisateur allemand Werner Herzog. Mais elle n'en constitue que l'accessoire. Le vrai sujet du film est la folie.

JEAN DE BARONCELLI.

(Lire la suite page 28.)



ASIE

Cambodge

M. Chou En-lai prédit une rapide victoire des révolutionnaires

Le gouvernement d'union nationale du Cambodge (le GRUNC), le Front d'union nationale (le FUNC) et les forces armées populaires de libération ont tenu, lundi 24 et mardi 25 février, leur second congrès national, indique un communiqué. Les débats étaient présidés par M. Khieu Samphan, le chef de la résistance intérieure. Il a été décidé de *« mettre fin coûte que coûte à l'existence des sept traîtres fascistes et pourris : Lon Nol, Sirik Matak, Son Ngoc Than, Cheng Heng, In Tam, Long Boret et Sosthène Fernandez »* (1). Les révolutionnaires se disent prêts à accueillir toutes les autres personnalités, tous les autres fonctionnaires et officiers, *« dès qu'ils cesseront leurs activités avec les sept traîtres »*. Ils récompenseront *« dignement tous les compatriotes qui retourneront leurs armes contre l'ennemi »*. Le Congrès a décidé que le GRUNC allait battre monnaie. Il lance un nouvel appel aux étrangers pour qu'ils quittent le Cambodge, afin d'éviter les *« accidents fortuits »*.

Le prince Sihanouk, dans une interview à l'A.F.P., rapporte des propos que M. Chou En-lai lui a tenus lors de leur rencontre du 24 février dans un hôpital de Pékin : *« Les choses m'ont l'air de très bien marcher pour vous, je vous en félicite. Je peux vous prédire que les choses vont se précipiter, et que vous allez gagner dans très peu de temps »*, a dit le premier ministre chinois, qui, en novembre 1974, a « conseillé » à M. Kissinger de mettre fin à l'intervention américaine dans la guerre, mais n'a pas été écouté. Le prince indique aussi que les Khmers rouges lui ont demandé d'être, après la victoire, chef d'Etat à vie. Lors de son séjour à Hanoï, au début de février, il s'est, d'autre part, entendu avec les Nord-Vietnamiens pour que, en réponse au pont aérien américain, ceux-ci renforcent le *« pont terrestre »* qui, via la R.D.V., permet l'acheminement de matériel chinois au Cambodge. Se refusant à prédire une date précise pour sa victoire — *« contrairement à Lon Nol, j'ai toujours détesté les astrologues »*, — le prince pense qu'elle interviendra soit cette année, soit l'an prochain. Le président du FUNC, en réponse à une lettre du Comité international professionnel pour la sauvegarde des journalistes en mission dangereuse, a, d'autre part, répété qu'aucun correspondant ne se trouve dans les zones tenues par les révolutionnaires.

Sur le plan militaire, les républicains viennent de subir deux revers. Après sept semaines de combats, malgré l'intervention de l'aviation, la position de Tuol-Leap est tombée jeudi : située à 10 kilomètres à l'ouest de l'aéroport de la capitale, elle était un des maillons importants de la défense du seul « poumon » qui reste encore au régime Lon Nol. Une contre-offensive est en cours pour reprender cette position. Six mille khmers rouges opéreraient dans ce secteur.

D'autre part, les révolutionnaires ont enlevé la position de Prek-Luong, à 8 kilomètres au nord de Phnom-Penh. Ils ont coulé les bateaux envoyés dans ce secteur, et ont, jeudi, tiré des roquettes tout près du palais présidentiel. Le pont aérien entre Saigon et Phnom-Penh fonctionne à plein depuis jeudi : les C-130 et les DC-8 arrivent sans cesse, les réacteurs restent en marche pendant le déchargement, pour gagner du temps et permettre un décollage hâtif en cas d'attaque à la roquette.

● A WASHINGTON, les dirigeants maintiennent leur pression sur le Congrès afin d'obtenir des crédits supplémentaires pour Phnom-Penh. Dans une lettre ouverte à M. Ford et aux élus, publiée par *Newsday*, le prince Sihanouk écrit que ces crédits ne pourraient que *« prolonger le régime Lon Nol de quelques semaines »*. Le sénateur McGovern déclare quant à lui : *« Le remplacement du gouvernement Lon Nol ne signifie pas nécessairement la mort du Cambodge, qui pourrait bien se porter mieux sans lui. »* Il demande à ses collègues de refuser tous crédits pour Phnom-Penh et Saigon. Le *New York Times* estime pour sa part « choquante » l' « indifférence à la souffrance humaine » de l'administration Ford, et demande à Washington de laisser les Khmers définir leur avenir politique. — *(A.F.P., A.P., Reuter.)*

(1) Le maréchal Lon Nol est chef de l'Etat ; le général Sirik Matak a été son adjoint ; M. Son Ngoc Than est un ancien premier ministre, ainsi que M. In Tam ; M. Cheng Heng a été chef de l'Etat après mars 1970 ; M. Long Boret dirige le gouvernement actuel ; le général S. Fernandez commande l'armée républicaine.

Les trois dimensions de l'enjeu khmer

Les dirigeants américains s'affolent, non sans raison : chaque saison sèche vaut à leurs alliés cambodgiens des déboires de plus en plus cruels ; cette année, pourtant, parce que les Khmers rouges se sont renforcés, parce que les troupes de Phnom-Pen sont insuffisantes et manquent de moral, parce que le Congrès rechigne à voter des crédits, MM. Ford et Kissinger, Schlesinger, parlent de possible catastrophe. Lorsque le Mékong demeurait ouvert, les apparences étaient sauves. Cette fois, l'isolement, à tous les points de vue, du régime Lon Nol ne peut être nié par personne. Même si, pour les révolutionnaires, cette saison sèche n'est pas forcément « la bonne », l'offensive, déclenchée le 1er janvier, peut déjà être considérée comme un succès.

Elle a aussi contraint les Américains à intervenir directement — chaque demi-heure, pourrait-on dire, selon le rythme du pont aérien. La mise en place de ce double pont (Vietnam-Cambdoge, Thaïlande-Cambodge) en dit long sur la dépendance à l'égard de l'étranger de ce que M. Ford appelle un peuple ami, et qui est surtout un groupuscule de dirigeants vivant au milieu d'une masse de réfugiés, d'attentistes et de partisans clandestins du prince Sihanouk.

Si l'exécutif américain s'inquiète tant, c'est parce que l'enjeu khmer a plusieurs dimensions.

1) *La dimension proprement cambodgienne* est la plus évidente. En moins de cinq ans, sont nées d'une révolution, une organisation politique, une armée, qui demeurent les moins connues de l'Indochine. Le mouvement est dirigé — outre le prince Sihanouk — par des hommes volontiers qualifiés de « *bandits* » au département d'Etat, mais dont l'un a fait une thèse sur l'agriculture khmère, un autre sur les questions d'industrialisation, un autre des études à Polytechnique.

Ce noyau marxiste, qui paraît capable de prendre en main le pays, est parvenu, sans aviation, sans D.C.A. puissante, sans blindés, sans artillerie importante, à briser la politique américaine de « khmérisation », l'équivalent cambodgien de la « vietnamisation ». Il a, au sens strict du mot, « encerclé les villes par les campagnes ». Son nationalisme n'est plus à démontrer : sa méfiance — largement justifiée — à l'égard de Moscou, ne signifie pas qu'il soit aligné sur Pékin. La thèse d'une manipulation par Hanoï n'est même plus défendue à Washington, et l'on ne parle même plus guère du « *gouvernement en exil en Chine* » : c'est sur place que les « rouges » sont à l'œuvre, bien plus que dans leur antenne pékinoise. Or ces révolutionnaires, contrairement à leurs amis vietnamiens et laotiens, se montrent jusqu'à présent décidés à vaincre sans compromis, sans « accord de Paris », sans « accord de Vientiane ».

Un « mauvais exemple »

2) *La dimension indochinoise* du conflit cambodgien n'en prend que plus de relief. Chaque pays a ses propres problèmes, mais une victoire totale des Khmers rouges — cette année, l'an prochain, ou plus tard — aurait des conséquences de taille pour le Vietnam. Sur ce point au moins, M. Kissinger et le prince Sihanouk sont d'accord. Non que le G.R.P. soit prêt à imiter le GRUNC en se lançant dans une guerre à outrance. Mais un changement de régime à Phnom-Penh le conforterait ; il disposerait d'un immense arrière-pays, les forces de Saigon verraient encore baisser leur moral, et M. Thieu, aux prises avec une crise économique apparemment insoluble, n'aurait plus guère confiance en son allié américain — ce « lâcheur », ou ce vaincu. Bangkok, qui doit déjà accepter de coexister avec le gouvernement d'union nationale du Laos, devrait encore s'accommoder d'un voisin khmer progressiste. Une nouvelle carte de l'Indochine s'esquisse de la sorte : ses frontières politiques sont radicalement différentes de celles tracées depuis des années par le Pentagone.

3) *La dimension mondiale* du conflit cambodgien ne peut non plus être négligée. Non que la chute du « domino » khmer doive entraîner celle des « dominos » sud-coréen, indonésien, etc. (le prince Sihanouk est peut-être trop optimiste à ce propos) ; mais l'effondrement du régime Lon Nol équivaudra à une défaite militaire et politique américaine. Les G.I.'s ne combattent plus depuis longtemps au Cambodge ; cependant, la stratégie de Phnom-Penh — les défenses de la capitale sont en grande partie aux mains de « conseillers » venus des Etats-Unis — est une stratégie américaine : celle de la « doctrine Nixon », selon laquelle des Asiatiques amis (ou d'autres « amis » du tiers-monde) doivent se battre, avec l'assistance de Washington, contre leurs compatriotes « rebelles ». Cette stratégie coûte cher (en dollars), mais elle doit en principe réduire au maximum l'engagement physique des Américains sur le terrain. Elle doit prouver que les « locaux » sont à même de se défendre contre la « subversion ». Elle présuppose aussi que Moscou, voire Pékin, acceptent de jouer le jeu. Elle a pour corollaire le « gel » de la situation dans le tiers-monde.

Sans doute les dirigeants américains ont-ils conscience de cette dimension du conflit lorsqu'ils supplient le Congrès de voter les crédits en faveur du maréchal Lon Nol. Car le Cambodge peut devenir un très « mauvais exemple » : si l'armée américaine ne peut l'emporter, en Indochine ou ailleurs, si les armées « alliées » ne suffisent pas non plus à la tâche, qui défendra les marches que les Etats-Unis cherchent à garder outre-océan ?

JACQUES DECORNOY.

AMÉRIQUES

Chili

LA GRANDE-BRETAGNE NE PARTICIPE PAS A LA RENÉGOCIATION DE LA DETTE EXTÉRIEURE

Le gouvernement britannique ne prendra pas part à la réunion du Club de Paris, qui devrait se tenir à la mi-mars dans la capitale française, pour débattre de la consolidation de la dette extérieure chilienne. M. Denis Healey, chancelier de l'Echiquier, a déclaré aux Communes que le gouvernement travailliste était décidé à boycotter cette réunion. Il entend ainsi protester contre les violations des droits de l'homme commis au Chili. L'Italie avait déjà refusé d'assister à la réunion qui s'était tenue au printemps de 1974 à Paris sur le même sujet. La Suède pourrait prochainement annoncer, elle aussi, son abstention.

D'autre part, la commission des droits de l'homme des Nations unies, qui siégeait à Genève, a décidé de préconiser l'envoi au Chili d'une commission d'enquête. Le représentant du Chili a accepté cette formule. Cette solution, nous indique notre correspondante Isabelle Vichniac, a été préférée à une condamnation pure et simple, qui aurait été de peu d'efficacité pour aider les détenus chiliens et tous ceux dont la liberté est menacée par le régime du général Pinochet.

PROCHE-ORIENT

Israël

Une avalanche de scandales financiers s'abat sur le pays

De notre correspondant

Jérusalem. — Le moment n'est guère propice au débat qui va s'ouvrir à la Knesset sur l'aide financière — un prêt de 50 millions de livres — demandée à l'Etat par les partis politiques. Le tollé est général. Comment les partis peuvent-ils songer à prélever — même à titre de prêt — une partie, si minime soit-elle, des fonds publics, alors que le gouvernement vient de décider, un peu à la légère semble-t-il, d'alourdir les charges fiscales déjà écrasantes ?

Le parti travailliste et le Herout, force principale au sein du front du Likoud, sont parfaitement d'accord pour demander à l'Etat de renflouer leur trésorerie en perdition. Les petits partis, heureux de l'aubaine, se font, à la Knesset, les porte-parole de l'indignation populaire avec d'autant plus d'enthousiasme qu'un financement éventuel au prorata des mandats ne leur laisserait que des miettes du gâteau à partager.

La rubrique du courrier des lecteurs des journaux est pleine de lettres véhémentes où le mot « scandale » revient sans cesse.

M. Israël Kargman, président de la fraction travailliste à la Knesset, fait front aux innombrables attaques dans une réponse à l'écrivain Aharon Megged, qui, dans le *Davar*, avait affirmé qu'il pouvait fort bien se passer de partis si ceux-ci ne peuvent survivre à leur manque de fonds, tout en restant un bon et fidèle citoyen. Si les partis n'existaient plus, déclare M. Kargman, *« les écrivains et journalistes libres comme M. Megged seraient contraints d'envoyer clandestinement leur prose... dans les pays où les partis existent encore »*.

Les arguments des dirigeants travaillistes et du Hérout, que préside M. Menahem Begin, selon lesquels la démocratie en Israël serait gravement menacée si l'aide de l'Etat leur était refusée, auraient été mieux accueillis par l'opinion sans l'incroyable série de scandales financiers qui s'abattent en cascade sur le pays.

Ces jours-ci, les journaux sont pleins de photos d'un homme que, naguère, on voyait, dans ces mêmes journaux, souriant aux côtés de M. Pinhas Sapir, alors ministre des finances, et du baron Edmond de Rothschild. Aujourd'hui, les photos montrent le même personnage, entouré de policiers, devant un juge ; il s'agit de M. Mikhaël Tsour, qui avait de nombreux titres : directeur général de la société d'investissements Israël Corporation, dont le président est M. Edmond de Rothschild ; directeur général de la compagnie de navigation Zim ; membre du conseil d'administration de plusieurs grosses sociétés seminationales. Il lui était primitivement reproché d'avoir fait, pour le compte de plusieurs de ses sociétés, des placements par l'entremise de la Banque de crédit de Genève, qui se sont révélés catastrophiques. Il est maintenant accusé de nombreux détournements, et d'avoir frauduleusement transféré à l'étranger plusieurs centaines de milliers de dollars.

Le directeur général de Solel Boneh, grosse entreprise de travaux publics, créée par la centrale syndicale Histadrouth, a dû abandonner ses fonctions en raison d'irrégularités très graves qui lui sont reprochées, et la police a ouvert une enquête. Le directeur général de la banque Israël-Grande-Bretagne vient d'être condamné à douze ans de prison ferme pour détournement de plusieurs millions de livres. Deux directeurs de la Société nationale de logement AMIDAR sont poursuivis pour escroquerie et détournements. Le trésorier d'une œuvre de bienfaisance et un haut fonctionnaire de la municipalité de Tel-Aviv sont accusés de malversations graves.

Toutes les personnes mêlées aux nombreuses affaires frauduleuses, d'escroquerie, de corruption sont plus ou moins liées aux grandes formations politiques — de tendances diverses — aux institutions nationales, à de grandes administrations et aux syndicats.

Il est évident que tous ces délits, qui emplissent les colonnes des journaux, n'ont pas été accomplis durant la courte période où la plus large publicité leur a été donnée, c'est-à-dire ces derniers mois. Aussi certains se demandent-ils si le grand bruit fait autour des scandales ne procède pas de règlements de comptes politiques. En ce qui le concerne, M. Mikhaël Tsour a annoncé que si les enquêteurs de la police devenaient trop pressants, il ouvrirait la boîte de Pandore. Commentant cette déclaration, un journaliste de la radio a avancé l'hypothèse que c'était peut-être ce que l'on attendait de lui. « On » pourrait, en effet, souhaiter en finir avec des responsables de l' *« ancien régime »*, souvent accusés d'avoir dirigé les affaires économiques du pays *« comme on gère une épicerie »*.

A vrai dire, l'opinion est à peu près unanime à faire le même reproche aux dirigeants actuels, surtout après les mesures fiscales décidées au début de cette semaine par le gouvernement, et que la Knesset pourrait repousser.

ANDRÉ SCEMAMA.

Egypte

N'APPRÉCIANT PAS LES PRISES DE POSITION DE L'ORGANISATION PALESTINIENNE

Le président Sadate refuse de recevoir une délégation de l'O.L.P.

Le président Sadate n'a pas apprécié, semble-t-il, l'attitude de l'O.L.P., qui, dans un « message à la nation arabe », avait mis en garde mercredi 26 février les dirigeants arabes contre toute acceptation d'un règlement partiel qui pourrait intervenir sur le front israélo-égyptien lors de la prochaine tournée de M. Kissinger au Proche-Orient, au début du mois de mars (voir *le Monde* du 28 février).

Le chef de l'Etat égyptien a refusé, en effet, jeudi, de recevoir une délégation de l'O.L.P. et a demandé *« que le comité exécutif de cette organisation vienne au complet s'il veut entamer un dialogue sur n'importe quel problème concernant la cause palestinienne »*.

Ce refus a été qualifié de *« regrettable »* par M. Kaddoumi, chef du département politique de l'O.L.P., qui aurait *« souhaité voir le président Sadate réfléchir profondément avant de prendre une décision aussi délicate »*.

Après avoir indiqué qu'*« il semble que l'atmosphère qui prévaut actuellement ne permet pas d'entamer un dialogue »* avec l'Egypte, M. Kaddoumi a ajouté : *« Nous avons décidé de remettre ce dialogue à plus tard »* et d'attendre *« de nouvelles circonstance plus propices. »*

M. Kaddoumi devait diriger la délégation que l'O.L.P. avait décidé d'envoyer au Caire en vue d'entamer le *« dialogue »* en ce qui concerne la question palestinienne et les derniers développements dans la région.

D'autre part, l'agence palestinienne Wafa indique que MM. Saïd Kamal, adjoint au chef du département politique de l'O.L.P., et Rabhi Awad, représentant du Fath au Caire, ont été *« appelés en consultation »* à Beyrouth par le comité exécutif de l'O.L.P.

Ces deux dirigeants palestiniens avaient été reçus jeudi au Caire par M. Ismaïl Fahmi, ministre égyptien des affaires étrangères. Ils l'avaient informé de la décision de l'O.L.P. d'envoyer une délégation pour s'entretenir avec le président Sadate.

D'autre part, M. Kaddoumi a déclaré jeudi : *« Les Etats-Unis continuent à exercer des pressions politiques sur M. Waldheim pour qu'il empêche l'O.L.P. d'assumer ses fonctions en tant qu'observateur membre de l'ONU sur le double plan juridique et politique. »*

« L'O.L.P., ajoute M. Kaddoumi, *estime que ces agissements constituent une violation de la charte de l'ONU et demande à M. Waldheim de prendre les mesures nécessaires pour la mise en application de la résolution de l'Assemblée générale de novembre dernier invitant l'O.L.P. à participer en tant qu'observateur aux réunions de l'Assemblée générale et à toutes les activités des Nations unies. »*

L'O.L.P., qui avait adressé le 2 décembre dernier à M. Waldheim une note officielle à ce sujet, n'a pas encore reçu de réponse, a indiqué M. Kaddoumi.

A Paris, TF1 a diffusé une interview de M. Itzhak Rabin, dans laquelle le premier ministre israélien a exprimé sa préférence pour la diplomatie de M. Kissinger, dite des « petits pas ». Il a indiqué, cependant, qu'Israël se rendrait à la conférence de Genève — bien qu'il doutait que cette réunion puisse « mener à quelque chose » — si la prochaine mission de M. Kissinger devait échouer.

M. Rabin a d'autre part affirmé que le monde assistait actuellement à un *« phénomène unique »* imputable aux ressources pétrolières et financières du monde arabe. *« La partie la plus civilisée du globe*, a-t-il dit, *est devenue dépendante de la partie la moins développée du globe. (...) Voilà le véritable problème que le monde libre, le monde civilisé, doit affronter et ne pas traiter de façon décousue. »*

Le premier ministre israélien a encore rejeté l'exigence du président Sadate de lier un éventuel dégagement dans le Sinaï à des accords analogues, concernant le Golan et la Cisjordanie. La Jordanie, a ajouté M. Rabin, est le seul partenaire, à l'est d'Israël, avec qui, « le moment venu », il serait possible de faire la paix. Il n'est pas question, a-t-il précisé, d'engager des négociations avec *« la soi-disant O.L.P. ou les organisations terroristes »*.

A TRAVERS LE MONDE

Grande-Bretagne

● LE CONGRES EXTRAORDINAIRE DU PARTI TRAVAILLISTE sur le problème du maintien de la Grande-Bretagne dans le Marché commun, initialement prévu à Blackpool, se tiendra le 17 mai à Londres, à l'Alexandra Palace. — *(A.F.P.)*

Japon

● M. FRANÇOIS MITTERRAND effectuera, à partir du 3 mars, une visite de trois jours au Japon, à l'invitation de la Fédération des maires japonais.

● L'EMPEREUR HIROHITO et l'impératrice Nagako se rendront en visite officielle aux Etats-Unis le 1er octobre, annonce-t-on de source autorisée à Tokyo. — *(Reuter.)*

R.F.A.

● L'ASSOCIATION DES AVOCATS DE STUTTGART a exclu, jeudi 27 février, Me Klaus Croissant, défenseur du groupe Baader-Meinhof, pour *« avoir porté préjudice à la profession »* en déclarant, peu après le décès en cellule de Holger Meins, mort le 19 novembre 1974 des suites d'une grève de la faim de cinquante-six jours, que les autorités judiciaires *« portaient la responsabilité de ce « crime »*. — *(A.F.P.)*

Ruanda

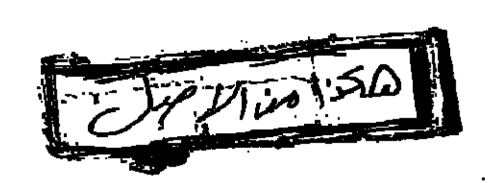
● LA COMMISSION MIXTE FRANCO-RWANDAISE s'est réunie à Paris mardi et mercredi 25 et 26 janvier en présence de MM. Aloys Nsekalije, ministre rwandais des affaires étrangères, et Pierre Abelin, ministre français de la coopération. Le montant de l'aide française au Rwanda pour les trois prochaines années s'élève à 110 millions de francs.

Union soviétique

● UN PROTOCOLE D'ACCORD COMMERCIAL SOVIETO-EGYPTIEN pour 1975 a été signé, le 27 février, à Moscou. Il accroît de 10 % les échanges. — *(Reuter.)*

Viêtnam du Sud

● M. TRAN VAN LAN, président du Sénat, ancien ministre des affaires étrangères du Vietnam du Sud (Saigon) est arrivé, jeudi 27 février, à Paris, où il compte rencontrer MM. Poher et E. Faure, et des parlementaires membres de l'Association France-Vietnam.



-ORIENT

Israël

...candales financiers s'abat sur le pays

ANDRÉ SCEMAMA.

Egypte

N'APPRÉCIANT PAS LES PRISES DE POSITION DE L'ORGANISATION PALESTINIENNE

Le président Sadate refuse ...recevoir une délégation de l'O.L.P.

...TRAVERS LE MONDE

Ruanda

Japon

Union soviétique

Vietnam du Sud

EUROPE

Autriche

Le problème de la minorité slovène domine les élections dans le Land de Carinthie

De notre correspondante

Des élections se dérouleront le dimanche 2 mars, dans le Land de Carinthie, pour le renouvellement de la Diète locale. Cette consultation partielle, l'avant-dernière avant les élections générales d'octobre, revêt une importance particulière en raison du rôle joué dans la campagne par la question slovène. Dans la Diète sortante, les socialistes détenaient 20 sièges, les populistes 12 et les libéraux 4.

Vienne. — Un drapeau autrichien et un drapeau du Land de Carinthie claquent au vent. Bravant un froid glacial, deux cents à trois cents habitants du village d'Eberndorf, engoncés dans leur loden du dimanche, sont venus écouter le discours électoral de leur *Landeshauptmann* (chef du gouvernement), M. Leopold Wagner. Précédé d'une fanfare de fortune, très fringant dans son manteau d'un gris sévère, tête nue, son éternel sourire contraint aux lèvres, le « roitelet » socialiste de Carinthie dresse un tableau idyllique de sa province : elle a les meilleures routes d'Autriche, les meilleurs hôpitaux, les plus belles écoles, le moins grand nombre de chômeurs.

Tout serait merveilleux dans ce petit paradis alpin, si, par malheur pour M. Wagner, il ne lui fallait aborder, aussi, le problème de la minorité slovène. Dans cette région du sud de l'Autriche, limitrophe de la Yougoslavie, on se trouve en effet en territoire bilingue. L'expression sonne désagréablement aux oreilles des habitants de langue allemande — « *Evitez de l'employer* », nous confie prudemment le chef du gouvernement devant le maire du village, — mais elle n'en correspond pas moins à une réalité : bien qu'aucun panneau indicateur ne l'indique, Eberndorf s'appelle pour les Slovènes Dobrlavas.

Pomme de discorde entre la République d'Autriche et son voisin du Sud, depuis la première guerre mondiale, le sort de la minorité slovène de Carinthie continue d'empoisonner aujourd'hui les relations entre Vienne et Belgrade et risque, accessoirement, de faire perdre au parti socialiste (S.P.Oe), lors des élections du 2 mars prochain, la direction des affaires du Land, qu'il assume depuis 1945. La controverse entre les deux communautés, toujours latente, a été relancée en juillet 1972 lorsque le gouvernement socialiste fédéral, soudain pris d'un grand respect envers les droits de la minorité, décida d'installer des inscriptions topographiques bilingues dans toutes les zones où résident des Slovènes. Cette mesure était conforme aux dispositions du traité d'Etat de 1955, mais, exécutée avec dix-sept ans de retard, elle provoqua aussitôt une levée de boucliers dans les milieux nationalistes pangermanistes particulièrement actifs dans cette région. A peine plantés, les panneaux furent arrachés « *spontanément* » par la population de langue allemande, « *dans un but d'autodéfense contre l'invasion slovène* », comme nous l'a affirmé le président du Heimatdienst, association patriotique extrémiste.

Le refus du recensement

Deux ans après, les conséquences de cette « *guerre des panneaux* » continuent de se faire vivement sentir dans la politique locale. Il y a quelques mois, M. Sima, le prédécesseur de M. Wagner à la tête du gouvernement de Klagenfurt, a démissionné en cours de mandat sous la pression nationaliste. Echaudés par leur mésaventure, les socialistes ne veulent plus aujourd'hui faire cavalier seul dans cette affaire. En commun, avec les partis populiste et libéral, ils sont convenus que le « *bilinguisme topographique* » ne pourra s'appliquer que sur la base d'un recensement à « *caractère spécial* » destiné à dénombrer exactement la minorité slovène. Ce projet, dont la réalisation vient d'être fixée pour 1975 par les trois grands partis autrichiens, a rencontré l'opposition catégorique des deux organisations slovènes représentatives, la « rouge » et la « noire ». S'enhardissant, des membres de ces deux associations, pourtant divisés par des convictions idéologiques opposées, ont formé pour la première fois une liste d'unité (KEL) qui participe au combat actuel. « *Le recensement est dirigé contre nous*, nous a déclaré M. Paul Apovnik, chef de file de la liste KEL, *car il a été décidé sans notre accord. Il n'est pas prévu par le traité d'Etat et il est contraire au droit international concernant les minorités. Il risque, enfin, de déclencher une lutte ethnique permanente entre les deux communautés, car pourquoi les partis autrichiens ne décideraient-ils pas de nous recenser tous les cinq ans ?* »

Si, sur le plan juridique, l'argumentation de M. Apovnik est très solide, sur le plan sociologique et politique, les choses sont un peu plus compliquées. Qui est slovène et qui ne l'est pas dans cette région de peuplement mixte depuis plus de mille ans ?

Les pressions administratives, économiques, morales, sont multiples, et il n'est pas rare que les formulaires de recensement soient établis à la convenance du maire du village. Cela explique que les chiffres officiels de ces dernières années soient contestés, non seulement par les Slovènes, mais par des experts autrichiens. Selon le recensement de 1971, il n'y aurait plus en Carinthie du Sud que 27 400 citoyens de langue slovène (soit 22,5 % de la population), alors qu'ils étaient encore environ 40 000 (36,5 % du total) en 1951. En fait, l'estimation la plus fréquente situe le nombre des Slovènes autour de 50 000 habitants.

La signature du traité d'Etat, qui rendit son indépendance à l'Autriche, aurait dû, en principe, améliorer le sort de la minorité. Il prévoit en effet à son article 7, entre autres dispositions, la création d'un enseignement primaire en slovène et l'utilisation de cette langue « *comme langue officielle en plus de l'allemand* » dans les circonscriptions où réside une population slovène. Dans les faits, la minorité se heurte à une discrimination parfois subtile : les parents qui veulent faire enseigner le slovène à leurs enfants doivent présenter une demande spéciale. Seulement trois tribunaux sur neuf acceptent d'utiliser les deux langues.

Face à l'agitation pangermaniste, la minorité, soutenue de l'extérieur dans ses revendications par la presse et le gouvernement yougoslaves, paraît avoir trouvé une nouvelle force à Klagenfurt. Les trois grands partis de langue allemande se sont lancés dans une surenchère nationaliste qui a amené M. Wagner, le chef du gouvernement socialiste, à faire tranquillement état de son grade élevé dans les Hitlerjugend (jeunesses hitlériennes). Les voix « nationales » qui se porteront sur le S.P.Oe. suffiront-elles à compenser la perte des voix de ceux que cette évocation du passé a choqués ?

ANITA RIND.

DEUX JOURS AVANT LES ÉLECTIONS DE BERLIN-OUEST

Les ravisseurs de M. Peter Lorenz exigent la libération de détenus d'extrême gauche

Les ravisseurs de M. Peter Lorenz, président de la C.D.U.-Ouest berlinoise, viennent de préciser leurs exigences dans une lettre adressée au bureau de l'agence de presse allemande C.P.A. Ils entendent obtenir :

— La libération de l'ex-avocat Horst Mahler, cofondateur du groupe Baader-Meinhoff, actuellement détenu, et de Verena Becker, membre elle aussi du même groupe ;

— L'annulation de tous les verdicts prononcés dans le cadre des manifestations qui ont suivi la mort de Holger Meins, anarchiste qui a succombé à une grève de la faim, et de l'assassinat du juge Guenter von Drenkmann, président de la cour d'appel de Berlin-Ouest ;

— L'observation d'un « armistice absolu » de la part de la police locale, pendant la durée de la « détention » de Peter Lorenz.

Cependant, les autorités n'avaient découvert aucune piste, en dépit de la mise en place à Berlin-Ouest, comme dans toute la République fédérale, d'un dispositif policier aussi important qu'en 1972, au plus fort des poursuites contre le groupe Baader-Meinhof. Les recherches se concentrent sur les milieux proches de la « fraction de l'armée rouge », plus connue sous le nom de « bande à Baader ». Le chauffeur de M. Lorenz a reconnu « avec certitude » dans le commando Angela Luther, membre du groupe, recherchée depuis deux ans par la police.

Les véhicules utilisés pour l'enlèvement, y compris la voiture de service de M. Lorenz, ont été retrouvés jeudi après-midi dans un parking de Berlin-Ouest et dans les rues avoisinantes. Une ampoule ayant vraisemblablement servi à faire une injection a été découverte dans la voiture du président de la C.D.U. Les autorités considèrent que les ravisseurs et leur victime n'ont pu quitter Berlin-Ouest. De leur côté, les autorités est-allemandes ont renforcé les contrôles aux points de passage entre Berlin-Ouest et Berlin-Est et à l'entrée des autoroutes de transit vers la République fédérale. La police a offert une récompense de 100 000 marks (environ 185 000 F).

Des « état-majors de crise » ont été formés à Bonn et à Berlin et ont siégé toute la journée de jeudi en présence des présidents des trois grands partis ouest-allemands : MM. Brandt (social-démocrate), Kohl (chrétien-démocrate) et Genscher (libéral). Ce vendredi, la conférence des ministres de l'intérieur des Laender se réunit dans la capitale fédérale avec le ministre fédéral de l'intérieur, pour discuter de nouvelles mesures de sécurité. Tous les chefs de parti ont condamné avec vigueur l'enlèvement.

Les élections auront lieu comme prévu dimanche prochain, mais d'un commun accord les trois partis représentés à la Chambres des députés berlinoise ont décidé de suspendre la campagne électorale. Sous l'impulsion de la démocratie chrétienne, la « sécurité intérieure » à Berlin avait joué un rôle central dans les discussions pré-électorales.

Berlin. — Il y a quatre ans, pour les élections à la Chambre des députés de Berlin-Ouest, M. Brandt, en tant qu'ancien bourgmestre, figurait encore sur les affiches aux côtés de son successeur pour défendre les couleurs de la social-démocratie. Cette année, M. Schütz est seul sur les panneaux géants du Kurfürstendamm pour appeler les Berlinois à « *garder la tête froide* ».

L'enlèvement de M. Lorenz a interrompu la bataille électorale. Sans préjuger son influence sur les résultats du scrutin, il semble bien qu'il renforce la position déjà bonne de la C.D.U.

« *Je me bats pour conserver la majorité absolue* (le parti social-démocrate a obtenu 50,4 % des suffrages en 1971) *et je me refuse à faire quelque déclaration que ce soit sur une éventuelle coalition avant les résultats* », déclare M. Schütz. Cette prudence est purement tactique car les stratèges sociaux-démocrates excluent toute entente avec la C.D.U. sans pour autant s'imaginer qu'ils pourront former seuls le gouvernement. Aussi seront-ils obligés, bon gré, mal gré, de négocier avec les libéraux. C'est ici que les difficultés commencent car les libéraux, qui passent à Berlin pour être plus à gauche que le S.P.D. — « *Mais qu'est-ce qu'être de gauche ?* », demande naïvement M. Lüder, président du parti libéral, — critiquent sévèrement la politique urbaine des sociaux-démocrates et posent des exigences personnelles difficiles à satisfaire.

De plus, ils ne sont pas certains de retrouver les 8,5 % de voix acquises il y a quatre ans. S'ils tombent au-dessous des 5 % fatidiques, ils ne seront plus représentés à la Chambre.

L'indécision est accrue par l'existence, à côté de deux groupes d'extrême gauche, qui saisissent la campagne électorale pour développer leurs idées, et du parti socialiste unifié, prolongement occidental du parti communiste est-allemand, qui recueillera sans doute ses 2 % traditionnels, d'un parti tout nouveau, la B.F.D. (Fédération pour une Allemagne libre). Ce mouvement est constitué par d'anciens sociaux-démocrates déçus par la politique à l'Est de M. Brandt et soutenu par le magnat de la presse ouest-allemande, M. Springer.

Les apparitions des dirigeants de la B.F.D. à la télévision font peine à voir. Leurs arguments sont faibles et leurs idées désuètes, mais ces caractéristiques ne rendent-elles pas la B.F.D. susceptible de capter les suffrages des mécontents, de ceux qui veulent protester contre un trop long règne des sociaux-démocrates, sans pour autant voter pour la C.D.U.

Quatre bonnes années

Tout ne va pourtant pas si mal à Berlin. La situation économique de la ville, bien que largement artificielle (l'aide de l'Etat fédéral représentait, en 1973, 46,5 % du budget), est meilleure que celle de la République fédérale. La structure industrielle est moins sensible à la crise actuelle.

Depuis 1972, la situation internationale de la ville s'est améliorée grâce à l'accord des Quatre et à l'accord de transit. « *Les quatre dernières années ont été les meilleures que les Berlinois aient jamais connues depuis la guerre* », se plaît à répéter M. Schütz. L'avenir de la ville est garanti par les quatre grandes puissances ; les relations routières avec la République fédérale ne subissent plus d'entrave ; les visites à l'Est sont autorisées ; la représentation extérieure de Berlin-Ouest avec la République fédérale est assurée ; les liens avec l'Etat fédéral ouest-allemand ont été acceptés par les Soviétiques. La réunion de l'Internationale socialiste, samedi 22 février, a montré que des chefs de gouvernements ne refusaient pas de venir à Berlin. « *Les prochaines étapes doivent être un fonctionnement sans problème de l'accord des Quatre, une liaison plus rapide avec Hambourg et l'intégration de la ville dans le système d'approvisionnement électrique occidental* », nous a déclaré le gourgmestre.

Dans cette population berlinoise vieillie (30 % des habitants ont plus de soixante ans) et en constante diminution, où les personnes âgées se trouvent face à face avec les jeunes sans qu'il y ait de « *génération tampon* », un sentiment d'insatisfaction et d'insécurité domine. Nul ne saurait exactement dire pourquoi. La campagne se déroule sans passion. Seuls, les dirigeants nationaux des grands partis déplacent les foules. Les autres parlent devant des salles à moitié vides. Dans la rue, autour des stands électoraux, on parle peu. Un coup d'œil sur les tracts et l'on s'en va.

« *Le parti social-démocrate a le vent de face. Nous l'avons en poupe* », remarquait M. Lorenz, président de la démocratie-chrétienne et candidat au poste de bourgmestre régnant, quelques jours avant son enlèvement. L'« *air du temps* » n'est pas, en effet, en faveur du S.P.D. La réforme fiscale a eu, dans un premier temps tout au moins, les effets inverses de ceux escomptés. Quelques mouvements, à l'université, prennent, dans l'opinion, la proportion d'une émeute. Les conséquences positives de l'accord des Quatre sont oubliées, mais les tracasseries ou les protestations de la République démocratique allemande contre l'installation à Berlin de l'Office fédéral de l'environnement, puis du Centre européen de formation professionnelle, sont montées en épingle.

« Fâchez-vous ! »

« *Berlinois, fâchez-vous !* » La C.D.U. a axé sa campagne électorale sur l'« *insécurité extérieure et intérieure* » dans laquelle vivrait Berlin. L'insécurité extérieure, c'est évidemment sa situation d'île du « monde libre » entourée de communistes. M. Lorenz reprochait aux alliés occidentaux de ne pas avoir échangé la reconnaissance de la République démocratique allemande contre l'appartenance, pleine et entière, de Berlin-Ouest à la République fédérale. L'insécurité intérieure, c'est l'augmentation de la criminalité. A cet égard, l'enlèvement du président de la C.D.U. apporte de l'eau au moulin de la démocratie chrétienne.

Tous ces éléments émotionnels jouent, sans conteste, contre le parti social-démocrate. A en juger par la fréquentation des réunions électorales, la C.D.U., qui avait obtenu 38,2 % des voix en 1971, a un léger avantage sur le S.P.D. Dans une ville qui, depuis près de trente ans, élit un maire socialiste, les dirigeants chrétiens-démocrates, avec en vedette M. Frantz-Josef Strauss, ont attiré plus de monde que MM. Schmidt, Brandt et Schütz réunis. Bien que le S.P.D. ait proposé un « *show* » électoral à l'américaine, l'objectif des sociaux-démocrates est finalement modeste : ils espèrent rester le premier parti de Berlin-Ouest. M. Schütz compte sur sa cote personnelle pour l'atteindre, tout en déclarant dans un sourire que « *les trois personnes les plus populaires à Berlin-Ouest sont encore les trois commandants des armées occupantes* ».

DANIEL VERNET.

Espagne

LE GÉNÉRAL FRANCO A ACCEPTÉ LA DÉMISSION DU MINISTRE DU TRAVAIL

La démission de M. Licinio de la Fuente, ministre du travail (*le Monde* des 27 et 28 février), a été acceptée par le chef de l'Etat espagnol Selon notre correspondant à Madrid, le nouveau ministre pourrait être M. Fernando Suarez Gonzalez, actuellement secrétaire technique de la présidence du gouvernement, que M. Arias Novarro a élogieusement cité lors de sa conférence de presse, et qui est connu comme un partisan de l'ouverture définie le 12 février 1974 par l'actuel premier ministre.

Le conseil des ministres hebdomadaire s'est réuni le jeudi 27 février sous la présidence du général Franco. Il avait été avancé de vingt-quatre heures pour permettre au chef de l'Etat et aux membres du gouvernement d'assister, ce vendredi 28, à la cérémonie religieuse célébrée à la mémoire d'Alphonse XIII et de tous les rois espagnols qui l'ont précédé.

D'autre part, mille deux cents artistes et intellectuels espagnols ont protesté, dans une lettre remise le 26 février à M. Arias Navarro, contre la façon dont la police a mené l'enquête relative à l'attentat à la bombe commis le 13 septembre 1974 contre un restaurant madrilène et au cours duquel onze personnes avaient été tuées.

Enfin, l'agitation universitaire demeure vive en Espagne, après la fermeture le 8 février, de l'université de Valladolid. En particulier, trois à quatre cents étudiants qui s'étaient enfermés dans la cathédrale madrilène de San-Isidro ont été délogés par les forces de l'ordre, qui en ont retenu cinquante-deux « *pour un complément d'enquête* ». Des facultés ont été fermées, depuis le 8 février, à Salamanque, Séville, Barcelone et Saint-Sébastien.

Portugal

Tout en supprimant la censure

La loi sur la presse sanctionnera les « propos offensants pour le Mouvement des forces armées »

La décision du Conseil d'Etat de retarder l'ouverture de la campagne électorale — vraisemblablement due au désaccord des partis sur le « plan en sept points » du Mouvement des forces armées — a entraîné, le jeudi 27 février, à Lisbonne, des réunions des partis socialistes et populaire démocratique (P.P.D.). Aucun communiqué n'a été publié.

Le « Diario de Noticias » a publié, le 26 février, une lettre ouverte de deux militants du P.S. et du P.P.D. au général Goncalves, premier ministre, assurant qu'« ils ne parviennent pas à comprendre que le M.F.A. veuille imposer, dès maintenant, son institutionnalisation et devenir un organe de pouvoir avant les élections et l'élaboration de la Constitution ». Dans un éditorial véhément, le journal socialiste « Republica » écrit : « Nous marchons vers le totalitarisme, et le totalitarisme c'est la guerre civile. »

D'autre part, le P.P.D. et le Centre démocratique et social (C.D.S.) ont décidé de présenter, sous le nom d'Union du centre et de la démocratie chrétienne, une liste commune de candidats pour les élections. Les observateurs estiment que cette alliance a toutes les chances de rallier massivement les électeurs de droite.

Enfin, la loi sur la presse vient d'être ratifiée par le Conseil d'Etat portugais. Supprimant la censure, elle renforce toutefois l'autorité du Mouvement des forces armées sur les journaux. Les « propos offensants » pour le M.F.A. seront sanctionnés.

De notre correspondant

Lisbonne. — Pour la première fois depuis 1933, la presse portugaise est désormais, du moins en droit, libre de toutes les formes de « *censure* » ou d'« *autorisation préalable* ». Approuvée par le conseil des ministres le 24 février, la nouvelle loi sur la presse vient d'être ratifiée par le Conseil d'Etat. Elle reconnaît la liberté d'expression de la profession de journaliste, avec toutes ses garanties et ses responsabilités, le droit d'accès aux sources d'information, le droit au secret professionnel, le droit de réponse, ainsi que le principe de la libre constitution d'entreprises de presse sans autorisation ni caution.

Six mois de discussions ont été nécessaires pour arriver au texte définitif. C'est le 12 août 1974 que le gouvernement a nommé une commission chargée de rédiger le projet. Elle était composée de deux membres désignés par le « *ministère de la communication sociale* (information) », trois par les partis politiques de la coalition gouvernementale et quatre par les organismes représentatifs des journalistes et des entreprises de presse.

Par rapport au projet initial, la loi actuelle présente des modifications notables. L'importance des journalistes à l'intérieur des conseils de rédaction est reconnue. Mais surtout l'autorité du Mouvement des forces armées est renforcée. Celui-ci sera représenté au sein d'un conseil de la presse inspiré du Press council britannique ; les propos « *offensants* » contre le Mouvement ou contre son programme politique seront considérés comme des « *abus de la liberté de la presse* ».

Dans les périodiques à diffusion nationale, le directeur devra être choisi parmi des journalistes justifiant au moins de cinq ans d'activité professionnelle. Sa nomination devra être ratifiée par les journalistes de l'entreprise, organisés en conseil de rédaction. Il devra y avoir collaboration entre le directeur et ce conseil pour le choix du rédacteur en chef et la définition de la ligne du journal. En cas de conflit, le conseil de rédaction pourra saisir le conseil de la presse, qui fonctionnera auprès de l'Assemblée législative, et sera constitué par des éléments représentatifs du M.F.A., des journalistes des entreprises de presse et des partis politiques. Cet organe doit également contrôler et diriger les ventes de toutes les publications, émettre des avis sur la politique d'information, et présenter un rapport annuel sur la situation de la presse.

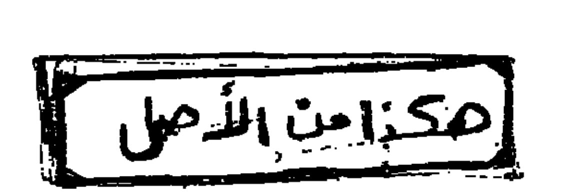
Il sera ouvert au public, qui pourra dénoncer toutes les irrégularités constatées dans le domaine de l'information.

La responsabilité des écrits repose sur le directeur et l'auteur. Hormis les propos « *injurieux* » ou « *offensants* » contre le M.F.A. ou son programme, constituent des limites à la liberté de la presse : des références qui puissent « *mettre en danger la discipline et la cohésion des forces armées* », des propos « *susceptibles d'attenter à l'ordre démocratique* » et les diffamations ou menaces contre le président de la République.

Une législation « *antimonopoliste* » définira prochainement le statut de la propriété. Quelques précautions ont déjà été prises contre les abus du pouvoir économique : les actions des sociétés doivent être nominatives ; le capital étranger ne peut jamais dépasser le tiers du capital investi ; toutes les publications doivent annoncer, une fois par an, la liste des détenteurs des parts de l'entreprise.

La loi distingue deux types de publications les « *doctrinaires* », appartenant à des partis, à des mouvements et à des associations religieuses, et celles dites « *informatives* ». Celles-ci devront, durant les campagnes électorales, accorder le même traitement à tous les partis présentant des candidats.

JOSÉ REBELO.



EUROPE

La Norvège face au mirage du pétrole

III. — LES INCERTITUDES POLITIQUES

Dans un premier article (« le Monde » du 27 février), Michel Boyer a analysé les raisons pour lesquelles la Norvège aborde l'âge pétrolier avec circonspection. Dans le second (« le Monde » du 28 février) Jean-Pierre Dumont a montré la lente mais constante progressivité du changement de la société industrielle. Amber Bousoglou décrit ci-dessous les incertitudes qui pèsent sur l'avenir politique du pays.

De notre envoyée spéciale AMBER BOUSOGLOU

Oslo. — La prudence avec laquelle les Norvégiens entrent dans l'âge du pétrole, et la lenteur imprimée à l'évolution des rapports sociaux s'expliquent en grande partie par les incertitudes de la politique mondiale et intérieure. Le pays a subi en douze ans deux chocs. En fin de compte il est dirigé par un gouvernement minoritaire fragile et aucune solution de rechange viable n'apparaît. D'autant que la Consitution ne prévoit pas la possibilité d'élections anticipées, lesquelles d'ailleurs, ainsi que l'a montré l'exemple danois, clarifient rarement les situations compliquées.

Le premier choc est intervenu en 1963, lorsque le gouvernement travailliste de M. Einar Gerhardsen, mis en cause à propos d'accidents survenus dans les mines d'Etat, fut renversé parce que les deux députés socialistes dissidents avaient joint leurs voix à celles des partis d'opposition non socialistes. Pour la première fois depuis 1965, les travaillistes durent céder la place à une coalition des partis non socialistes. Mais l'équipe « bourgeoise » présidée par M. John Lyng ne passa pas le cap de l'investiture parlementaire et M. Gerhardsen reprit un mois après sa chute les rênes du pouvoir qu'il détenait depuis la fin de la guerre.

Cet épisode a laissé une impression désagréable dans l'opinion. Le gouvernement n'avait-il pas manqué aux règles du fair-play ? Soucieux de préserver les positions de son parti, M. Gerhardsen confia sa gestion quelques mois avant les élections législatives de 1965 à M. Trygve Bratteli tout en restant à la tête du gouvernement. Mais il était trop tard : les électeurs envoyèrent au Storting une majorité bourgeoise. M. Per Borten, président du parti du centre (ex-agrarien) forma alors une coalition des quatre partis non socialistes, qui fut reconduite après les élections de 1969.

Second choc qui allait avoir des effets progressifs mais durables : le référendum sur l'adhésion au Marché commun. Le pays se partagea en partisans et adversaires de l'adhésion. M. Borten en fut la première victime. Il fut obligé de démissionner en mars 1971 à la suite de la publication par un journal d'Oslo d'un rapport confidentiel sur la C.E.E. communiqué aux adversaires de l'adhésion. Les travaillistes revinrent au pouvoir avec leur nouveau président, M. Trygve Bratteli.

En octobre 1972, en dépit des conseils des deux grands partis, travailliste et conservateur, comme des syndicats patronaux et ouvriers, la majorité des électeurs refusèrent l'adhésion à la C.E.E. M. Bratteli dut se démettre. M. Lars Korvald (populaire chrétien) forma une coalition minoritaire avec les libéraux et les centristes (47 sièges sur 150 au Parlement).

Un paysage politique bouleversé

Les élections de 1973 montrèrent que la crise provoquée par le Marché commun avait bouleversé le paysage politique. Beaucoup de citoyens eurent l'impression d'avoir été bernés. Les partis politiques traditionnels payèrent la note. Chez les « bourgeois », les libéraux, qui s'étaient scindés en deux formations au moment du référendum, perdirent dix sièges sur treize. A gauche, les travaillistes furent les grands vaincus en ne recueillant que 35,5 % des suffrages et en perdant douze députés. Avec soixante-deux des cent cinquante-cinq sièges du nouveau Storting, ils restaient, certes, la première formation du pays, mais jamais depuis la guerre leur étiage n'avait été aussi bas.

Les travaillistes n'en formèrent pas moins un gouvernement minoritaire homogène. Aucune autre solution n'était possible. Des formations extrémistes débordaient les partis traditionnels. Sur la droite, le parti anti-impôts de M. Anders Lange, un démagogue pittoresque, disposait de quatre sièges. A gauche du parti travailliste s'était créée une alliance électorale des communistes, des socialistes populaires et de divers indépendants qui, drainant 11 % des suffrages, s'était assuré seize sièges, l'un était revenu au président du P.C. Les travaillistes en pouvaient pas s'accommoder des options très radicales de cette alliance.

Depuis l'automne 1973, M. Bratteli gouverne prudemment, recevant tantôt de la gauche, tantôt de la droite, l'appui parlementaire dont il a besoin. Mais la fragilité de son gouvernement est évidente d'autant plus que depuis l'automne les partis « bourgeois » ont engagé de nouvelles consultations pour voir comment ils pourraient revenir ensemble au pouvoir. Ils ont failli atteindre leur objectif au début de décembre.

La commission industrielle du Parlement s'était prononcée contre le projet gouvernemental de rachat par l'Etat, pour 62 millions de dollars, de la moitié des actions de la compagnie norvégienne d'aluminium A.S.V., aux mains de la société canadienne Alcan. Alcan les avait obtenues en 1966 pour 50 millions de dollars seulement, du gouvernement « bourgeois » de l'époque, soucieux d'assurer l'approvisionnement de l'A.S.V. en bauxite.

M. Bratteli annonça qu'il démissionnerait si le Parlement repoussait son projet. Pour des raisons différentes, des députés de la gauche et de la droite s'y opposaient. A gauche, M. Larsen, le seul communiste du Storting, avait réussi à convaincre les socialistes populaires d'exiger une nationalisation pure et simple, que M. Bratteli ne pouvait accepter. Les socialistes populaires avaient tout d'abord hésité, craignant de retomber dans l'erreur de 1963. Mais ils se rangèrent aux arguments de leur allié communiste.

A la dernière minute, le gouvernement travailliste fut sauvé par le Parti du centre : M. Borten put persuader ses amis qu'il n'était pas souhaitable de faire tomber le gouvernement sur un projet qui visait à donner à l'Etat le contrôle d'une industrie-clé.

Cette affaire illustre les limites des possibilités d'entente entre partis bourgeois. Cependant, ceux-ci ont déjà été capables de surmonter ces difficultés dans le passé. M. Bratteli est conscient du danger. Il sait aussi que, sous sa présidence, les travaillistes n'ont jamais plus retrouvé l'audience qu'ils avaient pendant la période Gerhardsen.

Pondération ou virage ?

Dès juin 1974, le premier ministre avait annoncé qu'il renoncerait à la présidence du parti en 1975, peut-être même avant la conférence nationale travailliste qui doit se tenir au début du mois de mai. Il donnait ainsi à ses amis un an de réflexion pour choisir celui qui mènerait le parti aux élections législatives de 1977.

Du choix du successeur de M. Bratteli dépend la ligne du parti. M. Bjartmar Gjerde, le ministre de l'enseignement, aurait pour souci de conserver la clientèle modérée traditionnelle et de grignoter celle de l'opposition « bourgeoise ». En revanche si, comme le veut la coutume, le parti porte à la présidence son vice-président, le jeune et dynamique M. Reiulf Steen, il prendra *un virage à gauche. Naturellement*, la radicalisation lui ferait perdre des voix modérées.

Actuellement, on envisage plutôt une solution de prudence qui consisterait à élire M. Odvar Nordli, chef du groupe parlementaire, élément pondérateur qui fait merveille au Storting. M. Bratteli resterait à la tête du gouvernement, pour un certain temps du moins. Le dynamisme de M. Reiulf Steen s'exercerait à la rédaction en chef de l'organe travailliste *Arbeiderbladet*. Enfin, pour augmenter la participation des femmes aux affaires du parti, l'actuel ministre de la justice Mme Valle serait portée à la vice-présidence.

Mais les jeux sont loin d'être faits. Pour donner à tous les membres du parti la possibilité de s'exprimer, un comité « boîte à lettres », présidé par M. Bratteli, recueille actuellement les avis des cotisants. Si une tendance majoritaire se dégage de cette consultation inhabituelle, il sera impossible de l'ignorer.

Les travaillistes devront tenir compte également de ce qui se passe sur leur gauche. Les sondages montrent la popularité croissante de l'alliance électorale des communistes, des socialistes populaires et de divers indépendants, qui a décidé l'an dernier de se transformer progressivement d'ici à 1976 en une formation unique : le parti socialiste populaire. Ainsi se constituerait à la gauche des travaillistes un groupe parlementaire fort de seize députés, bien structuré et organisé. Le congrès constitutif doit se réunir dans le courant de mars 1975.

Le P.C. a accepté l'idée de cette fusion qui signifierait sa disparition, mais a demandé que les partis associés conservent une existence propre jusqu'à la fin de 1976. Un noyau dur au sein du P.C. pourrait provoquer une scission et constituer un parti « orthodoxe ». En tout cas, l'entreprise est délicate : pour garder le vent en poupe, le nouveau parti socialiste populaire doit rester réformiste. Des accords sont intervenus au sein du comité préparatoire du nouveau regroupement sur les questions idéologiques telles que la lutte des classes, les relations avec l'U.R.S.S., le « centralisme démocratique » et la dictature du prolétariat.

Ce nouveau parti socialiste populaire peut-il être pour les travaillistes — même s'ils infléchissent leur politique vers la gauche — un allié qui ne ferait pas constamment de la surenchère ? En matière de politique étrangère et de défense, les thèses de la gauche et celles de l'extrême gauche sont-elles conciliables ? On voit mal, dans l'état actuel, un gouvernement envisager de quitter l'OTAN ou miser uniquement sur la bonne volonté de l'U.R.S.S. pour assurer la sécurité du pays.

Certes, tout est fait pour garder avec Moscou des relations de bon voisinage. Les Norvégiens ont adhéré au pacte Atlantique au lendemain d'une guerre où la neutralité de leur pays n'avait pas été respectée, mais ils se sont refusés à stocker des armes atomiques sur leur territoire comme à autoriser la présence de troupes étrangères aussi longtemps que la sécurité du pays n'est pas menacée. De plus, tous les gouvernements successifs ont traité avec doigté les problèmes concernant le Spitzberg. C'est aussi pour ménager l'U.R.S.S., dont la flotte de guerre est basée à Mourmansk, que la Norvège n'accorde aucune concession pétrolière à des firmes étrangères au nord du 62e parallèle, et qu'elle a eu pour souci majeur jusqu'à présent de ne pas rompre le délicat équilibre instauré en Europe du Nord, où cohabitent avec l'U.R.S.S. deux membres de l'OTAN (Norvège et Danemark) la Suède riche et neutre et la Finlande, dont la « neutralité active » est conçue et appliquée de manière à ne pas inquiéter l'Union soviétique.

Quand elle affirme ses prérogatives, la Norvège tient compte des intérêts des autres nations. Tout récemment on en a eu confirmation lors de l'affaire des zones de pêche. Oslo voulait interdire plusieurs mois par an une partie de ses eaux septentrionales aux gros chalutiers. Il s'agissait de préserver les droits des pêcheurs côtiers dans quatre grandes zones. A la suite d'un compromis avec la France, la Grande-Bretagne et l'Allemagne fédérale, la Norvège accepta de ne créer que trois zones et de réduire la durée annuelle de l'interdit. Il va sans dire que l'U.R.S.S., pour des raisons stratégiques, était parfaitement d'accord.

Au printemps, les travaillistes auront à prendre — sur le programme et les alliances — des *décisions importantes. Si pour* regagner l'audience perdue ils cherchaient une coalition avec l'extrême gauche, les partis bourgeois ne pourraient s'y opposer avant les élections de 1977, mais ce serait tirer un trait sur la politique d'équilibre que les travaillistes mènent depuis la guerre. Il est peu probable qu'ils aillent aussi loin.

FIN



La flotte marchande norvégienne en crise

De notre correspondant

Oslo. — La baisse de la consommation mondiale de pétrole a créé une situation difficile pour la flotte marchande norvégienne. Dans les chantiers navals, l'annulation des commandes de supertankers a même provoqué une véritable crise.

Quinze pour cent de la flotte pétrolière de Norvège — trente-six tankers représentant actuellement 4 millions de tonnes — a cessé toute activité. Un dixième de cette flotte reste, en outre, inactive dans le Golf persique. Enfin, dix tankers (3,5 millions de tonnes d'une valeur de 3 milliards de couronnes) ont été décommandés aux chantiers du groupe Aker, qui ne conserve en carnet qu'une commande d'un super-tanker.

Pour l'avenir la flotte marchande norvégienne est menacée. D'autres Etats construisent « leurs » tankers ; les pays arabes ont notamment élaboré des programmes pour le développement de leur flotte pétrolière. Dans l'immédiat, en tout cas, les pays arabes ne veulent pas acheter les tankers norvégiens actuellement libres ; on pense, à Oslo, qu'ils attendent que les prix baissent davantage.

Face à cette crise, le groupe Aker a demandé au gouvernement une augmentation des crédits pour faciliter des commandes d'autres navires. Il propose également d'accélérer le programme de production de pétrole en mer du Nord, afin d'accroître les commandes de plates-formes de forage, qui représentent un tiers de sa production. Si le groupe Aker est contraint de réduire le nombre de ses employés — actuellement trente-cinq mille, — il n'est pas exclu que le gouvernement soit obligé de réviser son programme pétrolier.

Un autre élément va dans le même sens : les nouvelles estimations du gisement du secteur Statfjord, qui correspond à un accroissement de 50 % des réserves (*le Monde* du 22 février). Une décision finale, relative au rythme d'exploitation de ce gisement doit être prise en mars par le Parlement.

L'ensemble des ressources exploitables, contenues sur le plateau continental norvégien, s'élèverait jusqu'ici à environ 860 millions de tonnes de *pétrole, et 700 milliards* de mètres cubes de gaz. Il est possible que le programme gouvernemental pourrait dépasser les 90 millions de tonnes de pétrole et de gaz envisagées actuellement comme plafond annuel par Oslo, même s'il y a une forte résistance politique à surmonter.

FRANK BJERKHOLT.





DIPLOMATIE

LE NOUVEL AMBASSADEUR DES ÉTATS-UNIS EN FRANCE DÉNONCE « LE MYTHE DE LA DOMINATION AMÉRICAINE ».

M. Rush, nouvel ambassadeur des Etats-Unis en France, parlant mercredi 27 février devant l'association France-Amérique, a dit qu'il voulait détruire *« le mythe de la domination américaine, qui, depuis que les Etats-Unis sont devenus une grande puissance, n'a cessé de perturber et d'envenimer leurs relations avec la France ».*

Rappelant *« la longue tradition d'isolationnisme »* des Etats-Unis, M. Rush a dit : *« Au cours de ce siècle, l'Amérique pourrait être légitimement accusée d'intervenir trop peu, mais sûrement pas à l'excès, dans les affaires des nations atlantiques. Si nous nous fondons sur les leçons de l'histoire, le risque le plus grave que nous courons consisterait à tomber dans un néo-isolationnisme, moyennant quoi une Amérique retranchée derrière ses frontières serait trop peu présente sur la scène mondiale. »*

En ce qui concerne l'énergie, M. Rush a dit : *« Il n'existe pas une position française et une position américaine distinctes (...). Nous constatons, au contraire, que les nations industrialisées ont toutes intérêt à devenir moins tributaires de leurs importations de pétrole et à s'aider mutuellement quant à la mise en œuvre des difficiles réajustements financiers imposés par le quadruplement des prix pétroliers (...). L'objectif des Etats-Unis n'a jamais été d'aligner les positions françaises sur celles de l'Amérique, mais plutôt de contribuer à organiser un vaste mouvement de coopération internationale, seul moyen de faire face au problème posé par la crise de l'énergie. »*

La fin de la visite de M. Sauvagnargues à Varsovie

LES POLONAIS ONT MIS L'ACCENT SUR L'INQUIÉTUDE que leur inspirent les tendances actuelles de l'Allemagne fédérale

Les entretiens que M. Sauvagnargues a eus, depuis mercredi soir 26 février à Varsovie, avec le ministre polonais des affaires étrangères, M. Olszowski, avec le premier secrétaire du parti ouvrier unifié (communiste), M. Gierek, et avec le président du conseil d'Etat (chef de l'Etat), M. Jablonski, se sont terminés vendredi midi. Le ministre français, après avoir reçu à déjeuner son collègue polonais et avoir donné une conférence de presse, devait regagner Paris dans la soirée.

De notre envoyé spécial

Varsovie. — Les entretiens franco-polonais ont confirmé la convergence de vues de deux pays aux régimes différents sur un grand nombre de problèmes internationaux qui opposent souvent les pays européens de l'Est à ceux de l'Ouest. Ce qui, toutefois, a frappé les Français cette fois-ci, c'est l'accent mis par le ministre polonais des affaires étrangères sur l'Allemagne. Les Polonais sont vivement préoccupés par différents indices, qui les amènent à conclure que les autorités de Bonn sont moins intéressées qu'au temps du chancelier Brandt à la coopération avec la Pologne. Les demandes des Allemands, en ce qui concerne, par exemple, le rapatriement de plusieurs milliers de Polonais qui, selon eux, seraient de souche germanique et leur refus de prendre en considération la requête polonaise d'une indemnisation aux déportés pendant la guerre, témoignent, selon Varsovie, d'un durcissement de Bonn. Celui-ci se manifesterait également à Genève, où les Allemands de l'Ouest chercheraient à retarder la conclusion de la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (C.S.C.E.) et à obtenir que les accords finals laissent ouverte la question de la réunification de l'Allemagne. Ce que — dit-on à Varsovie — la Pologne n'acceptera jamais.

M. Olszowski a tenu à réaffirmer l'importance qu'attache son pays au fait que la République démocratique allemande est solidement liée au camp socialiste, et au maintien de Berlin-Ouest sous contrôle quadripartite.

M. Sauvagnargues a écouté les griefs de son collègue polonais à l'égard de l'Allemagne fédérale sans commentaire. Il a rappelé néanmoins que les accords entre l'Allemagne fédérale et l'U.R.S.S. et entre l'Allemagne fédérale et la Pologne, ainsi que l'accord quadripartite sur Berlin, constituaient la base sur laquelle repose la C.S.C.E. Celle-ci, a-t-il noté, subit un ralentissement, mais on peut espérer des résultats *« raisonnables »* dans un délai *« pas trop éloigné »*. Selon M. Sauvagnargues, le principe de l'inviolabilité des frontières a été fermement établi et l'on devait arriver à un accord sur la question de la modification pacifique de ces frontières. En ce qui concerne la libre circulation des hommes et des idées, le ministre français estime qu'il faut être réaliste, mais qu'il faut aussi mettre quelque chose dans la « corbeille » prévue à cet effet. En revanche, la France, contrairement à la Pologne, est opposée à la création d'un organisme permanent qui succéderait à la C.S.C.E. Elle est favorable à une proposition danoise d'attendre trois ans avant de décider s'il convient, en fonction des résultats atteints, de donner une suite à la conférence.
machine 5

Les Français ont été agréablement surpris du parallélisme qui existe désormais entre Paris et Varsovie sur le Proche-Orient, et notamment la nécessité de garantir l'existence d'Israël. Cette convergence est également apparue à propos du Vietnam, de Chypre et des Nations unies, la Pologne étant opposée tout autant que la France à une révision de la charte de l'ONU.

M. Olszowski a regretté que le premier entretien entre les représentants de la Communauté européenne et le Comecon ait été décevant, en raison, selon lui, du rôle excessif que veut jouer la Commission de Bruxelles. La Pologne s'inquiète de l'intégration économique des Neuf, qui aboutit, estime-t-elle, à des pratiques commerciales discriminatoires.

M. Sauvagnargues a rétorqué que le Marché commun — *« organisation économique à finalité politique »* — jouait un rôle stabilisateur en Europe, particulièrement en ce qui concerne l'Allemagne, et qu'il constituait une zone ouverte. Néanmoins, M. Sauvagnargues ne conteste pas la tendance de la Commission à élargir son rôle.

L'entretien de M. Sauvagnargues jeudi avec M. Gierek a été très amical. Des deux côtés, on compte particulièrement sur le voyage de M. Giscard d'Estaing en Pologne, le 17 juin, pour donner un nouvel éclat aux rapports entre la France et la Pologne. C'est pourquoi les Polonais souhaitent que ce voyage dure quatre jours, ce qui ne paraît pas possible aux Français, en raison des obligations de M. Giscard d'Estaing.

JEAN SCHWŒBEL.

AU CONSEIL DE SÉCURITÉ

Les États-Unis ont repoussé toute sommation à la Turquie à propos de Chypre

New-York (Nations unies) *(A.F.P.)*. — L'ample négociation qui s'est nouée au Conseil de sécurité sur Chypre est dans l'impasse. Cela est apparu lorsque les débats du Conseil ont été ajournés jeudi 27 février pratiquement *sine die* sans qu'aucun projet de résolution ait été formellement présenté.

Les éléments de cette impasse sont les suivants : 1) Les Européens, dans une ébauche de projet de résolution qui remonte à plusieurs jours, préconisent une nouvelle mission de bons offices de M. Waldheim, secrétaire général des Nations unies, en vue d'opérer l'indispensable relance des négociations entre Chypriotes grecs et turcs. Cette relance devrait se produire ailleurs qu'à Nicosie et de préférence à Vienne, terrain de prédilection pour M. Waldheim. La méticuleuse prudence du texte avancé par les Européens voudrait, de surcroît, donner le sentiment que la *« page est tournée »* en ce qui concerne le fait accompli de la création d'un Etat autonome chypriote turc à Chypre.

2) Les non-alignés et, avec eux, le gouvernement chypriote de Mgr Makarios mettent l'accent sur une sommation à la Turquie d'avoir à évacuer ses forces de Chypre dans les trois mois. Ils préconisent aussi une sorte de commission de contrôle des négociations où les non-alignés pourraient exercer leur vigilance.

3) Au Conseil de sécurité, jeudi, les Etats-Unis, qui étaient restés sur la torche depuis l'ouverture des débats, ont fait connaître qu'ils *ne* pourraient approuver qu'une résolution qui serait acceptée *« par toutes les parties intéressées »* et qui ne serait pas *« dictée de l'extérieur »*. On ne pouvait plus clairement rejeter toute idée de sommation à la Turquie d'évacuer Chypre dans les trois mois et même tout texte qui serait jugé inacceptable par Ankara.

Durant le même débat le représentant de la Turquie répéta que le gouvernement de Mgr Makarios était illégal, ce qui n'est pas de nature à faciliter la recherche d'un compromis.

LA CONFÉRENCE SUR LA SÉCURITÉ EUROPÉENNE VEUT FACILITER LA DÉLIVRANCE DE VISAS AUX JOURNALISTES

Genève *(A.F.P.)*. — Les journalistes européens obtiendront plus facilement des visas pour entrer dans les autres pays du continent, a décidé en principe la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (C.S.C.E.), apprend-on jeudi 27 février.

Les trente-cinq participants ont décidé mardi que les gouvernements *« examineront dans un esprit favorable les demandes de visas pour entrées et sorties multiples »*.

Il s'agit de la première mesure concernant les journalistes eux-mêmes, plusieurs améliorations ayant été apportées au cours des derniers mois à la circulation de l'information et des journaux. Cependant, cette mesure n'est pas unanimement acceptée. Les délégués de deux pays occidentaux ont estimé qu'elle est insuffisante. Il est cependant peu probable, estiment les observateurs, que ce texte soit modifié ultérieurement.

CONSEIL DE SÉCURITÉ

... repoussé toute sommation ... à propos de Chypre

... matier, à la Turquie d'évacuer Chypre dans les trois mois et même toute texte qui serait jugé inacceptable par Ankara.

Durant le même débat le représentant de la Turquie répéta que le gouvernement de Mgr Makarios était illégal, ce qui n'est pas de nature à faciliter la recherche d'un compromis.

DIPLOMATIE

MERS CHAUDES, MERS CONVOITÉES

II. — La lutte pour l'océan Indien

par ANDRÉ FONTAINE

Dans un premier article, André Fontaine a montré l'importance, pour les puissances, de pouvoir accéder aux mers libres et le handicap dont souffre à cet égard l'Union soviétique (« le Monde » du 28 février »).

Pour poursuivre une politique active à des milliers de kilomètres de leur territoire et maintenir l'« *équilibre de la terreur* », il faut aux Etats-Unis, malgré l'énorme accroissement du rayon d'action des avions et des fusées, conserver outre-mer un minimum de bases ou, du moins, de « facilités ». L'Union soviétique, qui répudie la politique des bases, est conduite, elle aussi, par le handicap imposé à ses ports par l'hiver et par la géographie, à s'assurer en dehors de ses frontières et de celles des pays du pacte de Varsovie, des points d'appui permanents pour ses bateaux et ses avions. D'où les accords conclus pour l'utilisation de ports avec des Etats comme Cuba, l'Irak, l'île Maurice ou la Somalie. D'où l'intérêt porté à l'Islande, le conflit latent avec la Norvège. Mais alors que les Etats-Unis possèdent à Holy-Loch en Ecosse et à Rota en Espagne des bases pour leurs sous-marins nucléaires, l'U.R.S.S. n'a pas réussi jusqu'à présent à installer de point d'appui pour les siens en dehors du territoire contrôlé par le pacte de Varsovie. L'opposition de Washington, en 1970, l'empêcha de mener à bien les travaux qu'elle avait entrepris dans ce but à Cuba.

Le jeu des puissances

On s'explique mieux ainsi la pression exercée sur Le Caire pour l'amener à rappeler les conseillers militaires soviétiques renvoyés chez eux en 1972. Mais le refus de lui vendre des armes n'a pas apparemment eu raison de la ténacité du président Sadate, qui cherche plutôt, comme l'a montré sa visite à Paris, à diversifier ses sources d'approvisionnement.

Nasser avait poussé la collaboration avec le Kremlin si loin que Khrouchtchev avait fait de lui un héros de l'Union soviétique. Son successeur, qui bénéficie de l'appui déclaré et des crédits massifs du chah d'Iran et du roi Fayçal, a choisi nettement, lui, Washington, seul capable à ses yeux de venir à bout de l'opiniâtreté d'Israël. C'est là pour les Etats-Unis un succès de taille qui, dans la perspective de la réouverture prochaine du canal de Suez, est de nature à compenser quelque peu les revers subis ailleurs en Méditerranée, voire à justifier d'amicales pressions sur le gouvernement de Jérusalem pour l'amener à se montrer compréhensif.

Les Américains ont marqué d'autres points encore, ces temps derniers, en s'installant à Bahrein et à Massirah, dans le golfe Persique. A la suite d'un accord avec la Grande-Bretagne, maîtresse des lieux, ils s'apprêtent à faire de l'île de Diego-Garcia, dans l'archipel des Chagos, un point d'appui aéronaval.

La Chine, qui jadis soutenait à fond les mouvements révolutionnaires de la région, collabore aujourd'hui avec le régime iranien, dont Chou En-lai en personne n'a pas craint de faire publiquement l'éloge, et elle est allée jusqu'à condamner publiquement la subversion dans cette partie du monde. Au Dhofar, les S.O.S. des guérilleros qui, privés de son aide, se sont retournés vers l'U.R.S.S. et vers le Yémen du Sud donnent à penser que les troupes iraniennes, après leurs échecs initiaux, ont remporté des succès peut-être décisifs.

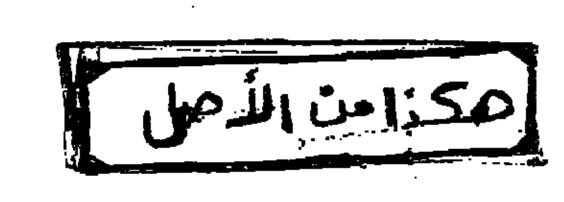
Pour protéger ses installations pétrolières contre des menaces qui n'ont été formulées pour le moment que par les Etats-Unis, Fayçal ne trouve rien de mieux que de s'adresser... aux Etats-Unis eux-mêmes. Si l'accord qui vient d'être signé est ratifié, les Américains seront ainsi à pied d'œuvre pour assurer à leur manière la protection des puits, c'est-à-dire pour empêcher leur destruction. En Ethiopie même, la situation est loin d'être claire. Le « socialisme » des nouveaux dirigeants d'Addis-Abeba ne les empêche pas d'avoir recours aux Etats-Unis lorsqu'ils ont besoin d'armes, et il est bien difficile de déterminer qui l'emporte aujourd'hui, des éléments progressistes ou des éléments islamiques, au sein du mouvement de libération de l'Erythrée, dont les soutiens extérieurs sont presque exclusivement arabes (Libye, Syrie, Soudan et même, semble-t-il, Arabie Saoudite et Koweït).

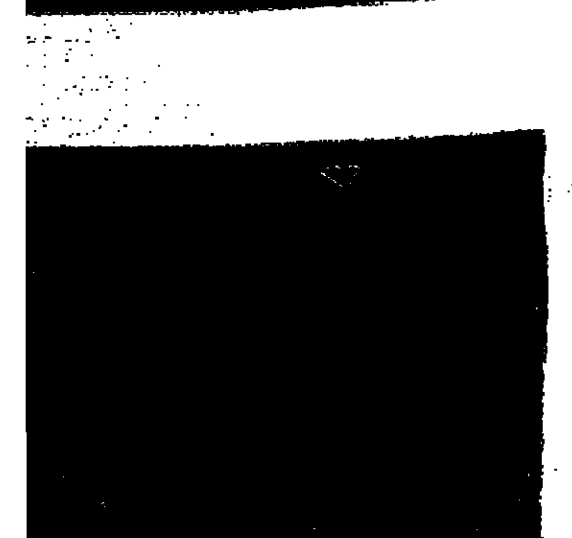
De même est-il trop tôt pour mesurer l'impact que les événements de Madagascar peuvent avoir dans cette région vitale pour les mouvements des pétroliers. Tout au plus peut-on relever la présence, dans l'équipe du général Andriamahazo, qui vient de prendre le pouvoir après l'assassinat du chef de l'Etat, du capitaine de frégate Ratsikara ; celui-ci, ministre des affaires étrangères du général Ramanantsoa, ne faisait pas partie du gouvernement Ratsimandrana, et son hostilité aux bases étrangères dans la région est notoire. D'une manière générale d'ailleurs, l'évolution de la situation dans le secteur sud de l'océan Indien est marquée par un recul de l'influence occidentale, avec la décolonisation du Mozambique et des Comores, celles-ci envisageant d'adhérer à la Ligue arabe, l'ouverture du dialogue entre les pouvoirs blancs de Pretoria et de Salisbury et les nationalistes africains, l'évacuation de Diégo-Suarez par la France.

Ainsi, à côté des disputes territoriales et de la lutte pour le pétrole et pour les autres matières premières, la sécurité des routes maritimes demeure-t-elle au premier plan de la rivalité des puissances. Les grandes manœuvres dont ces routes font l'objet sont le signe que la paix est loin d'être assurée.

Le moment serait peut-être opportun d'exhumer le projet d'internationalisation des grandes voies d'eau que Harry Truman avait soumis, en 1945, à la conférence de Potsdam et que Staline avait écarté du revers de la main. S'il avait été adopté, bien des conflits ne se seraient pas produits, à commencer par les deux guerres de 1956 et 1967 au Proche-Orient, dont l'enjeu était précisément la liberté de navigation, dans un cas par le canal de Suez et, dans l'autre, dans le golfe d'Akaba.

FIN





LA VISITE A MARSEILLE DU PRÉSIDENT

La surprise d'une écolière

De notre correspondant

Marseille. — « *Je vous reconnais. Je vous ai vu à la télé !* » Ce cri du cœur d'une petite Algérienne de dix ans voyant entrer dans sa classe un président de la République tombé du ciel résume l'effet de surprise qu'a provoqué, jeudi 27 février, le voyage-éclair de M. Giscard d'Estaing à Marseille. Le Mystère-20 présidentiel s'était posé sur l'aérodrome de Marignane vingt minutes plus tôt. Le président de la République avait été accueilli par MM. Gaston Defferre, député socialiste des Bouches-du-Rhône, maire de Marseille, Paul Dijoud, secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail, et Pierre Somveille, préfet de région. Le secret avait été bien gardé puisque, au dernier moment, pratiquement personne n'était encore au courant des raisons qui avaient motivé le déplacement d'un cortège officiel vers l'aéroport.

Immédiatement après sa descente d'avion, le président de la République prenait place dans une voiture officielle qui le conduisait, en compagnie de M. Defferre, à l'école de filles du boulevard Basile-Barrelier, dans le quatorzième arrondissement. Dans cette école, qui compte quinze classes pour un effectif de trois cent quatre-vingt-un élèves, sont inscrites deux cent seize fillettes d'origine étrangère (pays du Maghreb essentiellement). Conduit par M. Bouyssou, inspecteur d'académie, et Mme Ginette Garino, directrice de l'établissement, M. Giscard d'Estaing a visité deux classes : un cours élémentaire d'initiation et un cours moyen première année.

Non loin de cette école se trouve la cité de relogement La Paternelle, au cœur de laquelle fonctionne l'Aide aux travailleurs d'outre-mer (ATOM). C'est cette cité qui a reçu ensuite la visite du président de la République. Celui-ci s'est attardé dans quelques-uns des deux cent quarante logements (répartis en une douzaine de petits immeubles) pour prendre contact avec des groupes de jeunes filles, auxquelles l'ATOM s'efforce de donner une formation de caractère professionnel.

Le bruit de la visite présidentielle s'étant répandu, la sortie du chef de l'Etat fut saluée par une foule colorée d'où partaient les « *you-you* » des femmes arabes.

De La Paternelle, le cortège a gagné le quartier de Saint-Henri, dans le seizième arrondissement, pour visiter l'un des derniers bidonvilles de Marseille, celui du boulevard Rabelais : dix-neuf familles regroupant cent cinquante-trois personnes, au nombre desquelles cent vingt et un enfants. Là encore, M Giscard d'Estaing a pénétré dans les cabanes de briques, parcouru d'étroites ruelles et lié conversation avec des familles arabes et gitanes. Il a ensuite gagné le Centre d'accueil des Nord-Africains (CANA), boulevard Balthazar-Blanc. A plusieurs reprises, le chef de l'Etat s'est inquiété des possibilités de travail offertes aux jeunes gens formés dans ce centre.

Il était 12 h. 30 quand le cortège gagna la mairie, où devait se tenir une réunion de travail avant une réception en présence des membres du conseil municipal. La ville connaissait déjà, par la radio, la présence du président de la République, et quelques manifestations étaient organisées sur le passage du cortège présidentiel.

Dès son arrivée à la mairie, le président, entouré de MM. Dijoud et Somveille, s'entretenait avec M. Defferre pendant vingt minutes. Puis le chef de l'Etat et le maire de Marseille demeuraient en tête à tête pour discuter notamment des prix, de l'emploi, de la situation économique dans la région Provence-Côte d'Azur. M. Defferre a ensuite présenté au président de la République les membres du conseil municipal, à l'exclusion des conseillers communistes, qui avaient refusé d'assister à la réception. A l'issue de cette présentation et après les discours d'usage, le maire a remis à M. Giscard d'Estaing la médaille d'honneur de la ville de Marseille.

Le cortège se rendait alors à la préfecture, où, après un moment de repos et un repas, le chef de l'Etat s'entretenait, d'une part, avec MM. Jacques Deguignes, président de la chambre de commerce, et Pierre Blum, président du port autonome, et, d'autre part, avec les consuls de neuf pays méditerranéens plus particulièrement concernés par le problème de l'émigration de leurs ressortissants vers la France.

Peu après, le président de la République rencontrait les représentants de la presse pendant une vingtaine de minutes puis regagnait, à 15 h. 40, Marignane, d'où le Mystère-20 le ramenait à Paris.

JEAN-LUCIEN CONTRUCCI.

LES DÉCLARATIONS DU CHEF DE L'ÉTAT

« Le jeu de la démocratie »

M. Valéry Giscard d'Estaing, qui répondait à une allocution de M. Defferre à l'hôtel de ville de Marseille, a déclaré :

« *Monsieur le maire, vous avez fait tout à l'heure devant vos compatriotes une sorte de confidence. Vous leur avez dit que vous n'avez pas voté pour moi. Je dois avoir une certaine intuition politique, car je m'en étais douté. Vous avez, par contre, accepté de jouer le jeu de la République et le jeu de la démocratie. (...) Je suis persuadé que si nous devons proposer à la France de grands choix idéologiques, il est naturel en effet que nos voies puissent être différentes. Il est par contre indispensable que, pour le travail de développement et de progrès de notre pays, tous ceux qui exercent des responsabilités puissent examiner les problèmes en commun dans un esprit d'objectivité et en chercher les solutions. (...) Je pense qu'il y a dans la fonction de maire de grande ville une véritable fonction publique qui doit être traitée, considérée et d'ailleurs rémunérée comme les grandes fonctions publiques. Je suis persuadé que si nous voulons mieux organiser l'avenir de la France nous devons tirer parti de toutes les capacités humaines et intellectuelles de notre pays, et en particulier des capacités de ceux qui exercent dans les régions, dans les villes, des responsabilités locales.* »

Au cours d'un entretien avec les journalistes, le chef de l'Etat a précisé : « *Je sais que M. Gaston Defferre est le président du groupe parlementaire du parti socialiste, donc de l'opposition. Mais je ne suis pas venu à Marseille pour des entretiens politiques. Nous avons examiné des problèmes très précis.* »

M. Giscard d'Estaing a affirmé « *qu'aucun remaniement ministériel n'est à l'étude* ». Il a enfin indiqué qu'un des prochains conseils des ministres réunis en province — mais non le prochain — se tiendra à Marseille.

M. DEFFERRE : la tradition républicaine

De son côté, M. Gaston Defferre a déclaré dans son allocution : « *Je vous accueille dans cette ville dont je suis maire depuis vingt-deux ans au nom de tous ceux qui ont voté pour vous comme au nom de tous ceux qui n'ont pas voté pour vous. C'est la tradition républicaine et je tiens à la respecter.* » M. Defferre a rappelé que, le jour de l'installation du président de la République à l'Elysée, il était présent « *avec tous les présidents des groupes parlementaires et au côté de M. Robert Ballanger, président du groupe communiste à l'Assemblée nationale* » (1).

Le maire de Marseille a souligné qu'il avait déjà reçu à deux reprises dans sa ville — le 20 septembre 1963 et le 31 septembre 1971 — M. Giscard d'Estaing.

« *J'étais alors un des représentants de l'opposition sur le plan national et vous étiez ministre des finances*, a-t-il dit. *Je suis toujours membre de l'opposition et si vous êtes devenu président de la République, je suis obligé de convenir que je n'y ai pas beaucoup contribué. A côté de mes administrés, je vous ai combattu pendant la campagne présidentielle loyalement, mais aussi vigoureusement que j'ai pu. Vous l'avez emporté dans le sprint final, ce qui est déterminant car, en politique comme en sport, ce qui compte c'est de passer la ligne d'arrivée le premier, et vous avez gagné. En républicain conscient, convaincu, je me suis incliné.* »

(1) M. Ballanger n'assistait pas, contrairement à ce que dit M. Defferre, aux cérémonies d'installation du président de la République, le 27 mai. Le parti communiste n'était représenté que par M. Claude Weber, secrétaire du bureau de l'Assemblée nationale, député du Val-d'Oise (« le Monde » du 29 mai).

COLLECTIVITÉS LOCALES : une ville à l'avant-garde.

Au cours de l'échange d'allocutions entre MM. Giscard d'Estaing et Defferre, à l'hôtel de ville de Marseille, le président de la République a insisté sur le rôle des collectivités locales. « *Une des formules essentielles retenues est celle du contrat associant les responsabilités municipales à cette tâche*, a-t-il dit. *Il se trouve, aujourd'hui, que la ville à l'avant-garde est Marseille. Président de tous les Français, j'ai donc, par là même, vocation pour apercevoir les réalités de ce problème et en tirer les enseignements voulus.* » Le chef de l'État a précisé ensuite que la réforme en préparation concernant les collectivités locales prévoit qu' « *un comité des ministres sera chargé d'examiner, mois par mois, ce problème des collectivités, de leurs relations, pour exercer leur tâche dans la France contemporaine. Si nous voulons assurer l'avenir de la France, nous devons tirer partie de toutes les capacités* », a conclu M. Giscard d'Estaing.

M. Defferre a indiqué, pour sa part : « *Je pense que, dans ce domaine, une véritable politique générale ne peut résulter que d'une véritable négociation avec les gouvernements de ces travailleurs. Il faut prendre l'exemple de la République fédérale allemande, qui a mis en œuvre une véritable politique de formation professionnelle pour ces travailleurs. En définitive, il faut préparer un contrat entre les villes et le gouvernement pour que nous puissions résoudre ce grave problème.* »

● *M. Jean-Pierre Chevènement*, membre du bureau exécutif du parti socialiste et animateur du CERES, a indiqué jeudi 27 février, à Vitry, que le bureau exécutif du P.S., réuni mercredi soir, n'avait pas été informé de la réception à Marseille du président de la République par M. Gaston Defferre.

● *M. Caillavet*, vice-président du Mouvement des radicaux de gauche, a déclaré le 27 février au micro de France-Inter : « *Comme M. Gaston Defferre, je reste fidèle à l'opposition, à certains choix, à une stratégie, mais, à la vérité, comme pour nous la gauche n'est pas un déguisement, la majorité n'est pas non plus le diable. Voilà pourquoi ce que dit M. Gaston Defferre me convient.* »

« C'EST AUX FRANÇAIS DE JUGER LE STYLE GISCARD »

M. Valéry Giscard d'Estaing, interrogé, jeudi 27 février à Marseille, par un journaliste de TF 1 sur le « style Giscard », a indiqué :

« *Je cherche dans les fonctions que j'exerce à être autant que possible moi-même (...). Je ne cherche pas à recopier un personnage ou à jouer un rôle (...). Sachez que l'expérience française, que le nouveau style de la politique française, intéressent le monde entier, que cet aspect beaucoup plus naturel, beaucoup plus aéré, beaucoup plus direct de la conduite des affaires publiques apparaît à d'autres comme étant sans doute la solution de demain. En tout cas, je vous rappelle que c'est aux Français de juger le style Giscard, j'espère qu'ils le jugent avec bienveillance et positivement ; en tout cas, de toute manière, je resterai moi-même.* »

Travailleurs immigrés : ils doivent avoir une place digne, humaine et équitable dans la société

A l'issue du déjeuner, M. Giscard d'Estaing a tenu, jeudi 27 février, à Marseille, une brève conférence de presse.

« *Les travailleurs immigrés*, a dit le président de la République, *apportent une contribution positive à notre économie nationale et à notre production. Ils s'acquittent souvent de tâches dont les travailleurs français se sont eux-mêmes détournés.*

» *Ces travailleurs immigrés, faisant partie de notre communauté productive nationale, doivent avoir dans la société française, dans la société française que je m'efforce d'organiser, une place qui soit à la fois digne, humaine et équitable. (...)*

» *Cette visite a été très directe, très simple. Nous avons visité avec M. le maire un certain nombre d'installations d'enseignement, un certain nombre de lieux de séjour, un certain nombre de bidonvilles, et je voudrais demander à la presse de remercier de ma part les travailleurs immigrés de Marseille pour la cordialité, pour la dignité et pour le sourire de leur accueil.*

» *Nous avons pu circuler parmi eux dans des conditions qui témoignaient de la signification qu'ils mettaient dans cette visite qui leur était rendue.* »

Le chef de l'Etat a évoqué son prochain voyage en Algérie au début du mois d'avril : « *Il était nécessaire, avant d'entreprendre ce voyage*, a-t-il déclaré, *de venir à Marseille. C'est une visite qui avait été projetée depuis le mois de novembre dernier. J'attendais qu'on puisse me présenter les mesures mises en œuvre. Il est important que l'on sache, avant de me rendre en Algérie, que le gouvernement se préoccupe du sort des travailleurs immigrés en France et particulièrement de leurs conditions de vie, de logement et de travail.* »

A propos des transferts de salaires des travailleurs immigrés vers leurs pays d'origine, dont il avait parlé au cours de son allocution télévisée, M. Giscard d'Estaing a précisé : « *Cet argent appartient aux travailleurs immigrés. Ils l'ont gagné. Ils en font ce qu'ils en veulent. Il n'est pas question de prendre des mesures autoritaires à ce sujet. Nous devons simplement permettre que ces travailleurs s'insèrent toujours davantage dans l'économie française.* »

Le président de la République a commenté sa récente entrevue avec les associations de rapatriés. « *Au cours de la campagne présidentielle*, a-t-il rappelé, *j'avais pris des engagements. Fin 1974, l'ensemble de ces engagements ont été tenus et en particulier sur l'essentiel, c'est-à-dire l'amnistie et le doublement du budget d'indemnisation. (...)*

» *L'effort sera poursuivi dans la limite des capacités de l'économie française. Il faudra, d'autre part, à l'avenir, maintenir la concertation sur un certain nombre de problèmes comme les harkis ou les régimes des retraites, qui comportent des lacunes que nous nous efforcerons de résorber.* »

Enfin, M. Giscard d'Estaing a traité de l'avenir de Marseille. « *Je crois*, a-t-il dit, *que Marseille a la volonté de devenir la capitale économique de la Méditerranée. L'expansion de sa région suppose dans ce but une action coordonnée avec les pouvoirs publics et un certain nombre d'initiatives locales. C'est dans ce but que j'ai tenu à recevoir le président du port autonome et le président de la chambre de commerce, car j'ai enfin de très bonnes raisons de croire à la réouverture prochaine du canal de Suez.* »

A propos des problèmes de la sidérurgie, le chef de l'Etat a estimé que les difficultés actuelles étaient liées à des « *problèmes conjoncturels* ». Il a précisé qu'aucune aide n'était prévue pour le moment.

● *La section de Marseille de la CIMADE* (organisme qui s'occupe de l'accueil en France des immigrés et réfugiés) a publié jeudi 27 février une déclaration qui dénonce « *le caractère démagogique des déclarations et des visites surprises du chef de l'Etat et du secrétaire d'Etat aux travailleurs immigrés, M. Paul Dijoud* ».

La CIMADE souligne que « *les travailleurs immigrés ne sont pas plus responsables de la crise que les travailleurs français, malgré les récentes déclarations du chef de l'Etat en ce qui concerne les envois d'argent dans les pays d'origine* ». — (Corresp.)

★ La CIMADE, 176, rue de Grenelle, 75007 Paris.

M. FRANÇOIS MITTERRAND : faire la distinction entre la vie politique et la vie administrative.

M. François Mitterrand, premier secrétaire du P.S., a commenté, jeudi 27 février au micro d'Europe 1, la rencontre entre le président de la République et le maire de Marseille : « *Ce n'est pas M. Gaston Defferre qui s'est rendu à l'Elysée*, a-t-il fait observer, *mais M. Valéry Giscard d'Estaing qui est allé à Marseille. M. Gaston Defferre, qui est maire de Marseille, a reçu M. Giscard d'Estaing. Il est un homme politique assez confirmé pour avoir fait la distinction et marqué les distances qui séparent la vie politique de la vie administrative.* »

Le pouvoir ne fait-il pas la cour aux socialistes ? « *Il arrive à beaucoup de jeunes gens et de jeunes filles*, a répondu M. Mitterand, *de faire une cour empressée qui peut déboucher sur une grave déception. Si le pouvoir s'imagine qu'il va réussir, il en sera pour sa courte honte. Les socialistes combattent le pouvoir, et c'est leur seul objectif que d'abattre le pouvoir.* »

M. Chirac : la majorité n'exclut pas les socialistes

M. Jacques Chirac, invité d'Europe 1 jeudi 27 février, a été interrogé sur le sens politique du voyage de M. Giscard d'Estaing à Marseille. Il a notamment répondu :

« *Le président de la République a choisi Marseille parce que c'est une région où vivent de nombreux immigrés et, probablement, le secrétaire d'Etat compétent, qui est de la région marseillaise, a-t-il estimé utile de lui montrer un centre dans cette région. centre dans cette région.*

» *En outre, ayant été à Marseille — il est président de la République — je trouve tout à fait naturel qu'il ait été reçu par M. Gaston Defferre.*

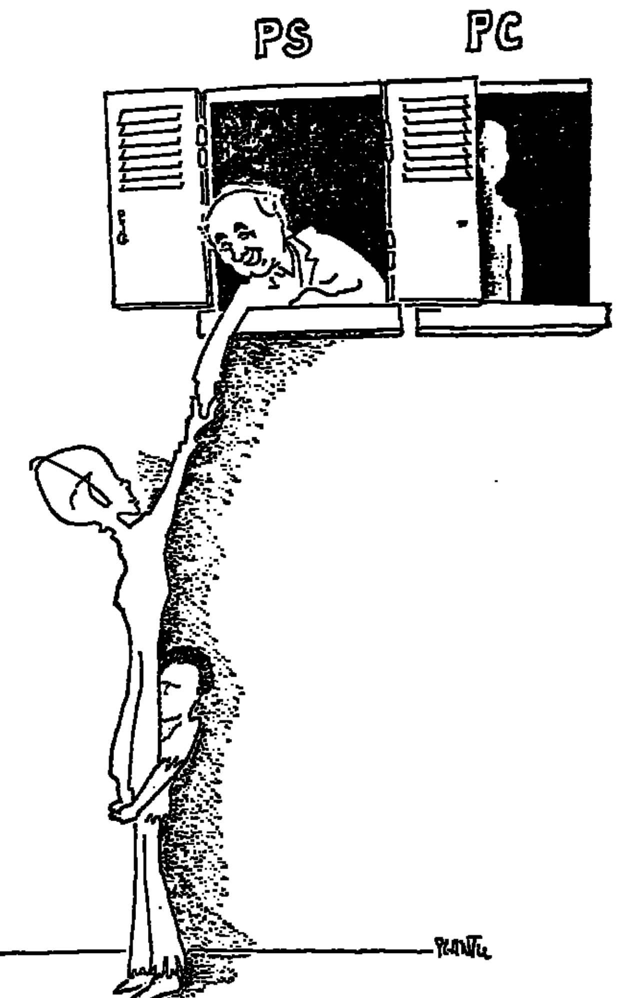
» *Je connais peu M. Defferre. J'ai eu l'occasion de le rencontrer récemment. C'est un homme pour qui j'ai de l'estime et qui défend son point de vue avec beaucoup d'autorité. C'est un homme qui ne partage pas les mêmes convictions politiques que moi, mais je ne vois pas du tout en quoi je pourrais l'accuser de le faire.* »

A un journaliste qui demandait si le gouvernement « *souhaitait compromettre les dirigeants socialistes pour casser la gauche* », M. Chirac a répondu :

« *On ne va pas à la pêche. Ce n'est pas du tout le problème. Je considère que la majorité, qui est une majorité forte et unie et qui le sera vraisemblablement de plus en plus, peut dans ces conditions être également une majorité ouverte à toutes celles et à tous ceux qui peuvent partager les mêmes ambitions pour la mise en œuvre de la société de demain. C'est tout. Cela n'exclut personne, et notamment pas les socialistes.* »

Interrogé sur les relations entre socialistes et communistes, le premier ministre a répondu :

« *Je n'ai pas à cet égard de sentiment très justifié, car je ne suis pas dans le secret des relations entre M. Marchais et M. Mitterrand. La seule observation que je fais et que je voudrais renouveler, c'est que les Français ont été véritablement bien inspirés de ne pas voter pour M. Mitterrand, car j'imagine ce que serait aujourd'hui la France, qui a des problèmes très difficiles, auxquels elle doit faire face, si elle était dirigée par un gouvernement composé pour partie de socialistes et pour partie de communistes qui seraient en train de s'entre-déchirer. Je ne vois pas très bien comment les Français feraient autre chose actuellement que de supporter les conséquences de cette situation absurde, qui tient d'ailleurs au fait que cette alliance entre communistes et socialistes est incontestablement — et reste, qu'on le veuille ou non — une alliance tactique et fondamentalement contre nature.* »





(Dessin de PLANTU.)

Le maire de Marseille : toute interprétation politique serait inexacte ou abusive

M. Gaston Defferre a fait, jeudi 27 février, en fin d'après-midi, la déclaration suivante :

« *M. Giscard d'Estaing est venu à Marseille pour étudier le problème des travailleurs immigrés. Marseille est la ville de France dans laquelle la proportion des travailleurs immigrés par rapport à la population est la plus élevée. Elle est le double de la moyenne nationale : 13,5 % pour Marseille, 6,8 % pour l'ensemble du pays. Il est probable que c'est ce qui a poussé M. Giscard d'Estaing à choisir Marseille pour étudier ce problème avant son voyage en Algérie.*

» *J'appartiens au parti socialiste. J'ai toujours été discipliné même lorsqu'au sein du parti j'étais minoritaire. Je fais partie de l'union de la gauche. A travers le parti socialiste, j'ai souscrit au programme commun. J'y suis fidèle.*

» *Toute interprétation politique de la visite de M. Giscard d'Estaing et de notre rencontre serait inexacte ou abusive.*

» *En tant que maire j'avais le devoir de recevoir le chef de l'Etat comme le veut la tradition républicaine.* »

Le P.C. accuse M. Defferre de s'être prêté à une manœuvre

De notre correspondant régional

Marseille. — Les conditions particulières de la visite de M. Valéry Giscard d'Estaing et l'attitude courtoise de M. Gaston Defferre à l'égard du chef de l'Etat ont suscité de vives critiques de la part des élus communistes marseillais, qui se sont abstenus de participer à la réception organisée à l'hôtel de ville. Dans un communiqué que publie le quotidien du P.C. *la Marseillaise*, le groupe des sept conseillers municipaux de Marseille accuse le maire d'avoir préparé cette réception « *dans le plus grand secret* ». « *Ce n'est qu'une heure avant*, déclarent-ils, *que nous avons été avisés. Or la venue de M. Giscard d'Estaing était connue depuis plusieurs jours. Une telle attitude est méprisante à l'égard des élus.* »

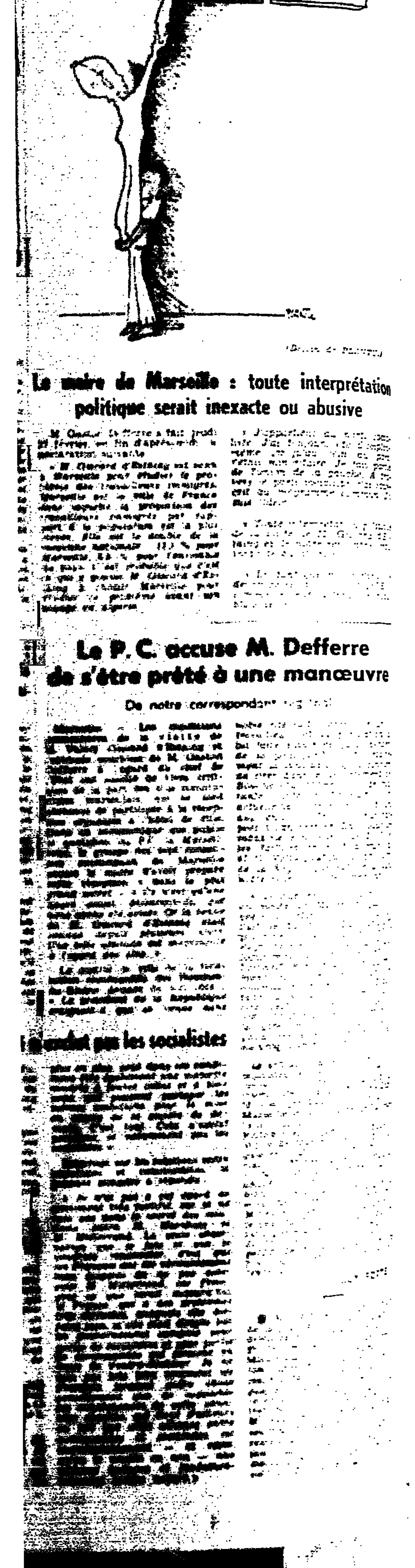
Le comité de ville de la fédération communiste des Bouches-du-Rhône déclare de son côté : « *Le président de la République craignait-il que sa venue dans notre cité soit l'occasion pour les travailleurs et la population de lui faire savoir ce qu'ils pensent de sa politique ? C'est certainement la conclusion qu'il convient de tirer dans le département des Bouches-du-Rhône. Plus de quarante mille chômeurs sont actuellement recensés, soit une augmentation de 35 % par rapport à l'an dernier. La production industrielle a baissé de 15 % et les faillites se sont accrues de 41 %. Voilà pourquoi le président de la République est venu dans notre ville « clandestinement ».*

» *Lourde est la responsabilité du maire de Marseille, qui s'est prêté à cette opération*, ajoute l'article du P.C.F. *La manœuvre politique apparaît clairement. Il s'agit de créer l'illusion d'un dialogue possible entre une partie de l'opposition et le pouvoir, au moment où s'accentue le caractère autoritaire de ce dernier. L'attitude du maire de Marseille favorise cette manœuvre. Elle est préjudiciable au développement de la lutte unie contre la politique giscardienne et pour la victoire du programme commun.* »

Quant aux parlementaires communistes, « *ils n'ont été ni informés ni invités* », a déclaré au micro de Radio-Monte-Carlo M. Georges Lazzarino, député de Marseille et secrétaire de la fédération du P.C.F des Bouches-du-Rhône, pour lequel « *l'attitude du maire de Marseille ne peut qu'inquiéter* ». Enfin, dans son éditorial, *la Marseillaise* se demande si M. Gaston Defferre « *a été abusé* ». « *On peut, à juste titre*, écrit le journal communiste, *se poser des questions à son propos. Moins sur les faits qu'il ait reçu le président de la République en tant que maire de la seconde ville de France, que sur le secret bien gardé de la visite révélant au bout du compte une certaine entente.* »

GUY PORTE.

● *M. Jean Lecanuet*, ministre de la justice, président du Centre démocrate, a relevé jeudi soir, 27 février, au micro de Radio-Monte-Carlo : « *Certains socialistes font preuve actuellement d'une volonté de courtoisie et de dialogue, ainsi que me l'a montré une récente visite à Marseille et l'entretien que j'ai eu alors avec M. Gaston Defferre. Je crains seulement que les socialistes ne restent unis avec les communistes pour des raisons élémentaires électorales, pour ramasser leurs voix au deuxième tour* ».



L'État va conclure avec plusieurs villes des accords sur la situation des immigrés

(Suite de la première page.)

A Grenoble également se prépare une opération comparable, dont le premier stade est l'inventaire du dossier de l'immigration dans cette ville. Au-delà de ces deux cas, le secrétariat d'Etat se propose d'étendre la procédure à toutes les grandes agglomérations qui souhaiteraient en bénéficier, notamment à des départements comme la Seine-Saint-Denis, les Hauts-de-Seine et le Val-de-Marne.

Un autre objectif non négligeable de la visite impromptue du président de la République à Marseille était de préparer — psychologiquement et techniquement — le voyage qu'il doit faire en Algérie au début d'avril, et au cours duquel le sort des Algériens travaillant en France sera évidemment examiné. La réaction très favorable de l'Amicale des Algériens en Europe montre que ce résultat a été au moins en partie atteint.

Après la répression...

Un mois à peine après l'expulsion de France d'un certain nombre de travailleurs étrangers, qui avaient fait la grève de la faim pour obtenir l'amélioration de leur sort, M. Giscard d'Estaing a rendu visite à des immigrés dans des bidonvilles et sur les lieux de leur labeur. Il leur a tendu la main, les a invités à s'exprimer. Il se déclare prêt à leur accorder le même statut qu'aux travailleurs français.

Tout se passe comme si le chef de l'Etat, récusant les brutalités policières ou les lourdeurs d'une réglementation coercitive, voulait, par un geste personnel, atténuer les



LA SOCIÉTÉ ROMAINE



LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE

(Dessin de KONK.)

effets de la sévérité qui s'est exercée contre des « exclus » — coupables, pour survivre, de s'organiser.

Ces deux attitudes, l'une répressive, l'autre humanitaire, ne sont pas forcément contradictoires. Elles participent d'une même conception pragmatique de la politique d'immigration, commandée par les nécessités de l'heure. Cette philosophie utilitaire repose sur quelques formules simples, que ne renieraient pas, il est vrai, des pays où l'opinion est souvent moins xénophobe qu'en France.

Malgré la crise, malgré l'incertitude économique et sociale qui ôtent à l'immigration, et singulièrement à l'immigration clandestine, une part de son utilité, l'appoint de la main-d'œuvre étrangère reste une nécessité, notamment dans les secteurs où les autochtones refusent de travailler. Mais les flux migratoires doivent être contrôlés, canalisés — c'est-à-dire, en fin de compte, acceptés ou rejetés — en fonction du marché du travail, des besoins de l'économie, des possibilités réelles du pays d'accueil. C'est ce qu'avait rappelé, lors d'un récent débat télévisé, M. Paul Dijoud, secrétaire d'Etat chargé des travailleurs immigrés.

Cette doctrine, moins élégante dans ses effets que dans son énoncé, n'exclut d'ailleurs pas une certaine générosité d'intention. Dès sa campagne électorale, et plus encore après son accession à la présidence, M. Giscard d'Estaing avait su — notamment lors du conseil des ministres du 3 juillet 1974, qui décida l'interruption de l'immigration en France — marquer son intérêt pour un problème qui devait être examiné, affirmait-il, sous « ses aspects humains et prospectifs ».

La création « *pour la première fois dans l'histoire d'un gouvernement français* » d'un secrétariat d'Etat aux travailleurs immigrés s'inscrivait dans la logique de ces propos réalistes. Au conseil des ministres du 8 octobre, qui avait adopté un plan d'action en vingt-cinq points pour l'amélioration des conditions de vie des travailleurs immigrés, le président de la République n'avait pas hésité à déclarer : « *La fraternité française s'étend aux travailleurs immigrés, qui contribuent à notre production et à notre progrès* », ajoutant qu'il « *suivrait personnellement* » la mise en place du programme d'amélioration de leurs conditions de vie et de leur protection culturelle et sociale.

Dans son message de Nouvel An aux Français, le 31 décembre dernier, il avait adressé son salut « *aux travailleurs immigrés qiu vivent parmi nous — Portugais, Espagnols, Algériens, Marocains, citoyens des Etats francophones d'Afrique, — qui nous apportent leur travail et leur activité et qui doivent se sentir à leur place, dans une société française qui les accueille.* »

Le propos marquait une volonté d'ouverture, en même temps qu'un souci louable de démystifier les préjugés, d'informer le public sur les sentiments affichés par le chef de l'Etat. Cette profession de foi fut appréciée notammdent par les peuples maghrébins, qui se souvenaient des pénibles incidents raciaux dont Marseille et d'autres villes du Midi avaient été le théâtre au temps où l'immigration était l'un des rouages essentiels de la croissance.

L'exemple de Marseille

C'est sur Marseille, précisément, que pour le démarrage de cette campagne d'information et d'action, M. Giscard d'Estaing a porté son choix, répétant à qui veut l'entendre que « *les travailleurs immigrés apportent une contribution positive à notre économie nationale et à notre production* ».

Tête de pont de l'immigration vers l'Europe, notamment nord-africaine, avec quelque cent vingt mille étrangers — dont près de soixante mille Maghrébins — qui y résident, et plus d'un million qui y transitent chaque année, la cité phocéenne subit de plein fouet, fait-on observer, les tensions sociales qui en résultent (1).

C'est à Marseille que M. Paul Dijoud a mis au point un programme à moyen terme, préparé en commun avec la municipalité et qui prend la forme d'un contrat pluri-annuel engageant, d'ici au printemps, les deux parties et portant aussi bien sur l'accueil des immigrés que sur leur logement, la résorption des derniers bidonvilles, la scolarisation des enfants, la formation professionnelle, l'insertion des femmes et des jeunes filles, surtout, maghrébines.

Les mesures suivantes, s'étendant sur sept ou huit ans, ont donc été annoncées : création d'une « Maison de l'étranger », constitution d'une dizaine d'équipes d'intervention sociale dans les quartiers nord, ouverture d'une quarantaine de classes supplémentaires d'initiation pour enfants étrangers dès la rentrée prochaine, et d'un centre spécialisé de pré-formation pour jeunes Nord-Africains (180 places), agrandissement du centre existant pour la formation des jeunes filles (90 places), financement, dès 1975, d'un programme supplémentaire de 105 logements neufs en cinq ans, dont 60 H.L.M. et 270 P.L.R. (programme à loyer réduit), ainsi que de 270 logements rénovés, notamment par la transformation, dans les cités d'urgence de Bassens et de La Paternelle, d'ensembles de deux logements de 36 mètres carrés en un seul appartement de 80 à 90 mètres carrés. La Sonacotra doit livrer en outre 950 lits en foyers-hôtels. Dans la même région, la formule pourrait être étendue prochainement à d'autres villes, notamment à Nice, qui détient le triste privilège de posséder le dernier grand bidonville de France (deux mille personnes).

On ne peut que souscrire à de tels projets, qui mettent en jeu, ainsi que l'a souligné le président de la République, la collaboration des collectivités locales. Mais sera-ce suffisant pour oublier les failles, les lacunes accumulées depuis tant d'années en ce qui concerne la protection des immigrés contre les inégalités, les injustices qui frappent tant d'entre eux, et surtout contre une législation abusive qui, malgré quelques correctifs de dernière heure, fait toujours la part belle aux employeurs et aux pouvoirs publics ?

A Marseille même, il n'y a pas si longtemps des « *soutiers de l'Europe* », ces parias de notre monde industriel, ont appris à leurs dépens que la liberté individuelle n'est pas nécessairement pour eux celle d'aller et de venir, de respirer l'air que l'on veut, de pouvoir travailler pour vivre.

JEAN BENOIT.

(1) La seule ville de Marseille — 1 040 000 habitants au 31 mars 1974 — comptait récemment 13 % d'étrangers : 137 000. Au 1er janvier 1975, cette population étrangère était légèrement moins importante : 112 061 personnes. Elle comprenait notamment 51 116 Algériens (dont 3 533 femmes et 25 633 enfants), 6 815 Tunisiens (975 femmes, 2 050 enfants) et 3 288 Marocains (719 femmes, 1 057 enfants).

« L'illusion d'un dialogue possible »

(Suite de la première page.)

Le président de la République leur a déjà rendu hommage en recevant à l'Elysée, la veille de Noël, quatre éboueurs, dont trois Africains, et en saluant dans son message de Nouvel An, les travailleurs immigrés « *qui vivent parmi nous... et qui doivent se sentir à leur place dans une société française qui les accueille* ». L'électorat le plus conservateur, qui n'avait pas apprécié la poignée de main à un détenu lyonnais, sera sans doute heurté par le nouveau geste de M. Giscard d'Estaing dont les préoccupations diplomatiques, à quelques semaines de son voyage en Algérie, n'étaient pas absentes. Le chef de l'Etat se propose précisément de contritaing, dont les préoccupations dil'évolution des mentalités.

Quant à l'électorat de gauche, il sera peut-être troublé. Le président de la République l'espère certainement, bien qu'il s'en défende. C'est la première fois, après les rendez-vous manqués avec MM. François Mitterrand et Georges Marchais, que le chef de l'Etat rencontre publiquement, puis en tête à tête, un des principaux dirigeants de l'opposition. On ne peut pas tenir compte, en effet, de la cérémonie d'installation du président de la République à l'Elysée, à laquelle M. Defferre assistait le 27 mai comme président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, au milieu de bien d'autres personnalités.

Ce n'est pas tant l'entrevue elle-même qui réjouit le pouvoir et inquiète le P.C. C'est la manière dont elle a été préparée, puis la façon dont elle s'est déroulée. L'entourage du chef de l'Etat relève la « *complicité* » qui a permis de garder le secret sur la visite de M. Giscard d'Estaing et insiste sur la « *gentillesse* » de l'accueil. M. Chirac, comme en écho, souligne que M. Defferre a reçu son hôte « *avec une certaine chaleur, une certaine cordialité* ». On reconnaît, dans les milieux gouvernementaux, qu'un maire communiste aurait sans doute accueilli le chef de l'Etat, comme l'ont fait, par exemple, en décembre dernier, les maires de Pointe-à-Pitre et de Basse-Terre, en Guadeloupe, mais les choses, estime-t-on, se seraient passées autrement.

M. Dijoud, secrétaire d'Etat chargé des travailleurs immigrés, a même souhaité publiquement qu'au-delà des liens d'estime qui l'unissent, affirme-t-il, à M. Defferre « *apparaissent des affinités politiques* ». M. Giscard d'Estaing ne va pas aussi loin, mais on considère dans son entourage que la rencontre de Marseille est l'illustration du « *caractère moderne et actif d'un certain type de relations entre le pouvoir et l'opposition* ».

Ces relations, pour le parti communiste, relèvent d'une « *manœuvre politique* » qui tend à « *créer l'illusion d'un dialogue possible* ». La personnalité de M. Defferre, déjà attaqué par le P.C. il y a quelques semaines pour avoir envisagé l'hypothèse d'un gouvernement de gauche, avant toute élection législative, sous la présidence de M. Giscard d'Estaing, n'est pas de nature à dissiper la méfiance des amis de M. Marchais.

Aussi la réunion du comité de liaison de la gauche, qui devait marquer les grandes retrouvailles de l'union de la gauche, s'est-elle déroulée, jeudi, dans un climat fort peu unitaire, chacun s'empressant, à l'issue de la rencontre, de dénoncer les arrière-pensées des autres.

M. Gaston Defferre a bien évidemment protesté contre « *toute interprétation politique* » de son entretien avec le président de la République. A M. Dijoud, qui souhaite, on l'a dit, l'apparition d'affinités politiques, il répond : « *Lui le souhaite et moi pas, c'est toute la différence.* » Aux communistes il affirme que, maire de Marseille, il avait « *le devoir de recevoir le chef de l'Etat comme le veut la tradition républicaine* ». Il est bien vrai, comme le fait observer M. Mitterrand, que c'est M. Giscard d'Estaing qui s'est déplacé à Marseille, et non l'inverse. Il reste que la gauche demeure divisée sur la manière de répondre aux avances du pouvoir. M. Poniatowski explique volontiers que ce type de rencontres permet « *un ajustement des positions* » sur certains problèmes, afin que, le moment venu, l'accord puisse se conclure rapidement. En attendant, M. Giscard d'Estaing vient de marquer un point.

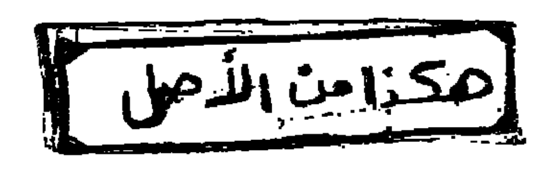
THOMAS FERENCZI.

L'HUMANITÉ : manœuvres

Dans son éditorial de *l'Humanité* du 28 février, M. René Andrieu s'abstient de mettre en cause M. Gaston Defferre, mais il écrit :

« *Le président de la République, reçu par Gaston Defferre à l'hôtel de ville de Marseille, n'a pas manqué de reprendre ses manœuvres en direction du parti socialiste, lui délivrant de nouveau un peu lourdement un brevet de républicanisme et l'invitant, « au-delà des choix idéologiques », à coopérer avec le pouvoir « pour examiner les problèmes en commun dans un esprit d'objectivité et en rechercher les solutions ».*

» *C'est dire que dans cette situation il est important pour les partis de gauche de passer résolument à l'offensive, au lieu de rester dans l'expectative ou, pire, de prêter le flanc aux intrigues de l'adversaire.* »



POLITIQUE

Avant le congrès des radicaux de gauche

M. CAILLAVET : les « nouveaux riches » socialistes.

M. Henri Caillavet, sénateur de Lot-et-Garonne, vice-président du Mouvement des radicaux de gauche, a déclaré, jeudi 27 février, au micro de France-Inter :

« M. François Mitterrand nous a toujours protégés. Il a toujours été l'ami des radicaux de gauche. Mais, depuis qu'il a connu le succès et que le parti socialiste est devenu un grand parti, ses nouveaux amis (je dis bien ses nouveaux amis) se comportent comme des nouveaux riches. Ils ont quelquefois un tempérament crispant et agaçant. C'est parce que je veux bien connaître la mesure et la limite de mes obligations dans un cadre d'accords privilégiés par le parti socialiste qu'il m'est arrivé de ne pas apprécier, comme le président Fabre, la méthode de discussion avec le partenaire privilégié qu'est le parti socialiste. »

M. Caillavet a, en outre, attaqué M. François Loncle, membre du secrétariat national des radicaux de gauche, qui lui avait reproché de ne pas avoir constitué au Sénat un groupe radical de gauche (*le Monde* du 28 février). Il a déclaré : *« Je ne veux pas être désobligeant envers M. François Loncle. Mais disons que l'engagement de M. François Loncle par rapport à ceux du président, du vice-président ou des élus est un engagement dérisoire. Par ailleurs, je constate que M. Loncle est quelquefois excessif, à tout le moins il n'a pas le tempérament d'un sénateur : il n'est pas précautionneux. Il a une excuse : M. Loncle n'est même pas un élu municipal de la plus petite commune de France alors que j'ai été plusieurs fois député (réélu constamment depuis la Libération), plusieurs fois ministre, sénateur et membre du Parlement européen. Lorsque je m'engage, je ne le fais pas d'une manière désinvolte. »*

LA RÉUNION DU COMITÉ DE LIAISON DE LA GAUCHE

Les partis signataires du programme commun vont engager une campagne pour la défense de l'emploi et contre la vie chère

Pour la première fois depuis le 28 juin, le comité de liaison mis en place entre les formations signataires du programme commun s'est réuni jeudi 27 février, au nouveau siège du P.S., place du Palais-Bourbon. Les délégations, conduites par MM. Paul Laurent (P.C.F.), Pierre Bérégovoy (P.S.) et François Loncle (radicaux de gauche), ont adopté une déclaration commune qui avait été négociée au préalable entre les trois responsables des partis de gauche.

La base minimum d'accord sur laquelle se sont retrouvées les trois délégations est des plus réduites, puisque, pour l'essentiel, la campagne commune de la gauche pour la défense de l'emploi et contre la vie chère se limite à la publication d'un catalogue regroupant les revendications avancées par les communistes (âge de la retraite, durée du travail) ou par les socialistes (créations d'emplois dans la fonction publique). A ce catalogue s'ajoutent simplement des conférences de presse dans les chefs-lieux de département.

Sur les initiatives départementales, les partis de gauche se montrent particulièrement vagues. Les socialistes proposaient « d'organiser des actions », *les communistes ont insisté pour que le document commun se borne à parler de* « développer l'action » *et que les initiatives départementales ne soient pas prévues avant le 20 mars. Le P.C.F. entend, en effet, montrer que c'est sous sa pression que le P.S. en est venu à accepter des actions communes qui doivent apparaître comme élargissant simplement une campagne lancée au préalable par le seul parti communiste.*

Au cours de la réunion du comité de liaison, M. Paul Laurent a, d'autre part, réclamé la nationalisation de Citroën et de la Compagnie française des pétroles. Les socialistes en ont accepté le principe, mais ont refusé de l'inscrire dans la déclaration commune, car ils estiment que l'élargissement des nationalisations doit entrer dans le cadre de l'actualisation du programme commun. Le P.S. espère ainsi amener le P.C.F. à reprendre le travail engagé avant l'élection présidentielle avec ses partenaires de la gauche, mais les représentants du P.C.F. ont refusé de s'engager sur ce point en expliquant qu'ils n'étaient pas mandatés.

La réunion du comité de liaison marque-t-elle, comme le pense M. Claude Estier, la fin de la polémique et la poursuite de la compétition ? A l'évidence, la compétition l'emporte de beaucoup sur l'esprit unitaire, comme en témoigne le caractère limité des objectifs que se sont fixés les trois partis signataires du programme commun. Quant à la polémique, on peut douter qu'elle soit close, puisque, à peine M. Bérégovoy avait-il terminé de lire, face aux caméras de télévision, la déclaration commune, que M. Paul Laurent profitait de la présence des journalistes pour multiplier les déclarations critiques à l'égard du comportement du P.S., reprochant notamment à M. Gaston Defferre d'avoir collaboré avec M. Giscard d'Estaing pour préparer « clandestinement » le déplacement à Marseille du président de la République.

La déclaration commune adoptée jeudi 27 février par les trois formations signataires du programme commun de gouvernement indique notamment :

« La crise s'accentue. C'est celle du système capitaliste international. En France, les véritables responsables de la crise sont les grands groupes financiers et industriels et le pouvoir qui les défend. Les travailleurs et leurs familles, qui constituent l'immense majorité de notre peuple n'y sont pour rien. Ils n'ont donc pas à en supporter les conséquences. (...)

» L'austérité n'est ni nécessaire ni fatale. Les partis de gauche affirment leur volonté de développer l'union et l'action des travailleurs contre cette politique, pour le succès des solutions du programme commun. En effet, les nationalisations, la planification démocratique et les nouvelles possibilités d'intervention des travailleurs sont indispensables pour s'attaquer aux causes profondes de la crise : la domination des puissances d'argent et les gaspillages capitalistes.

» Les partis signataires du programme commun décident d'organiser une vaste campagne d'information et d'action sur la défense de l'emploi et la vie chère pour faire face à la crise. Devant la rapide progression du chômage total et partiel qui frappe, directement ou indirectement, toutes les couches de la population, les partis de gauche appellent à lutter pour :

» — Le retour aux quarante heures hebdomadaires pour tous, sans diminution de salaire, l'âge d'ouverture des droits à la retraite à soixante ans pour les hommes et cinquante-cinq ans pour les femmes ;

» Le recours suspensif des comités d'entreprises auprès des conseils généraux et régionaux en cas de licenciement collectif, la garantie légale du droit de reclassement équivalent en cas de licenciement ;

» La mise en œuvre des propositions des organisations syndicales pour l'indemnisation des chômeurs totaux et partiels et la défense de leurs conditions de vie (...).

» — Le relèvement et l'échelle mobile des salaires, pensions, retraites et allocations familiales ;

» — L'amélioration particulière du revenu des plus défavorisés, notamment celui des manœuvres, des O.S., des ouvrières et des employées, des ouvriers agricoles, des personnes âgées ;

» — L'allégement de la charge fiscale pesant sur les petits et moyens revenus ;

» — L'indexation de l'épargne populaire déposée aux caisses d'épargne ;

» — La garantie aux agriculteurs de prix agricoles correspondant aux coûts de production, avec une aide particulière pour les exploitations familiales (...) ;

» — L'affectation prioritaire aux équipements collectifs des fonds publics et de l'épargne collectée par les organismes publics ;

» — Le vote par le Parlement d'un collectif budgétaire dès la session de printemps ;

» — La création de nouveaux emplois dans les P.T.T., l'éducation nationale, la santé (...) ;

» — Le blocage temporaire des tarifs publics et des prix à la production des grandes entreprises qui dominent le marché ;

» — Le soutien de l'activité des petites et moyennes entreprises ;

» — Politique d'austérité et autoritarisme allant de pair, les partis de gauche confirment leur résolution de s'opposer à toute atteinte aux libertés des travailleurs de la part du gouvernement et du patronat. »

Pour populariser ces diverses revendications les partis de gauche ont décidé d'organiser des conférences de presse aux environs du 10 mars dans les chefs-lieux de chaque département et des manifestations départementales, entre le 20 mars et le 20 avril, « *visant à développer l'action et à assurer en particulier le succès dans les cent principales villes de France de grandes réunions publiques de soutien populaire aux objectifs de la campagne* ».

» — La suppression de la T.V.A. sur les produits de première nécessité, et sa réduction pour les produits de grande consommation ;

» — Le blocage temporaire des loyers d'immeubles collectifs et l'abaissement des charges de logement, en particulier par une réduction importante du prix du fuel utilisé pour le chauffage ;

» — La participation de représentants de tous les groupes parlementaires, des syndicats et des organisations de consommateurs, d'usagers et de commerçants au contrôle de la formation des prix (...) ;

» — L'abolition des privilèges fiscaux, et l'instauration d'un impôt exceptionnel sur les superprofits inflationnistes des grandes sociétés privées, dont les cinq cents premières avaient déjà réalisé, en France, en 1973, environ 4 000 milliards d'A.F. de profit ;

» — Un contrôle parlementaire permanent sur l'usage des fonds publics ; la récupération par la collectivité des sommes dont la Cour des comptes et les commissions d'enquête parlementaires ont révélé le détournement, au profit des grands intérêts privés (...) ;

» — Un nouveau type de développement économique appelle la restructuration et la modernisation de l'appareil productif en fonction de l'intérêt national, garantissant :

» — L'équilibre entre les branches industrielles ainsi qu'entre les régions ;

» — Le développement prioritaire des activités dont l'importance est vitale pour les échanges commerciaux, et pour l'avenir d'une industrie française hautement qualifiée et compétitive.

» — Ce qui suppose :

» — La nationalisation immédiate du secteur bancaire et financier permettant le contrôle démocratique des investissements et des entrées et sorties de capitaux, la lutte contre la spéculation, la maîtrise du crédit ;

» — L'extension du secteur public par les nationalisations industrielles inscrites dans le programme commun ;

M. Paul Laurent : nous aurions souhaité plus de clarté sur les nationalisations

M. Paul Laurent, membre du secrétariat du P.C.F., a repris devant la presse, à l'issue de la réunion du comité de liaison, la déclaration liminaire qu'il avait faite devant les représentants des partis de gauche. Il a notamment déclaré :

« Le parti communiste considère comme très positive la campagne nationale d'information et d'action qui vient d'être décidée aujourd'hui. C'est naturel puisqu'il y a presque cinq mois que nous la proposons sans relâche au parti socialiste et au Mouvement des radicaux de gauche.

» Une telle campagne s'imposait dès lors que le pouvoir prenait prétexte de l'aggravation d'une crise dont il est le premier responsable pour justifier une politique d'austérité contre les travailleurs. Autant nous regrettons le retard mis par nos partenaires à engager la lutte à nos côtés, autant attachons-nous d'importance à la décision d'aujourd'hui. (...)

» Le parti socialiste a pris prétexte d'une discussion existant entre communistes et socialistes, d'ailleurs en partie à propos des problèmes posés par l'aggravation de la crise, pour rompre les discussions engagées en septembre. Cette position ne pouvait être soutenue plus longtemps. L'action commune ne peut être opposée à la discussion, même critique, entre partis signataires du programme commun. Quand les différends surgissent, seuls les travailleurs, le peuple, sont à même de les surmonter par leur intervention. Il faut donc qu'ils soient informés. Cela est utile en ce moment, comme cela l'a été dans le passé, et le sera dans l'avenir. Les propos récents de Rocard ou de Caillavet le montrent avec évidence, sans parler du caractère de l'accueil fait à Marseille aujourd'hui par Defferre à Giscard d'Estaing lors d'une rencontre préparée dans le secret.

» Cela dit, nous ne pouvons que nous réjouir de l'appel lancé aujourd'hui et des décisions qu'il comporte. Ils vont permettre une campagne claire contre le pouvoir et sa politique, pour exposer la valeur des solutions du programme commun, pour montrer aux travailleurs comment s'attaquer efficacement au chômage et à l'inflation. Certes, nous aurions souhaité une clarté encore plus grande sur le problème des nationalisations et de leur extension, par exemple en ce qui concerne Citroën ou la Compagnie française des pétroles. »

M. Estier : on est passé de la polémique à la compétition

M. Claude Estier, membre du secrétariat du parti socialiste, commente dans l'éditorial de l'hebdomadaire *l'Unité* la réunion du comité de liaison de la gauche. Il note : « *En se félicitant de cette rencontre, les socialistes n'imaginent pas qu'elle puisse suffire à effacer la polémique engagée depuis octobre par le parti communiste. Du moins observent-ils que, depuis une dizaine de jours, elle a pris un autre ton et qu'après l'attaque personnelle contre François Mitterrand, qui avait semblé marquer un nouveau degré dans l'escalade, la presse et les porte-parole du P.C.F. se placent désormais sur un autre terrain qui les amène à insister sur les différences existant entre le P.S. et leur parti et à affirmer que ce dernier est le seul à défendre effectivement les travailleurs. De la polémique, on est donc passé à ce qui ressort davantage de la compétition, que les socialistes n'ont jamais refusée et qui, dans leur esprit, est parfaitement compatible avec l'action commune.* »

Le texte adopté par les trois formations signataires du programme commun inspire d'autre part à M. Estier le commentaire suivant : « *Cette analyse commune souligne, s'il en était besoin, que c'est un mauvais procès fait au parti socialiste que de prétendre qu'il songerait à aller au pouvoir pour gérer la crise et imposer des sacrifices à ceux qui en sont déjà les victimes. Le texte commun de cette semaine ne dit pas autre chose que ce que François Mitterrand et tous les secrétaires nationaux du P.S. ont répété depuis des semaines. Peut-être cette fois-ci auront-ils enfin une chance d'être entedus !* »

● *M. Alain Poher*, reçu jeudi 27 février à l'Elysée par M. Giscard d'Estaing, a entretenu le président de la République de la préparation de la journée du 9 mai prochain, qui doit célébrer le vingt-cinquième anniversaire du « plan Schumann » en faveur de la construction européenne.

● *M. Jean-Pierre Chevènement*, animateur du CERES, s'est félicité, jeudi 27 février à Vitry, de la réunion du comité de liaison de la gauche. « *Il faut créer*, a-t-il expliqué, *un rapport de forces tel, dans le pays, que le pouvoir soit contraint à reculer. Pour que la gauche puisse appliquer son programme il lui faudra obliger M. Giscard d'Estaing à se soumettre ou à se démettre.* »

Mme FRANÇOISE GIROUD MEMBRE DU BUREAU DU PARTI RADICAL

Mme Françoise Giroud, secrétaire d'Etat, directrice (en congé) de *l'Express*, a été élue, jeudi 27 février, membre du bureau politique du parti radical par le comité directeur — unanime — de cette formation. Mmes Anne-Marie Fritsch, député de Moselle, et Nicole Chouraqui, présidente du Centre d'initiation à l'économie, ont également été élues au bureau.

Le comité directeur a décidé, d'autre part, « *de confier, pour la fin mars, le rapport sur la conférence multilatérale sur l'énergie à M. Jean-Jacques Servan-Schreiber : le rapport sur le redéploiement industriel à Mme Francine Gomez, président-directeur général de Waterman ; le rapport sur la réforme fiscale à M. Jean Ravanel, conseiller d'Etat ; le rapport sur le pouvoir régional à M. Jacques Toutain, inspecteur des finances, conseiller général des Yvelines, et la mission de coordination de l'ensemble de ces rapports à M. Jean-Claude Colli, délégué aux énergies nouvelles au ministère de l'industrie.* »

Enfin, le parti radical a annoncé son intention de consacrer ses travaux, « *à l'échelon national comme aux échelons régionaux, à tout ce qui contribue à résoudre les problèmes de l'emploi qui vont dominer l'ensemble des préoccupations des Français d'ici à l'été* ».

LES MAIRES COMMUNISTES MANIFESTENT LEUR MÉCONTENTEMENT

A l'occasion du lancement d'une nouvelle revue trimestrielle intitulée *Communes et départements d'aujourd'hui*, qui succède au bulletin des élus municipaux et communaux communistes, M. Marcel Rosette, maire de Vitry, membre du comité central du P.C.F., a annoncé mercredi 26 février que les maires communistes se rendront en délégation au ministère de l'intérieur le 4 mars, à 10 h. 30. Le 1er mars, les neuf maires communistes des Hauts-de-Seine manifesteront, pour leur part, devant le ministère de l'économie et des finances. Le 28 février, dans le cadre d'une journée d'action et d'information, les mairies à direction communiste des sept départements de la région parisienne seront fermées.

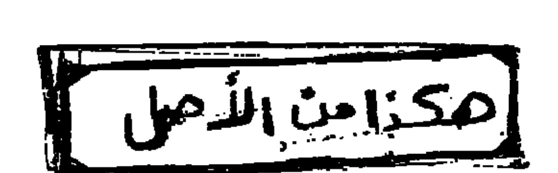
M. Rosette a souligné :

« Il faut bien convenir que seuls les élus communistes luttent avec conséquence pour refuser de gérer la crise, qu'ils sont les seuls à s'opposer à l'alourdissement de la fiscalité locale, à dire non à la politique d'austérité giscardienne. (...) Alors que trop d'élus se font encore les complices de cette politique du pouvoir, les élus communistes ne cessent de prendre des initiatives d'action pour contribuer à la lutte générale de notre peuple. »

N DE LA GAUCHE

Mme FRANÇOISE GIROUD MEMBRE DU BUREAU DU PARTI RADICAL

LES MAIRES COMMUNISTES MANIFESTENT LEUR MÉCONTENTEMENT



JUSTICE

Après l'émission d'Antenne 2 sur l'affaire de la Fumade

VIVES RÉACTIONS DU MAIRE DE CAUSSADE ET DE L'UNION SYNDICALE DES MAGISTRATS

Pendant que Mme Anna Portal et sa fille Marie-Agnès se rendaient sur la tombe de Jean-Louis à Saint-Nauphary jeudi 27 février, l'émission d'Antenne 2 à laquelle elles ont participé, notamment avec MM. Bertrand de Jouvenel et Jean Dutourd, a provoqué de vives réactions.

M. Jean Bonhomme, député du Tarn-et-Garonne (apparenté U.D.R.) et maire de Caussade, a notamment déclaré dans un communiqué :

« Quand on a connu les affres, les débats de conscience, les efforts inlassables de la recherche d'une solution humaine, qui ont été, dans cette affaire, le lot des responsables judiciaires, administratifs et policiers, on reste confondu devant les accusations sommaires lancées en toute méconnaissance du sujet par ces deux « nigauds » qui se sont produits devant des millions de spectateurs. »

« *Une fois de plus*, ajoute M. Bonhomme, *la réalité est dénaturée par le goût immodéré de la publicité. Une fois de plus, une agression morale a été commise à l'encontre des membres du service public sans que soit accordée à ceux-ci la moindre possibilité de se défendre (...).*

Quant à l'Union syndicale des *magistrats*, après avoir rappelé que les magistrats de Montauban avaient agi en toute « *indépendance* », elle tient à préciser qu'« *une campagne, aussi généreuse soit-elle, ne doit pas faire oublier que l'action des juges ne peut s'exercer que dans le cadre des lois existantes, et qu'ils ne sauraient être tenus pour responsables des situations souvent cruelles créées par l'application de textes dont certains sont peut-être inadéquats, mais qu'ils n'ont pas le pouvoir de modifier. Les magistrats s'efforcent de rendre une justice humaine, mais dans une démocratie le droit se trouve parfois en conflit avec l'équité. Méconnaître cette réalité n'est que pure démagogie.* »

● PRECISION. — Le Dr Louis Gayral nous demande de préciser que, contrairement à ce qui a été indiqué dans *le Monde* du 20 février, il n'a jamais fait partie de l'équipe de médecins qui a pratiqué l'expertise mentale de Mme Anna Portal et de sa fille Marie-Agnès. Le troisième expert était le professeur Géraud. De plus, ajoute le Dr Gayral, Mmes Portal n'ont jamais été placées dans son « *service de clinique à l'hôpital de la Grave mais dans le service spécial de l'administration pénitentiaire* ».

Les « retombées » de l'affaire du Fetich's Club

L'ANCIEN JUGE D'INSTRUCTION DE BOURG-EN-BRESSE DEMANDE LA SAISIE D'UN LIVRE DE L'ANCIEN COMMISSAIRE JAVILLIEY

M. Etienne Ceccaldi, actuellement substitut du procureur de la République de Marseille, qui était juge d'instruction à Bourg-en-Bresse (Ain) lorsque démarra, en décembre 1968, l'affaire du Fetich's Club, demande en référé le retrait de la vente et la saisie du livre signé par l'ancien commissaire Charles Javilliey et M. Aramon, *Piège pour un flic, le commissaire Javilliey accuse*. L'affaire doit être plaidée lundi prochain 3 mars, dans le cabinet de M. Jean Vassogne, président du tribunal de Paris, par Mes Jacques Mercier et Antoine Weil pour M. Ceccaldi, Mes Devedjian, Lugi et Isorni pour les défendeurs (les auteurs et l'éditeur).

Le dépôt du corps de M. Robert Hehlen, mortellement blessé par balle, dans la soirée du 11 décembre 1968, à l'hôpital de Bourg par deux inconnus qui repartirent précipitamment en voiture, marqua le début de l'affaire du Fetich's Club. Ce véhicule fut rapidement identifié comme appartenant à des personnes qui exploitaient le Fetich's Club. L'information judiciare, confiée alors à M. Ceccaldi, aboutit à la mise en cause de M. Javilliey, alors commissaire à la police judiciaire de Lyon. Ce dernier fut poursuivi devant le tribunal de Dijon, juridiction désignée, le 16 juillet 1969, par la chambre criminelle de la Cour de cassation. Inculpé de corruption de fonctionnaires, écroué quelque temps, l'ancien commissaire fut condamné, en première instance, par le tribunal correctionnel de Dijon, mais relaxé en appel, le 28 juin 1974. Il tente à présent de se disculper entièrement dans son livre. Mais M. Ceccaldi se plaint d'y être attaqué non seulement dans sa mission de magistrat instructeur, mais même dans sa vie privée. Il estime, en conséquence, qu'un tel ouvrage est susceptible de lui causer, du fait des multiples mensonges qu'il contiendrait, un tort irréparable. L'assignation délivrée par les avocats contient de nombreuses citations à l'appui de la demande.

EN BREF...

● *La chambre de la famille du tribunal de Lyon a condamné, le 26 février, à un mois d'emprisonnement avec sursis M. et Mme Bellin-Robert, pour non-présentation d'enfant.* — Parents nourriciers du petit Marc Aherfi, neuf ans, qui leur avait été confié depuis sa naissance, M. et Mme Bellin-Robert avaient retardé la restitution de l'enfant à ses parents naturels en évoquant la préservation de sa santé mentale (*le Monde* du 30 juillet et du 29 novembre 1974). Au cours de l'audience, le substitut du procureur avait souhaité qu'il soit tenu compte des « *sentiments de grande humanité* » des prévenus.

● *Etablissements horticoles Faye : cinq nouvelles inculpations.* — Cinq personnes viennent d'être inculpées par M. Armand Djian, juge d'instruction à Grasse, pour complicité d'escroqueries dans l'affaire des établissements horticoles Faye de Vence (Alpes-Maritimes). Il s'agit de MM. Jacques Averseing, Alain et José Arfila, Robert Eyvrard et Jean Renard, tous agriculteurs ou horticulteurs. Vingt-deux personnes ont ainsi été inculpées dans cette affaire de traites de complaisance (*le Monde* des 5 et 27 juin 1974).

AU TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE GRENOBLE

Le commissaire du gouvernement rejette les requêtes des propriétaires du bateau-promenade « la Fraidieu »

De notre correspondant

Grenoble. — La catastrophe de *la Fraidieu*, ce bateau-promenade qui coula le 18 août 1969 sur le lac Léman, provoquant la mort de vint-quatre personnes, dont quatorze enfants d'une colonie de vacances mosellane, a été évoquée mercredi 26 février devant le tribunal administratif de Grenoble présidé par le conseiller Darot. Sur le plan pénal, il y a plus de quatre ans aujourd'hui que les responsabilités de ce naufrage ont été définies.

Le 10 février 1971, le tribunal de grande instance de Thonon-les-Bains (Haute-Savoie) avait en effet déclaré les deux propriétaires exploitants du bateau, *M. et Mme Emile Richard*, coupables d' « *homicide et blessures involontaires* », et condamné chacun d'eux à deux années d'emprisonnement avec sursis et 6 000 francs d'amende, ainsi qu'à payer aux familles des victimes diverses indemnités dont le montant total — réglé par la compagnie La Concorde — s'est élevé à 1 285 270 francs.

Mais, à bien le considérer, le jugement rendu à cette occasion, qui reconnaît en particulier que « *le contrôle de la navigation et de l'équipement de* la Fraidieu *a donné lieu à un certain nombre de carences administratives évidemment très regrettables (...)* », et le rapport d'expertise rédigé lors de l'instruction qui développe sur quatorze pages ces fautes administratives, pouvaient inciter ceux que le tribunal obligeait à réparer les dommages engendrés par l'accident à chercher à *faire partager cette responsabilité* sur le plan financier. C'est le but des requêtes en « *dommages et intérêts contre l'Etat* » déposées par la compagnie d'assurance, qui réclame un tiers du montant des indemnités qu'elle a versées, et par les époux Richard qui sollicitent la réparation du préjudice qui résulterait, selon eux, de « *l'obligation dans laquelle ils se sont trouvés de cesser leur exploitation à la suite du naufrage* », démarche qui apparaîtra bien opportune à certains...

La question qui est au cœur du *débat* est celle-ci : les fautes qui ont été commises par l'administration — notamment l'absence de visites de la commission de surveillance en 1968 et en 1969, — qui ne sont d'ailleurs pas vraiment contestées par le ministre de l'équipement dans le mémoire qu'il a produit, n'ont-elles pas été en quelque sorte « *provoquées* » par l'attitude des époux Richard ? Pour leur avocat, les négligences que ces derniers ont commises en ne signalant pas le transfert de propriété du bateau en octobre 1968 ou en ne faisant pas soumettre celui-ci à la visite annuelle de la commission de contrôle ne déchargeaient pas l'administration de ses obligations de surveillance découlant directement de ses pouvoirs de police.

Ce n'est cependant pas l'avis du commissaire du gouvernement M. Delcourt qui, tout en reconnaissant les carences de l'administration, se fonde sur la jurisprudence pour rappeler que l'exonération de l'Etat doit être totale lorsque, d'une part, la faute du coauteur est « *particulièrement grave* », d'autre part, lorsque la faute reprochée à l'Etat est intimement liée à celle qui a été commise par l'auteur du dommage « *c'est-à-dire quant elle a consisté à n'avoir pas su contrecarrer l'action coupable de celui-ci* ».

Selon M. Delcourt, ces conditions sont remplies : les fautes des propriétaires gérants sont « *inexcusables et ne constituent pas de simples imprudences* » ; elles auraient pu être évitées si l'administration avait effectué les contrôles techniques nécessaires ; enfin, pour M. Delcourt, la carence administrative est en relation directe avec les fautes commises par les coauteurs du dommage.

En concluant que les époux Richard n'étaient pas fondés à invoquer ces carences « *dans la mesure où ils les ont eux-mêmes en quelque sorte provoquées par leur propre négligence* » le commissaire du gouvernement a conclu au rejet des requêtes. L'affaire a été mise en délibéré

● *Un juge du tribunal de commerce de Mayenne écroué pour chantage.* — M. Henri Cottereau, âgé de quarante-trois ans, entrepreneur, juge au tribunal de commerce de Mayenne, ancien *adjoint au maire de cette ville et* président de la Caisse des dépôts et de prêts a été écroué jeudi 27 février à la maison d'arrêt de Laval sous l'inculpation de « chantage, extorsion de fonds et vol ». Ne pouvant faire face à ses créances, M. Cottereau avait volé d'importantes sommes d'argent dans le coffre d'un de ses amis âgé de soixante-quize ans et avait tenté de le faire chanter.

● *L'Association française des juristes démocrates* (52, avenue de la Motte-Picquet, 75015 Paris) réunit son congrès annuel les 1er et 2 mars au Cercle républicain, 5, avenue de l'Opéra, à Paris (1er). La première journée sera consacrée, de 10 heures à 13 heures et de 15 heures à 19 heures, au « rôle du droit dans le développement de la démocratie » ; la seconde, à l'assemblée générale statutaire de l'A.F.J.D.

POLICE

CORRESPONDANCE

« Coups de poing » dans le métro

Après les témoignages de lecteurs sur le déroulement des opérations de sécurité dans le métropolitain (le Monde *des 24 décembre et 18 février*), *nous avons reçu de M. J.-M. Freys, de Paris (15e), la lettre suivante :*

J'habite Paris depuis vingt-cinq ans. Jusqu'à ces toutes dernières années, j'ai circulé, comme tous les Parisiens, sans pratiquement aucun risque dans le métro.

Cela n'est plus possible. Tout le monde le sait. Vous aussi. Cette situation est intolérable pour tous, et notamment pour tous ceux qui, pour diverses raisons, sont obligés d'avoir recours en permanence à ce mode de transport. Les gens sensés ne sont ni « pour » ni « contre » la police. Ils estiment tout simplement son action indispensable et souhaitent qu'elle puisse mettre un terme, au cas particulier, aux violences et agressions.

Il y a sans doute des bavures. Mais quel est le corps, la communauté, l'organisation, qui n'en commet pas ? Il en existe aussi dans le journalisme. Un « torchon » n'a-t-il pas, il n'y a pas si longtemps, provoqué le suicide d'un P.-D.G. ancien repris de justice ? Faut-il pour autant condamner toute la presse et empêcher son action ?

D'autre part, la publication d'une lettre de M. André Czornyi, relatant un incident entre les policiers et des personnes contrôlées au cours d'une opération « coup de poing », au métro Gare-du-Nord (le Monde *du 24 décembre 1974*), *nous a valu une réaction de M. Jean-Louis Goursolas, de Paris (15e), qui écrit notamment :*

J'ai moi-même été témoin de plusieurs de ces contrôles d'identité. Or, contrairement à M. Czornyi, je n'ai jamais constaté le moindre geste de brutalité ni même un écart de langage de la part des agents de police qui procédaient à ces opérations. Il m'est arrivé de regarder en curieux comment les choses se passaient : je n'ai jamais été pris à partie, de quelque manière que ce soit, par les forces de l'ordre.

Ceci étant précisé, je n'aurais nullement été choqué si un agent de police m'avait demandé mes papiers et je n'y aurais vu nul abus de pouvoir de sa part. Je tiens à préciser que j'ai été contrôlé en divers endroits du territoire français sans qu'il en résulte jamais rien de désagréable ni de discourtois entre les agents qui procédaient au contrôle et moi.

M. Czornyi se plaint, au contraire, d'avoir subi des vexations. Or toute sa lettre montre, d'une part, qu'il nourrit des préjugés contre la police et, d'autre part, qu'il a systématiquement tout fait pour exaspérer les policiers qui procédaient au contrôle.



NISTRATIF DE GRENOBLE

ernement rejette les requêtes
eau-promenade « la Fraidieu »

JUSTICE

« Le Monde » poursuivi pour la publication d'un communiqué transmis par l'A.F.P.

Au lendemain du verdict — contesté — condamnant Pierre Goldman à la réclusion criminelle à perpétuité pour trois agressions à main armée et le double meurtre du boulevard Richard-Lenoir à Paris (*le Monde* du 15-16 décembre 1974), les journaux *le Monde* et *la Croix* ayant reproduit le communiqué du « *Comité justice pour Pierre Goldman* », qui désignait le président, l'avocat général et les jurés de la cour d'assises « *comme de véritables assassins* », MM. Jacques Fauvet et Jean Gélamur, directeurs de la publication des deux quotidiens, devaient comparaître le 27 février devant la dix-septième chambre correctionnelle de Paris pour injures publiques envers un fonctionnaire à raison de ses fonctions.

MM. André Braunschweig et Lucien Langlois, président et avocat général de la cour d'assises, qui se présentaient au banc de la partie civile, après avoir dénoncé le caractère « *intolérable* » de l'injure, ont précisé que celle-ci avait une résonance particulière en considération de la « *qualité* » des deux journaux. « *C'est en raison de l'estime dans laquelle je tiens ces deux journaux que j'ai cru bon de porter plainte* », a déclaré M. Braunschweig. Pour sa part, le directeur de *la Croix* a répondu qu'il n'y avait eu « *aucune intention de nuire* » dans le fait de reproduire un communiqué qui « *soulignait l'émotion violente que ce verdict avait provoqué* ». M. Gélamur devait ajouter que, sous cette réserve, il s'agissait, selon lui, de « *l'exercice normal de l'information* ».

A ce moment des débats, alors que M. Jacques Fauvet s'était fait représenter par Me François Sarda, MM. Braunschweig et Langlois ont annoncé qu'ils abandonnaient leurs poursuites contre le journal *la Croix*.

Les avocats de la partie civile ont d'ailleurs dissocié le cas des deux journaux en déclarant que la présentation du communiqué était « *plus prudente* » dans le journal *la Croix*. D'autre part, Me Fayon a plus particulièrement mis en doute la bonne foi de la rédaction du *Monde* en parlant à plusieurs reprises de « pseudo-communiqué » à propos du texte incriminé.

Me Sarda, pour *le Monde*, a indiqué que le communiqué reproduit avait été diffusé par l'agence France-Presse quelques heures après le verdict. Il a d'autre part fait remarquer que, dans *le Monde*, le compte rendu de la dernière audience du procès de Pierre Goldman — marquée par de vifs incidents — reproduisait les mêmes termes que ceux du communiqué au-dessus duquel il se plaçait. Auparavant, l'avocat avait lu une lettre adressée à M. Braunschweig par M. Fauvet dans laquelle ce dernier regrettait la publication du communiqué. MM. Braunschweig et Langlois demandent 1 franc de dommages et intérêts et la publication du jugement dans plusieurs journaux.

Le jugement sera rendu le 13 mars.

FAITS DIVERS

APRÈS AVOIR TUÉ UN CAISSIER DE LA SOCIÉTÉ CENTRALE DE BANQUE

Deux des trois bandits ont pris la fuite en emportant un million de francs

Leur complice a été mortellement blessé par un policier

Deux morts — un agresseur et un caissier, — un blessé et 1 million de francs disparus avec les bandits : tel était, ce vendredi 28 février, en fin de matinée, le bilan du hold-up avec prise d'otages qui a tenu les forces de police en haleine jusqu'aux premières heures de la matinée autour de la succursale de la Société centrale de banque, avenue de la République à Paris. Si les cinq otages ont pu être libérés sains et saufs dans le courant de la nuit, les deux malfaiteurs survivants, à qui la police avait remis une voiture et un sac postal contenant la rançon, n'ont pu être rattrapés.

A la préfecture de police, on insistait, ce vendredi, sur les difficultés de la recherche et de l'identification des gangsters. Les deux hommes, en effet, n'ont quitté à aucun moment ni la cagoule qui dissimulait leur visage ni leurs gants. « Ils semblaient âgés l'un de vingt ans et l'autre de trente et mesuraient 1,70 mètre ; l'un avait un fort accent méditerranéen. Nous allons mettre tout en œuvre pour les retrouver et les éliminer », a déclaré M. Jean Ducret, directeur de la police judiciaire.

Le garde des sceaux, M. Jean Lecanuet, de son côté, a déclaré au micro de Radio-Monte-Carlo : « Jusqu'ici nous avons toujours fait passer la vie des otages en premier. Presque toujours les gangsters ont été retrouvés par la police et la justice les a condamnés de manière sévère. Le ministre de la justice n'a pas à se prononcer à la place des juges, mais j'estime que, s'il y a prise ou meurtre d'otages, la sanction la plus grave doit être appliquée. »

L'affaire avait commencé jeudi à 16 h. 10, à l'angle de l'avenue de la République et du boulevard Richard-Lenoir. Trois jeunes gangsters, qui venaient de dévaliser la succursale de la Société centrale de banque, s'apprêtent à s'enfuir avec leur butin lorsque le caissier de la banque, M. Vincent Llopis, cinquante-huit ans, déclenche le signal d'alarme. Pris de panique, l'un des trois gangsters ouvre le feu, tuant le caissier (et non après coup, « *par vengeance* », comme l'indique *le Parisien libéré*). Les trois hommes se ruent alors vers la sortie, devant laquelle une petite Austin les attend.

Mais les policiers interviennent avant qu'ils aient pu s'enfuir. Outre deux policiers en tenue qui réglaient la circulation au carrefour, un véhicule de la brigade territoriale se trouvait là (s'y trouvait-il par hasard, comme l'affirme la police, ou surveillait-il les gangsters depuis le début ?). L'un de ses occupants, en civil, dégaine et ouvre le feu sur les trois hommes, tuant sur le coup Alain Lacabane, vingt-cinq ans, originaire de Mont-de-Marsan. Ressortant précipitamment de leur voiture, les deux autres gangsters refluent alors vers la banque et s'y enferment avec cinq otages (trois femmes : Mmes Yvette Gomar, vingt-quatre ans, Joëlle Flon, vingt-trois ans, Jocelynne Peyrat, trente ans, et deux hommes : M. Max Amar, directeur de la succursale, et M. Peignardel).

Les forces de police bouclent immédiatement le quartier, tandis que, retranchés à l'intérieur de la banque, les gangsters communiquent par téléphone à plusieurs journalistes leurs premières exigences. Au fil de la soirée et de la nuit, tandis que le siège s'organise et que les hommes de la brigade antigang prennent position autour de la banque, ces exigences varieront. Installé dans un salon de coiffure voisin, c'est le commissaire Broussard qui mènera les négociations téléphoniques avec les deux hommes. A 17 heures, ceux-ci réclament 1 million de francs chacun, une voiture et des fusils de chasse à canons sciés ; à 20 heures, ils exigent qu'un avion soit mis à leur disposition à Orly ; à 22 heures, ils demandent même à avoir un entretien avec le ministre de l'intérieur, M. Michel Poniatowski, qui se trouve à Arcachon, en Gironde.

A 2 h. 25, vendredi matin, une Alfa-Romeo fournie à la police par un habitant du quartier, et 2 millions de francs (dont la moitié sera abandonnée à la banque) sont mis à la disposition des gangsters, qui quittent l'établissement, libérant les deux hommes comme otages. Une course-poursuite s'organise dans Paris, de la porte de Clignancourt à la rue Saint-Lazare, puis sur les Champs-Elysées. Après avoir vainement tenté de s'emparer d'un taxi, les gangsters essaient de voler une Rolls-Royce dont ils blessent légèrement le conducteur, M. Michel Bruzaud-Grille, quarante ans, d'une balle au mollet.

A 5 heures, les trois femmes prises comme otages sont libérées à l'angle de la rue d'Amsterdam et de la rue Saint-Lazare. L'Alfa-Romeo est retrouvée abandonnée place des Ternes, vide de ses occupants.

« On est des génies... »

De l'intérieur de la banque cernée par la police, les deux jeunes gangsters ont dialogué à plusieurs reprises avec les journalistes. Leurs déclarations ont pu faire dire à un policier qu'« *avec eux l'action psychologique restait inefficace* ».

« *Je m'appelle Pierrot. J'ai trente ans. Notre bande s'est constituée par hasard. Alain a été tué par la police. Il avait vingt-cinq ans. Mais nous sommes décidés à aller jusqu'au bout. Nous avons à notre actif plusieurs attaques de banques. On ne fait pas ça pour de l'argnet mais par dégoût, et parce que nous n'avons pas eu de chance. Je suis arrivé à un point de saturation. (...)*

» *On attend la police. On ne pourra pas attendre longtemps. Dites aux policiers qu'ils nous téléphonent rapidement, car on s'impatiente. Cela fait plus de trois quarts d'heure que cela dure, en attendant ce coup de téléphone, nous restons très calmes. (...)*

» *Les flics continuent à faire la forte tête. Il est 19 h. 30. A 20 heures, nous abattrons un otage. Je n'ai plus rien à attendre. Je me flinguerai ensuite. Je ne veux pas finir ma vie en prison. (...)*

» *Nous ne sommes pas des enfants de chœur... On est des génies, nous en sommes à notre vingtième coup. Cela fait deux ans que la danse se poursuit pour nous... Et d'ailleurs on n'en a rien à f... »*

Répondant ensuite à un journaliste de *Libération*, l'un des gangsters déclare : « *Vingt ans. On a tous vingt ans. Au fait* Libération, *c'est gauchiste ? Vous avez raison. Nous, on ira jusqu'au bout. On n'a rien à perdre ; on tuera les otages et on se fera sauter le caisson. Allez, ciao !*

Peu avant 20 heures, jeudi soir, M. Poniatowski, ministre de l'intérieur, jugeant intempestives les conversations diffusées sur les ondes des chaînes de radio, a donné l'ordre que les communications entre journalistes et gangsters soient interrompues.

SPORTS

Automobilisme

CARLOS PACE RÉALISE LE MEILLEUR TEMPS AUX ESSAIS DU GRAND PRIX D'AFRIQUE DU SUD

Le Brésilien Carlos Pace sera en tête au départ du Grand Prix d'Afrique du Sud, samedi 1er mars. Il a réalisé le meilleur temps aux essais qui se sont déroulés les 26 et 27 février. La dernière séance n'a pu se dérouler normalement : elle a été écourtée en raison d'incidents nombreux (moteur éclaté pour Fittipaldi, tête à queue sur une flaque d'huile pour Lauda, sortie de route pour Scheikter et Kaizan).

Le classement des essais est le suivant : 1. Carlos Pace (Bré.), Brabham ; 2. Carlos Reutemann (Arg.), Brabham ; 3. Jody Scheckter (Afr. Sud), Tyrrell ; 4. Niki Lauda (Aut.), Ferrari, et Patrick Depailler (Fr.), Tyrrell ; 6. Mario Andretti (E.-U.), Parnelli ; 7. Ronnie Peterson (Suè.), Lotus ; 8. Clay Regazzoni (Sui.), Ferrari ; 9. Jochen Mass (R.F.A.), Texaco ; 10. John Watson (Irl.), Surtees ; 11. Emerson Fittipaldi (Bré.), Texaco ; 12. James Hunt (G.-B.), Hesketh ; 13. Jean-Pierre Jarrier (Fr.), Shadow ; 14. Rolf Stommelen (R.F.A.), Lola ; 15. Vittorio Brambilla (Ital.), March., etc.

Tennis de table

LA FRANCE BAT L'U.R.S.S. (4 à 3) EN CHAMPIONNAT DE LA LIGUE EUROPÉENNE

A Moscou, l'équipe de France de tennis de table a battu celle d'U.R.S.S. par 4 victoires à 3, dans un match du championnat de la Ligue européenne de première division. Le succès français a été principalement dû à la victoire du double mixte formé par Secretin et Bergeret, qui, après une lutte acharnée et longtemps indécise — comme en témoigne le score, — ont battu les vice-champions du monde Sarkhoyan-Antonian.

Simple messieurs. — Martin (Fr.) b. Gomozkov (U.R.S.S.), 21-18, 21-17 ; Stokatov (U.R.S.S.) b. Secretin (Fr.), 21-10, 21-19 ; Secretin (Fr.) b. Gomozkov (U.R.S.S.), 19-21, 21-18, 21-18 ; Stokatov (U.R.S.S.) b. Martin (Fr.), 21-12, 21-13.

Simple dames. — Antonian (U.R.S.S.) b. Bergeret (Fr), 21-11, 21-18.

Double messieurs. — Secretin-Birocheau (Fr.) b. Gomozkov-Sarkhoyan (U.R.S.S.), 21-16, 21-19.

Double mixte. — Secretin-Bergeret (Fr.) b. Sarkhoyan-Antonian (U.R.S.S.), 20-22, 23-21, 21-17.

Basket

BERCK BATTU A TEL-AVIV (88-78)

Tel-Aviv (A.F.P.). — L'équipe championne d'Israël, Maccabi Tel-Aviv, a battu celle de Berck par 88 à 78, jeudi 27 février, au terme d'un match comptant pour les quarts de finale de la coupe d'Europe des clubs champions.

Dix mille spectateurs passionnés ont assisté à la rencontre. Le match « retour » aura lieu à Berck le jeudi 6 mars.

AUTRES RESULTATS

Ignise de Varèse bat Malines	99-87
Rotterdam bat Stockholm ..	104-71

D'un sport à l'autre...

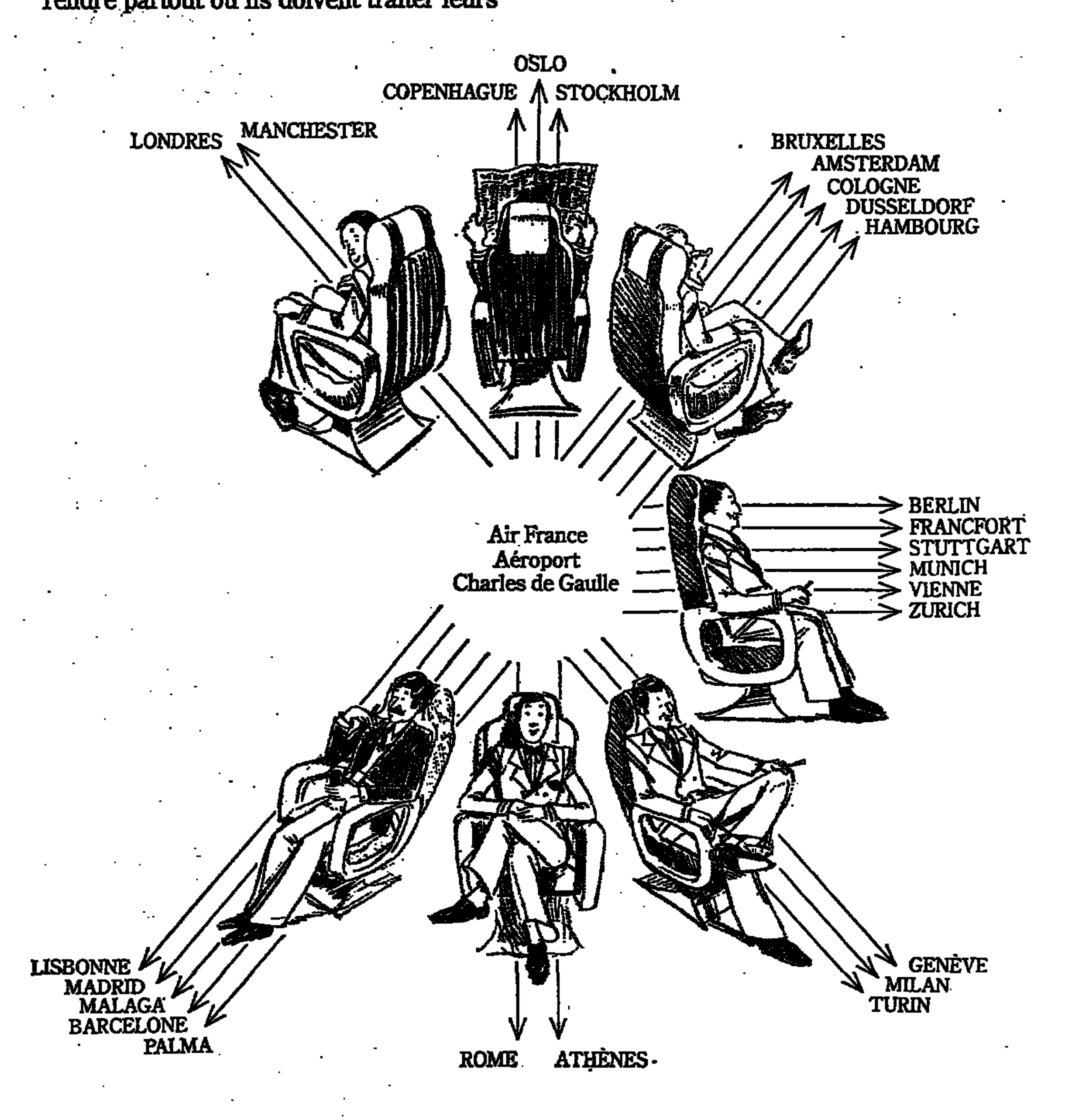
FOOTBALL. — *L'équipe de France amateurs a battu celle d'Allemagne fédérale par 2 buts à 0 le 26 février à Mannheim.*

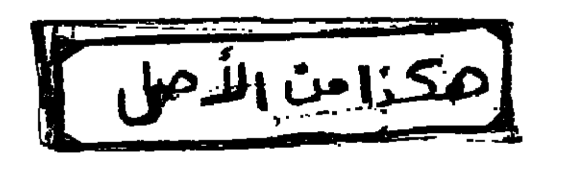
CYCLISME. — *Pour la quatrième fois, le Belge Eddy Merckx a remporté le Tour de Sardaigne.*

NATATION. — *A Leningrad, le nageur soviétique Vladimir Bure a établi un nouveau record d'Europe du 100 mètres nage libre en 51 sec. 36 ; le précédent record, qu'il détenait depuis 1972, était de 51 sec. 77.*

(Lire page 24 la chronique sportive dans « Le Monde du tourisme et des loisirs. »)







ÉDUCATION

LA RÉFORME HABY

Le parti communiste juge « étriqué » et « réactionnaire » le projet du ministre

Projet « conservateur », « étriqué », « réactionnaire », « malthusien », « de démission nationale », tels sont quelques uns des qualificatifs employés à l'égard des propositions de réforme de M. René Haby, ministre de l'éducation, par M. Jacques Chambaz, député de Paris et membre du bureau politique du parti communiste français, au cours d'une conférence de presse réunie le 27 février à Paris. Celui-ci a en particulier dénoncé « l'offensive démagogique que le pouvoir entend déployer pour l'imposer ». *offensive contre laquelle il entend mobiliser ses militants.*

Pour le P.C., la crise de l'école « *ne saurait être indépendante de l'ensemble du mouvement social* », elle est « *la manifestation de la crise globale de la société française* ». Aussi son refus des modifications proposées par le ministre est-il lui aussi global. « *Nous ne voulons pas nous laisser enfermer dans le jeu du gouvernement*, a notamment déclaré M. Chambaz. *Nous voulons échapper aux limites d'un système qui conduit à des choix entre plusieurs solutions mauvaises. Il ne s'agit pas plus, selon nous, d'amender le projet de réforme que d'amender le régime actuel.* »

Le porte-parole communiste a toutefois critiqué plusieurs aspects particuliers du projet : rejet, à ses yeux, de la gratuité réelle et complète pendant la période de la scolarité obligatoire, « *officialisation des retards scolaires* » et « *acceptation des inégalités* », « *parcellisation et mutilation de la formation qui oppose les unes aux autres les diverses composantes de la culture* », limitation des enseignements de réflexion : philosophie, histoire... Surtout, les dirigeants du parti communiste reprochent à M. Haby de vouloir « *assurer une formation dans un champ limité et qui, de tradition, laisse à l'écart tous les domaines controversés des connaissances et des modes de pensée* » (ainsi que l'écrit le ministre dans son projet). Ils estiment en effet que cette conception « *stérilisante* » équivaut à un « *endoctrinement* » des élèves et va à l'encontre de l'esprit scientifique. D'autre part, le P.C. estime que le projet de réforme n'est « *ni technique ni pédagogique* », mais « *correspond à la société dominée par le grand capital* » et prend sa source dans les conceptions du patronat.

M. Pierre Zarka, secrétaire du Mouvement de la jeunesse communiste de France, a déclaré, au cours de cette conférence de presse, que le projet gouvernemental était « *une déclaration de guerre aux lycéens et aux collégiens* ». Il a noté que « *le gouvernement, en demandant aux délégués des élèves de discuter du projet, introduisait lui-même la politique dans les lycées. C'est un aveu de taille : on ne peut couper les établissements scolaires de la réalité sociale* ». Toutefois, M. Zarka a affirmé que « *les lycéens n'entendaient pas être les propagandistes de la réforme* », contre laquelle, au contraire, ils avaient déjà engagé la lutte.

● *L'Association des journalistes universitaires (AJU)* vient de renouveler son bureau. Président : Jean-Louis Aupetit (Europe 1) ; secrétaire général : Pierre-Bernard Marquet *(l'Education)* ; trésorier : Philippe Boggio *(le Quotidien de Paris)* ; membres : Catherine Arditti *(le Monde)*, Dominique Laury (télévision, première chaîne), Edmond Vandermeersch *(Pédagogie)*.

● RECTIFICATIF. — Nous avons écrit par erreur dans *le Monde* du 25 février que l'Ecole des hautes études en sciences sociales, que dirige M. Jacques Le Goff, était issue de la *quatrième* section de l'Ecole pratique des hautes études. Il s'agit en fait de la sixième section (sciences économiques et sociales).

LA « PARTICIPATION » DANS LES ÉTABLISSEMENTS DU SECOND DEGRÉ

La Fédération Cornec continue sa progression

Le ministère de l'éducation vient de faire connaître les résultats aux conseils d'administration des établissements du second degré. Ces conseils comprennent des représentants de l'administration, des enseignants, des parents, des élèves (pour le second cycle) et du personnel de service, ainsi que des personnalités extérieures.

Il faut nettement distinguer, pour les parents d'élèves, le premier et le second cycle des établissements secondaires. Dans les collèges d'enseignement secondaires (C.E.S.) et les collèges d'enseignement général (C.E.G.), la participation est plus forte et l'on observe une grande stabilité dans la représentativité des diverses fédérations. Dans les lycées et les collèges d'enseignement technique (C.E.T.), la participation électorale est plus faible et les résultats indiquent une évolution dans l'audience de ces organisations.

La participation électorale dans le premier cycle a été de 40,28 % (40,63 % en 1973-1974, 40,68 % en 1972-1973). Elle est plus faible dans les C.E.S. (37,61 %), plus forte dans les C.E.G. (54,46 %). Elle varie selon les académies, le plus fort pourcentage étant obtenu dans celle de Limoges (59,35 %), le plus faible à Paris (29,46 %). Dans ces établissements, la Fédération des conseils de parents d'élèves des écoles publiques, que préside M. Jean Cornec, confirme son hégémonie, avec 67,70 % des suffrages (67,45 % en 1973-1974) ; la Fédération des parents d'élèves de l'enseignement public (P.E.E.P.), présidée par M. Antoine Lagarde, n'obtient que 19,62 % des voix (19,64 %). L'Union nationale des associations autonomes de parents d'élèves (UNAAPE, présidée par Mme Marie-Claire Gousseau) obtient 1,19 % (1,14 %) ; la Fédération nationale des associations de parents d'élèves de l'enseignement public (FNAPEEP, présidée par M. Léon Gireaudeau) obtient 0,34 % des suffrages (0,27 %). 2,87 % des voix vont à des listes d'union (2,16 %) ; 8,28 % à des lsites « diverses » (9,34 %).

La situation est très différente dans les établissements du second cycle, où le taux de participation est bien inférieur : 32,48 %. Cette participation est en légère baisse, puisqu'elle atteignait 35,78 % en 1973-1974 et 36,47 % en 1972-1973. La fédération Cornec accroît encore dans ce secteur sa représentativité, principalement au détriment de sa concurrente, la fédération Lagarde. Celle-ci passe, en effet, de 36,14 % à 33,75 % (— 2,39 %), alors que la fédération Cornec gagne 1,99 % avec 54,72 % des voix cette année (52,73 % l'année précédente). La fédération Cornec est à peu près également implantée dans les lycées (54,49 %) et dans les C.E.T. (55,92 %), alors que sa rivale l'est davantage dans les lycées (37,78 %) que dans les collèges techniques (13,37 %).

L'UNAAPE recueille 1,86 % des voix (2,14 % en 1973-1974), se répartissant en 2,05 % pour les lycées et 0,82 % dans les C.E.T. La FNAPEEP obtient 1,75 % (2,10 %) : 1,41 % pour les lycées et 3,47 % pour les C.E.T. Enfin, les listes d'union obtiennent 2,57 % des suffrages (2,31 %) et les listes « diverses » 5,34 % (4,55 %)

A Lille

M. JACQUES LOMBARD EST ÉLU PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ DES SCIENCES ET TECHNIQUES

(De notre correspondant.)

Lille. — M. Jacques Lombard, professeur d'ethnologie, a été élu président de l'université des sciences et techniques de Lille (Lille-I), jeudi 27 février, au premier tour de scrutin, par 55 voix sur 66 votes exprimés. Il succède à M. Michel Parreau, élu en 1971, et qui, malade, avait dû abandonner récemment ses fonctions.

[M. Jacques Lombard est né à Paris, en 1926. Licencié en droit, docteur ès lettres, il s'est spécialisé dans l'ethnologie et a accompli une grande partie de sa carrière en Afrique. Il a, de 1951 à 1965, dirigé les centres de recherche de l'Institut d'Afrique noire au Dahomey et au Sénégal. Il était maître de conférences à l'université de Dakar avant de venir à Lille en 1968. Depuis 1973, il était vice-président de l'université Lille-I.]

Les présidents des universités de « la couronne » vont accroître leur coopération

De notre correspondant

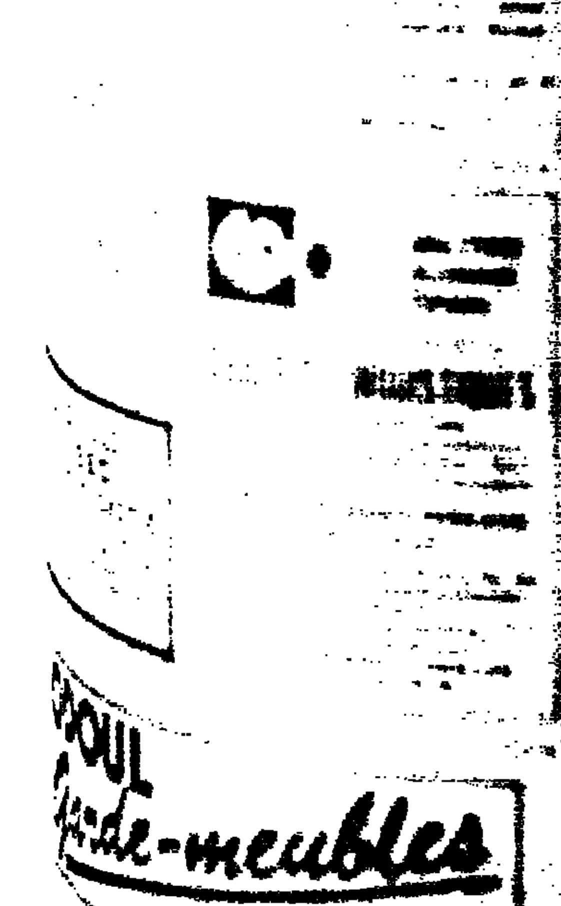
Amiens. — Les présidents (ou leurs représentants) des universités dites de « la couronne » (Reims, Orléans, Tours, Caen, Le Mans, Rouen et Amiens) se sont réunis jeudi 27 février à Amiens. Ils ont constaté une « croissance zéro » des créations de postes, alors que des enseignants doivent être payés en heures supplémentaires. Ils jugent anormal que « *les moyens aillent aux universités riches ou expérimentales comme celle de Compiègne par exemple* ». C'est pourquoi ils veulent mettre en commun leurs expériences pour décider des actions concertées. D'ores et déjà a été étudié un projet de coopérative d'éditions pour la publication et la diffusion des ouvrages écrits par les universitaires. Une coopération multilatérale avec le centre universitaire Antilles-Guyane est envisagée. Un projet de recherche en économie de l'éducation a été élaboré.

En ce qui concerne le projet de régions universitaires de M. Jean-Pierre Soisson, secrétaire d'Etat aux universités, les présidents des universités de la couronne ont déclaré qu'ils n'étaient pas « *opposés aux principes de la mise en place d'instances universitaires interrégionales dans l'esprit redéfini par le premier ministre* ». Ils souhaitent qu'une large concertation soit organisée sur ce problème et que les établissements publics régionaux ainsi que les conseils d'universités soient tous consultés.

Ils soulignent par ailleurs que « *ces instances interrégionales ne doivent pas correspondre à un nouvel échelon administratif, mais doivent être organisées dans le cadre d'une libre coopération entre les établissements publics concernés* ». Enfin, ils considèrent que des possibilités d'accords partiels par conventions doivent être maintenues entre deux ou plusieurs universités, indépendamment de toute forme de regroupement institutionnalisé.

MICHEL CURIE.

● *Un « comité de défense des universités »* vient d'être créé à Lille par le Syndicat national de l'enseignement supérieur (SNE-Sup., affilié à la Fédération de l'éducation nationale), le Syndicat général de l'éducation nationale (S.G.E.N.-C.F.D.T.), la C.G.T., l'UNEF (ex-Renouveau), la Fédération des conseils de parents d'élèves (Fédération Cornec), le Centre départemental des jeunes agriculteurs et les partis socialiste et communiste du Nord. Ce comité affirme « *la nécessité du maintien et du développement du potentiel universitaire régional* », notamment en ce qui concerne la recherche. Le Nord-Pas-de-Calais n'accueille que 1,9 % des chercheurs français, alors que cette région compte près de 7 % de la population active du pays. « *On juge la recherche non rentable. On ne laisse subsister que celle qui sert les objectifs privés* », estime le comité.





La bataille de la philosophie

II. — Réponses

Nous avons publié dans « le Monde » du 27 février une série de réactions de nos lecteurs sur les projets de M. René Haby concernant l'enseignement de la philosophie et les propositions de Maurice Duverger en faveur d'un enseignement en terminale portant sur « Les humanités nouvelles ». Maurice Duverger fait part aujourd'hui de ses réflexions à la lecture de ce courrier et le recteur Jean Capelle explique pourquoi il est favorable au projet du ministre de l'éducation. Pour sa part M. Jacques Paitra plaide en faveur de l'enseignement de la philosophie.

HERCULE ET GODOT

par MAURICE DUVERGER

Si les professeurs de philosophie voulaient bien appliquer au problème de leur discipline les principes qu'elle enseigne, ils constateraient que leur colère contre mon interprétation du projet Haby est injustifiée. Dans la mesure où elle ne masque pas seulement la défense d'intérêts corporatifs, elle repose, en effet, sur une insuffisance d'esprit critique. On semble croire que l'enseignement de la philosophie est aujourd'hui convenablement assuré et qu'il va disparaître demain. Or le temps n'est plus où les meilleurs élèves choisissaient indifféremment « philo » ou « maths-élém. », cette dernière terminale n'attirant d'ailleurs qu'une minorité d'entre eux, qui se destinait aux grandes écoles ou aux carrières scientifiques. Aujourd'hui, les meilleurs élèves vont en C, la section A (équivalent à l'ancienne « philo ») accueillant surtout ceux qui cherchent une voie plus facile et qui sont le moins motivés. Certes, il y a un enseignement obligatoire de philosophie en B et en C, mais la compensation des notes permet de le négliger, ce qui est une pratique courante.

Dans le système Haby, au contraire, chacune des trois « options approfondies » devra obtenir au minimum la note « passable », sans compensation. Il deviendra donc impossible de négliger la philosophie quand on l'aura choisie. Ses professeurs se trompent quand ils pensent qu'elle ne le sera pas souvent. La matière est plus facile que les techniques (industrielles et autres), les sciences, les mathématiques, l'informatique. Elle est plus sérieuse que les arts plastiques et musicaux, les techniques sportives, les langues régionales. Si les universités l'admettent parmi les options exigées pour l'inscription, elle sera certainement l'une des plus courues. Or on ne comprendrait pas qu'elle soit écartée pour l'inscription aux DEUG de lettres, de sciences humaines, de droit, de sciences économiques même, étant entendu qu'une ou deux options pourraient être obligatoires pour l'un ou l'autre. Il semble souhaitable d'ailleurs qu'une réglementation nationale interdise aux universités d'exiger plus de deux options, la troisième étant libre. Auquel cas, la philosophie serait presque aussi répandue qu'aujourd'hui en terminale, mais mieux étudiée, puisqu'on ne pourrait compenser une insuffisance en la matière. Et ses professeurs constateraient que les élèves sont plus intéressés à une matière choisie qu'à une matière forcée.

Une initiation plus vivante

Le projet Haby ouvre probablement à la philosophie des possibilités plus grandes que le *statu quo*, si l'on tient compte des trois heures obligatoires prévues pour elle dans le tronc commun de première. Les professeurs ont tort de négliger ou de minorer cette partie de la réforme. Dire que les élèves sont alors trop jeunes et encore immaturés, cela n'est pas sérieux : leur moyenne d'âge actuelle correspond généralement à celle des terminales d'avant-guerre et la maturité d'esprit intervient, aujourd'hui, plus tôt. Si l'on établissait à ce niveau une coordination avec d'autres enseignements, par exemple ceux du français et ceux de sciences économiques et humaines, dans l'esprit des suggestions faites par Jean Derrida (1), on pourrait, probablement, avoir une initiation philosophique moins isolée et plus vivante, donc plus efficace.

Le ministre de l'éducation satisferait tout le monde en reportant en terminale l'enseignement obligatoire de philosophie et en le remplaçant en première par trois heures consacrées à l'initiation aux grands systèmes politiques contemporains, qui compléterait à ce niveau l'initiation économique. Les professeurs de philosophie n'y gagneraient pas, quoiqu'ils en pensent. La réforme y perdrait un de ses aspects les plus intéressants : l'opposition entre le renforcement des obligations en seconde et première qui mérite d'être approuvée, et leur disparition en terminale. Les deux éléments sont liés, comme l'a fort bien souligné Raymond Aron. Nos positions sont très proches quand il écrit : *« La liberté de la terminale me paraît un correctif nécessaire des contraintes antérieures. Et je vois mal le risque que comporterait cette liberté »* (2). Il serait souhaitable que les professeurs de philosophie méditent ce jugement d'un des leurs, qu'on peut difficilement accuser d'ignorance ou de méfiance à l'égard de la discipline, ni de négliger le développement de la culture ou la formation de l'esprit critique.

L'ignorance du monde contemporain

Un autre débat moins violent parce qu'il ne concerne pas un groupe de pression puissant est aussi important sinon plus : l'ignorance du monde contemporain qui caractérise aujourd'hui les bacheliers (sauf, pour l'économie, les dix-huit mille élèves de B représentent 12 % de l'effectif des terminales). On peut contester l'expression *« nouvelles humanités »* employée à ce propos. On a raison de dire que celles-ci ne remplaceront pas la philosophie, quel que soit le nom qu'on leur donne : elles devraient lui être associées. L'absence ou la faible place de ces disciplines n'en constituent pas moins le défaut principal de l'enseignement secondaire actuel. Plusieurs correspondants pensent qu'il ne sera pas corrigé par le projet Haby comme je l'espérais.

Celui-ci prévoit bien quatre heures obligatoires de « sciences économiques et humaines » en seconde et première, et des options d' « histoire et études politiques » et « géographie et économie » en terminale. Mais ces enseignements seront en général assurés par des historiens et des géographes, qui n'y sont guère préparés. L'un d'eux m'écrit : *« Aucun recyclage des professeurs n'est à l'heure actuelle prévu. Pour avoir dû le faire moi-même sur le tas : il y a là une tâche très difficile exigeant beaucoup d'efforts. Un réaménagement des CAPES et agrégation d'histoire-géographie s'impose : et là, c'est un véritable travail d'Hercule... »*

Toute réforme de l'enseignement, à quelque niveau que ce soit, est un travail d'Hercule parce que les professeurs (de tous les degrés et les cycles) sont incroyablement rebelles aux changements concernant leur discipline. Souvent progressistes en politique, les universitaires restent profondément conservateurs quant à l'Université. Ils ne bougent que s'ils sont obligés de bouger — comme la plupart des autres citoyens d'ailleurs. Le système optionnel proposé pour les classes terminales pourrait donner une impulsion de ce genre, en faisant tomber les fortifications à l'abri desquelles on peut somnoler dans le *statu quo*. L'histoire des trente dernières années, les grands systèmes politiques d'aujourd'hui, les systèmes économiques : ces matières attireront les élèves parce qu'ils ressentent le besoin de les connaître. Cela poussera donc vaille que vaille à adapter l'offre à la demande. Si le ministère définit des programmes précis (et valables), les choses pourraient bouger assez sensiblement. Pas autant que sous la poussée d'Hercule, évidemment. Mais attendre Hercule, c'est attendre Godot.

(1) *Le Monde de l'éducation* n° 4 (mars).

(2) *Le Figaro*, 20 février.

LE SENS DES VALEURS

par JACQUES PAITRA (*)

Deux réformes essentielles ont été annoncées dans le même temps : la réforme de l'éducation et la réforme de l'entreprise. Essentielles parce qu'elles concernent la vie quotidienne des jeunes et des adultes et parce qu'elles touchent immédiatement les catégories actives du pays, les « forces vives » du présent et de l'avenir. Essentielles aussi parce qu'elles s'efforcent d'adapter deux « systèmes » séculaires aux évolutions récentes et rapides de notre société.

Il est évident que le système scolaire et les méthodes d'éducation doivent être adaptés aux changements sociaux. Il est vrai aussi que la vie, dans les entreprises et même dans les grands organismes administratifs, a profondément changé depuis dix ans.

Face à tous ces problèmes d'éducation, d'insertion dans une société mouvante et d'évolution de l'entreprise, on ne cesse de répéter que les problèmes humains devront désormais avoir le même poids que les problèmes économiques et que les problèmes d'organisation du travail dans les entreprises. Problèmes humains, cela veut dire considération pour l'homme, pour sa dignité. Cela veut dire création progressive d'une « démocratie économique et sociale » venant s'ajouter à la conquête de la « démocratie politique ».

La liberté de choisir

Vivre la démocratie pour les hommes d'aujourd'hui en France, ce n'est pas seulement l'éprouver dans leur vie de citoyen, dans leurs choix électifs, dans leurs contacts avec la justice, car tout cela est devenu le « minimum démocratique » dans nos pays occidentaux, c'est surtout vivre la démocratie dans le travail... et dans leurs loisirs. C'est la démocratie tous les jours.

Cette démocratie de la vie quotidienne repose sur un choix de « valeurs » morales que chaque individu doit être capable de connaître et d'élire : c'est d'abord cela une démocratie élective. La liberté pour chacun de « choisir » son mode de vie en connaissance de cause : faut-il ou non adhérer à tel type de société ? Faut-il accepter tel engagement, telle autorité, telle grande décision politique ? Tout ce qui met en jeu l'existence individuelle doit être choisi par des individus éduqués et informés.

Or, que fait-on ? L'information des adultes est, pour une part, dépendante de l'Etat, par la télévision. La formation des adultes est essentiellement axée sur des problèmes professionnels et vise à la productivité du travail.

Où lance-t-on des « débats » sur les « valeurs » morales de notre société ? Où apprend-on aux citoyens à discerner le vrai du faux, le bien du mal ? Les affrontements électoraux abordent surtout des « thèmes » économiques qui obsèdent notre époque et dissimulent les vrais problèmes idéologiques.

C'est à ce moment, où chaque être a tant besoin d'être éclairé sur le sens de la vie, sur les fondements de la société, sur les évolutions du monde qui conditionnent son existence, c'est à ce moment qu'une réforme de l'éducation semble vouloir « assassiner la philosophie » comme le dit le professeur Jankelevitch.

C'était, jusqu'à maintenant, une des grandes forces des éducations européennes que la place donnée dans l'éducation à la découverte des valeurs morales.

La faillite de l'Amérique n'est-elle pas de n'avoir pas pu ajouter à une civilisation économique, une civilisation morale et spirituelle. Aucune « valeur » n'a été faite aux Etats-Unis (made in U.S.A.). Même l'impérialisme romain n'avait connu un aussi grave échec.

Cette force de l'Europe ne vient-elle pas, en partie, de nos systèmes d'éducation. Ceux-ci, depuis quelques siècles, ont été fondés d'abord sur une priorité de l'enseignement « humaniste » où l'éducation morale dominait, puis sur un équilibre entre l'enseignement philosophique et littéraire et l'enseignement scientifique et technique.

Tout concourt, dans notre système économique et social, à « étouffer la littérature ». La réforme prévue va « assassiner la philosophie » qui venait, en fin d'études secondaires consacrer l'éducation littéraire et donner aux jeunes esprits le « sens des valeurs ».

A une époque où l'on proteste contre la sécheresse du « technocratisme » à la tête des entreprises et des institutions politiques, le paradoxe est grand de vouloir éliminer l'humanisme qui exige l'enseignement philosophique.

Dans les affrontements difficiles que connaissent nos grandes organisations politiques et économiques, les hommes — et surtout les chefs — manquent, dit-on, de « finesse » psychologique ; les hommes se « comprennent » de plus en plus difficilement, « communiquent » de plus en plus mal : le dialogue est à la fois plus nécessaire et de moins en moins réussi.

L'industrie est maintenant dominée par les nécessités commerciales. Or le commerce est affaire de psychologie, il est fondé sur la discussion, l'échange, le dialogue, la compréhension.

Pourquoi « assassiner la philosophie » quand les jeunes cherchent des « valeurs » pour guider leur vie et lorsque les adultes ont besoin d'humanisme et de « connaissances psychologiques » pour affronter la société où ils vivent.

Jamais, peut-être, l'homme n'a vécu dans une telle angoisse et dans un tel isolement. C'est le moment choisi pour priver les futurs adultes de la philosophie qui apprend à découvrir la vérité, qui aide à « supporter » et à comprendre sa propre vérité et celle des autres hommes. Les valeurs spirituelles ont pourtant repris leur importance face à la relative faillite des valeurs scientifiques et rationnelles.

Il ne faudrait pas que la France donne l'exemple de l'écrasement de l'humanisme par l' « économisme ».

(*) Diplômé d'études supérieures de philosophie, maître de conférences à l'Institut d'études politiques de Paris.

UNE DISCIPLINE ACCESSIBLE A TOUS

par JEAN CAPELLE

S'il est vrai que *« ce qui est excessif ne compte pas »*, il n'y a pas lieu de s'émouvoir devant les réquisitoires dressés par de talentueux philosophes ou littéraires contre les projets de réforme de l'enseignement de la philosophie. Mais comme ce lien interdisciplinaire intéresse au moins autant les scientifiques, il conviendra d'élargir le champ de la discussion et de l'ouvrir à des arguments raisonnables.

La querelle soulevée porte sur trois points : l'introduction de la philosophie en classe de première, l'importance de l'horaire qui lui est consacré, et le caractère optionnel de l'approfondissement de la philosophie en classe terminale.

Tout d'abord, affirmer que les élèves de première sont « trop jeunes » pour aborder la philosophie, c'est aller à contre-courant : en effet ces élèves sont, aujourd'hui, au moins aussi âgés que ceux de la terminale il y a 30 ans ; en outre, on s'accorde à reconnaître que les générations actuelles sont mûres plus tôt que les précédentes, puisque l'âge de la majorité civile vient d'être abaissé de vingt et un à dix-huit ans. D'ailleurs, s'il est vrai que les élèves de première sont franchement trop jeunes pour aborder la philosophie, on pourrait douter qu'ils soient devenus aptes à le faire dans la classe suivante, après quelques semaines de vacances, ce qui conduirait logiquement à repousser l'enseignement de la philosophie au niveau du premier cycle universitaire. Mais tel n'est pas l'avis de ceux qui tiennent à conserver à l'enseignement secondaire français l'originalité de la formation philosophique.

En second lieu, rien n'autorise à tenir pour négligeable un horaire hebdomadaire de 3 heures. Nous avons tous connu des élèves de la terminale « mathématiques », dont le programme était pourtant bien lourd, et qui, avec un horaire de cet ordre, assimilaient le programme complet de la terminale « philosophie » et affrontaient simultanément et brillamment les épreuves des deux baccalauréats de mathématiques et de philosophie. Qu'est-ce à dire, sinon que la philosophie est une compagne du jugement capable d'imprégner les diverses disciplines et de tirer profit des réflexions qu'elle a facilitées.

Des professeurs au chômage ?

D'autre part, pour apprécier la crainte de voir les professeurs de philosophie réduits au chômage, il suffira de noter qu'ils assurent actuellement un total de trente mille heures alors que le projet leur en garantit plus de vingt-cinq mille pour la seule classe de première, à quoi il faudra ajouter la masse des heures nécessaires pour l'enseignement des deux modules cumulables de quatre heures hebdomadaires en classe terminale.

Enfin, certains redoutent que le caractère optionnel de ces deux modules n'incite les élèves à se détourner de la philosophie. C'est faire preuve de peu de foi dans l'appréciation de cette formation par les candidats et par les instances qui auront à les accueillir ultérieurement. Or selon les statistiques du ministère pour 1973, il y avait dans l'enseignement public 220 000 élèves en terminale. Sur ce nombre, 51 220 seulement recevaient huit heures hebdomadaires, 18 800 en recevaient cinq, 86 670 en avaient trois, 35 000 n'en avaient que deux et 23 000 n'en avaient aucune.

Certes, plusieurs de ceux qui choisissent l'option comportant huit heures de philosophie s'orientaient vers cette voie plus par suite de leur faible attirance pour les mathématiques, les sciences ou la technologie que par l'effet d'une motivation positive. Mais avec le système proposé, la clientèle qui comprend la plus forte proportion d'excellents sujets aura la possibilité de choisir la philosophie tout en poursuivant les études scientifiques de leur vocation. L'appoint de ces éléments dynamiques ne compense-t-il pas les « pertes » possibles du côté des résignés ? La philosophie en terminale ne sera pas obligatoire pour la minorité qui ne s'intéresse pas aux sciences et aux techniques, mais elle deviendra accessible à tous. N'est-ce pas mieux ?

هكذا من الأصل

SCIENCES

Avant le conseil restreint à l'Élysée

LE SYNDICAT NATIONAL DES CHERCHEURS SCIENTIFIQUES (FEN) MET EN GARDE LE GOUVERNEMENT

Le Syndicat national des chercheurs scientifiques, affilié à la Fédération de l'éducation nationale (S.N.C.S.-FEN), met en garde le gouvernement contre le mécontentement des chercheurs si, en l'absence de toute négociation et concertation, le conseil interministériel de ce vendredi 28 février sur la recherche devait se contenter de « *refaire les propositions statutaires rejetées deux fois déjà par les chercheurs* ». Le syndicat « *se verrait alors obligé de riposter par la grève* ».

La commission administrative du syndicat « *dénonce l'accentuation d'une politique qui assujettit de façon toujours plus étroite les recherches à une « stratégie industrielle » au profit des intérêts des grandes industries privées, met en cause le développement scientifique et l'indépendance de notre pays, se traduit pour les personnels par une aggravation constante de leur conditions de vie et de travail* ». Elle « *rappelle la volonté des chercheurs de voir reconnaître leur métier par un statut de titulaire au C.N.R.S., à l'INSERM, avec l'intégration des personnels hors statut* ». Enfin, elle demande qu'une délégation de la commission soit reçue le 28 février à l'occasion du conseil restreint.

SOCIÉTÉ

LES PARLEMENTAIRES COMMUNISTES REFUSENT DE PARTICIPER AUX « JOURNÉES INTERNATIONALES » DE LA FEMME.

Cinq femmes parlementaires communistes ont adressé, jeudi 27 février, au président de la République une lettre dans laquelle elles annoncent qu'elles ne participeront pas aux Journées internationales de Paris, organisées les 1er, 2 et 3 mars par le gouvernement français. Ces journées, contribution française à l'Année internationale de la *femme décrétée par l'ONU, et* auxquelles participeront plusieurs centaines de personnes, dont une vingtaine de femmes qui ont des responsabilités politiques dans différents pays, seront ouvertes samedi après-midi par M. Valéry Giscard d'Estaing et closes lundi matin par M. Jacques Chirac.

Invitées à participer à ces trois journées, Mmes Hélène Constans, député de la Haute-Vienne, vice-présidente de l'Assemblée nationale ; Jacqueline Chonavel, député de la Seine-Saint-Denis ; Gisèle Moreau, député de Paris ; Marie-Thérèse Goutman, sénateur de Seine-Saint-Denis, et Catherine Lagatu, sénateur de Paris, écrivent au président de la République :

« *Votre politique, loin de juguler la crise, l'approfondit. L'inquiétude et la misère, de ce fait, grandissent. Vous allez, à cette occasion, renouveler sans aucun doute des promesses jamais tenues, mais toute votre politique entraîne l'austérité pour le peuple.* »

De son côté, l'Union des femmes françaises, qui a participé comme observateur au comité d'organisation des Journées internationales, signale qu'elle participera à l'une des six commissions réunies dimanche.

RELIGION

CRÉATION D'UNE FONDATION PASTEUR-MARC-BŒGNER

Une fondation Pasteur-Marc-Bœgner vient d'être créée avec l'autorisation des enfants du pasteur Bœgner. Avec le professeur Oscar Cullmann, de l'Institut, comme président, et le professeur Roger Mehl comme vice-président, cette fondation a pour objet d'encourager ou de reconnaître toute œuvre œcuménique, pastorale, évangélisatrice ou missionnaire, conduite dans l'esprit de foi, de liberté et d'unité qui était celui du pasteur Bœgner.

Le conseil de la fondation a procédé à une première attribution de fonds. Il les a partagés entre le pasteur Hébert Roux, en reconnaissance pour son œuvre pastorale, théologique et œcuménique, et le Conseil de la communauté évangélique d'action apostolique pour la diffusion de la traduction œcuménique de la Bible dans les églises d'Afrique, de Madagascar et du Pacifique.

ARMÉE

● *A Grenoble, des objecteurs de conscience* et des militants du comité de soutien — une quinzaine de personnes en tout — ont manifesté, jeudi 27 février, en stationnant, de 15 heures à 18 heures, dans les locaux de la direction départementale de l'agriculture. Le directeur de cet établissement a estimé qu'il n'était pas fondé à transmettre leurs doléances à Paris. Leur présence n'a donné lieu à aucun incident. — *(Corresp.)*

CORRESPONDANCE

Une lettre de l'Eglise de Scientology

A la suite de notre article paru dans le Monde *du 12 février, l'Eglise de Scientology nous a fait parvenir la mise au point suivante :*

La scientology est une religion dans le sens le plus ancien du mot : une étude de la Sagesse. Elle s'adresse à toute personne désireuse d'améliorer ses aptitudes et d'augmenter son niveau de conscience sur la vie. Les membres (15 millions dans le monde et 10 000 en France) appartiennent à toutes les couches sociales, à toutes les races, à toutes les religions.

Eglise de Scientology parraine dans le monde entier et en France aussi des associations dont les buts sont d'amener des réformes sociales importantes pour les personnes âgées, les délinquants, les alcooliques, les drogués... Narconon : non à la drogue, permet aux drogués de se réhabiliter totalement, et ce programme se déroule à présent dans de nombreuses prisons en Allemagne et ailleurs... La scientology parraine également une association : la Commission des citoyens pour les droits de l'homme, qui a pour but de dénoncer activement les abus psychiatriques.

Les mineurs ne son acceptés qu'après avoir eu la permission écrite de leurs parents : ceux-ci sont nombreux à venir suivre les cours en compagnie de leurs parents, eux aussi, intéressés.

Comme le répète si souvent C. H. Rolph, journaliste londonien : « La scientology est une enclume qui brisera tous les marteaux », car elle est indispensable à une meilleure civilisation.

AVEC FERMETÉ

Le pape rappelle aux jésuites son opposition à une suppression des « degrés » dans la compagnie

De notre correspondant

Rome. — Craignant de ne pas avoir été compris, Paul VI vient de s'adresser une nouvelle fois, par écrit, aux deux cent trente-sept membres de la congrégation générale des jésuites : il est opposé à la suppression des catégories de membres dans la compagnie, qui *se traduirait* par une extension du quatrième vœu (obéissance spéciale au pape) aux prêtres non profés *et* aux frères coadjuteurs. Paul VI déplore, d'autre *part*, que les jésuites n'aient pas assez tenu compte de ses précédentes orientations, et demande enfin que les textes de la congrégation lui soient soumis avant d'être publiés.

Le Saint-Siège n'apprécie pas du tout le libéralisme de la trente-deuxième congrégation générale en matière d'information. Il aurait souhaité que le débat sur la question des « *degrés* » reste du *domaine* privé. Or, les jésuites continuent de répondre aux questions de la presse. Et ils ont d'autant plus de mérite à le faire que ce conflit ne peut finalement que servir la petite opposition conservatrice au sein de leur compagnie. Elle s'appuiera sur les remontrances du pape pour dénoncer les déviations ou les infidélités à l'esprit d'Ignace de Loyola, le fondateur de l'ordre.

En demandant toutefois à la congrégation des jésuites de lui soumettre ses textes, Paul VI ne fait pas seulement preuve de méfiance et de mauvaise humeur. S'il promulgue lui-même les documents de cette assemblée, il les mettra au contraire à l'abri de toute contestation. Encore faudrait-il que les actes de la congrégation ne traînent pas six mois dans les bureaux de la curie pour un examen à la loupe.

L'inquiétude du pape — il ne la cache pas dans sa lettre — concerne à la fois le caractère sacerdotal de la compagnie de Jésus et les répercussions que certaines dissensions pourraient avoir sur d'autres ordres religieux. Flattés et troublés, les délégués jésuites de la « base », peu familiers de Rome, se sont aperçus combien leur compagnie comptait aux yeux du Saint-Siège. Le pape tient absolument à leur caractère de prêtre et n'a guère été sensible aux arguments qui lui ont été exposés il y a quelques semaines dans le document : aucun changement ne peut être introduit dans le quatrième vœu. Rien ne justifie la démocratisation réclamée et qui vise à donner le même statut à des « pères » (prêtres) et des « frères » (simples *religieux*). Paul VI se proclame « *garant des points essentiels de la formule de l'institut* », points parmi lesquels il fait figurer le quatrième vœu d'obéissance spéciale au pape, réservé jusqu'à présent aux seuls prêtres profès.

En reprochant aux jésuites d'avoir négligé ses précédentes interventions (lettre du 15 septembre 1973 et allocution du *3 décembre 1974*), Paul VI ne songe pas seulement à la question des degrés. Il regrette, semble-t-il, qu'on n'ait pas mis davantage l'accent, au cours de la congrégation, sur la rénovation spirituelle et « *ascétique* ». N'était-ce pas aussi important que l'étude de la justice. Cela dit, Paul VI semble estimer qu'une telle étude revient à des laïcs, non à un ordre religieux.

Le véritable conflit entre le pape et les jésuites tient peut-être à une conception différente de l'obéissance. Paul VI avait dit « non » dès le 3 décembre dernier, et s'étonne aujourd'hui de n'avoir pas été suivi. Les jésuites, eux, avaient bien compris mais, appliquant le principe de « présentation » cher à leur fondateur, ils ont étudié l'argument, avancé leurs objections, étant entendu que le dernier mot reviendrait au supérieur — le pape, dans ce cas précis, — s'il le désirait. Il le désire, et fermement.

ROBERT SOLÉ.

● *L'Annuaire de l'Eglise catholique* dans les pays d'Afrique francophone paraît cette année en deux tomes : le premier consacré aux églises des Départements et Territoires d'outre-mer, ainsi qu'aux îles de l'océan Indien, et le second à l'Afrique francophone.

Prix aux bureaux de l'O.N.P.C., 3 bis, cité d'Hauteville, 75010 Paris, tél. : 824-72-50.

● *Le service enfance inadaptée des Eclaireuses et Eclaireurs de France* organise deux stages de formation de moniteurs et monitrices spécialisés, appelés à assurer l'encadrement de camps de vacances pour adolescents et adolescentes déficients intellectuels et débiles mentaux. Ces stages auront lieu du 23 au 30 mars et du 30 juin au 7 juillet.

★ E.E.D.F., service enfance inadaptée, Capestan, Les Petits-Prés, Mirefleurs, 63730 Les Martres-de-Veyre. Tél. (73) 87-74-99.

Le Monde du TOURISME et des LOISIRS

LES PARCS ZOOLOGIQUES : UN DOSSIER OUVERT

LA FIN DES MONTREURS D'OURS ?

UNE récente émission télévisée et les dernières décisions du conseil des ministres ont conduit à rouvrir le dossier des animaux en captivité.

Les propriétaires de parcs zoologiques ont vigoureusement protesté contre certaines des images et certains des commentaires d' « Au pied du mur », la première émission de Brigitte Bardot et Jean Nainchrik sur Antenne 2.

M. André Jarrot, le ministre de la qualité de la vie, qui a désormais le feu vert pour organiser la protection de la faune et de la flore devrait pouvoir mettre un peu de clarté dans ce sombre débat.

LES parcs zoologiques privés se sont multipliés en France ces dernières années d'une façon quelque peu alarmante. Leur nombre serait actuellement de 120 à 130. L'effectif moyen d'un parc étant d'environ 750 spécimens (en ne considérant que les mammifères et les oiseaux), ils abriteraient 90 000 pensionnaires.

Les parcs zoologiques sont extrêmement divers. Beaucoup sont de type classique, avec cages et petits enclos. Les plus modernes montrent des animaux en semi-liberté dans un décor verdoyant. Les meilleurs exemples sont les parcs de Clères (Seine-Maritime) (le plus ancien parc privé français) et de Branféré (Morbihan).

Le « safari-parc » procède du même esprit, mais il abrite des fauves et d'autres espèces dangereuses. Aussi se visite-t-il en voiture (ce qui est actuellement assez critiqué), parfois en bateau ou depuis une passerelle. Dans cette catégorie entrent les parcs (tous privés) de Thoiry (Yvelines), Sigean (Aude), Peaugres (Ardèche), Saint-Vrain (Essonne).

La formule la plus « écologique » est celle du parc de vision qui permet d'observer notre faune indigène dans son milieu naturel. Sentiers d'approche, miradors, postes de guet, facilitent l'observation. Ainsi sont conçus les parcs de Bel-Val (Ardennes), Boutissaint (Yonne), des Yvelines (dans la forêt de Rambouillet), du Teich (Gironde), du Marquenterre (Somme).

Les accusations

Il faut encore citer les ménageries ambulantes et celles des cirques (les pires de toutes sur le plan de la détention), les delphinariums ou marinelands et les « voleries » qui présentent des rapaces en vol : ces deux derniers types d'établissements commencent à se multiplier, eux aussi, dangereusement. Et il y a encore les aquariums et vivariums, souvent associés aux zoos.

Le premier coup d'arrêt à la prolifération anarchique des zoos fut marqué en 1973, par la création d'un label de l'Association nationale des parcs et jardins zoologiques privés : il est attribué aux parcs respectant certaines normes, et peut leur être retiré si une enquête prouve qu'ils ne les respectent plus. Actuellement, vingt-deux parcs seulement possèdent ce label de qualité.

Il est vrai que le dossier des parcs zoologiques est lourd d'une longue série d'accusations.

Les accidents dont peuvent être victimes employés ou visiteurs. En France, ils ont fait, en 1974, trois morts et un blessé grave. Dans bien des cas, c'est l'imprudence qui est la vraie responsable : un enfant essaie de caresser un ours à travers les grilles, ou un visiteur descend de voiture au milieu des lions.

Les transmissions de microbes interviennent aussi bien dans le sens animal-homme que dans le sens homme-animal. Les espèces exotiques peuvent transmettre de graves affections : maladie du singe vert, qui fit sept morts en 1967 ; ornithose ou psittacose des oiseaux ; salmonellose, tuberculose, tétanos, charbon, etc. Les pensionnaires des zoos ont parfois des vers parasites. Pour éviter les risques de transmission, les meilleurs établissements soumettent chaque nouvel arrivant à une quarantaine de quatre à six mois.

Une menace pour la faune sauvage. Certaines espèces, parce qu'elles plaisent au public, ont beaucoup souffert des razzias opérées en Afrique ou en Amérique du Sud pour approvisionner les zoos : tel est le cas du guépard et de l'orang-outan. Toute capture, par exemple celle d'une girafe pourchassée en voiture puis attrapée au lasso, provoque un choc chez l'animal. La famille ou la colonie à laquelle il appartient est sévèrement perturbée ; ses jeunes peuvent être condamnés à mort. La capture d'un animal, à supposer même qu'il survive, se paye souvent de la mort de plusieurs autres.

Les « captifs » sont acheminés par bateau ou avion, sur l'Europe ou l'Amérique du Nord. Au cours du transport, les pertes sont énormes (75 % de mortalité chez l'ocelot, 90 % chez les primates, 98 % chez certains oiseaux). Les bêtes sont entassées dans des caisses, dans des conditions souvent lamentables. La tête des flamands est passée dans une sorte de chaussette, les éléphants sont coincés dans des « sabots ». Tout un monde de braconniers et de trafiquants, véritables négriers, vit de ce commerce. Au bout du voyage, les survivants attendent dans des « parcs de concentration » d'être vendus à un zoo. C'est là aussi que les laboratoires (qui « consomment » beaucoup de singes) et les marchands d'animaux (tels ceux des quais de Paris) s'approvisionnent. On estime que la France importe ainsi huit à neuf cents tonnes d'animaux exotiques chaque année. Ce trafic est d'autant plus scandaleux que la plupart des espèces exotiques se reproduisent facilement dans les zoos.

Les captifs, surtout lorsqu'ils sont enfermés dans des cages exiguës, souffrent de neurasthénie et de troubles sexuels. Balancements, automutilations, ronde continuelle sont les attitudes bien connues de « l'ours en cage », sans parler des oiseaux dont on éjointe les ailes pour les empêcher de s'envoler.

L'encadrement vétérinaire des parcs privés est souvent insuffisant, et en tout cas bien inférieur à celui du Jardin des plantes et du zoo de Vincennes.

La collusion avec les fourreurs : une panthère vaut en effet plus cher morte que vivante...

La cruauté inutile : le fait de donner à manger des animaux vivants aux fauves et aux reptiles choque les milieux zoophiles. Les volailles ainsi utilisées sont parfois laissées à l'agonie avant d'être données aux lions.

Les évasions d'oiseaux sont de plus en plus nombreuses : des espèces exotiques apparaissent maintenant un peu partout en France, modifient la faune naturelle et troublent les observations ornithologiques.

La désertification : dans les parcs nouveau style, la végétation souffre de la présence continuelle des animaux.

Cette longue liste de reproches est compensée par une certain nombre de faits que l'on peut mettre à l'actif des parcs zoologiques. La recherche scientifique : les zoos sont des terrains d'élection pour les études d'éthologie, de génétique, de pathologie. En fait, ces travaux ont été jusqu'à présent assez rares en France. D'abord, il est difficile de concilier la recherche avec la présence du public. Ensuite, pour des raisons administratives, les chercheurs ne fréquentent guère les parcs privés. A signaler tout de même les intéressantes études menées à Branféré sur les lièvres de Patagonie. C'est aussi dans les zoos qu'ont vu le jour au cours des dernières décennies, de nouveaux hybrides, comme le tigon (tigre × lionne), le ligre (lion × tigresse), le zébrâne, etc.

L'information et la vulgarisation : le public peut voir, en chair et en os, des animaux du monde entier. Ni le cinéma, ni la télévision, ni les livres ne remplacent ce contact avec l'animal vivant. Dans divers pays, les zoos sont des centres d'animation culturelle, avec démonstrations, conférences. La France est en retard mais des projets de cet ordre sont à l'étude, notamment à Saint-Vrain (Essonne).

Six cents lionceaux

Le sauvetage des espèces en péril : c'est le principal argument des propriétaires et créateurs de parcs qui prétendent œuvrer en faveur de la protection de la nature. Les détracteurs des zoos répondent que celle-ci doit consister à préserver les espèces dans leur milieu d'origine. Il n'empêche qu'à une époque où les zones sauvages regressent de plus en plus, il n'est pas sans intérêt de posséder des stocks d'animaux captifs dont l'habitat sera peut-être un jour menacé. Le lion, par exemple, est d'ores et déjà sauvé par la captivité : il naît environ six cents lionceaux chaque année dans les zoos du monde entier (dont environ cinquante à Thoiry).

Quand les effectifs d'une espèce sont tombés à un chiffre très faible, la seule façon d'éviter sa disparition est de l'élever en captivité. Le bison d'Europe, le cerf du Père David, le cheval de Przewalski, l'oryx d'Arabie, l'oie des Hawaï, certains faisans ont été sauvés de la sorte. Actuellement, le Fonds mondial pour la nature (ou World Wildlife Fund, WWF) tente le sauvetage en zoo du faucon crécerelle de l'île Maurice et du crocodile de Morelet (au Mexique). Les zoos peuvent aussi servir à sauver des races domestiques menacées : ainsi le Jardin des plantes de Paris essaie de sauver l'âne du Poitou, aujourd'hui très rare.

Il est alors possible de réimplanter dans leur milieu naturel les espèces sauvées par la captivité. Plusieurs rapatriements ont déjà réussi (bison d'Europe en Pologne, oie des Hawaï, faisan swinhoe à Formose). La tentative de lâcher de lionceaux de Thoiry au Sénégal n'a pas été l'échec total que l'on a prétendu : qui sait si un jour il ne sera pas possible de réimplanter des tigres en Inde ?...

PRISONS SANS BARREAUX

Pour améliorer la situation actuelle des zoos français, des mesures s'imposent. Jusqu'à présent, les parcs privés ont pu se créer sans grand contrôle. En principe, une autorisation du maire est nécessaire ainsi qu'une décision du préfet ; le zoo est ensuite surveillé par les services vétérinaires départementaux.

Il est régi, comme n'importe quelle usine, par la loi de 1917 sur les établissements classés comme insalubres et dangereux. Aussi le ministre de la qualité de la vie peut-il faire fermer un parc qui contrevient à cette réglementation.

Les zoos tombent aussi sous le coup de l'article 453 du code pénal sur la cruauté envers les animaux qui stipule : « *Quiconque aura, sans nécessité, publiquement ou non, commis un acte de cruauté envers un animal domestique ou apprivoisé ou tenu en captivité, sera puni d'un emprisonnement de deux mois à six mois et d'une amende de 2 000 à 6 000 francs ou de l'une de ces peines seulement. En cas d'urgence ou de péril, le juge d'instruction pourra décider de confier l'animal, jusqu'au jugement, à une œuvre de protection animale déclarée.* »

La cage et ses dimensions

Mais, nous l'avons dit, le gros problème demeure la « remonte » des zoos en spécimens rares. Le ministre de l'agriculture a déjà pris, le 17 septembre 1974, un arrêté qui prohibe l'introduction en France de tout vertébré vivant : il est assorti de dérogations pour les espèces domestiques ; dans le cas des zoos, les dérogations ne sont accordées que s'ils remplissent certaines conditions de salubrité ; pour la première fois, le bien-être des animaux est pris en considération. Les protecteurs de la nature estiment néanmoins cet arrêté très insuffisant.

Plus décisive serait la ratification par la France de la convention de Washington, signée en mars 1973. Elle doit réglementer de façon contraignante le commerce international des animaux et des plantes menacés d'extinction : des listes très précises d'espèces ont été établies. La France ne peut ratifier cette convention que dans le cadre de la Communauté européenne : on espère que ce sera pour cette année.

De plus, le projet de loi sur la protection de la nature, qui a été adopté en conseil des ministres, réglementera la création et le contrôle de tous les établissements présentant des animaux. L'autorisation d'ouverture serait effective, et non plus théorique. Ce projet de loi fixera des normes sur les dimensions des cages (ce qui n'a jamais été fait jusqu'ici) et la sécurité des visiteurs. La formation des responsables de zoos sera, pour la première fois aussi, réglementée : le premier venu ne pourra plus jouer les montreurs d'ours et les sauveteurs de la nature.

JEAN-JACQUES BARLOY.

14 000 HECTARES SOUS SURVEILLANCE

LE journaliste suisse Franz Weber, qui s'est illustré au cours de nombreuses opérations de défense de la nature, dans son pays comme en France, prend une nouvelle initiative. Il vient de créer une fondation (1) qui aura la charge de gérer en République Centrafricaine un ancien territoire de safaris transformé en réserve intégrale. Ce parc de 14 500 hectares (l'équivalent de deux départements français) couvre le bassin de quatre rivières. Situé dans le nord de la République Centrafricaine, à la frontière du Tchad, il est totalement inhabité, mais abrite de très nombreuses espèces animales. Elles sont menacées par les braconniers qui traversent la frontière et s'en prennent surtout aux hippopotames, aux crocodiles et aux éléphants, dont les peaux et les défenses se vendent cher sur le marché international. La Fondation, constituée avec l'accord du gouvernement centrafricain, se donne pour premier objectif de renforcer le gardiennage du parc. Celui-ci sera ultérieurement ouvert aux seuls amateurs de safaris-photos.

(1) Fondation Franz-Weber : La Colline, CH 1842, Territet Montreux, Suisse.

Un bon fusil...

M. Valéry Giscard d'Estaing est, on le sait, un chasseur forcené. A la première chasse à laquelle le président participa, après son élection, quarante-six sangliers furent abattus à Chambord, et voici quelques jours à peine cinquante-sept y sont tombés lors de la visite du prince Juan Carlos.

Un témoin des chasses du président de la République affirme que c'est un « vrai chasseur », respectueux du gibier.

En Afrique, qui fut son terrain de prédilection, spécialement en République Centrafricaine, il est debout dès potron-minet et les porteurs ont du mal à le suivre.

Mais si le sanglier, gros gibier traditionnel de nos forêts, figure au tableau de chasse de M. Giscard d'Estaing, d'autres animaux, rares ceux-là, et qui sont sur la liste des espèces en voie de disparition, ont été les victimes des balles présidentielles.

Ainsi, lorsque ministre des finances, il arriva en Malaisie, à l'automne de 1973, il sollicita en vain le droit de chasser le tigre. Il l'obtint en Inde.

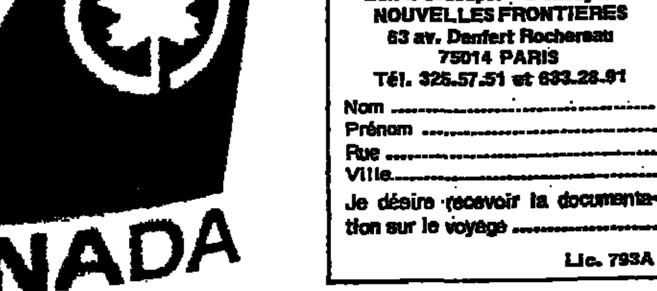
Le tigre indien ne fut pas son premier trophée. En Union soviétique, voici une dizaine d'années, il lui fut accordé l'autorisation de tirer un ours blanc, animal qui figure aujourd'hui sur la liste des espèces protégées.

En Afrique, en 1971 et en 1972, que ce soit en République Centrafricaine, au Mozambique, au Sénégal, au Kénya, Valéry Giscard d'Estaing a figuré maintes fois sur les listes de grands fusils : buffles, cob de Buffon, hippotrague, panthères, lions, furent traqués. Péché de jeunesse ?

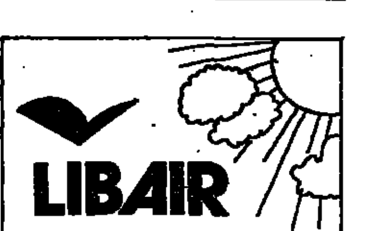
M. Giscard d'Estaing, alors candidat à la présidence de la République écrivait le 10 mai 1974 à M. Jean-Paul Steiger et à la Fédération nationale des clubs de « jeunes amis des animaux et de la nature » : « La protection des animaux n'est [donc] pas pour moi un problème mineur. Elle s'inscrit, en effet, dans la ligne des efforts que nous devons mener pour sauvegarder notre milieu naturel, protéger la beauté et l'équilibre de ce pays, et améliorer ainsi la qualité et le cadre de notre vie. » *Le futur président se disait soucieux* « de mieux informer les chasseurs de leurs devoirs »...

Les amis de la nature continuent à penser que le président-chasseur poussera vigoureusement cette fameuse loi sur la protection de la faune que les services de l'environnement « peaufinent » depuis quatre ans !

J.-J. B.







Tourisme

AUTOUR DE LA MÉDITERRANÉE

DANS LE SUD MAROCAIN

La Vallée des amandiers

ON l'attendait depuis un an et demi... Lorsque, dans la soirée, les premières gouttes firent leur apparition, personne n'osa y croire. Pourtant, vers les 2 heures du matin, la pluie martelait le sol. Tafraout, petite bourgade du Grand-Sud marocain, sous l'averse : un spectacle rare...

Au matin, si certains touristes ne dissimulaient guère leur dépit face au paysage trempé, parmi les habitants c'était la joie. Une joie grave et profonde, qui menait déjà les hommes vers l'extrémité du village, là où l'oued se gonflait d'eaux boueuses. Muette contemplation, et, au-dedans d'eux-mêmes, une sorte d'action de grâce : « Dieu soit loué ! » A la fin de la matinée, le soleil reprenait ses droits, mais le ciel avait payé son tribut.

Quelques heures de pluie pour que l'eau ruisselle sur les roches de granit rose, tombe en cascade des pans escarpés de la montagne, pour que revivent les rivières et que la vallée verdoie à vue d'œil. Quelques heures pour donner une autre dimension à ce paysage, habituellement écrasé de soleil.

Le rose et l'orangé

Mais la pluie, comme le soleil, sied à la petite ville de douze mille habitants nichée dans une vallée de l'Anti-Atlas, à une centaine de kilomètres de Tiznit, 200 environ d'Agadir. Et si les avions, douze mois sur douze, déchargent leur cargaison cosmopolite de touristes à Agadir, station balnéaire qui a remplacé la ville détruite par le tremblement de terre de 1960, faisant fleurir partout des hôtels et du béton, ici, à Tafraout, l'harmonie reste intacte.

Tafraout, en février, ce sont les amandiers en fleurs : une explosion de pétales roses et blancs dans une vallée rose, orangée, ocre et mauve selon l'heure du jour. Sur la route du col de Tassrirt, les formes extravagantes des rochers excitent l'imagination. Et la végétation tout entière, étonnante dans ce micro-climat — arganiers, sur lesquels se perchent les petites chèvres noires, palmiers, oliviers, eucalyptus, cactées — mêle ses tons et demi-tons dans une symphonie ininterrompue de couleurs.

L'homme s'est mis à l'unisson de ce paysage grandiose. Les casbahs aux formes rectilignes, plaquées au rocher pour mieux l'escalader, dessinent une composition horizontale d'où seuls jaillissent le minaret et quelques tours. Les maisons, plaquées d'un enduit tantôt rose tantôt orangé, se fondent dans la nature et l'épousent.

Tafraout, c'est aussi un artisanat local, une gastronomie particulière. Le couscous y a son propre mode de cuisson, le « tajin » de cervelles aux œufs y est d'une finesse incomparable, et le traditionnel thé à la menthe (ou parfois à l'armoise) se boit accompagné de « rghif », pain trempé de miel épais ou d' « amlou », pâte d'amandes grillées, pilées avec de l'huile d'arganier.

Tafraout, quand le soleil disparaît derrière la montagne et que des ombres noyées dans leur gandoura se glissent dans la palmeraie, c'est encore une certaine paix avec soi-même.

SOLANGE BRAND.

★ Office marocain du tourisme, 161, rue Saint-Honoré, 75001 Paris. Tél. : 260-64-78.

DE SÈTE A TANGER

Un ferry et quelque chose en plus

DÉSORMAIS, la porte du Maroc s'ouvre aussi à Sète. Tous les quatre jours, le car-ferry Agadir, de la Compagnie marocaine de navigation (Comanav), vient y faire escale à 11 heures et appareille le même jour à 22 heures à destination de Tanger.

Une première nuit à bord, une journée en mer, une deuxième nuit à bord et c'est l'arrivée à Tanger vers les 11 heures. La traversée a duré trente-huit heures.

Ce n'est pas une croisière. Mais c'est beaucoup plus qu'un simple « passage » par un car-ferry traditionnel. L'Agadir offre pour les déjeuners et les dîners (classe confort) une salle à manger moelleuse : fauteuils enveloppants, moquette épaisse, linge et couvert de bonne facture. Un service, un menu et une cave qui valent bien ceux d'un restaurant étoilé. Pour la soirée, un bar marocain à la décoration bien choisie (consommations : 3 à 5 F) ou le salon-dancing, lui aussi très confortable. Mais l'indigence des disques et des bandes magnétiques (n'y en a-t-il qu'une ?) est indigne d'un équipement technique de grande qualité. Un petit détail facile à améliorer. En classe économique, les repas sont pris au self-service de la cafétéria.

Acquis en 1969 par la Comanav, l'Agadir peut accueillir à son bord 460 passagers (294 en classe confort et 166 en classe économique). Il peut aussi transporter 160 voitures de tourisme dans son « garage » de 1 100 m2. Pour visiter le Maroc en voiture (avec ou sans caravane), il est désormais possible d'éviter le long préambule espagnol. Plus besoin de faire la route jusqu'à Algésiras : l'autoroute A-9 n'est qu'à quelques kilomètres du port de Sète. En choisissant le port de l'Hérault, les Marocains ont bien visé, et la chambre de commerce et d'industrie de Sète, trop heureuse de retrouver un trafic régulier de passagers en sommeil depuis un demi-siècle, a fait les aménagements nécessaires en bordure du quai du Maroc, inauguré officiellement le 19 février en présence de l'ambassadeur.

Elle a construit une petite gare maritime (hall d'accueil, billeterie, bureau d'information, kiosque à journaux, bureaux de la douane et de la police des frontières, parking) au bord du bassin où l'Agadir fait relâche.

Les touristes ne sont pas seuls à fréquenter l'Agadir : les « routiers » sont là aussi avec leurs poids lourds de plus de 30 tonnes en charge (il leur en coûte environ 4 000 F pour un passage). La cale peut en accueillir une quinzaine, qui, eux aussi, auront évité l'Espagne. Un solide avantage pour le premier car-ferry marocain, qui annonce peut-être d'autres tentatives marocaines sur le marché des croisières maritimes.

PIERRE TREY.

★ La Compagnie marocaine de navigation qui exploite l' « Agadir » est représentée en France et en Belgique par la Compagnie générale transatlantique.

Les tarifs de basse saison (16 janvier au 31 mai) sont, en classe économique, de 247 francs (Pullmann) et de 297 francs (cabine à cinq lits). En classe confort, ils sont de 370, 450 et 527 francs. Des réductions sont prévues pour les étudiants, les enfants (deux à douze ans, 50 % du tarif adulte), les familles et les groupes.

Les tarifs pour les voitures de tourisme sont de 264 francs (moins de 4 mètres de longueur) et de 291 francs (de 4 à 4,50 mètres). Voiture ou minibus (plus de 4,50 mètres) : 450 francs ; caravane ou remorque : 368 francs.

Haltes au Liban pour les jeunes voyageurs

L'ACCUEIL des jeunes étrangers dans la capitale pose un problème : on se souvient de ces nombreux jeunes gens errant à la recherche d'un logement lors des vacances de Pâques. « *Tout est complet* », leur répétait-on d'hôtel en centre d'accueil...

Pourtant, à quelques kilomètres de Notre-Dame, ils auraient pu trouver dans tel petit hôtel de Boulogne ou de Villejuif le logement bon marché qu'ils recherchaient en vain par manque d'informations sur les transports, les prix. De nombreux visiteurs se plaignent de n'avoir pu rencontrer pendant leur séjour une famille française. Ils regrettent de n'avoir pas visité une maison, un appartement français. Or, depuis six ans, l'Office franco-québécois pour la jeunesse a réalisé à lui seul nombre d'accueils dans des familles. Les Français ne sont donc pas aussi inhospitaliers que l'on veut bien le dire.

Logement bon marché, accueil personnalisé : deux conditions essentielles d'un séjour agréable pour les jeunes étrangers. Ces conditions, le Bureau de tourisme des jeunes (B.T.J.) les réalise au Liban.

Emanation du Conseil national du tourisme, le B.T.J. est donc un service public. Cette qualité garantit le désintéressement de ses activités. L'âge de ses membres (tous, sauf le directeur, ont moins de trente ans) explique son dynamisme. La création du Service d'accueil des jeunes (embryon du B.T.J.), en 1963, répondait à un simple besoin d'accueil et d'information, puis, explique Lionel Gorra, son directeur, « *il a fallu pallier certaines lacunes du pays en matière d'hébergement des jeunes, visites touristiques et animation* ». La capacité d'hébergement du B.T.J. est donc passée de vingt à six cents lits, les visites touristiques sont devenues quotidiennes et les animations aussi diverses que nombreuses (conférences, « tables rondes », soirées folkloriques, etc).

Le B.T.J. axe son activité sur quatre fonctions : accueil-information, hébergement, découverte touristique et animation culturelle. La localisation du bureau en plein centre de Beyrouth en permet un accès facile à tous les visiteurs.

Dans la montagne

Le B.T.J. possède trois centres d'hébergement au Liban. L'un, de vingt lits, situé au centre de Beyrouth, est aussi le centre de réunions et manifestations culturelles ; le second, plus important (soixante lits), est construit à Deir-El-Kamar, petit village de la montagne libanaise ; le troisième, situé aussi dans la montagne, est un centre d'initiation à l'artisanat local, ouvert aux jeunes étrangers. Le B.T.J. a conclu d'autre part de nombreux accords avec divers hôtels modestes, écoles et centres de jeunes dans tout le pays : c'est ainsi qu'il gère pendant l'été les soixante lits du « lycée » américain de Beyrouth.

Les prestations proposées dans tous les centres offrent le meilleur rapport qualité-prix de tout le Liban grâce à une gestion rigoureuse et à la disponibilité des responsables.

Ainsi, les circuits touristiques organisés par le B.T.J. diffèrent de ceux proposés par le secteur privé. Aux visites traditionnelles (Beyrouth, Baalbeck, Anjar...) s'ajoutent des rencontres avec des artisans, des jeunes, des visites de maisons particulières, etc. Et les tarifs sont toujours à la mesure des jeunes budgets.

L'animation culturelle proposée aux jeunes étrangers en vacances au Liban est un exemple de diversité et de qualité : chaque semaine sont programmées des séances de cinéma, des soirées folkloriques, des rencontres avec l'intelligentsia, des séances d'initiation à la langue arabe, des soirées dans des familles... Toutes ces manifestations sont gratuites et rencontrent le meilleur accueil.

Le travail fourni par le B.T.J. depuis dix ans est considérable : grâce à lui des milliers de jeunes ont découvert intelligemment et en confiance un pays dont on ne retient souvent que les « nuits chaudes » et les ruines, splendides et fameuses. La préfecture de Paris s'intéresse depuis quelque temps à l'action du B.T.J. Un observateur fut envoyé en « reconnaissance » en juillet dernier et on ne peut que se féliciter de cette initiative. Gageons qu'elle aboutira prochainement à la constitution d'un organisme similaire à Paris. Moyen terme entre le Centre d'information et de documentation pour la jeunesse (C.I.D.J.) et les centres d'accueil de l'Office de tourisme de la Ville de Paris, ce bureau de tourisme des jeunes aurait pour première mission d'informer les jeunes étrangers ; il aurait d'autre part une vocation naturelle à coordonner les initiatives des associations spécialisées dans l'accueil et l'animation des jeunes et touristes (Auberges de jeunesse, Maisons des jeunes et de la culture, salles de spectacles, etc.).

La vie culturelle parisienne se présentant différemment en France et au Liban, le rôle « d'entrepreneur » de spectacles, d'animateur de rencontres n'est pas nécessaire. Cependant, un effort important de rapidité dans la « saisie » de l'information (particulièrement en matière d'hébergement et d'activités culturelles) serait souhaitable, de telle manière que l'étranger en quête d'une chambre d'hôtel soit renseigné immédiatement. Des accords de réservation immédiate pourraient être ainsi négociés entre le B.T.J. et divers hôtels ou centres de séjour. Une caution de 10 % versée au B.T.J. par le client assurerait par exemple la réservation d'un lit dans un hôtel dont la vacance de chambres serait signalée chaque matin par le gérant au B.T.J.

ERIC DELALANDE.

★ C.I.D.J., 101, quai Branly, tél. : 566-40-20.

★ B.T.J., rue de la Banque-Centrale, Beyrouth, tél : 341-194.

Tourisme

LES HOMMES D'HAUSSMANN



UNE exposition « Haussmann, préfet de la Seine », se tient actuellement au Musée de l'histoire de France des Archives nationales. Cette exposition qui est le thème choisi pour le « XXIe concours des jeunes historiens » groupe des documents provenant uniquement des fonds des Archives nationales et des Archives de Paris.

On peut y voir, retracée dans ses grandes lignes, la carrière administrative du baron Haussmann qui, après avoir occupé divers postes en province, en particulier celui de préfet de la Gironde (1852), fut appelé par Napoléon III en 1953 pour prendre en main la préfecture de la Seine. C'est de l'Hôtel de Ville que le baron Haussmann présidera pendant dix-sept ans à la transformation radicale de Paris.

Transformation qui suscitera de violentes critiques, pas toujours justifiées, car s'il est vrai qu'il a taillé brutalement dans le vif en détruisant le cœur de Paris, et en particulier l'île de la Cité, il faut bien reconnaître que nous lui devons encore aujourd'hui de vivre et de respirer dans une ville qu'il peupla d'arbres et d'espaces verts et dont il fit, à l'époque, une des cités les plus modernes et les plus prestigieuses d'Europe. C'est à lui qu'on doit les larges avenues du dix-septième arrondissement et la décision (1860) d'annexer onze communes de banlieue, permettant ainsi, en formant nos vingt arrondissements, de faire passer la superficie de Paris de 34 km2 à 85 km2.

Rien de mieux

Il rassembla autour de lui, pour mener à bien son programme, une remarquable équipe composée de Baltard, qui construisit les Halles, Saint-Augustin et la nouvelle mairie du deuxième arrondissement ; Hittorf, à qui on doit, outre la gare du Nord, l'aménagement de trois places monumentales : l'Etoile, la Concorde et la Nation ; Daviond, enfin, qui transforma complètement les places du Châtelet et Saint-Michel, tandis que les espaces verts et les jardins étaient confiés à Alphand, Barillet, Deschamps et Edouard André, qui remodelaient les bois de Boulogne et de Vincennes et créaient de toutes pièces les Buttes-Chaumont, le parc Monceau et le parc Montsouris. On n'a rien fait de plus ni de mieux depuis lors.

Cette exposition qui intéresse les jeunes et... les moins jeunes (une visite dirigée par M. Jean-Pierre Babelon, conservateur du Musée des Archives, sera organisée spécialement le 19 février pour les professeurs des divers établissements) est une très bonne introduction à celle, beaucoup plus importante, prévue pour l'an prochain et dont le thème sera : « Le Parisien dans sa ville au dix-neuvième siècle. »

ANDRÉE JACOB.

★ *Visites dirigées tous les jours,* sauf le dimanche, de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h. Pour tous renseignements, s'adresser au service éducatif des Archives nationales, 60, rue des Francs-Bourgeois. Tél. : 277-11-30, poste 21-78.

LE PARIS DES PLACES

SAINT-MICHEL DANS L'OMBRE DE 68

CERNEE par les chaînes de la R.A.T.P., qui fait remonter ses bus à contre-courant du Boul'Mich, elle a rétréci. En passant, on ne la voit plus : ce n'est plus une place, c'est un carrefour.

Pourtant, au siècle précédent, les démolisseurs l'avaient taillée à grands coups de pics dans les immeubles des quais et des rues voisines, « Vieille-Boucherie » ou « Hirondelle ». Restait alors un grand pan de mur morose qu'il fallut dissimuler, en 1860, derrière la fontaine de Duret, où, selon les chansonniers du temps, « le diable ne vaut rien du tout » et « saint Michel ne vaut pas le diable ».

Aujourd'hui, ce que le pic a gagné, l'automobile l'a repris. Reste ce médiocre refuge asphalté entre les chaînes et la vasque propice aux bains de pieds. On s'y entasse. Des groupes au pittoresque divers palabrent sous l'épée brandie de l'archange, dos au mur. L'évasion sera difficile en cas de contrôle d'identité, accompagné éventuellement de « palpations » qui feront découvrir — rarement — jusqu'à des 3 grammes de « H »...

« C'est bien pratique, ce petit ghetto », reconnaît un policier. Les « archers » gardent un œil sur ce haut lieu de 68, qui fut aussi, quelques années plus tard, un haut lieu de la drogue dure. La « composition sociologique » a changé : parmi quelques étudiants, quelques clochards fraternels et deux ou trois paires d'amoureux, émergeant du métro, dominent les « traîne-patins de banlieue ». Mélange détonant ? Pas tellement. « Ce sont des contemplatifs. » Ici, on gratte sa guitare et, surtout, on cause. La société en craque sur toutes ses coutures... Parfois, pourtant, la place rompt ses chaînes et ses torpeurs. Elle envahit le boulevard, comme à la dernière Saint-Sylvestre, où les voitures dansèrent à la lumière des incendies de cageots. Pâle reflet de la grande époque « soixante-huitarde », dont les touristes tardifs viennent encore chercher les relents.

Au vrai, le grand spectacle est bien rare. Ils sont déçus. Il leur faudrait davantage pour découvrir un petit mystère de Paris : la largeur du boulevard suffit, ici, à séparer deux mondes. Sur le trottoir d'en face, du côté de chez Maspéro, à gauche, ils trouveraient les politiques. Hormis les circonstances exceptionnelles, l'osmose n'a pas lieu. Chacun chez soi.

Le sourire revient

Il reste au touriste frustré à faire trois pas à droite pour changer de place sans même s'en apercevoir : ici place Saint-André-des-Arts. Le sourire revient sur cette carte postale heureuse. On ne fait que passer devant la maison des jeunes et de la culture qui offre des voyages pour Copenhague et Amsterdam. On ne voit plus que les échoppes presque médiévales accotées aux maisons du Vieux-Paris où « le Ressemelage universel » jouxte « la Gentilhommière » et « Audace », qui promet un arrivage de fourrures « rétro » à partir de 150 F. Place Saint-André-des-Arts on arrive encore à flâner entre les « aubergines » pourchassant le stationnement illicite et la ronde des archers. On va de « l'Alsace à Paris » au Tabac-P.M.U. qui sent bon sa province, tout près du restaurant qui promet un menu en anglais, allemand, espagnol, italien, japonais et « autres langues »...

Encore trois pas et voici les quais, la grande circulation des Grands-Augustins qu'il faut affronter avant de se pencher sur une Seine sans voie sur berge, avec eaux sales, vols de piafs en colère et bouquinistes, comme autrefois.

Par-dessus le pont Saint-Michel, où défilent les cars de touristes japonais, surgit Notre-Dame, qui en a vu bien d'autres en fait de grouillements et d'agitations. Une fois encore, une fois de plus, on reçoit en plein visage cette sacrée image du vieux cœur de Paris. Ressassée, rabâchée, relâchée et qu'on n'efface jamais de soi — on a beau dire ! — d'où qu'on vienne, où qu'on aille.

JEAN RAMBAUD.

Vacances vertes et Massif Central

Douze villages de vacances à proximité d'une baignade (piscine ou plan d'eau aménagé), des bicyclettes à la disposition des randonneurs que rebute la marche à pied, des tarifs dégressifs suivant les revenus des familles : au total, quinze centres pouvant accueillir pour l'été prochain sept cents familles, c'est ce que compte la brochure que VAL (Vacances Auvergne Limousin) fera parvenir sur simple demande.

On y choisira entre trois formules de vacances : pension complète ou demi-pension, avec service enfants ; résidence simple, également avec service enfants, ou, enfin, location ordinaire.

★ VAL, 46, boulevard Pasteur, 63000 Clermont-Ferrand. Tél. 93-08-75.

Le dernier voyage de la 230 G 353

Le samedi 8 mars marquera une date dans l'histoire ferroviaire de la capitale. Ce jour-là, la 230 G 353, venue voici cinq ans de Montluçon pour assurer la traction de trains spéciaux, et dernière machine à vapeur utilisable dans la région parisienne, accomplira son dernier parcours.

Le convoi quittera Paris-Est à 8 h. 30. Des arrêts sont prévus

CARNET DE ROUTE

à Crouy-sur-Ourcq et La Ferté-Milon, puis à Fère-en-Tardenois, le temps d'une prise d'eau assurée par les pompiers de la bourgade. A 12 heures, arrivée à Reims, où chacun des voyageurs déjeunera à son idée avant de participer à la visite (organisée) d'une cave de champagne. A 16 h. 30, retour vers Paris, que l'on atteindra à 19 h. 30.

Si les candidats se montrent nombreux, si leur enthousiasme se manifeste, qui sait si la vaillante machine n'échappera pas au triste sort qui l'attend ?

★ A.T.F. (Association pour le tourisme ferroviaire), B.P. 334, 75828 Paris Cedex 17. (Renseignements : 267-42-74 et 772-43-39, le soir seulement.) Prix du billet : 80 F (le billet sera adressé par retour dès réception du paiement par chèque ou mandat).

Le troisième âge dans la montagne

L'OCCAJ (Organisation centrale des camps et activités de jeunesse et du tourisme populaire) organise une découverte de la flore et de la faune dans le parc national des Ecrins, à partir de son village de Pelvoux (Haute-Savoie).

Du 11 au 24 mai, les « plus de cinquante ans », puisque ce séjour a été conçu à leur intention, pourront herboriser tout à loisir et gonfler leur herbier de narcisses, d'anémones, de gentianes — et leur caméra, de rustiques souvenirs...

Le prix par personne a été fixé à 600 F. Il comprend la pension complète, y inclus la boisson, le logement en chambre à deux personnes, l'encadrement et les transports sur les lieux des activités du programme, mais non le voyage jusqu'à Pelvoux.

★ OCCAJ, 20, boulevard Poissonnière, 75009 Paris. Tél. 770-23-69.

Tourisme

AU PAYS DES PONEYS SAUVAGES

TREKKING EN IRLANDE



JE conserve de mon expérience équestre en Irlande la dernière vision romantique d'une plage du bout du monde, de kilomètres de sable argenté miroitant au pied de la chaîne des « Twelve Pins » sous un ciel immense où le triple galop de notre petite troupe de fourrageurs s'accordait à la chevauchée des nuages.

Ces grèves, ces galopades marquaient le terme de notre randonnée au Connemara : après quatre jours d'escalades et de cheminements en terrain varié, parfois à travers un rideau de crachin, plus souvent au pas qu'au trot, j'y rêvais en selle, avec le même désir mais aux antipodes du chamelier assoiffé devant les mirages tremblants du désert. Pourtant le *trekking* irlandais est si bien conçu que les griseries d'espace et du bord de mer servent de récompense en fin de parcours et qu'elles sont invariablement favorisées par un soleil glorieux.

Trekking est un mot d'origine sud-africaine : il définit la transhumance qui fait quitter la plaine et gagner les hauts plateaux à un groupe réduit de cavaliers. C'est ici aux confins de l'Europe de l'Ouest, entre Galway et Clifden, une reconnaissance de quelque 150 kilomètres.

Au matin, le coup de l'étrier

Le cheval irlandais, mélange de pur-sang et de cheval de trait, est connu pour sa légendaire endurance, ses aptitudes naturelles au saut et la sûreté héréditaire de son assise. Grossièrement membré, rustique d'attaches, il n'est pas toujours flatteur sur la mine. Mais c'est une monture de tout repos : son rein est souple, ses gros sabots ne dérapent jamais, elle ne « tire » ni s'appuie, et son caractère est peu sur l'œil. Traversant des rus en se jouant, remontant des éboulis, dévalant au « trot de maquereau » le macadam humide, franchissant sans un écart des ponts de granit ou longeant, à toutes les allures, des chemins de hâlage, les chevaux irlandais sont bien élevés et, comme tels, enseignent eux-mêmes les bons principes à leurs cavaliers. Ceux-ci peuvent avoir des notions d'équitation rudimentaires, voire nulles, ils acquerront vite, sur ces « nobles conquêtes », l'assiette que seules fortifient les chevauchées prolongées cinq à six heures par jour.

La randonnée à travers le Connemara exige, en effet, cinq journées au minimum avec des étapes quotidiennes de 30 kilomètres environ. C'est Willie Leahy, de Loughrea, l'un des plus forts dresseurs de chevaux d'Irlande, qui en est l'âme et l'écuyer en chef. Les touristes qu'il emmène par groupes de six ou huit à chaque saison, d'avril à octobre, s'en remettent à lui pour les détails d'organisation. Tout est prévu, depuis le repas pique-nique de midi et le thé sacro-saint, pour lesquels on met pied à terre, jusqu'au logement du soir. L'intendance suit par la route avec une *range-over* pour les bagages des cavaliers et un *van* pour neuf chevaux, lesquels passent la nuit au pré ce qui simplifie les problèmes de litière et de fourrage.

L'aventure commence un lundi matin à Barna, sur la baie de Galway, capitale du comté « à l'ouest du Shannon », où les Normands du quinzième siècle devinrent gaéliques. Nous faisons connaissance entre cavaliers sur le seuil d'une auberge où l'on absorbe précocement le coup de l'étrier. Notre groupe est formé par des néophytes, un ménage français, deux Suédoises et une Allemande, qu'encadrent deux récidivistes, une excellente écuyère, Chantal Déon, épouse de l'auteur des *Poneys sauvages*, qui montera sa propre jument en tête, et votre serviteur, qui fermera la marche en serre-file. J'ai hérité d'un *cob* qui, par la suite, sautera dans la foulée tout ce qu'il trouvera sur son chemin. La cavalerie est sellée (totalement inutile d'amener son harnachement) et hop ! à califourchon pour le long temps de pas de la première heure, parcouru sous une petite pluie pulvérisée qui ne gênera nullement les précautionneux de mon acabit..

C'est le moment de parler de l'équipement. Trois pièces essentielles le constituent : un imperméable de cheval à toute épreuve, des *jeans* en velours côtelé à basanes, appelés *saddle tramps*, et des bottes de caoutchouc à intérieur cuir (une première triste expérience m'a fait abandonner la culotte trop ajustée et les bottes Saumur avec lesquelles je me suis vu patauger lamentablement dans la tourbe). La coiffure, casquette, béret écossais ou bombe, a moins d'importance, de même que les éperons ou la cravache. En revanche, les gants à l'épreuve de la pluie et une « petite laine amovible » ne sont pas à négliger. Pour prévenir les blessures de la selle, ou éviter les courbatures lombaires, à conseiller également le *slip-trousse* par-dessus le caleçon long en jersey synthétique.

Sur ce, marchons au trot. Par des routes qui mènent partout et nulle part, où divague un bétail respecté comme les vaches sacrées aux Indes, où de rares *cottages* aux toits de chaume s'isolent dans un découpage de champs vert cru et de murets de granit, notre petite compagnie se frotte au botte à botte. A l'issue de cette première journée, après un bon bain dans une *inn* de Moycullen, ravigotés par l'*Irish whiskey* de rigueur, nous faisons plus franchement amitié autour d'une table où est servi un bifteck d'excellente composition.

Le lendemain matin, nous sellons nos chevaux à une heure raisonnable, peu avant midi — les Irlandais, tous « couche tard », vivent à la manière espagnole, sans horaire fixe. Chevauchée accidentée sur les hauteurs nostalgiques qui dominent le Lough Corrib, grand lac nimbé de rais de lumière ou de trombes liquides à la manière des planches de Gustave Doré. Déjeuner à même la route devant un *pub* avec un peu de soleil. Plus tard, nous nous octroyons un temps de galop béni dans les douves herbeuses qui entourent l'ancienne forteresse du clan O'Flaherty, Aughnanure Castle. On descend de cheval en fin de journée à Oughterard, après quelques sauts de murets derrière le motel qui nous héberge.

Le troisième jour, nous attaquons la montagne et le *bog*, ces herbages dont le sol tremble et où les eaux sourdent, aussi invisibles et traîtresses que les lises du Mont-Saint-Michel. Chacun de nous fait confiance à son cheval en la circonstance, et plus encore à Willie Leahy que nous suivons en file indienne et qui, ayant mis pied à terre, nous aide à franchir une tranchée boueuse. Mon *cob*, réputé pour le pied le plus sûr, s'y enfonce néanmoins jusqu'au poitrail avec moi dessus. Ce sera la grosse plaisanterie — et ma tournée — à l'étape du soir au Marble Shop de Recess, où nous retrouvons dans la chaleur communicative d'un bar quelques échantillons de ces filles aux cheveux de cuivre, de ces hommes aux masques taillés comme des mégalithes, travaillés à la fois par les prêtres et les passions charnelles, buvant sec et chantant en gaélique les refrains de liberté qui opposeront éternellement la verte Erin à la perfide Albion.

La chambre du fantôme

Jeudi, quatrième journée, nous rapproche de l'Océan. La grande étape de ce jour sans pluie sera Ballynahinch, le rendez-vous des pêcheurs au lancer, où nous nous arrêterons pour déguster l'*Irish coffee* bien tassé, après un long galop de détente sur un ancien ballast désaffecté.

Ballynahinch Castle est aujourd'hui un hôtel aux murs couverts de poissons encadrés et dont les chambres tout confort ont même le privilège de compter celle du fantôme. Sur cette terre de légendes « jadis traversée de gémissements » il ne fait pas bon plaisanter cependant avec le surnaturel. Nous nous en apercevrons, en cessant vite de taquiner Willie, notre centaure intrépide, qui pour rien au monde ne franchirait le seuil interdit.

Notre gîte d'étape, ce soir-là, sera Clifden, une sorte de Paimpol au fond d'une baie, en plus modeste et plus mystérieux, où nous abrite un hôtel-résidence de grand luxe sur une hauteur qui surplombe le port. C'est là vraiment que nous honorerons le plus beau dîner de poisson de notre voyage. Nous nous coucherons fort tard pour cette ultime soirée en commun, arrosée par force rasades de champagne.

Notre cinquième journée équestre se passera sur place et le *trekking* y oubliera son nom comme ses cavaliers leurs courbatures. Notre « terrain varié » sera en effet le même, tant convoité, jusqu'au soir : ces dunes et ces plages de la Mannin Bay où les chevaux s'ébrouent dans la mer et dont la solitude illimitée paraît le dernier défi de ce siècle.

OLIVIER MERLIN.

• •

● **EQUIPEMENT** : un bon imperméable du genre « riding waterproof » (environ 7,75 £ - 81,40 F). Des culottes jeans en velours côtelé renforcées basanes (« saddle tramps »), (environ 8,75 £ - 89 F). Des bottes caoutchouc à intérieur cuir (« rubber riding boots »), (environ 13,70 £ - 139 F).

★ Ces articles peuvent être acquis à ces prix à Dublin, chez Callaghan (14-15, Dame Street, tél.: 75-22-91).

● **DES FORFAITS** : trekking de six jours à travers le Connemara, de Galway à Clifden, tout compris : cheval, repas, logement (112 £ - 1 176 F).

★ Ride Around Ltd, Raford House, Kiltulla Co, Galway, Irlande, tél.: Kiltulla 1.

● **VOYAGE PAR AIR** : départs de Paris mardi, mercredi, jeudi, destination Dublin (recommandé), Cork ou Shannon (au choix) : 778 F, comprenant le voyage avion aller et retour et six jours de location voiture (kilométrage illimité).

★ Aer Lingus, 1, rue Auber, 75009-Paris, tél.: 770-99-90 ; Office de tourisme irlandais, même adresse, tél.: 073-74-03

LA FRANCE AU PETIT TROT

QUAND bien même la Fédération française des sports équestres ne détiendrait-elle dans ses fichiers qu'à peu près 100 000 adhérents titulaires de la carte-licence, on peut raisonnablement estimer à environ 180 000 le nombre total des Français qui pratiquent l'équitation de façon régulière, sous toutes ses formes, promenades, randonnées, rallyes, dressage, concours, etc.

Notre parc équestre comptait 31 400 chevaux en activité de monte l'an dernier, contre 26 600 en 1973, selon les recensements opérés par l'UNIC (Union interprofessionnelle du cheval).

Depuis une dizaine d'années, on a enregistré un regain d'intérêt — et d'activités — pour les sports équestres. L'accélération du rythme de vie en milieu urbain, le besoin de retour aux sources « naturelles » qui s'ensuit, comme le goût de plus en plus prononcé des citadins pour le monde rural, autant de facteurs qui jouent en faveur du cheval, notamment le cheval de promenade, instrument sans égal pour la découverte de régions parfois quasi inaccessibles autrement.

Ces jours derniers, l'ANTE (Association nationale pour le tourisme équestre) tenait à Paris sa journée d'étude annuelle.

Au chapitre des préoccupations — et, partant, des « remèdes » à préconiser sans attendre, — quatre points essentiels ont été soulignés de nouveau, comme ils l'avaient été déjà l'an dernier en pareilles circonstances. « Aménager l'espace » pour le cavalier et sa monture ; « développer des hébergements » encore trop peu nombreux et souvent mal adaptés pour accueillir convenablement et l'homme et son cheval ; « promouvoir » auprès d'un public encore mal informé l'intérêt qu'offrent les activités équestres de loisir ; « adapter » enfin le tourisme monté aux caractéristiques des zones rurales.

Sauver les chemins

Aménager l'espace, c'est surtout réhabiliter les chemins ruraux — et, ici, le cavalier se trouve confronté aux mêmes difficultés que rencontrent les randonneurs pédestres et cyclistes — en obtenant des pouvoirs publics une modification de l'ordonnance du 7 janvier 1959, aux termes de laquelle les communes peuvent vendre ces chemins sans avis préfectoral. En effet, la disparition progressive de ces voies, modestes en apparence mais cependant primordiales, entrave considérablement la mobilité des promeneurs quand elle ne leur interdit pas purement et simplement l'accès à telle forêt ou à tel site.

A cet égard, M. Gérard Ducray, secrétaire d'Etat au tourisme, a pu donner quelques apaisements : si cette ordonnance visait avant tout à enrayer la dégradation de voies qui n'étaient plus, faute d'utilisation agricole, entretenues par les communes, une circulaire interministérielle sera incessamment adressée aux préfets, leur recommandant d'intervenir auprès des maires pour que les chemins ruraux ne soient plus « inconsidérément vendus ».

M. Ducray devait insister d'autre part auprès des représentants de l'ANTE pour que soit mise en place une politique active de diversification des produits. Ainsi, pour répondre à la demande actuelle, faudrait-il être à même de proposer davantage de formules de week-ends équestres.

Dans le même temps, il importe aussi de continuer à homologuer des centres, seules les installations homologuées pouvant prétendre bénéficier des campagnes de promotions officielles menées par le secrétariat d'Etat, en particulier vers les pays d'Europe. Il est vrai que nos voisins représentent un potentiel cavaliers non négligeable : la Grande-Bretagne annonce 800 000 pratiquants, l'Allemagne en a recensé 400 000, la Belgique quelque 150 000, et la Suisse et l'Italie, sans atteindre ces chiffres records, en comptent ensemble plusieurs dizaines de milliers.

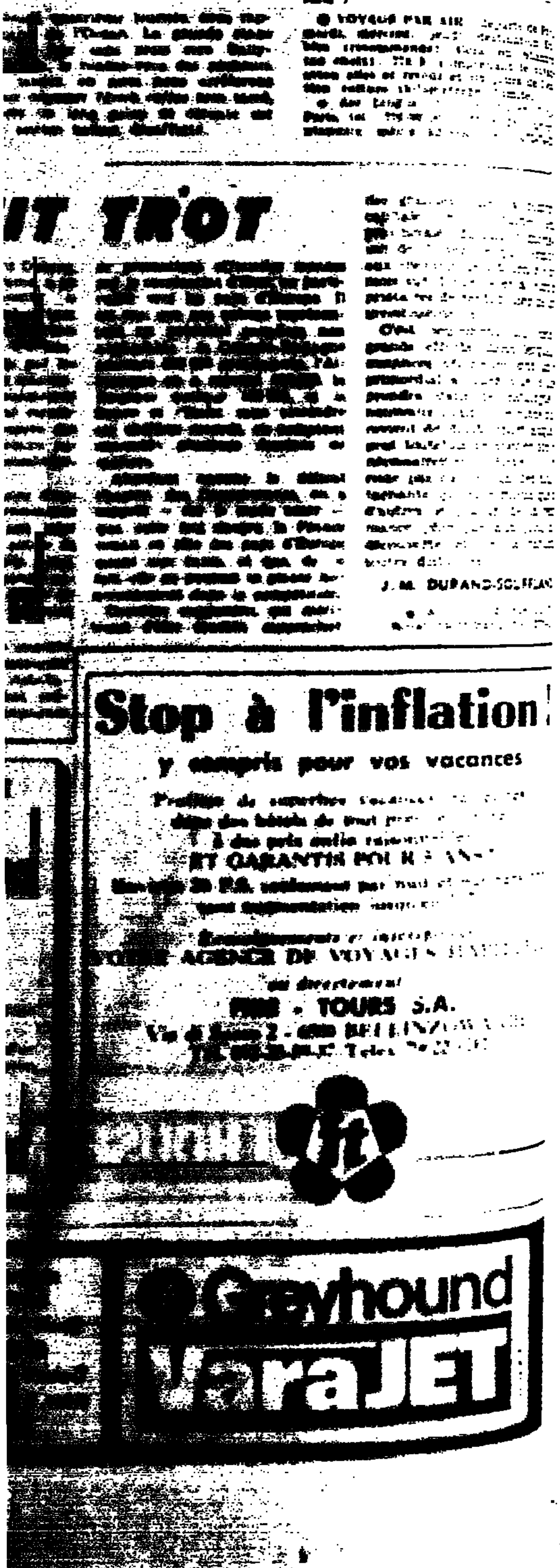
Abordant ensuite le délicat chapitre des financements, on a rappelé — sur le mode amer — que, cette fois encore, la France venait en tête des pays d'Europe quant aux taxes, et que, de ce fait, elle ne pouvait se placer honorablement dans la compétition.

Dernière suggestion, qui mériterait d'être étudiée, rapprocher des grandes villes, y compris la capitale, les lointaines écuries provinciales durant la morte-saison de l'hiver, ce qui permettrait aux chevaux de « tourner » douze mois sur douze — et à leurs propriétaires de rentabiliser de lourds investissements.

C'est seulement au prix de grands efforts, dans lesquels les instances officielles ont un rôle primordial à jouer, que le cheval prendra dans le catalogue des nouveaux loisirs une place qui lui revient de droit. Sport auquel on peut toutefois reprocher son coût nécessairement élevé, il n'en reste pas moins l'un des plus attachants, qui allie mieux que tant d'autres le plaisir de la performance physique aux joies de la découverte et de la randonnée toutes distances.

J.-M. DURAND-SOUFFLAND.

★ ANTE : 12, rue du Parc-Royal, 75003 Paris. Tél. 277-48-56.



Plaisirs de la table

Notre pain quotidien

C'EST un très beau livre que celui de Jacques Montandon, *le Livre du pain*. Il est instructif, passionnant et, surtout, donne à penser, comme dit mon boulanger, lorsque j'use de mon droit (combien d'acheteurs l'ignorent) d'avoir du gros pain vendu au poids et même, en l'absence de gros pain, n'importe quel autre qu'il est légalement obligé de me fournir.

Le Français mange de moins en moins de pain. C'est, certes, que la qualité de la vie l'incline vers des nourritures plus alléchantes, et la langue populaire le sait, qui ne parle plus de gagner son pain mais son bifetèque. Mais n'est-ce pas aussi parce que le pain actuel est médiocre ?

Et insipide ! Les pains courants aujourd'hui sont des pains faits avec de la farine trop blanche, fabriqués sur levure et soumis au pétrissage intensif qui en oxyde les arômes et conduit à la fadeur.

Jacques Montandon a de la chance. Il est suisse, et dans un pays où l'artisanat demeure au point qu'il n'y a pas « un pain », mais des dizaines, du pain tessinois au pain lucernois, en passant par les pains bernois, glaronais, bâlois, soleurois, saint-gallois, schaffousois, vaudois, sans compter les pains spéciaux, de seigle, complets... C'est ce qui l'a amené à établir une sorte de tableau des accords des pains et des mets.

Ainsi, dit-il, le service des pains dans un repas doit aller du plus léger au plus corsé, du plus clair au plus foncé, du plus fade au plus relevé.

Je ne suis pas d'accord pourtant sur sa proposition d'accompagner le foie gras de toasts de pain de mie (pas plus que le saumon fumé) parce qu'à ces produits gras convient, au contraire, un pain acidulé. Mais en ce domaine, et comme pour toute la gastronomie, le subjectif domine.

On retiendra de ce livre, outre la première partie, historique et documentée, un chapitre instructif sur la cuisine au pain (la farine dans les sauces est invention relativement récente, le Moyen Age, plus intelligent, utilisait le pain grillé !) et cet accord, donc, qui peut en tout cas s'exercer avec amusement sur les fromages.

Or, et voici mon propos, combien de restaurateurs aujourd'hui donnent, avec le fromage, des pains différents ? Et combien (chez les plus grands, du reste) font l'effort de présenter un choix de pain, voire simplement un pain qui ne soit pas d'usine ? On peut citer Barrier, à Tours ; Laporte, à Biarritz, et, plus récemment, Alain Senderens (en son Archestrate de la rue de Varenne) qui font « leur » pain. Saluons ces hommes de bien. Remercions-les. Leur effort devrait faire honte à ces grands étoilés qui se servent chez les « industriels », montrant ainsi un mépris de la clientèle.

A défaut de faire son pain, un restaurateur devrait présenter au moins au client deux ou trois sortes (pain blanc, pain brun, pain de seigle) sans oublier les gressins. Il devrait tout naturellement se préoccuper d'avoir du pain préparé au levain et cuit au feu de bois. En proposer des tranches grillées dès l'apparition des amuse-gueules... Permettre, en bref, au client de s'exercer à ce que Montandon appelle l'accord des mets et du pain.

Nous n'en sommes pas là, hélas !

LA REYNIÈRE.

★ Editions Edita, un volume, prix : 32 F.

La bouteille du mois : LE VIN DU CHANOINE

LE vignoble de Chablis est très ancien et fut, il n'y a guère, fort renommé. « Mon vin, écrivait le chanoine Gaudin à Mme d'Epinay, a du montant, étant bu il embaume le gosier et laisse une odeur suave de mousseron. » *Mais ces années dernières il y eut comme une désaffection pour le chablis. C'est peut-être qu'il était, avant bien d'autres et après tant d'autres, « victime de la fraude » !*

Mais aussi le chablis est très demandé sur les marchés anglais et américains et le négoce préfère ces certitudes à un effort sur le marché parisien.

Pas même une vingtaine de communes réunissent les différentes appellations chablis. Chablis grand cru (souvent suivi du nom du climat d'origine et l'on connaît Grenouille, Vaudésirs, les Preuses, les Clos, etc.). Chablis premier cru (avec le Fourchaume en tête). Chablis et petit chablis. Cette dernière appellation n'est de reste nullement péjorative et donne des vins à consommer en primeur, faisant d'excellentes carafes.

Les chablis, néanmoins, sont les vins qui vieillissent le mieux de tous les blancs. Issus du chardonnay (appelé aussi beaunois dans la région), ils sont d'un joli jaune tendre à reflets verts, d'un bouquet fin et délicieux. C'est le vin idéal pour accompagner les huîtres, mais aussi les fromageons de chèvre.

Et bien autre chose à en croire Balzac. « Seriez-vous cruel à une bouteille de vin de chablis accompagnée d'un filet sauté aux champignons et précédé de quelques douzaines d'huîtres ?... », *lis-je dans* la Fille aux yeux d'or !

Ce chablis, merveilleux lorsqu'il est bon, je viens d'en découvrir une bouteille. Il s'agit du Domaine de l'Eglantière, 1973, *mis en bouteille à la propriété par un récoltant, M. Jean Durup à Maligny*

Je l'ai rencontré chez Marius et Janette. *Je l'ai trouvé plein de verve. — L. R.*

★ Marius et Janette, 4, avenue George-V, 75008 Paris. Tél. : 359-71-78.

FUMETS DE LYON

La cinquième édition de Lyon gourmand, *le mini-guide de M André Mure, vient de paraître.*

Peu de grands changements, de reste. On sait que Gaston Brazier est mort l'an dernier. La maison continue Mais sa maman, la célèbre « Mère Brazier », abandonne, après une carrière bien remplie, sa maison du col de la Luère.

Donc Mure donne cette fois deux lions à Bourillot, *un lion aux* Trois Dômes *(restaurant du Sofitel), en effet bien remarquable pour un restaurant d'hôtel en général et de Sofitel en particulier, un lion pour célébrer la « percée »* de Daniel et Denise, *un bouchon de qualité.*

Disparaissent le restaurant de de l'aéroport, lancé avec fracas, et le non moins mauvais restaurant de la Mère Guy.

Mais je retrouve avec joie les bonnes notes de la chère Léa (A la Voûte), *de* Léon de Lyon, *où le fils Lacombe a succédé sans hiatus à son brave homme de père, de Georges Drebet* (Chez Georges). *Ce sont mes haltes favorites à Lyon, chaque fois que j'ai la chance d'y passer.*

Sans oublier les *« monstres sacrés » :* Bocuse et Alain Chapel, *à Mionnay, le bar d'*Eddie et Domino.

Mais j'y ajouterais, la prochaine fois, les successeurs de Barbet, M et Mme Dussaud, dont les casse-croûte (mieux vaut écrire mâchons, à Lyon) restent de qualité, ainsi que la visite à M. Armand, chocolatier, dont on me dit beaucoup de bien. — L. R.

La Mère Brazier, 12, rue Royale. Tél. . 28-15-49.
Bourillot, 8, place des Célestins. Tél. : 37-38-64.
Trois Dômes, restaurant du Sofitel, 20, quai Gailleton. Tél. : 42-72-50.
Daniel et Denise, 2, rue Tupin. Tél. : 37-49-98.
Mère Guy, 35, quai J.-J.-Rousseau. Tél. : 51-65-37.
A la Voûte, 11, place A.-Gourju. Tél. · 42-01-33.
Léon de Lyon, 1, rue Pléney. Tél. : 28-11-33.
Chez Georges, 8, rue du Garet. Tél. : 28-30-46.
Eddie et Domino, 6, quai Gailleton. Tél. : 37-20-29.
M. et Mme Dussaud, 12, rue Pizay. Tél. : 28-10-94.
M Armand, 28, cours Gambetta. Tél : 72-46-21.
Paul Bocuse, 50, quai Plage, 69 660 Collonges-au-Mont-d'Or. Tél. . 47-00-14.
Chez la Mère Charles (Chapel), 01 · Mionnay. Tél. : 91-82-02.
Editions S.M.E., 55, montée de Choulans, Lyon. Prix : 12 francs.

◆ M. Gérard Vauchelles me fait savoir que, s'il était sous les ordres de son père, il n'a jamais pris, à sa mort, la direction de la maison qui resta sous la direction de sa mère. Commerce, ajoute-t-il, *« auquel rien ne le destinait »*. Ce qui explique aussi bien mon propos sur le destin de cette maison. Car, contrairement à ce qu'en pense M. Vauchelles fils, j'ai eu l'occasion de constater le déclin de Rech... jusqu'à aujourd'hui où, je l'ai dit, une expérience s'est révélée désastreuse. — L. R.

Photo-cinéma

FRED ASTAIRE POUR VOUS SEUL

DANS la bibliothèque de l'homme cultivé, la collection de films va-t-elle avoir ses rayonnages, à côté des livres et des disques ? Les bobines signées Howard Hawks, John Ford, Charlie Chaplin ou René Clair peuvent maintenant être rangées entre Stendhal et Brahms : plusieurs sociétés distribuent en format 8 et super-8 des films muets et sonores, noir et blanc ou couleur, que chacun peut acheter dans le commerce. Il s'agit de Film Office, Eumig-France et Cinémathèque pour vous, cette dernière étant spécialisée dans les productions anciennes, muettes et sonores.

Dessins animés mis à part — pas un « personnage » célèbre ne manque à l'appel, — le choix entre productions de l'après-guerre est encore réduit. Les fervents du western trouveront tout de même quelques classiques comme *le Massacre de Fort-Apache, le Convoi des braves, Le train sifflera trois fois*. Les amateurs de danse peuvent revoir Fred Astaire et Ginger Rogers dans *Amanda* et *la Grande Farandole*. Fernandel est relativement bien traité avec *Don Camillo* et *la Vache et le Prisonnier*. On trouve aussi Brigitte Bardot *(En cas de malheur)*, Jean Gabin *(Le cave se rebiffe)*, Charles Vanel et Michel Piccoli *(Rafle sur la ville)*... Dernier né de la collection : *Emmanuelle*, en couleurs.

Les événements historiques ont aussi leur part : *Souvenirs de Clemenceau, la France sous l'occupation, Mein Kampf, les Grandes Heures de Charles de Gaulle, Vie et mort du président Kennedy, Churchill, Jean XXIII*, etc. La boxe a ses morceaux de bravoure, avec quelques-uns des grands combats du siècle : Joe Louis contre Schmeling, Dempsey contre Tunney, Cerdan contre Zale, Robinson contre Olsen.

Nous avons visionné une quarantaine de films distribués par Film Office et Cinémathèque pour vous. Le résultat est dans l'ensemble satisfaisant. Gare aux déceptions pourtant car les défauts sont nombreux.

La qualité des images est inégale : autant le piqué de certains films — tel *le Convoi des braves* — est satisfaisant, autant celui d'autres copies est médiocre (*Emmanuelle*, par exemple). Les optiques des projecteurs super-8 dont on connaît la mauvaise qualité ne sont pas seules en cause. En fait, les copies sont plus ou moins soignées.

« Le Convoi des braves »

La couleur est souvent très bonne sur les dessins animés. La plupart des films classiques visionnés étaient en noir et blanc. Les quelques exemplaires en couleurs nous ont paru d'un rendu médiocre.

Le son n'est pas excellent non plus, de beaucoup s'en faut. Les pistes magnétiques collées sur le côté des films sont trop étroites pour que l'on puisse en attendre de très bons résultats. Cependant, des progrès importants sont possibles, et l'amateur peut déjà améliorer ses résultats en « sortant » le son sur un haut-parleur autonome.

Le montage est plus ou moins réussi. Les films commercialisés ne sont que des extraits de « classiques ». Certaines coupes passent bien : *le Convoi des braves*, de John Ford, avec ses 373 mètres, restitue l'essentiel de l'œuvre originale : la réussite est, dans ce cas, évidente. *Amanda* et ses 372 mètres a gardé beaucoup de la fraîcheur de Fred Astaire et Ginger Rogers ; on reste tout de même un peu sur sa faim. D'autres titres sont nettement moins bien montés.

Le « digest » est une formule que justifie mal un prix de vente plus abordable. Car il est impossible pour un amateur exigeant de reconstituer, même progressivement, un film. Les demandes de versions intégrales ont heureusement été assez nombreuses pour que Film Office ait décidé de mieux les satisfaire à l'avenir.

Ajoutons que les films historiques visionnés ne sont pas des réussites. Si *les Français sous l'occupation* mérite une mention « passable » pour la qualité de certaines séquences, *Charles de Gaulle* est franchement mauvais.

Mention particulière à Cinémathèque pour vous, qui ne commercialise que des versions intégrales d'avant guerre. C'est un effort qui mérite d'être souligné dans la mesure où il témoigne du respect des œuvres. Buster Keaton, *Mécano de la General* (1927), conserve presque toutes ses qualités malgré le petit écran qu'impose la projection en super-8. Beaucoup des films muets distribués par C.P.V. intéresseront surtout les historiens du cinéma, les amateurs « purs et durs » de la Cinémathèque et les collectionneurs. Car aucune concession n'est faite sur la longueur, les redites, les sujets : ni les Charlot ni les Buster Keaton ne sont tous bons. Mais le choix est suffisamment vaste entre le *Paris-Monte-Carlo* de Méliès (1904) et *le Signe de Zorro* (1920), ou *le Mécano de la General* (1927), pour que chacun y trouve son compte.

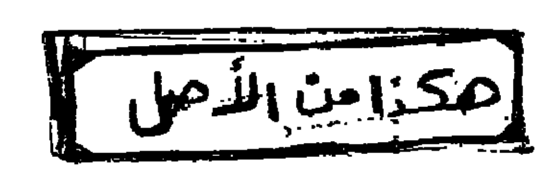
En arrière

Les appareils de projection super-8 actuellement commercialisés sont-ils adaptés à ce genre de séances ? Au cours des essais que nous avons faits, certaines bobines se sont mal déroulées. L'incident a été chaque fois le même : la pellicule s'est mise à sauter, rendant les images complètement floues. Incident sans gravité apparente : chaque fois, il a suffi d'un ou plusieurs retours en arrière de quelques centimètres pour retrouver en marche avant une projection normale. Comment expliquer ces accrocs ? Les projecteurs à chargement automatique — hélas ! les plus vendus — ont des normes de tolérance plus faibles que les projecteurs à chargement manuel. Il suffit qu'un film soit très légèrement trop large — tout en restant dans les normes — pour qu'il accroche dans les couloirs de guidage. Si des manœuvres répétées n'étaient pas efficaces, une réclamation peut être faite auprès des sociétés distributrices. Ne serait-ce que pour cette raison, les amateurs non encore équipés ont intérêt à acheter un projecteur à chargement manuel.

Les prix ne rebutent pas la clientèle si l'on en juge par le succès obtenu. *Le Massacre de Fort-Apache, le Convoi des braves*, valent chacun plus de 700 F pour 370 mètres de pellicule. Un dessin animé en couleurs vaut entre 100 et 200 F. Parmi les classiques réalisés depuis la guerre, les ventes de films sonores augmentent au détriment des films non sonorisés et la couleur s'impose de plus en plus malgré son prix. La demande se déplace donc bien vers les produits chers...

ALAIN VERNHOLES.

★ Film Office : 4, rue de la Paix, Paris-2e ; Eumig-France : 76, boulevard de La Villette, Paris-10e ; Cinémathèque pour vous : 104, rue du Faubourg-Saint-Denis, Paris-10e.



Jeux

Bridge Nº 591

Les Italiens dans un mouchoir

DEPUIS 1957, l'Italie n'a pas été battue dans un championnat du monde, et les Américains viennent, aux Bermudes, d'échouer une nouvelle fois. Mais la marge de sécurité des Italiens s'amenuise de plus en plus et c'est presque par miracle qu'ils ont conservé leur titre. Plus grave pour eux que leur suprématie menacée, une de leurs paires a été accusée plus ou moins de tricherie et cela alors que les Américains avaient précédemment créé un climat de suspicion autour de l'équipe italienne.

Ces championnats du monde devaient être ceux de la rigueur (le Monde du 25 janvier). Pour la première fois, on utilisait les écrans, rideaux disposés sur les tables en diagonale, de façon à ce qu'un joueur ne puisse voir son partenaire pendant la durée des enchères. Ces dernières étaient faites au moyen de cartons lus à haute voix par l'arbitre et il semblait que toute possibilité d'échanger des informations illicites soit éliminée. N'était-ce pas le meilleur moyen de supprimer cette psychose de la tricherie qui empoisonne l'atmosphère de tous les championnats ?

Après une demi-douzaine de matches, l'Italie était confortablement installée en tête. Le soir du troisième jour, un journaliste américain, qui n'était pas spécialiste de bridge et qui venait de suivre le match France-Italie à la table où jouaient Svarc-Boulanger contre Facchini-Zucchelli, déclarait au président de la Fédération mondiale : « J'ai vu un joueur italien donner des coups de pieds pendant les enchères à son partenaire. Je ne sais pas ce que vous en pensez, mais moi je suis obligé de le rapporter dans mon article. »

Des experts du comité d'appel suivirent alors la paire italienne et corroborèrent les observations du journaliste : Facchini « faisait du pied » à son partenaire pendant les enchères.

Scandale

Les faits semblent établis, mais ces coups de pieds correspondent-ils à un échange codé ou à une manifestation de nervosité ? Dans un tel domaine, il est difficile de prouver quoi que ce soit avec certitude. Facchini et Zucchelli se sont révélés la saison dernière en remportant deux tournois très importants, la coupe Cino Del Duca et Monte-Carlo. Ces deux succès, alors qu'ils étaient pratiquement inconnus, ont suscité l'étonnement et parfois des réserves.

Les Américains bien sûr crièrent au scandale et réclamèrent la disqualification de la paire ; les Italiens menacèrent de retirer toute leur équipe si une telle sanction était prise. Pour sauver les championnats du monde, le comité d'appel décida d'infliger « une sévère réprimande » aux joueurs, laissant à la fédération italienne le soin de les juger. On plaça un second écran sous les tables et c'est dans cette atmosphère passionnée que se sont déroulées les ultimes parties.

Les Français — Boulanger, Svarc, Lebel, Mari, Vial et Leenhardt — manquèrent de très peu leur accession en finale. Ils ne furent éliminés en demi-finale que de douze points par les Américains qu'ils avaient battus à deux reprises dans les éliminatoires, alors qu'à la quatrième donne une « renonce » leur avait coûté quatorze points.

La finale débuta très mal pour les Italiens menés d'une cinquantaine de points à quarante donnes de la fin. Ils finirent par l'emporter par une marge intime, grâce en particulier à un grand chelem déclaré avec le valet sixième à l'atout pour l'as et la dame. Environ une chance sur treize de réussite. Mais le roi d'atout était second et placé et le grand chelem fut gagné. Les Italiens étaient une nouvelle fois champions du monde. Un peu miraculeusement, mais il est vrai que le « Blue team » était bien incomplet avec seulement deux de ses grands champions, Belladonna et Garozzo, heureusement est-on tenté d'ajouter car, après les insinuations malveillantes des Américains, que n'eût-on entendu dans le cas d'une défaite italienne..

Quant aux écrans, ils semblent avoir donné entièrement satisfaction. Les Français, tout au moins, s'en déclarèrent enchantés. Il est probable qu'on les retrouvera dans des épreuves de ce niveau.

BERNARD BONFANTI.

Le tournant des Bermudes

Cette donne du championnat du monde a été le tournant de la finale. Elle marque le déclenchement de la contre-offensive qui a permis aux Italiens de rattraper leur retard et de conserver leur titre.

Nord : ♠ V 7 3 2 ♥ A D 10 ♦ V 8 ♣ A R 7 2
Ouest : ♠ 9 ♥ R 7 6 4 2 ♦ 9 4 3 ♣ V 10 5 4
Est : ♠ A 6 5 ♥ V 8 ♦ D 10 7 6 5 2 ♣ 8 6
Sud : ♠ R D 10 8 4 ♥ 9 5 3 ♦ A R ♣ D 9 3

Ann. : E. don. E.-O. vuln. (Donne nº 54.)

Ouest	Nord	Est	Sud
Swanson	Pittala	Soloway	Franco
—	—	passe	1 ♠
passe	2 ♣	passe	2 ♠
passe	3 ♥	passe	3 SA
passe	4 ♠	passe	4 SA
passe	6 ♠	passe	passe

Ouest ayant entamé le 4 de cœur, *comment Arturo Franco, en Sud, a-t-il gagné* ce PETIT CHÉLEM A PIQUE contre toute défense ?

Réponse :

Le déclarant fit l'impasse au roi de cœur et il battit atout. Est prit avec l'as de pique et il rejoua le valet de cœur. Le déclarant prit avec l'as de cœur du mort, puis il donna deux autres coups d'atout. Ensuite, il tira l'as de trèfle au cas où il y aurait valet, 10 secs. Enfin il rejoua pique et carreau pour *squeezer Ouest* à cœur-trèfle. Dans les trois dernières cartes, la situation était :

Nord : ♥ 10 ♣ R 7
Ouest : ♥ R ♣ V 10
Sud : ♠ 8 ♥ 9 ♣ 9

Sur le 8 de pique, Ouest doit libérer le 7 de trèfle ou un cœur.

A l'autre table, au contrat de 5 piques, l'Américain Wolff a fait également 12 levées, mais la donne a rapporté 11 I.M.Ps (International match points) aux Italiens.

Défense des Indonésiens

Pour la troisième année de suite, les Indonésiens ont remporté le championnat d'Extrême-Orient devant leurs grands rivaux, les Chinois de Taipeh, et onze autres pays. A ce titre, ils ont représenté la zone asiatique au championnat du monde.

L'année dernière, à Venise, ils avaient battu la France, mais cette année, aux Bermudes, les Français ont pris leur revanche, notamment au cours du match de classement pour la troisième place.

Voici une donne qui a contribué à la victoire des Français. Elle a été fort bien jouée par le déclarant français, mais, à plusieurs reprises, une défense parfaite aurait pu faire chuter le contrat.

Nord : ♠ R D 2 ♥ V 7 2 ♦ A D 10 8 3 ♣ 9 7
Ouest : ♠ V 5 ♥ A R 10 6 ♦ 9 6 4 ♣ 8 6 5 4
Est : ♠ 8 7 6 4 3 ♥ 4 ♦ V 2 ♣ A V 10 3 2
Sud : ♠ A 10 9 ♥ D 9 8 5 3 ♦ R 7 5 ♣ R D

Ann. : E. don. N-S vuln. (nº 12)

Ouest	Nord	Est	Sud
Arwin	Leenhardt	Sacul	Vial
—	—	passe	1 ♥
passe	2 ♦	2 ♠	passe
passe	2 ♣ !	contre	3 ♦
passe	4 ♥	passe	passe
contre	passe	passe	passe

Ouest ayant entamé le valet de pique, *comment Vial a-t-il joué* pour gagner ce contrat de QUATRE CŒURS ? Quelles ont été les trois premières levées ? Quelles sont les défenses qui auraient pu faire chuter le contrat ?

Note sur les enchères :

Ces enchères ne sont pas conventionnelles, mais Nord, pour essayer de savoir s'il fallait jouer la manche à sans atout ou à cœur, fit un changement de couleur à « 3 trèfles » avec deux cartes seulement. L'annonce étant forcing, il était toujours possible de se replier à cœur...

A l'autre table, les annonces (qui semblent incompréhensibles) avaient été :

Ouest	Nord	Est	Sud
Boulenger	Moniaga	Svarc	Lasut
—	—	passe	1 ♦
passe	1 ♥	passe	2 ♣
passe	2 ♦	2 ♥	passe
passe!	contre	surc.	passe
3 ♣	passe	passe	3 ♥
passe	4 ♥	passe	passe

Les enchères des deux premiers tours étaient conventionnelles. On notera le cue bid d'Est, puis son surcontre SOS. Même entame, mais le déclarant indonésien chuta d'une levée.

PHILIPPE BRUGNON.

Échecs Nº 596

Combat de lionnes

(Finale du tournoi des candidates, neuvième du match, février 1975, Moscou.)

Blancs : N. ALEXANDRIA
Noirs : I. LEVITINA
Défense sicilienne. Système Paulsen.

	Blancs	Noirs		Blancs	Noirs
1.	é4	ç5	33.	Tf6 !	Tf8 (r)
2.	Cf3	é6	34.	T×f8+ (s)	R×f8
3.	d4	ç×d4	35.	Fb5	Tb6
4.	C×d4	a6	36.	a4	Fé2 ! (t)
5.	Cç3	Dç7 (a)	37.	é6 ! (u)	F×b5 (v)
6.	g3 (b)	Fb4 (ç)	38.	Dh8+ (w)	Ré7
7.	Fd2 (d)	Cç6	39.	Dg7+ (x)	Rd8
8.	C×ç6	d×ç6	40.	Df6+	Dé7
9.	Dg4	Ff8	41.	Dd4 (y)	Rç7
10.	f4	é5 (é)	42.	Dé5+	Dd6 ! (z)
11.	Df2	Cf6	43.	D×d6+	R×d6
12.	h3 (f)	Fç5 (g)	44.	a×b5	R×é6
13.	O-O-O	O-O (h)	45.	T×h7	T×b5+
14.	g4 (i)	é×f4 !	46.	Rç1	Rf5 (aa)
15.	F×f4	Da5	47.	Rd2	Rf4
16.	é5 (j)	Cd5	48.	Th1	g5
17.	C×d5	ç×d5	49.	Tf1+	Ré4
18.	Rb1 (k)	Fé6 (l)	50.	Tg1	d4
19.	Fd3	Db4	51.	Tg4+	Rf3 ! (ab)
20.	Dg3 (m)	Tf-ç8	52.	T×d4	g4
21.	Fd2	Db6	53.	Td7	g3
22.	Dh4	g6	54.	Tf7+	Rg2
23.	Dg3	a5	55.	ç4	Tb3
24.	h4	a4	56.	Ré2	Rg1
25.	Fç1 ! (n)	Fd4	57.	ç5	g2
26.	Df4 (o)	F×b2	58.	Th7	Tb5
27.	F×b2	a3	59.	Td7 (ac)	T×ç5
28.	Dd4	Tç6	60.	T×b7	Tb5
29.	h5	a×b2 (p)	61.	abandon (ad)	
30.	D×b2	F×g4			
31.	h×g6	f×g6 (q)			
32.	Té-f1	Dç5			

NOTES

a) Dans la cinquième partie du match (chronique nº 595), les Noirs se permirent, par rapport à la suite usuelle 5..., Cç7, l'intervention 5..., Cç6 ; 6. g3, Dç7.

b) Boleslavsky estime que dans cette position, le C-D noir n'étant pas développé sur ç6, le fianchetto du F-R n'offre que des possibilités extrêmement réduites et préfère la sortie 6. Fé2.

c) Selon les théoriciens, cette continuation n'est pas dans l'esprit du système Paulsen. 6... Cf6 est recommandé : par exemple, 7. Fg2, Fé7! (il est important d'achever le développement de l'aile -R et de ne pas jouer le C-D sur ç6 aussi longtemps que les Blancs n'ont pas abattu leurs cartes) ; 8. 0-0, 0-0 ; 9. Cç-é2, Td8 avec un bon jeu pour les Noirs : si 10. b3, d5! ; 11. é×d5, C×d5 ; 12. ç4, Cb4 et la D blanche n'a aucune bonne case. Après 6..., b5, les Noirs prennent de sérieux risques comme le montre la partie Horberg-Kotov (1959) : 7. Fg2, Fb7 ; 8. 0-0, Cf6 ; 9. Té1, d6 ; 10. Cd5!, é×d5 ; 11. é×d5+, Rd8 ; 12. Fg5.

d) Dans sa monographie sur ce système, Boleslavsky conseille 7. Cé2, Cf6 ; 8. Fg2, 0-0 ; 9. 0-0, Cç6 ; 10. Ff4!, é5 ; 11. Fg5 ou 10..., d6 ; 11. a3 ou 10..., Cé5 ; 11. Dd4, Fd6? ; 12. Ta-d1 ou enfin 10..., Dd8 ; 11. Fd6.

e) Attaquant la D.

f) 12. f5, Fç5 ; 13. 0-0-0 semble plus simple que cette perte de temps. A rien ne sert 12. Fç4 en raison de la suite 12..., Fg4 ; 13. Df2, Fé6! ; 14. F×é6, f×é6 ; 15. f×é5, Cg4.

g) 12..., b5 est douteux : 13. f×é5, D×é5 ; 14. 0-0-0- et 15. Ff4 ou bien 13..., Cd7 ; 14. Ff4, C×é5 ; 15. Dh5, Fd6 ; 16. 0-0-0.

h) Une décision courageuse.

i) Une décision courageuse.

i) Faut-il accuser la précipitation féminine ? Après 14. f5! et 15. g4, les Noirs auraient souffert.

j) Après 16. g5, Cd7 ; 17. Rb1, Fb4 ou 17..., b5, l'attaque des Noirs arrive également la première.

k) Et non 18. T(D)×d5, Fé6.

l) Il est clair désormais que, dans la guerre des roques opposés, les Noirs bénéficient d'une nette supériorité.

m) Il est difficile de dire si 20. ç3 suivi de Th2 contribue à une défense efficace. Les Blancs tentent d'affaiblir le roque ennemi par Dh4, forçant g6, avant de lancer le pion h et d'ouvrir le jeu par h5. Cette manœuvre est naturellement longue mais reste sans doute préférable à un strict jeu défensif.

n) Sentant le danger. Si 25. h5, Fd4 ; 26. ç3 (et non 26. b3?, a×b3 ; 27. ç×b3, D×b3+!), a3 ; 27. b3, F×ç3 ; 28. F×ç3 (si 28. h×g6, D×b3+ ; 29. a×b3, a2+ ; 30. Rç2, F×é5+ ; 31. Fç3, T×ç3+ ; 32. Rd2, F×g3 ; 33. g×h7+, Rh8 ; 34. R×ç3, a1=D ; 35. T×a1, T×a1 ; 36. T×a1, Fé5+), T×ç3 ; 29. h×g6, T×b3+.

o) Une erreur. 26. a3 était nécessaire. Si 26..., Tç3 ; 27. Ra2 et non 27. 27. h5, T×a3 ; 28. h×g6, Ta1+! ; 29. R×a1, a3!.

p) Dans cette position gagnante, ce coup imprécis est dommage. 29..., Ta4 ! hâtait la fin.

q) Le gain de la qualité était possible : 31..., F×d1 ; 32. g×h7+, Rh8 ; 33. T×d1, D×b2+ ; 34. R×b2 mais le pion h7 reste dangereux.

r) Sur 33..., Fé6 (menaçant 34..., Tb6) des complications surgissent : 34. F×g6, Tb6 ; 35. F×h7+, Rg7 ; 36. Tg6+, Ff7 ; 37. Tf6+, Ré8 (ou 37..., Ré7 ; 38. T×é6+, R×é6 ; 39. Th6+) ; 38. Fg6+, Rd8 ; 39. Tf8+, Rç7 ; 40. T×a8. A considérer était 33... Ta4.

s) Ici les Blancs pouvaient jouer hardiment 34. D×b7, Tç7 ; 35. Db6, T×f6 ; 36. D×ç5, T×ç5 ; 37. é×f6, arrêtant ainsi l'attaque ennemie et entrant dans une finale complexe.

t) A nouveau les Noirs ont la victoire en main.

u) L'ultime chance tactique.

v) Si 37..., Rg8 ; 38. Df6, Dç7 ; 39. é7 ! et si 37..., d4 ; 38. é7+ !, R×é7 ; 39. Té1 ou 38..., D×é7 ; 39. D×d4 et 39. Té1.

w) En zeitnot, les Blancs se précipitent sur l'échec, oubliant la pointe salvatrice 38. a5 !!, T×é6 ; 39. Dh8+, Ré7 ; 40. T×b7, Rd6 ; 41. Df8+

x) Alors que 39. T×h7+, R×é6 40. Dg8+, Rf5 est vain, la finesse 39. a5 semble encore tout changer en faveur des Blancs. Cependant il n'en est plus rien : 39..., Fd3+ !! : 40. a×b6, D×ç2+ ; 41. Ra1, Da4+ ; 42. Rb2, Db4+ ; 43. Rç1 (si 43. Ra2, Fç4+ ; 44. Ra1, Da3+ ; 45. Rb1, Fd3 mat), Db1+ ; 44. Rd2, Dç2+ ; 45. Ré3, Dé2+ ; 46. Rf4 (si 46. Rd4, Db2+ gagnant la D), Df2+ ; 47. Rg5, Dé3+ ; 48. Rg4, Ff5+ ; 49. Rh4, Df4 mat !

y) La partie est ajournée et reste désespérée pour les Blancs.

z) Bien joué : si 43. T×h7+, Fd7+ avec gain de la D.

aa) La finale est relativement simple.

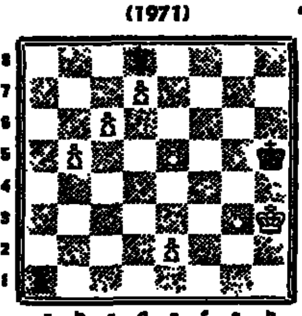
ab) Le pion g ira à D.

ac) Si 59. Tç7, Tb2+ ; 60. Ré1, Rh2 ; 61. Th7+, Rg3 ; 62. Tg7+, Rf3 ; 63. Tf7+, Ré3 ; 64. Té7+, Rd4 ; 65. Tg7, R×ç5, etc.

ad) Une partie mouvementée qui, malgré quelques erreurs, laisse le souvenir d'un beau combat de lionnes courageuses.

CLAUDE LEMOINE.

ÉTUDE
D. GURGENIDZE
(1971)



BLANCS (7) : Rh3, Pb5, ç6, d7, é2, é5, g3.
NOIRS (3) : Rh5, Ta1, Fd8.
Les Blancs jouent et gagnent.

SOLUTION DE L'ÉTUDE Nº 595
D. PETROV
Concours de la Sibérie, 1972
PREMIER PRIX

(Blancs : Rh6, Ta6, Fb7, Cg4, Pd5. Noirs : Ré7, Td8 et f8, Pç7 et b3.)

1. Té6+, Rf7 ; 2. Cé5+, Rg8 ; 3. d6 !, ç×d6 ; 4. Tg6+, Rh8 ; 5. Tg8+ ! !, R×g8 ; 6. Fd5+, Tf7 ; 7. C×f7 !, Té8 ! ; 8. Cé5+, Rf8 (h8) ; 9. Cg6 mat.

Quelle simplicité !

Si 1..., Rd7 ? ; 2. Cé5 mat.

Si 3..., T×d6 ; 4. T×d6, ç×d6 ; 5. Fd5+, Rh8 ; 6. Cg6 mat ou 5..., Tf7 ; 6. C×f7, b2 ; 7. Cg5+, Rf8 ; 8. Fé4 et les Blancs gagnent.

Si 5..., T×g8 ? ; 6. Cf7 mat.

A noter, après 7. C×f7, que la Td8 n'a eu que la seule case é8 si 7..., Ta8 ; 8. C×d6+ et 9. F×a8, si 7..., Tb8 ; 8. Cé5+, Rf8 (8..., Rh8 9. Cg6 mat) ; 9. Cd7+ et 10. C×b8 si 7..., Tç8 ; 8. C×d6+ et 9. C×ç8 si 7..., Td7 ; 8. Cé5+ et 9. C×d7 ; si 7..., Tf8 ; 8. Cé5+.

Hippisme



Un bain de tiercé

QUATORZE partants dans la course au tiercé, dimanche passé ; quatorze, déjà, le dimanche précédent : entre Vincennes et Auteuil, le champ des compétiteurs s'est resserré. C'est au trot qu'appartient la démographie galopante...

Les recettes s'en ressentent. Moins de chevaux au départ signifie, pour le public, moins de tentations d'« étaler » les jeux et, pour le P.M.U. et son associé, l'État, 10 à 15 millions manquant le soir, dans les caisses.

La Société des steeple croit avoir trouvé la parade. Celle-ci est apparue entre les lignes d'un communiqué enjôleur, publié voilà quelques jours : « *En vue d'améliorer l'information du public sur les courses retenues pour le pari tiercé*, les *commissaires de la Société des steeple-chases ont décidé d'avancer de vingt-quatre heures la déclaration des partants concernant ces épreuves...* »

Cette « déclaration de partant », à effectuer par le propriétaire ou l'entraîneur de chaque cheval engagé, conditionne le choix de la course au tiercé dans le programme du dimanche : ce choix ne peut s'effectuer que lorsqu'on sait le nombre exact de compétiteurs qu'opposera chaque épreuve et l'attrait que celle-ci pourra offrir.

Jusqu'à présent, la « déclaration des partants » était fixée au vendredi à 12 heures. La course au tiercé était donc désignée trop tard pour qu'on en connaisse toutes les délicieuses inconnues avant la fin de la semaine de travail et qu'on ait le temps de les explorer entre camarades d'usine ou de chantier. Le défaut du système s'accentuait à la belle saison, avec les départs à la campagne dès le vendredi soir.

A partir de la semaine prochaine, la « déclaration des partants » aura lieu le jeudi. Cela signifie que les journaux et les radios pourront analyser la course et supputer les chances des concurrents dès le jeudi soir, en tout cas le vendredi matin. Il y aura toute la journée du vendredi pour discuter du rébus avec les collègues ou les voisins et arrêter un jeu commun ; tout le vendredi pour mettre les consciences tiercéistes en règle avec elles-mêmes avant le départ en week-end.

Lorsqu'il y aura un tiercé le jeudi, la « déclaration des partants » le concernant sera avancée au lundi. Ainsi, dès la reprise du travail, on pourra, en commun, réfléchir à la fois aux bonnes raisons pour lesquelles on aura échoué la veille et à celles pour lesquelles on réussira le jeudi. La boucle sera bouclée. Fini les jours mornes où l'on ne pouvait que ressasser l'amertume du passé faute de savoir à quels noms de chevaux associer les délices de l'avenir. On pourra baigner dans le tiercé en permanence.

Pour l'instant, chacun applaudit. Tous les spécialistes du « marketing » savent bien que la durée de mise en vente d'un produit fait croître la vente elle-même. Les journaux spécialisés et ceux pour qui les courses sont un élément important de tirage se réjouissent : ils vendront « du » tiercé non plus un jour par semaine, mais deux (dont l'un entièrement ouvrable). Les entraîneurs, qui étaient les plus hostiles à des « déclarations de partants » avancées, sont séduits par des perspectives de recettes accrues, à un moment où beaucoup d'entre eux s'interrogent avec anxiété sur l'avenir. Quant à la Société des steeple, elle escompterait un supplément d'enjeux d'au moins 5 %.

Les « Blonay »

Reste à savoir si, à l'expérience, ce nouveau calendrier hebdomadaire ne révélera pas de sérieux inconvénients. La Société d'encouragement — en dépit des attaches évidentes qu'elle possédait avec la presse sous la présidence de M. Marcel Boussac — l'a, quant à elle, toujours repoussé pour les courses de plat. Le successeur de M. Boussac, Hubert de Chaudenay, s'est, à l'occasion d'une conférence de presse tenue rue du Cirque voilà un mois, à son tour, montré réticent. Le principal argument est qu'une « déclaration de partants » précoce peut nuire à la régularité de la course. Lié à tout un système de forfaits, le processus technique qui conduit à ce risque est complexe. Disons, en simplifiant, qu'on avait toujours considéré jusqu'ici qu'une « déclaration de partant » avant l'important galop du vendredi matin pouvait aboutir à faire prendre le départ, le dimanche, à des concurrents déjà passés de forme et réduits au rôle de figurants.

La forme des chevaux d'obstacle, il est vrai, est moins versatile que celle des chevaux de plat. Le vieux routier d'Auteuil qui est « bien » le jeudi a toutes chances de l'être encore le dimanche.

Si une société de courses était fondée à expérimenter une « déclaration de partants » avancée, c'était celle des steeple. Mais il faut savoir que l'expérience comporte des « cactus ».

Sur les pistes, à signaler surtout la victoire d'*Endless* dans un des deux prix Rohan (*Schoeller* nous a moins plu dans l'autre) et celle de *Sans Atout* dans le prix Ultimatum. Un « divorce » : après dix années marquées notamment par les succès de *Blaps*, *Sidéré*, *Seawell*, Henri de Blonay et André Adèle se séparent. Les « Blonay » seront désormais entraînés par René Pelat et Jean-François Daubin.

LOUIS DÉNIEL.

N. B. — Un raccourci aussi audacieux qu'accidentel a attribué, dans une récente chronique, le titre de « numéro un » à *Right Ho*. C'est à *Dom Hélion* que nous voulions le décerner, et pour la génération des « cinq ans ».

Philatélie

Nº 1370

FRANCE : « Journée du Timbre 1975 ».

La Journée nationale du timbre 1975 se déroule dans quatre-vingt-dix-huit villes de France, dont deux dans nos départements d'outre-mer.

Cette année, le timbre soulignant cette manifestation représente une plaque de facteur dessinée et gravée par Jean Pheulpin.

FRANCE — 0,80 + 0,20 — JOURNÉE DU TIMBRE 1975

0,80 F + 0,20 F, jaune, bistre, noir et bleu.

Impression hélio ; Atelier du timbre de France.

La mise en vente se déroulera :

— Les 8 et 9 mars, de 9 h 30 à 18 heures, au bureau de poste temporaire installé dans le grand hall du cinquième étage des magasins La Samaritaine, angle quai du Louvre et rue de la Monnaie, à Paris. — Oblitération, cachet à droite illustré grand format, sans mention « premier jour ».

— Le 8 mars, de 8 heures à 12 heures, à la R.P., 52, rue du Louvre, Paris-1er, ou bureau de Paris 41, 5, avenue de Saxe, Paris-7e, et de 10 heures à 17 heures, au Musée postal, 34, boulevard de Vaugirard, Paris-15e. Avec boîte aux lettres réservée pour l'oblitération spéciale.

— Les 8 et 9 mars, dans les quatre-vingt-dix-huit villes métropolitaines, de Guyane et de la Réunion. Voir détails dans le numéro de février du « Monde des philatélistes ».

ADALBERT VITALYOS.

La plus grande collection du monde



Deux des plus célèbres collections de timbres-poste du monde, celle de la reine Elizabeth II et celle du prince Rainier de Monaco, seront exposées — en partie — à Paris, du 6 au 16 juin, lors de l'exposition « Arphila 75 », qui sera organisée au Grand Palais ; la collection du cardinal Spellmann y figurera peut-être aussi. Il y aura en tout sept cents exposants.

L'administration postale des États-Unis présentera, pour sa part, un « bureau de poste » lunaire, au guichet duquel on risque d'avoir la surprise de reconnaître, sous les traits du préposé, l'un des astronautes américains qui ont marché sur la Lune. L'U.R.S.S. pourrait envoyer l'un de ses cosmonautes.

Par cette manifestation, qui se veut la plus prestigieuse qui ait jamais eu lieu en France (1), les P T T célèbrent (avec un an de retard, mais 1974 était, il est vrai, le centième anniversaire de l'Union postale universelle) le cent vingt-cinquième anniversaire de l'émission, le 1er janvier 1849, des deux premiers timbres français : le 20 centimes noir et le 1 franc rouge Cérès.

L'exposition s'est aussi donné pour but de promouvoir le timbre-poste en tant qu'œuvre d'art (Arphila est un raccourci d'art et philatélie). C'est pourquoi il a été fait appel à plusieurs musées, qui prêteront des tableaux, et à la participation de quelques artistes contemporains tels que Vasarely, Topor et Mathieu, ce dernier, auteur d'un timbre-poste émis en 1974. Lors du concours international Arphila, cinq cents reçues, les quatre qui ont été sélectionnées feront l'objet d'une émission, dont la première aura lieu le 4 mars. Pendant l'exposition, un bloc de quatre timbres sera mis en vente.

Enfin, les visiteurs pourront assister à la réalisation d'une vignette, depuis la maquette et la gravure, qui seront exécutées devant eux, jusqu'à l'imprimerie sur une presse en taille-douce.

Deux bureaux de poste et un service d'expertise seront mis à la disposition du public.

JEAN-CLAUDE ROUY.

(1) Cent quinze États souverains et cinquante territoires participeront à l'exposition.

Hippisme

Un bain de tiercé

[illegible]

Les « Blonay »

[illegible]

CLIN D'ŒIL

Goût anglais

DANS la foule très parisienne et vraisemblablement anglophile qui, mardi après-midi, piétinait les moquettes à ramages vert et or du magasin que Marks and Spencer viennent d'ouvrir boulevard Haussmann circulait un personnage que je fus peut-être seul à identifier. Pardessus de vigogne anthracite amolli par l'usage, chapeau melon à bords étroits, cravate du Royal Warwickshire Regiment, œillet encore frais à la boutonnière, pommettes vermillon, moustaches blanches aux crocs gaillards et regard naïvement sceptique, il s'agissait bel et bien du major William Marmaduke Thompson (D.S.O., C.S.I., O.B.E.), ami intime de M. Pierre Daninos.

Le major avait sans doute quitté sa retraite de Rowlands Castle-Panddelton (Hampshire) pour se rendre compte par lui-même de l'organisation du nouveau territoire britannique.

Personne ne s'est avisé d'interrompre l'inspection du major, qui achète sans doute ses cachemires à Burlington Arcade et ses costumes à Savile Row plutôt qu'à Oxford Street, où Marks and Spencer ont leur siège londonien. Là où nous aurions dit « c'est moche », il aurait répondu « c'est anglais », et le dialogue eût tourné court, comme toujours depuis l'Entente cordiale.

En matière de goûts vestimentaires, peut-être à cause de la Manche, nous sommes, Français et Anglais, dans un tunnel qui n'est pas près d'être percé !

On s'en rend bien compte à parcourir cette grande boutique sans prétention, dépourvue de sonorisation, où nulle publicité agressive ne sollicite le chaland. La liberté du choix ne doit pas être entamée par des conseils équivoques pleins d'arrière-pensées mercantiles.

Et cependant, à y regarder de près, on découvre que la plupart des costumes d'hommes portent l'indication « Made in Italy » ou « Made in Sweden » sauf les blazers, vestons à tout faire et à prétention maritime, produit spécifique du Royaume-Uni.

Les parapluies heureusement sont nés natifs de Grande-Bretagne, ce qui est tout de même une garantie équivalente à l'origine suisse d'une montre.

Bien sûr, il y a le cachemire. Saint Michael, patron de l'entreprise et marque diffusée par celle-ci, paraît difficile à désarçonner dans le tournoi qualité-prix. Si la matière est belle, une Française demeure indécise devant les coloris. Seuls les Anglais sont capables, semble-t-il, de réunir des tons aussi détonnants. Du vert laitue au parme — plutôt jambon que violette — en passant par le bleu Nattier rehaussé de framboise écrasée, quel fond de teint devrait choisir une femme pour s'accommoder de couleurs aussi ensorcelantes ? Du côté des hommes, la gamme confond parfois sobriété et chagrin. Le style « gilet pour retraité » ne manque pas de confort, mais pourquoi a-t-on réservé aux chaussettes à losanges les tons chaleureux et aux caleçons les teintes tendres ?

Quant aux cravates, elles ne tiennent pas la comparaison avec celles que des marchands à la sauvette proposent dans leurs parapluies en guettant l'apparition de l'agent verbalisateur.

Au rayon des dessous féminins, où un gentleman ne s'aventure jamais sans raison avouable, Marks and Spencer ont renoncé à toute flagornerie. On trouve dans des boîtes empilées des parures arachnéennes, des ensembles slip-soutien-gorge si ténus qu'ils tiennent dans la main — fermée — d'un honnête homme, des chemises de nuit taillées dans le dernier voile de Salomé... mais on ne les montre pas.

Ce que l'on expose, sur des corps féminins en plastique transparent, ce sont ces gaines-cuirasses dans lesquelles les femmes ressemblent à de grosses chrysalides et qui, ayant reçu le label de l'érotisme puritain, ne peuvent constituer que la dernière étape d'un strip-tease pour quaker en goguette.

Très satisfait, cependant, paraissait le major Thompson, rencontré plus tard à la sortie du magasin.

Rassuré par la bonne tenue de cette succursale parisienne d'une institution très populaire outre-Manche, il traversait allègrement le boulevard. Il allait sans doute se persuader dans le magasin d'en face que les Français ont des goûts détestables en matière de cravates, qu'ils ne savent pas teindre la laine, qu'ils gaspillent leur imagination dans le sous-vêtement et que leurs femmes, foi de lancier du Bengale, sont toutes maigres comme des poulets aux hormones !

MAURICE DENUZIÈRE.

Mode

Le kaki rentre en ville

Mars est le temps des giboulées. Aussi avons-nous choisi un imperméable en coton plastifié bleu ardoise de Christiane Bailly pour CYCLONE, à grandes emmanchures basses et poches en biais, 475 F aux Galeries Lafayette et aux Trois Quartiers un grand parapluie de NEYRAT-AUTUN à carreaux géants, 140 F, chez les spécialistes, les maroquiniers et les grands magasins. Le chapeau à glissière et les bottes de toile se vendent 34 F et 145 F au Bon Marché.

PLUS présent dans certaines revues de mode que dans les stocks des boutiques et des magasins, le kaki, au dire de ses promoteurs, nous est présenté comme le succédané du bleu « jean ». Il n'en a pourtant aucun des atouts dans le jeu féroce de la concurrence à laquelle nous assistons sur le plan vestimentaire féminin. Ce n'est qu'une gamme de couleurs terreuse, tout à l'inverse de la tenue de cow-boy, à la fois vêtement de travail très bien coupé, dans un coton croisé « de Nîmes », d'une solidité à toute épreuve qui bénéficie en outre de l'image universellement sympathique du folklore du Far-West. Même si les robes-housses et les manteaux « tentes » n'ont plus rien de militaire, ce n'est là qu'un regain du style sergent de l'armée américaine avec lequel, après 1968, les jeunes gens s'amusèrent.

Le petit Robert le définit ainsi : « Kaki — 1898 — anglais Khakee, khaki, de l'hindoustani khâki, couleur de poussière. » Au Musée de l'armée, le colonel Martel précise qu'à l'origine l'armée des Indes était vêtue de toile blanche qu'on chercha, sans doute pour faciliter son entretien, à teindre, d'abord avec du thé, puis avec la racine d'une plante dont la couleur devait garder le nom : le kaki. Le mouvement s'accentue après la guerre des Boers (1901) quand les « red coats » des armées royales ressentent le besoin de se fondre, comme leur ennemi, dans le paysage. Les troupes britanniques s'embarquent en kaki, dès 1914, tandis que les Français se font repérer et décimer de loin pendant la bataille de la Marne avec leur cuirasses astiquées, leurs vareuses de drap bleu et leurs pantalons garance.

Le bleu horizon a été adopté en 1915 et le kaki, pour les troupes coloniales et la légion étrangère, en 1916. Les officiers métropolitains de l'infanterie et de la cavalerie de ligne commencent à toucher des tenues kaki à partir de 1932, puis en 1936, et, en 1939, toute l'armée française est mobilisée sous cette couleur.

Kaki ou poussière ? Les spécialistes du costume féminin ou masculin que j'ai interrogés à ce sujet sont « ahuris » de voir la mode féminine s'enlaidir à ce point : comme le disait à l'inauguration de Marks & Spencer un des dirigeants de la chaîne de magasins d'outre-Manche : « J'ai vécu six ans en kaki et n'ai aucune envie de voir ma femme me rappeler la patrouille de l'aube ».

Si le beige poussière se justifie, c'est en tenues de travail, de voyage, de chasse et de pluie... Autrement dit, quand on est soumis à l'agression de la terre et de l'eau.

L'imperméable aussi date de l'époque victorienne, quand Mac Intosh crée le coton ciré ou huilé, aussi hermétique à l'eau qu'à l'air. En 1856, Thomas Burberry lance, sur le conseil d'un médecin, le vêtement en gabardine de coton perméable à l'air, mais sur laquelle l'eau glisse, tel que nous le portons toujours.

Fournisseur des armées de Sa Gracieuse Majesté, la maison a coupé, en 1914, le « trench-coat » long à bavolet et pattes d'épaules pour permettre aux officiers d'état-major de visiter les tranchées sans salir leurs uniformes... En 1975, ce modèle est le troisième du tiercé des ventes de la célèbre maison à Paris.

NATHALIE MONT-SERVAN.

Maison 

Eaux courantes aux Arts ménagers

LE Salon des arts ménagers se tient actuellement au C.N.I.T., à la Défense (*le Monde* du 22 février). Il fermera ses portes le dimanche 9 mars au soir. Les nouveautés qui y sont présentées permettent de dégager les tendances de l'équipement ménager pour 1975 : encastrement des appareils pour former un ensemble homogène, automatisme des appareils (de cuisson comme de lavage) qui s'accompagne d'une visualisation, sur le tableau de bord, du déroulement des opérations. La machine marche seule, mais on peut surveiller son travail.

D'après de récentes enquêtes, 87 % des ménages possédaient un réfrigérateur en 1974 (contre 7,5 % en 1954) et 66 % avaient une machine à laver en 1974 (contre 8,4 % en 1954). Cet accroissement de l'équipement ménager — qui élimine progressivement les tâches manuelles — rend hélas ! la cuisine la pièce la plus bruyante de la maison. Les efforts des constructeurs devraient porter, maintenant, sur l'abaissement du niveau sonore des machines de lavage, des robots de cuisine et des hottes aspirantes.

● **Le lavage de la vaisselle.**

Les lave-vaisselle, comme les réfrigérateurs et les appareils de cuisson, sont désormais conçus pour s'encastrer dans les éléments de cuisine. Avec la prolifération des modèles, la fourchette des prix s'étale de 1 700 F (pour un lave-vaisselle de dix couverts avec trois programmes de lavage) jusqu'à 3 000 F pour des appareils de douze ou quatorze couverts à multiples programmes. Parmi les lave-vaisselle les moins bruyants, parce que mieux isolés, on peut citer ceux de *Bauknecht*, *Ignis* et *Frigidaire*.

Amélioration du lavage de la vaisselle : un troisième gicleur (généralement installé au sommet de l'appareil) s'ajoute aux deux bras rotatifs traditionnels. Ce perfectionnement se trouve chez *Bauknecht*, *Bosch*, *Brandt*, *De Dietrich*, *Frigidaire*, *Laden*, *Neff*. Le séchage des pièces de vaisselle par évaporation ne satisfait pas tout le monde ; pour les plus méticuleux, il existe des lave-vaisselle dotés d'une résistance additionnelle pour le séchage (*Bauknecht*, *Bosch*, *De Dietrich*, *Laden*).

Sur deux appareils que nous avons vus au Salon, il est possible de suivre, sur le tableau de bord, le déroulement des opérations de lavage et de rinçage (*Frigidaire*, *Brandt*), avec, pour ce dernier, la *Brandt*) avec, pour ce dernier, la faculté de modifier le cycle en cours en appuyant sur une touche « avance rapide ».

● **Le lavage du linge.**

Les nouvelles machines se font de plus en plus étroites pour se glisser entre deux meubles de cuisine ; les plus petites ne mesurent que 40 cm (*Laden* et *Philips*) pour une capacité de 5 kg. Les lave-linge perfectionnés qui sortent au salon valent entre 2 000 et 3 000 F. Leurs nouveautés techniques portent sur la souplesse d'utilisation : multiplicité des programmes (par combinaison des vitesses et des températures de lavage) pour traiter tous les textiles, possibilité de supprimer le prélavage ou l'essorage. Celui-ci atteint des vitesses de 800 tr/mn et peut être progressif : de 100 à 700 tr/mn (*Philips*) ou de 120 à 750 tr/mn (*Laden*).

Certaines machines peuvent fonctionner avec une charge de linge réduite, pour économiser eau et électricité (*Candy*, *Crolls*, *Philips*). On note également le retour au chargement frontal du linge, pour libérer le dessus de la machine ; par contre, ce type de machine n'est guère pratique dans une cuisine étroite.

Pour éliminer le souci du séchage du linge, les machines à laver séchantes sont une solution séduisante. Un inconvénient à signaler : l'appareil ne sèche que la moitié du linge lavé. Parmi les nouveaux modèles, citons ceux d'*Arthur-Martin* (43 cm seulement de large), *Bosch*, *Siemens* (avec séchage par rayonnement) et *Crolls*, avec une machine mesurant 1,52 m. de haut, mais pouvant laver et sécher 4 kg de linge.

● **L'entretien des sols.**

Le choix d'un aspirateur doit se faire en fonction des sols à nettoyer, les parquets nécessitant une force d'aspiration moins grande que les moquettes. Pour de nouveaux aspirateurs-balais (maniables et faciles à ranger), un système permet d'adapter la puissance d'aspiration au nettoyage des sols comme des tentures et des sièges (*Hoover*, *Rowenta*, *Siemens*).

Sur deux nouveaux aspirateurs-balais, l'un de 400 watts et l'autre de 600 watts, il est possible de brancher une « électrobrosse » : ce nouvel accessoire, à moteur indépendant, déloge la poussière, celle-ci étant aussitôt évacuée par l'aspirateur (*Moulinex*). Ce couplage est préconisé pour des moquettes synthétiques collées et à surface rase.

JANY AUJAME.

★ Le Salon des arts ménagers est ouvert tous les jours de 10 h. à 19 heures : les lundis, mercredis et vendredis, fermeture à 22 h. 30. Prix d'entrée : avant 13 h., 5 F ; après 13 h. et en soirée, 6 F. Le vendredi, entre 13 h. et 19 h., 10 F.

POUR ÊTRE A LA PAGE

UN GRAND COUSSIN MOELLEUX pour la chambre des petits est en pure laine et représente un mouton couché. Ce coussin-siège, sur lequel l'enfant peut se blottir, est long de 75 cm et haut de 40 cm. Il coûte 310 F et peut s'accompagner d'un mouton jouet, petit frère semblable mais en 25 cm de long. (Boutique Bélidor, 9, rue Bélidor, 75017 Paris.)

POUR QUE L'ORDRE SOIT UN PLAISIR, un grand vide-poches mural représente un crayon géant, bleu, blanc, rouge. En « non-tissé » lavable, il mesure 80 cm de haut et comporte trois poches où se glissent jouets, vêtements de nuit ou livres et cahiers (38 F, à la Samaritaine de Paris, Vélizy 2, Rosny 2 et Cergy-Pontoise).

DE NOUVEAUX POTAGES POUR ENFANTS sont présentés sous une forme déshydratée, en étui de deux sachets d'une assiettée. Aux cinq variétés prévues pour les bébés à partir de six mois s'ajoute un potage pour les plus d'un an, au poulet avec des pâtes alphabet. (Gerber, 1,70 F environ l'étui.)

Sports



MOINS DE SNOBS SUR LES « GREEN »

AUJOURD'HUI, sur les cinq continents, trente millions de personnes frappent une balle avec une canne. C'est une belle réussite pour ces bergers écossais qui, au quinzième siècle, sur les bords glacés de la mer du Nord, tapaient sur des cailloux à grands coups de bâton.

Sport de riches, sport d'élite ? Les Français en sont persuadés non sans raisons. Les grands clubs privés, à la périphérie des villes, apparaissent comme des ghettos dorés où se distrait une classe nantie. On entre dans le golf comme on entrait en religion sous l'Ancien Régime : avec une dot ou une solide fortune.

Ainsi, dans les grands clubs parisiens, les actions valent entre 13 000 et 18 000 F, et la cotisation s'élève à 2 500 F environ par an. Un droit d'entrée est perçu par les clubs qui ne pratiquent pas le système des actions. Ce droit peut être de l'ordre de 5 000 F (cotisation non comprise).

Certains clubs à actions n'hésitent pas depuis cette année à imposer un droit d'entrée aux nouveaux actionnaires. Le nouvel adhérent paie donc, dans le cas du club le plus cher, une action de 18 000 F, un droit d'entrée de 2 300 F et une cotisation annuelle de 2 500 F. Un invité à la journée paiera, selon les clubs, entre 60 et 100 F. Beaucoup des membres de ces clubs fermés se complaisent dans ce splendide isolement. Cette ségrégation par l'argent les conforte dans l'idée d'appartenir à l'élite.

Pourquoi en France le golf est-il toujours un « sport réservé », alors que partout ailleurs dans le monde cette image a disparu depuis longtemps ? La Grande-Bretagne et les Etats-Unis en sont l'exemple. Sport national en Ecosse, sa pratique est une passion atavique qui remonte officiellement à 1754, année où furent codifiées les règles du jeu à Saint-Andrews, près d'Edimbourg. Aux Etats-Unis, le développement du golf, de la fin du dix-neuvième siècle à nos jours, a été exceptionnel. Par le nombre imposant de ses joueurs (douze millions), la Fédération américaine et la plus importante du monde.

En France, la Fédération française de golf se bat depuis des années pour effacer cette image d'un sport antidémocratique. Sans aide ni subvention jusqu'à ces derniers temps, elle a mené des opérations de promotion qui toutes ont pour but d'éveiller l'intérêt en informant, en montrant, en expliquant. Elle s'est adressée aux jeunes. Des centaines de lycéens et de collégiens ont bénéficié de leçons.

Un accord conclu avec les clubs de la région parisienne a permis de faire jouer des étudiants pour des sommes inférieures aux droits d'entrée habituels. Des centres d'initiation ont été ouverts à Quimper, à Cherbourg, au Mans, à Evian, à Fontainebleau, à Angoulême et à Poitiers.

A l'occasion de « journées exhibitions » dans le sud-ouest de la France, les clubs de la région ont pratiqué la politique des « portes ouvertes ». La presse locale était invitée et des professionnels du golf, par leurs démonstrations, suscitaient questions et dialogues avec les spectateurs, venus nombreux. Car c'est un sport mal connu et peu de personnes sont initiées.

Ténacité

Pour surmonter cette difficulté, la Fédération française de golf a imposé, par sa ténacité, l'idée puis la mise en place d'un golf public. L'exemple est venu, là encore, de la Grande-Bretagne et des Etats-Unis. De quoi s'agit-il ? Construit grâce aux deniers publics, géré par une collectivité publique, un tel golf est ouvert à tous moyennant paiement d'un droit d'entrée journalier très modéré.

En Angleterre, il existe soixante-quinze golfs de ce type. Généralement installés autour des grandes villes, ils sont réunis dans une même association. Aux Etats-Unis, ils se comptent par centaines et leur succès est énorme. Dans ces deux pays, les parcours publics sont de grande qualité et remarquablement entretenus.

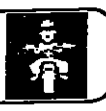
La volonté, la sincérité de la Fédération française de golf, ont convaincu les pouvoirs publics de s'intéresser à cette formule. Cadre idéal de sport-promenade, ouvert à tous, le golf public intéresse les villes nouvelles cherchant à humaniser leur environnement ou à protéger leurs sites naturels. Un parc boisé pour le prix d'une salle de sports, et l'écologie trouve aussi son compte.

La ville nouvelle de Melun-Sénart a été choisie pour la réalisation en région parisienne d'une opération pilote de golf public. Situé dans la commune de Saint-Pierre-de-Coudray, le golf de Villeray ouvre à tous, depuis octobre 1974, son terrain d'entraînement.

Parmi les habitants de la ville nouvelle, les salariés des entreprises de la région et les groupes scolaires, nombreux sont ceux qui fréquentent le nouveau terrain d'entraînement. Déjà un deuxième projet est en cours de réalisation : le golf de Saint-Aubin, situé à deux kilomètres au sud de Saclay, là encore pour protéger les espaces verts dans une région en cours d'urbanisation. En 1975, la promotion du golf est donc déjà une réalité. On peut espérer que les expériences couronnées de succès à l'étranger réussiront aussi en France.

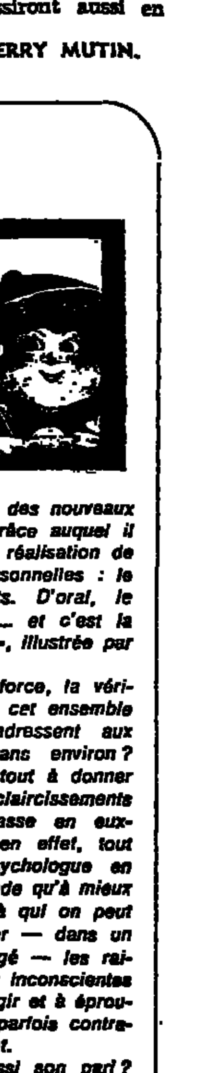
THIERRY MUTIN.

Jeunes



Plus loin avec Sacha





DANS la collection « Le Vert Paradis » (édité par la Librairie Hachette), un jeune héros, Sacha, a fait son apparition il y a quelques mois. Et ce sont ses aventures que content des albums aux titres inattendus : « Sacha a des émotions », « Sacha oublie et se rappelle », « Sacha a tous les pouvoirs », « Sacha n'a plus peur ». Encore plus déconcertant que le nom des livres, celui de l'auteur : Ernest Dichter.

Qui est ce nouvel écrivain pour enfants ? Un psychologue, américain d'adoption, qu'il paraît surprenant de trouver dans ce nouveau rôle. Dichter est, en effet, internationalement connu comme le véritable père des « études de motivation », dont le but, on le sait, est la mise à jour des raisons profondes et le plus souvent inconscientes qui guident les comportements du consommateur moyen.

Issu de la bourgeoisie juive éclairée, Dichter a, comme Bettelheim, grandi à Vienne qu'il a quittée précipitamment, alors qu'il était âgé de trente ans, peu avant la venue au pouvoir d'Hitler. A l'époque où bien peu se doutent encore des horreurs qui vont suivre, c'est là faire preuve d'un sens aigu des réalités sociales et politiques. Après un séjour en France, il s'installe aux Etats-Unis où il conquiert vite argent et notoriété en appliquant les méthodes de la psychanalyse à l'étude de marché.

Mais Ernest Dichter a d'autres ambitions. Travailleur infatigable, il veut tout voir et tout comprendre. Aussi, de plus en plus semblable à Mister Maggoo — le héros de bandes dessinées pour enfants — promène-t-il à travers le monde sa silhouette typique, pour essayer de résoudre tous les problèmes : du pourquoi de l'usage des cosmétiques jusqu'aux raisons d'un comportement politique. A l'occasion de sa vie mouvementée, Dichter s'est forgé une philosophie bien à lui qu'il a exposée lors d'un récent séjour à Paris. Optimiste et libéral, dans le droit fil de la tradition américaine, il accorde une grande importance à l'éducation. Tout s'apprend, pense-t-il : le contrôle de soi, l'esprit critique, l'amour de la liberté. A condition de s'y prendre suffisamment tôt, c'est-à-dire bien avant la puberté.

Les mythes stupides

Or, que faisons-nous ? Nous entretenons l'enfant de mythes stupides et dangereux (c'est le cas, pense Ernest Dichter, de la plupart des contes de fées), qui cultivent le goût du pouvoir et de la force brutale. Au lieu d'aider les jeunes à reconnaître leurs besoins essentiels et à les assouvir sereinement, en sachant s'adapter à n'importe quelle circonstance, nous entretenons en eux la peur : peur de l'autre, peur du changement. Pour vaincre ses anxiétés, souvent immotivées, l'enfant doit parvenir à prendre conscience de lui-même et à se voir comme il est : c'est-à-dire un être unique, intéressant, et non pas un quelconque numéro de série, privé de toute initiative.

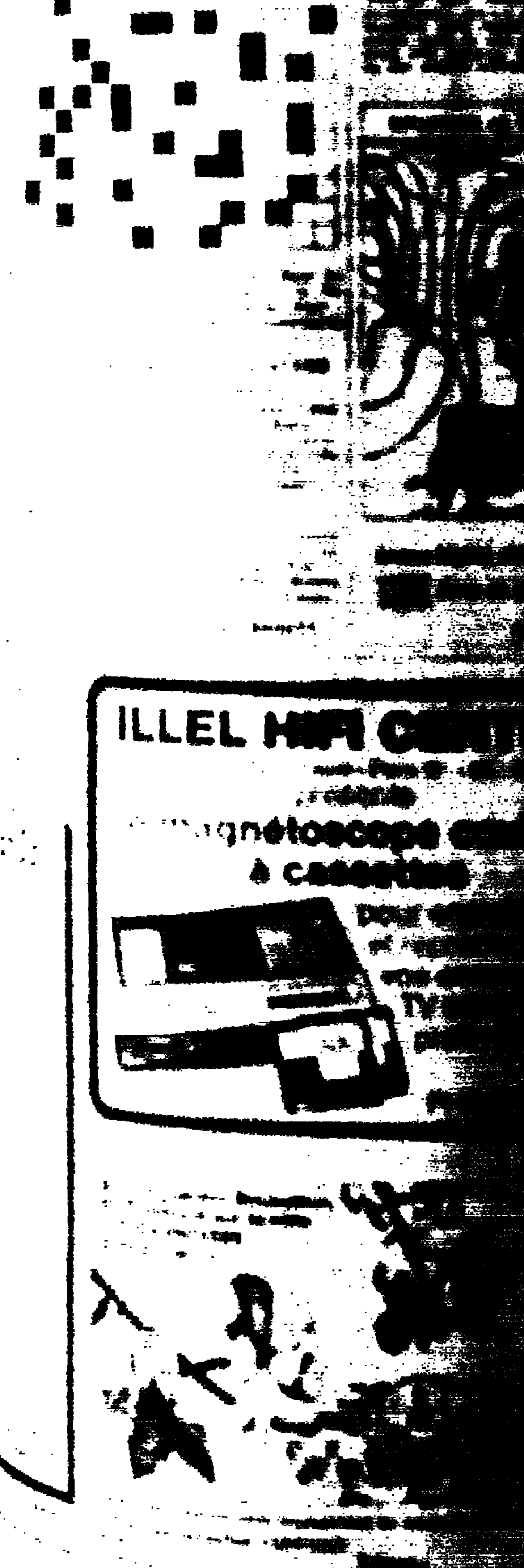
Depuis qu'il est devenu grand-père, entre autre d'un petit Sacha, Dichter a découvert des nouveaux « mass media » grâce auquel il peut travailler à la réalisation de ses convictions personnelles : le conte pour enfants. D'oral, le conte devient écrit... et c'est la série des « Sacha », illustrée par Jocelyne Pache.

Quelle est l'idée-force, la véritable innovation de cet ensemble de récits qui s'adressent aux enfants de sept ans environ ? Dichter vise avant tout à donner à ses lecteurs des éclaircissements sur ce qui se passe en eux-mêmes. Pour lui, en effet, tout écolier est un psychologue en herbe qui ne demande qu'à mieux se comprendre et à qui on peut parfaitement exposer — dans un langage certes imagé — les raisons conscientes et inconscientes qui le poussent à agir et à éprouver les sentiments parfois contradictoires qui l'agitent.

Dichter a-t-il réussi son pari ? Sera-t-il apprécié par l'enfant et ses parents ? Aidera-t-il les jeunes grâce à ses démonstrations ? Parviendra-t-il à rassurer ? Le texte, un peu long, ne lassera-t-il pas ? Enfin, la poésie et la fantaisie nécessaires n'apparaîtront-elles pas un peu étouffées sous des intentions didactiques ? Aux lecteurs et à leurs familles de se prononcer.

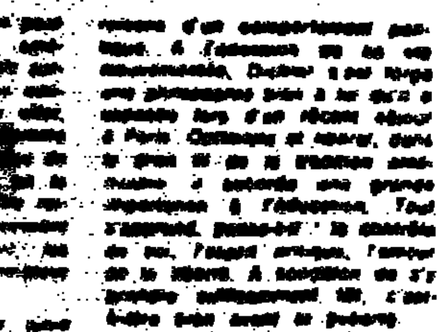
EVELINE LAURENT.

★ Chaque volume, 22,90 F, T.T.C.



AUJOURD'HUI





... avec Sacha

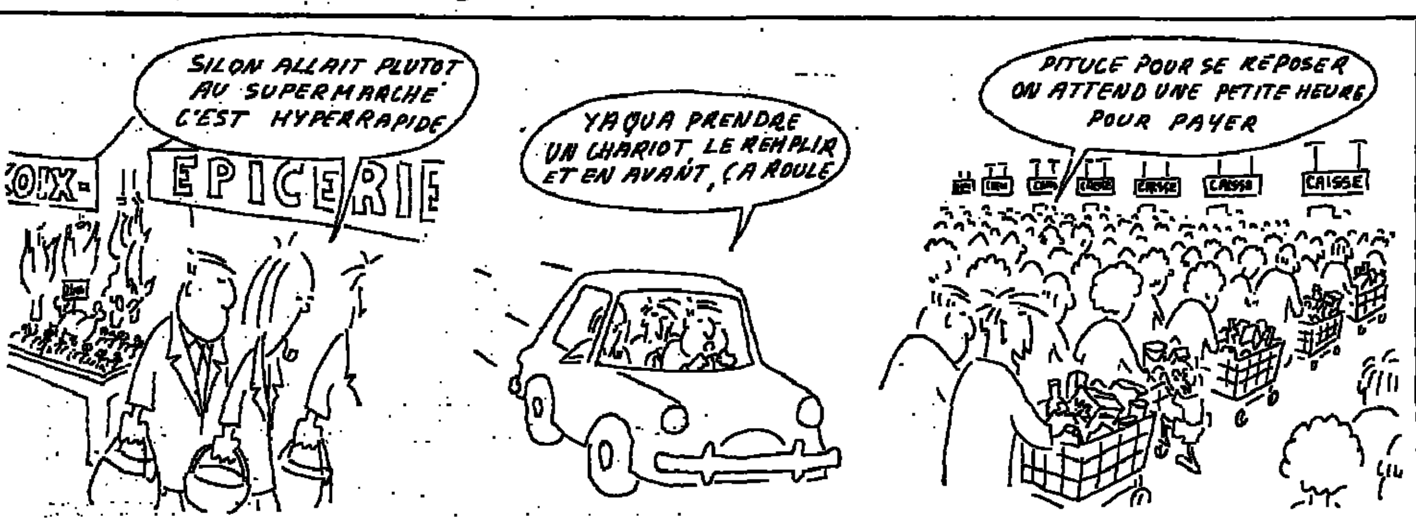
THIERRY MUTIN

EVELINE LAURENT



SILON, YAQUA et PITUCÉ

DE GUY BÉART
DESSINS DE KONK



MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 089

HORIZONTALEMENT

I. Il doit être passé au bleu avant d'être porté ; Le tiers de la moitié. — II. Prit éventuellement une décision courageuse ; Jeune vertébré (épelé). — III. But d'excursion pour des Hongrois ; Précède une exécution pour éviter un massacre ; Poussas. — IV. Accent plaintif ; Sigle d'une administration charitable ; Chauffe dur ; Terme musical. — V. Abréviation astronomique ; Vit le jour en 1668 (deux mots). — VI. Volatiles ; Promesse de grain. — VII. Pointe dans les Pyrénées ; Détend ; Permet aux Anglais d'étancher leur soif. — VIII. Orifice anatomique ; Larron en quête d'occasion. — IX. Article ; Agréable à regarder. — X. Lointaine victime d'un drame de la jalousie ; Note ; Ethérés. — XI. Eventuellement amoureux et certainement transi ; Préfixe ; Fin de participe. — XII. Conjonction ; Illustre enfant de Sarrebourg ; Récipient. — XIII. Un qui sait cajoler ; Capables de faire bonne impression. — XIV. Division du temps ; Légèrement étourdies ; Article. — XV. Régies ; Pronom ; En état ed se reposer.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
I										■					
II	■		■				■		■			■		■	
III					■			■							
IV			■			■					■		■		
V			■												
VI							■	■		■					■
VII				■								■			
VIII					■							■		■	
IX		■		■		■			■						
X			■			■								■	
XI		■						■			■			■	
XII			■							■	■				
XIII	■					■								■	
XIV			■								■		■		
XV							■			■					

VERTICALEMENT

1. Sacrifice humain ; Symbole chimique. — 2. Chante au Paradis ; De la nature d'un élément. — 3. Serrée. — 4. Période d'essai ; Motifs d'enrichissement (singulier). — 5. Canton de France ; Ruine ; Est plus ou moins paisible. — 6. Indice de consolidation ; Foncer ; Sujet non identifié ; Morceau de bois. — 7. Coule en Suisse ; Eléments d'un aimable concert. — 8. Traite en usage à Pékin ; Abréviation ; Très lié ; Prénom étranger. — 9. Antique lieu de rassemblement des caravaniers ; Correction populaire. — 10. Campagne d'Afrique ; Dans un verger ; Initiales d'un général qui fit parler de lui lors de la guerre d'Algérie. — 11. Centre commercial étranger ; Grosse boulette. — 12. Mot d'enfant ; Parfumées. — 13. Accompagnait Ulysse dans tous ses déplacements ; Consommées. — 14. Le mot de la fin ; Base du tarif des pousse-pousse. — 15. Ne craint pas les courants d'air ; Accrocs plus ou moins importants dans un tissu.

Solution du problème n° 1 088

Horizontalement

I. Euclide. — II. Ether ; Rey. — III. Aridité. — IV. Sosie. — V. Ouste ! ; Is. — VI. Os ; Semi. — VII. On ; Purin. — VIII. Distrait. — IX. In ; Reines. — X. Etau ; Ténu. — XI. Merci ! ; Ste.

Verticalement

1. Eetion ; Diem. — 2. Ut ; Ointe. — 3. Chassons ! ; A.R. — 4. Lérots ; Truc. — 5. Irisé ; Pré. — 6. Di ; Suait. — 7. Erié ; Erines. — 8. Et ; Imitent. — 9. Yersin ; Sûe.

GUY BROUTY.

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le vendredi 28 février à 0 heure et le samedi 1er mars à 24 heures :

En liaison avec un affaiblissement du champ de pressions sur l'Europe occidentale, de l'air plus humide venant de l'Atlantique et de la Méditerranée apportera sur la France un temps doux, mais nuageux et localement pluvieux.

Samedi 1er mars, dans le nord-est et l'est de notre pays, le temps sera ensoleillé, après quelques brumes matinales accompagnées de gelées au lever du jour. Ailleurs, un temps relativement doux s'établira. Des éclaircies assez belles se produiront encore, mais le ciel sera passagèrement très nuageux avec des pluies ou des averses éparses. Ces précipitations seront toutefois plus fréquentes dès le matin sur l'Ouest et le Nord-Ouest, puis sur les Cévennes, le sud des Alpes et de Midi méditerranéen au cours de l'après-midi et de la soirée.

Les vents, modérés dans l'intérieur, assez forts sur les côtes, s'orienteront au secteur sud.

Vendredi 28 février, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 021,6 millibars, soit 766,2 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 27 février ; le second, le minimum de la nuit du 27 au 28) : Biarritz, 19 et 13 degrés ; Bordeaux, 16 et 7 ; Brest, 15 et 8 ; Caen, 12 et 0 ; Cherbourg, 9 et 4 ; Clermont-Ferrand, 18 et 0 ; Dijon, 11 et — 1 ; Grenoble, 13 et 1 ; Lille, 10 et — 1 ; Lyon, 14 et 4 ; Marseille, 16 et 2 ; Nancy, 11 et — 4 ; Nantes, 17 et 7 ; Nice, 12 et 3 ; Paris-Le Bourget, 11 et — 1 ; Pau, 18 et 2 ; Perpignan, 15 et 5 ; Rennes, 13 et 4 ; Strasbourg, 10 et — 3 ; Tours, 14 et 1 ; Toulouse, 16 et 8 ; Ajaccio, 14 et 0 ; Pointe-à-Pitre, 25 et 21.

Températures relevées à l'étranger : Amsterdam, 12 et — 3 degrés ; Athènes, 8 et 3 ; Bonn, 11 et — 4 ; Bruxelles, 11 et 0 ; Le Caire, 18 et 14 ; îles Canaries, 20 et 16 ; Copenhague, 7 et 0 ; Genève, 8 et — 4 ; Lisbonne, 17 et 11 ; Londres, 13 et 1 ; Madrid, 13 et 2 ; Moscou, — 2 et — 5 ; New-York, 6 et 2 ; Palma-de-Majorque, 16 et 0 ; Rome, 12 et — 3 ; Stockholm, 5 et — 6 ; Téhéran, 14 et 6.

SITUATION LE 28-2-75 A 0 h G.M.T.

PRÉVISIONS POUR LE 1-MARS DÉBUT DE MATINÉE

Brouillard — Verglas dans la région

Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)

Zone de pluie ou neige ▽ averses orages → Sens de la marche des fronts

Front chaud — Front froid — Front occlus

Bulletin d'enneigement

Renseignements communiqués par le comité des stations françaises de sports d'hiver.

Le premier chiffre indique l'épaisseur de la neige au bas des pistes ouvertes, le deuxième chiffre indique l'épaisseur de la neige en haut des pistes ouvertes.

ALPES DU NORD

Alpe-d'Huez : 140, 430 ; Autrans : 0, 40 ; Bellecombe-Crest-Voland : 15, 100 ; Bourg-Saint-Maurice-les-Arcs : 110, 330 ; Chamonix : 20, 330 ; Chamrousse : 40, 90 ; Chapelle-d'Abondance : 10, 110 ; Chatel : 10, 250 ; La Clusaz : 10, 280 ; Combloux : 20, 240 ; Les Contamines-Montjoie : 20, 300 ; Le Corbier : 30, 220 ; Courchevel : 148, 205 ; Les Deux-Alpes : 50, 300 ; Flaine : 140, 330 ; Flumet-Praz-sur-Arly : 30, 90 ; Les Gets : 20, 200 ; Les Houches : 15, 140 ; Megève : 15, 200 ; Les Menuires-Val-Thorens : 80, 180 ; Méribel : 30, 200 ; Morbine-Avoriaz : 15, 300 ; La Plagne : 145, 185 ; Pralognan : 60, 110 ; Saint-Gervais-le-Bettex : 80, 200 ; Samoëns : 80, 300 ; Thollon-les-Mémisee : 30, 120 ; Tignes : 160, 250 ; Val-d'Isère : 170, 340 ; Valloire : 35, 180 ; Villard-de-Lans : 10, 60.

ALPES DU SUD

Auron : 110, 210 ; Isola-2000 : 200, 240 ; Orcières-Merlette : 10, 70 ; Pra-Loup : 30, 120 ; Le Sauze : 20, 120 ; Serre-Chevalier : 35, 130 ; Valberg, 95, 150.

PYRENEES

Ax-les-Thermes : 10, 60 ; Barèges : 40, 120 ; Cauterets-Lys : 130, 370 ; Font-Romeu : 25, 50 ; Gourette-les-Eaux-Bonnes : 35, 50 ; La Mongie : 35, 180 ; Saint-Lary-Soulan : 10, 100.

MASSIF CENTRAL

Le Mont-Dore : 0, 50 ; Super-Lioran : 0, 20.

JURA

Les Rousses : 0, 110.

VOSGES

Gérardmer : 5, 15.

★ Horloge des Neiges : 874-03-59.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 28 février 1975 :

UN DÉCRET :

● Modifiant le décret n° 49-932 du 11 juillet 1949 fixant le régime de solde des militaires à solde speciale progressive des armées de terre, de mer et de l'air et arrêté fixant les pourcentages de calcul de ladite solde ;

DES ARRÊTÉS :

● Portant définition des titres ou diplômes sanctionnant la formation requise des techniciens et cadres supérieurs pour occuper les emplois du service de la coopération et du service de l'aide technique pendant l'accomplissement des obligations légales du service national actif ;

● Relatif à la liste des organismes admis à recevoir des versements au titre de la participation des employeurs ;

● Relatif aux opérations d'accession à la propriété dans le cadre de la législation sur les habitations à loyer modéré ;

DES LISTES :

● D'admissibilité à l'Ecole militaire de l'air ;

● Des élèves ayant obtenu le diplôme de l'Ecole supérieure des sciences économiques et commerciales.

Rapatriés

UN MEETING POUR LES « OUBLIÉS » ORGANISÉ PAR LES FRANÇAIS MUSULMANS A LA MUTUALITÉ

La Confédération des Français musulmans rapatriés d'Algérie et leurs amis (158, rue de Longchamp, 75016 Paris), qui n'a pas été invitée par l'Elysée à l'entretien que M. Giscard d'Estaing avait accordé à sept autres associations (1), tiendra un meeting « *pour les oubliés* », dimanche 2 mars, à partir de 15 heures, à la Maison de la mutualité, 24, rue Saint-Victor, Paris-5e (métro Maubert).

La Confédération avait, en novembre dernier, organisé une longue grève de la faim pour obtenir, près de treize ans après les accords d'Evian, « *l'aide aux Français musulmans, notamment aux anciens harkis, pour leur installation, leur reconversion et leur adaptation à la vie en métropole, ainsi que la réforme de leurs droits matériels et moraux* ».

(1) « Le Monde » du 27 février.

Ventes

A L'HOTEL DROUOT

165 000 F les Mémoires de Saint-Simon annotés de Stendhal

Après une longue période d'activité courante, les dispersions de qualité s'annoncent nombreuses à l'approche de mars : le coup d'envoi de la nouvelle saison vient d'être donné rue Drouot au cours d'une vente littéraire dirigée par l'étude Couturier et de Nicolay, assistée de M. Chrétien, expert. Elle a permis aux amateurs de constater que les ouvrages exceptionnels (la plupart de ceux qui furent présentés avaient figuré dans de célèbres bibliothèques, notamment Barthou, Beraldi et Goncourt) dépassaient allègrement leur prix d'estimation et que la bibliophilie était sans doute actuellement la meilleure valeur-refuge.

Un livre d'heures en latin, rare manuscrit de la première moitié du quinzième siècle, orné de seize grandes miniatures et de vingt-six petites, dans une reliure de la fin du seizième (ancienne bibliothèque Kann, dispersée en 1930), estimé 80 000 F obtint 135 000 F.

165 000 F sur offre à 80 000 F pour une édition complète, en grande partie originale, des Mémoires de Saint-Simon, *vingt et un volumes, 1829, précieux exemplaire de Stendhal qu'il a lu et relu, l'enrichissant au cours de ses lectures de milliers d'annotations, de jugements, de critiques, d'opinions personnelles, qui réserveront à son nouveau dépositaire de découvertes littéraires inattendues.*

Une adjudication de 152 000 F, doublant la mise à prix initiale, fut prononcée pour l'édition originale de Baudelaire, les Fleurs du mal, *1857, un des vingt exemplaires sur hollande, dédicacé à Edouard Thierry (défenseur courageux de l'ouvrage qu'il qualifia le premier de chef-d'œuvre), avec deux précieuses lettres autographes du poète, permettant de retracer l'histoire de cette édition, au moment où elle devait être saisie, en juillet de cette même année 1857, à Alençon.*

De Paul Verlaine, Choix de poésies *(1891), un des dix exemplaires sur japon, avec un superbe portrait de l'auteur fait par Eugène Carrière en une séance, et l'ex-libris de Goncourt accompagné d'une longue lettre du poète écrite à l'hôpital Broussais concernant cette édition. Sur départ relativement modeste à 3 000 F, il devait atteindre 13 800 F. Et 10 500 F pour* Fêtes galantes *(1903), illustré de quarante-neuf aquarelles d'après Robaudi, dans une reliure d'un grand raffinement de Charles Meunier.*

Notons les enchères données pour deux ouvrages illustrés d'eaux-fortes par Dunoyer de Segonzac : 5 200 F Quelques sonnets, *de Ronsart (1955), et 8 200 F* le Lierre, *de Pierre Brisson (1953), un des onze exemplaires sur japon impérial avec suite à part des illustrations et une suite de cuivres non utilisés.*

Indiquons deux préemptions de La Nationale : 22 000 F pour un superbe manuscrit autographe, abondamment corrigé de Renan : les cinquante-sept pages de son discours de réception le 3 avril 1879 à l'Académie française, où il succédait à Claude Bernard ; présenté dans une reliure en maroquin olive Janséniste de Cretté, il était accompagné de lettres de Flaubert, de Victor Hugo et de Juliette Drouet. 2 600 F pour le Cid, *de Corneille (1638), édition imprimée par les Elzévir. La Bibliothèque de l'arsenal acheta 900 F* le Voyage égoïste, *de Colette, un des trois cent dix exemplaires illustrés de douze lithographies en couleurs de Charles Guérin : le total de cette vacation s'est élevé à 1 140 000 F.* — G. V.

A L'HOTEL DROUOT

Samedi

EXPOSITIONS

de 11 heures à 18 heures

S. 1 - Etains Tableaux, meubles anciens. Mes B. et Cl Boisgirard.

S. 5 - Tableaux par Dubout. Argenterie meubles. Me le Blanc.

S. 6 - Jean-Michel Gasquet et tableaux modernes. Me Robert.

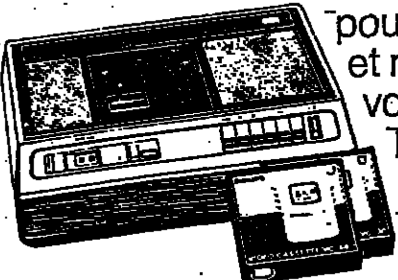
S. 7 - Antiques. Art primitif haute époque. M. Roudillon S.C.P. Laurin, Guilloux, Buffetaud.

S. 10 - Collection musicale Marc Pincherle. MM C. Guérin, M. Castaing Mes Ader, Picard, Tajan.

S. 14 - Bij., mbles. Me Pescheteau.

EXPOSITION

HOTEL GEORGE V, 31, av. George-V
Collection du Dr J.-P G...
Monnaies en or, argent, bronze de Crésus à la Ve République.
Mmes Berthelot, Guyonnet.
M Vinchon.
Mes ADER, PICARD, TAJAN.



Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P 4 207 - 23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M. ex-COMMUNAUTE (sauf Algérie)	90 F	160 F	232 F	300 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	144 F	273 F	402 F	530 F
ETRANGER par messageries				
I - BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	115 F	210 F	307 F	400 F
II. - TUNISIE	125 F	231 F	337 F	440 F

Par voie aérienne tarif sur demande

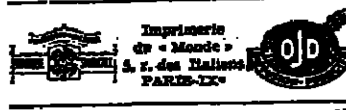
Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus), nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

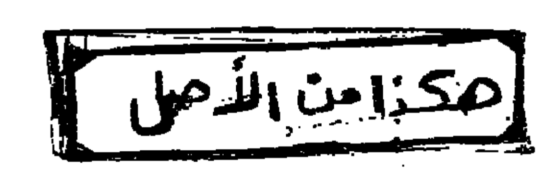
Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en caractères d'imprimerie.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe



CARNET

Naissances

— Séverine Brunet a la joie d'annoncer la naissance de sa petite sœur

Annabelle,

Le 23 février 1975.
Edith et Jean-Louis Brunet,
7, boulevard du Général-de-Gaulle,
92500 Rueil-Malmaison.

— M. et Mme Mariard Albert,
Le général d'armée et la comtesse Boyer de La Tour,
sont heureux de faire part à leurs amis, de la naissance de leurs arrière-petits-enfants et petits-enfants,

Alban Cacaret,
Le 3 novembre 1974,
Géraldine Austruy-Mariard,
Le 15 janvier 1975.

— M. Adékambi Adolphe et Mme, née Ephoévi-Ga Kayissan, ont la joie d'annoncer la naissance de leur fils

Adétola Eric,
A Courbevoie, le 23 février 1975,
49, rue Louis-Blanc,
Courbevoie.

Décès

PAUL MORANE

Mme Paul Morane,
Mme Roselyne Morane,
M. et Mme Philippe Morane,
M. et Mme Ollivier Morane,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Paul MORANE,
officier de la Légion d'honneur,

survenu de 27 février, à l'Hôpital américain de Paris, à Neuilly-sur-Seine.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 3 mars à 11 heures, en l'église de Grosrouvre (Yvelines).

Cet avis tient lieu de faire-part.
3 bis, boulevard de la Saussaye,
92200 Neuilly.

[Né le 14 juin 1901 à Paris, M. Paul Morane, administrateur de plusieurs sociétés, dont celle de sa famille (firme aéronautique Morane-Saulnier), avait été élu en 1936 député (républicain de gauche) de la circonscription de Loudéac, dans les Côtes-du-Nord. Inscrit au groupe des républicains indépendants et d'action sociale, il avait été membre de la commission des finances (et à ce titre trois fois rapporteur du budget des P.T.T.) et de la commission de la santé publique. Elu en 1938 conseiller général des Côtes-du-Nord et président du comité d'études parlementaires, il avait fondé, la même année, la Ligue des citoyens du monde. Le 10 juillet 1940, à Vichy, il avait voté, comme la majorité des députés, les pouvoirs constituants au maréchal Pétain.]

— Thonon, Chambéry, Paris.
Mme Joseph Bouchet,
Le docteur et Mme Gilbert Bouchet, et leurs enfants,
Mme Alain Forner et sa fille,
Les familles parentes, alliées et amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Joseph BOUCHET,
directeur d'école honoraire,
officier de l'Instruction publique,
ancien combattant 1914-1918,
croix de guerre,
Médaille militaire,
résistant,
croix de combattant 1939-1945.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Thonon-les-Bains, samedi 1er mars à 15 heures.

— Mme Jean Carré, ses enfants,
Et Mlle Arlette Carré,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean CARRÉ,
architecte,

survenu le 26 janvier 1975, dans sa cinquante-septième année.

Un service religieux suivi de l'inhumation sera célébré en l'église Saint-Sauveur des Andelys, le samedi 1er mars à 15 heures.

On se réunira à l'église.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— La famille de
Mme veuve Georges CHABAUD,
née Yvonne Levy,
a la douleur de faire part de son décès.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité, le vendredi 21 éfvrier 1975.

5, rue des Sablons,
75116 Paris.
62, rue Michel-Ange,
75016 Paris.

— Le docteur Lucien Chaussepied et sa famille ont la douleur de faire part du décès de

Mme Lucien CHAUSSEPIED,
née
Marie-Madeleine Mourie Demoussy,

survenu à son domicile, à Vandré.

Les obsèques ont eu lieu le 19 février 1975.

La Brochetterie-Vandré
(Charente-Maritime).
Pellouailles-les-Vignes
(Maine-et-Loire).
La Cabane-Mansle
(Charente).

— Mme Danzel de Boffles, sa mère,
Mlle Paviot, sa fiancée,
M. Danzel d'Aumont et toute sa famille,
Le chanoine de Foucauld,
Comtesse Jean de Foucauld et ses enfants,
Comte et comtesse Henri de Foucauld, leurs enfants et petits-enfants,
Mme Pierre de Rocquigny, ses enfants et petits-enfants,
Mme Hecquet de Beaufort, ses enfants et petits-enfants,
M. Alain Hecquet de Beaufort,
Baronne Tardif d'Hamonville, ses enfants et petits-enfants,
Mme l'amiral de Blic, ses enfants et petits-enfants,
Les familles de Lardemelle, des Lyons de Feuchin, Le Blond du Plouy, de Fontanges de Couzan, Le Roy de Valanglart, du Passage, de Blic, ses cousins,
Les familles Dolquié, Delcuze, Sinot, Paviot, Preux,
Et ses nombreux amis,
ont l'honneur de faire part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. Roger DANZEL DE BOFFLES,
marquis de Boffles,
ancien commandant,
prisonnier de guerre évadé,
ancien résistant,
conseiller municipal
de La Neuville-au-Bois,

pieusement décédé à Oisemont, le 25 février, âgé de soixante-huit ans.

Le service funèbre sera célébré en l'église d'Oisemont, où l'on se réunira, le samedi 1er mars à 15 heures, suivi de l'inhumation dans le caveau de famille à Neuville-au-Bois.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

Château de La Neuville-au-Bois,
80140 Oisemont,
Les Arbrets,
80140 Oisemont.
Château d'Aigneville,
80210 Feuquières.

— Nous apprenons la mort de

M. Gilbert COLTICK,
directeur
du « Courrier de Bourg-en-Bresse et de l'Ain »,

décédé jeudi 27 février à Lyon, à l'âge de cinquante-cinq ans.

[Ancien secrétaire fédéral du parti socialiste de l'Ain pendant de nombreuses années, M. Gilbert Coltice fut également président de la commission nationale des conflits. Il était titulaire de la médaille de la Résistance.]

— M. et Mme Jean Beau Douëzy,
Mme Edmond Douëzy,
M et Mme Michel Douëzy,
M. et Mme Marc Douëzy,
M. et Mme Roland Le Roux-Cocheril,
Mme Dominique Case-Douëzy,
M. et Mme Jérôme Lepert,
Philippe, Anne, Nathalie et François Douëzy,
Jean-Philippe Beau-Douëzy,
Clémentine et Séverine Le Roux-Cocheril,
Olivier et Arnaud Mussy,
Stephen Douëzy,
Cécile et Arnaud Douëzy,
Ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Gaston DOUEZY D'OLENDON,
A.N.F.,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,

survenu le 21 février à son domicile, dans sa quatre-vingt-huitième année.

La cérémonie religieuse et l'inhumation dans le caveau de famille ont eu lieu à La Chaussée-Saint-Victor (41), le 24 février.

13, rue de Saint-Marceaux,
75017 Paris.
Résidence de la Côte-du-Moulin,
78 L'Etang-la-Ville.

— On nous prie d'annoncer le décès de

Marcel GUYOU-RUDE,

survenu le 26 février 1975.

Il était
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'Instruction publique,
chevalier du Mérite agricole,
médaille interalliée de la Victoire,
médaille de Verdun,
Military Cross

Et titulaire de plusieurs autres distinctions militaires et civiles,

Spécialiste des études financières et économiques, il avait été nommé expert financier par le greffe de justice de paix du 18e arrondissement.

Il avait collaboré à de nombreux journaux de Paris, de province et de l'étranger.

De la part de
Mme Marcel Guyou-Rude, son épouse,
M. et Mme Paul Guyou, ses enfants,
M. Pierre Guyou, son petit-fils,
Les familles Bertrand, Moigne, Levert, Chaudière, Luriot, Maziero, Fachaux, Clair, Voisin, Robin et G. Bideault,
Ses beaux-frères, belles-sœurs, neveux, nièces, petits-neveux, petites-nièces, ses proches cousins.

La levée du corps aura lieu à son domicile parisien, le samedi 1er mars à 8 heures très précises, 6, rue Rodier, 75009 Paris.

La cérémonie religieuse aura lieu le dimanche 2 mars 1975, en l'église Saint-Léger de Pougues-les-Eaux (Nièvre), à 15 heures précises, suivie de l'inhumation dans le caveau de famille à l'ancien cimetière.

— Il a plu au Seigneur de rappeler à Lui

Mme Marcel
HEYNDRICKX-MASUREL,

pieusement décédée en son domicile à Paris le 26 février 1975, dans sa quatre-vingt-huitième année, munie des sacrements de l'Église.

La cérémonie religieuse sera célébrée le samedi 1er mars 1975, en l'église Saint-Pierre de Chaillot (35, avenue Marceau, Paris-16e), sa paroisse, à 10 h. 30, où l'on se réunira.

Un second service aura lieu le même jour en l'église paroissiale de Champs (Orne), à 16 heures, suivi de l'inhumation dans le caveau de famille.

De la part de
M. et Mme Marcel Heyndrickx-Rasson,
M. et Mme Lucien Heyndrickx-Noblet,
M. et Mme Didier Heyndrickx-Daguet,
M. et Mme Pierre Noblet-Heyndrickx,
Ses enfants,
De ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Des familles Albert Masurel, Albert Heyndrickx,
De Mlle Odette Garibal,
De Mme Simone Mary,
Et de M. Bernard Redoutey.
Ni fleurs ni couronnes.
Cet avis tient lieu de faire-part.
36, avenue Montaigne,
75008 Paris.

— M. Paul Morand,
de l'Académie française,
Les familles Chrissoveloni, Manos, Averof, de Helmreichen, Economo, Sugdury, Zafiropoulo,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Paul MORAND,
née Hélène Chrissoveloni,

survenu le 26 février en sa résidence, 5, avenue Charles-Floquet, Paris-7e.

La cérémonie religieuse sera célébrée le samedi 1er mars 1975, à 8 h. 45, en la cathédrale orthodoxe grecque, 7, rue Georges-Bizet, Paris-16e, où l'on se réunira.

[Née Hélène Chrissoveloni, Mme Paul Morand était veuve du prince roumain Soutzo lorsqu'elle épousa en 1927 l'auteur d'« Ouvert la nuit ». La femme de l'académicien français était devenue une des figures de la vie littéraire parisienne.]

— M. et Mme Marc de Larambergue,
M. Jean Naslin,
Mlle Louise Naslin,
Ses enfants,
M. Jean-Pierre de Larambergue,
M. et Mme Jacques de Larambergue et leur fille,
Ses petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Emile NASLIN,
commandeur de la Légion d'honneur,
président d'honneur
du Conseil général des Deux-Sèvres,

survenu le 21 février 1975, à l'âge de cent quatre ans.

Les obsèques ont eu lieu le 25 février à Saint-Maixent-l'Ecole.

« Aimez-vous les uns les autres. »
(Saint Jean, ch. XV, v. 12.)

Charchenay,
Saint-Maixent-l'Ecole.

— Mme Léni Olivinstin, son épouse,
Le docteur Armand Olivennes,
Le docteur Claude Olievenstein,
Ses fils,
François, Denis et Frédéric Olivennes, ses petits-fils,
Les familles parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès, dans sa soixante-treizième année, de

M. Maurice OLIVINSTIN,
ancien directeur
des Etablissements Lintex.

Ses obsèques auront lieu le lundi 3 mars à 11 heures précises, porte principale du cimetière de Bagneux-Parisien, où l'on se réunira.

Ni fleurs, ni couronnes.
36, rue Fondary,
75015 Paris.

— Mme Jean Rouher,
Jean-Charles Rouher,
Olivier et Catherine Rouher et leurs enfants,
Mme Francis Ewald,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean ROUHER,

survenu à Artonne (Puy-de-Dôme), le 21 février 1975.

225, rue du Faubourg-Saint-Honoré,
Paris (8e).

— Mme Martin Villebrun,
Me Raymond Villebrun, notaire à Lamalou-les-Bains (34),
Me Antoine Villebrun, commissaire priseur à Marseille,
font part du décès de

Me Martin VILLEBRUN,
notaire honoraire,
croix de guerre 1914-1918,

survenu le 26 février, dans sa quatre-vingt-cinquième année.

La cérémonie religieuse a été célébrée le vendredi 28 février, à 11 heures, en l'église de Le Poujol-sur-Orb (34)

Ni fleurs ni couronnes.
Priez pour lui.

Remerciements

— Très touchée par les nombreuses marques de sympathie reçues, la famille de

Mme Jack GORDON

en remercie très sincèrement.

— Mme Michel Lafon et ses enfants, dans l'impossibilité de répondre personnellement aux très nombreuses marques d'amitié et d'affection reçues à la suite du décès de

Michel LAFON,

remercient tous ceux qui ont pris part à leur grande peine.

Anniversaires

— Mme le docteur Françoise Druesne et ses enfants prient d'assister ou de s'unir d'intention à la messe qui sera célébrée le samedi 1er mars 1975 à 11 heures, en l'église Notre-Dame-de-l'Assomption, avenue Gallieni, Meudon-Bellevue (92), à la mémoire de

M. François DRUESNE,
ingénieur-docteur,

disparu en mission lors de la catastrophe aérienne d'Ermenonville le 3 mars 1974.

Communications diverses

— M. Jacques Galzin (4, rue Claude-Meillarède, 30000 Nîmes) publie, après « Christianisme et croissance », une brochure intitulée : « les Chrétiens d'Occident à l'époque des changements » (1,50 F en timbres-poste pour une brochure, 2 F pour deux ou C.C.P. 7088 Montpellier).

— Les adhérents du Syndicat national des navigateurs de plaisance à jour de cotisation, et particulièrement ceux qui ont pouvoir votatif, soit numéro d'identification inférieur à 4 696, sont invités à assister à l'assemblée générale ordinaire de l'association qui se tiendra le dimanche 16 mars 1975 à 10 heures précises, en l'hôtel de ville de Joinville, 94340.

Ordre du jour : vérification des mandats ; rapports moral et financier ; élection au comité directeur ; règlement intérieur ; questions diverses.

RADIO-TÉLÉVISION

Vu

Chez Chancel

Nous étions invités chez Jacques Chancel jeudi sur l'A 2. Il y avait Gilles Vigneault. Et René-Victor Pilhes, celui qui a écrit l'Imprécateur. Et Jean Vallée, un auteur-compositeur, pas mal, nous ne le connaissions pas. Et Michaël Denard, et Nicolai Ghiaurov, la basse de l'Opéra. Les gens chantaient. Surtout Vigneault. Il est amusant Vigneault, tout en dents — il les a très blanches — et tout en cheveux. Il n'en a plus tellement, mais on ne voit qu'eux. Sympathique. Au sortir de ce « Grand Echiquier », il était tard, on avait sommeil, on se surprenait à marmonner devant nos écrans éteints des remerciements de palier : c'était très bien, très réussi, une bonne soirée, merci.

On était plutôt content, c'est vrai. Plutôt surpris. La formule paraissait épuisée, étape essoufflée d'une interminable et bavarde tournée entre les studios de la rue Cognacq-Jay et les Buttes-Chaumont : têtes d'affiches blanchies, invitées du dimanche au samedi soir à rabâcher depuis des années les mêmes souvenirs, les mêmes histoires chez Béart, chez Chancel ou chez Bouvard.

C'était hier. Aujourd'hui, au milieu de tous ces débats, de tous ces dossiers, on a une impression de fraîcheur retrouvée. Surtout quand nous est offerte l'occasion, rare ô combien, de faire de nouvelles connaissances. Celle d'Isabelle Adjani, par exemple. Ravissant visage, fragile, eau limpide, transparente, vite troublée par le ton interrogatif — affirmatif — de Chancel : vous êtes très entourée et vous vous sentez seule ? La crainte de déplaire c'est le désir de plaire ? Elle tâtonnait, elle trébuchait, à la recherche de la vérité, sa vérité. C'était hésitant et précipité. Sans cet apprêt, sans ce vernis que donne la longue habitude des interviews. Fasciné, gêné, on ne la regardait pas, on l'épiait. On se penchait vers le poste comme devant le trou d'une serrure. Un joli moment de télévision.

CLAUDE SARRAUTE.

« Le Monde » publie tous les samedis, numéro daté du dimanche-lundi, un supplément radio-télévision avec les programmes complets de la semaine.

LES PROGRAMMES

VENDREDI 28 FÉVRIER

● CHAINE I : TF 1

18 h. 40 Pour les petits : Filopat et Patafil.
18 h. 50 Pour les jeunes : L'île aux enfants.
19 h. 40 Une minute pour les femmes.
19 h. 45 Feuilleton : Aurore et Victorien.
20 h. 35 Cinéma pour rire : « Comment épouser un premier ministre », de M. Boisrond (1964), avec J.-C. Brialy, P. Petit, J. Richard, A. Luguet.
Grâce à une lettre compromettante tombée entre ses mains, une jeune ouvreuse de théâtre entreprend d'améliorer l'équipement de son H.L.M. en « faisant chanter » un brillant attaché ministériel.
22 h. 20 Débat.
Avec Michel Boisrond, Maria Pacome, Jean-Claude Brialy et Pierre Mondy.
22 h. 50 Ciné-club : « les Producteurs », de M. Brooks (1968), avec Z. Mostel, G. Wilder, K. Mars, E. Winwood.

● CHAINE II (couleur) : A 2

18 h. 55 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h. 45 Feuilleton : L'âge en fleur.
20 h. 35 Variétés : Bouvard en liberté.
Avec Salvatore Adamo.
21 h. 40 Magazine littéraire : Apostrophes, de B. Pivot. Le divorce.
Avec Hervé Bazin, auteur de « Madame Ex », Clarke Cayron, auteur de « Divorce en France », Lise Vincent-Doucet Bon, auteur de « Mariage dans les civilisations anciennes ». Et la participation de Mme Françoise Giroud, secrétaire d'Etat à la condition féminine.

● CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. Pour les jeunes : La fameuse invasion de la Sicile par les ours, de D. Buzzati,
19 h. 40 Tribune libre : les P.M.E.
20 h. Emissions régionales.
20 h. 35 Western, films policiers, aventures : « le Pacha », de G. Lautner (1967), avec J. Gabin, D. Carrel, J. Gaven, M. Garrel, F. Marten.

● FRANCE-CULTURE

20 h., Madeleine Renaud et Jean-Louis Barrault reçoivent ; 21 h., Entretien avec Darius Milhaud (I), par Georges Léon (reprise) ; 21 h. 20, Les grandes avenues de la science moderne, par le professeur P. Auger ; 21 h. 50, En son temps l'Opéra ; 22 h. 5, Art, création, méthode, par G. Charbonnier ; 22 h., Tribune internationale des compositeurs : Autiche « Euphorie pour orchestre » (I. Radauer) ; 23 h. 25, Musique et sciences humaines, par J.-M. Damian.

● FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30 (S.), Les jeunes Français sont musiciens, par F. Serrette, avec la collaboration de J.-P. Ollivier, avec le concours de : F. Lodéon, violoncelliste, D. Hovora, pianiste ; 22 h. (S.), Jardins à la française : « Métaboles » (Dutilleux), « Quatre poèmes de Sapho pour soprano et trio à cordes » (Ch. Chaynes), « la Création du monde » (Milhaud) ; 24 h. (S.), La musique et ses classiques ; 1 h. 30, Nocturnales.

SAMEDI 1er MARS

● CHAINE I : TF 1

15 h. 55 Rugby : Irlande-France.
19 h. 45 La vie des animaux, de F. Rossif.
20 h. 35 Variétés : Les Z'Heureux rois Z'Henri. Prés. R. Pierre et J.-M. Thibault.
21 h. 35 Série : Colditz. « Folie », avec R. Wagner, David McCallum.
22 h. 30 Variétés : Les comiques associés.

● CHAINE II (couleur) : A 2

14 h. 5 à 18 h. 55 : Un jour futur, l'après-midi de M. Lancelot.
Dessins animés ; bandes dessinées ; Série : l'Homme qui valait trois milliards ; « Opération Afrique ; J.-L. Trintignant.
15 h. 55 Sport. Rugby : Irlande-France.
19 h. 45 Feuilleton : L'âge en fleur.
20 h. 35 Feuilleton : Les charmes de l'été, de Ch. Carrel et J. Patrick. Réal. R. Mazoyer. Avec M. Vlady, P. Guers, W. Coryn.
Jean-Philippe poursuit son enquête sur la mort de sa mère en compagnie de son amie Sophie, et cherche à connaître la femme mystérieuse qui rôde autour de la maison familiale.
21 h. 35 Jeu : Pièces à conviction, de P. Bellemare.
22 h. 35 Variétés : Banc public, de P. Bouteiller et J. Artur.

● CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. Pour les jeunes : La fameuse invasion de la Sicile par les ours, de D. Buzzati,
19 h. 40 Série : Un homme, un événement.
20 h. Courts métrages.
20 h. 35 Feuilleton : « Jack », d'après le roman d'A. Daudet. Réal. S. Hanin. Adapt. de H. Jelinek. Avec E. Seleva, C. Titre et S. Di Napoli.
Petit à petit, Jack est complètement laissé à lui-même. Le poète d'Argenton arrive à son but : chasser de la maison cet enfant qu'il n'a jamais accepté.
21 h. 25 Musique : Festival du jazz d'Antibes-Juan-les-Pins 1974, réal. J.-C. Averty.

● FRANCE-CULTURE

13 h. 30, Présence des arts, par F. Le Targat ; 14 h. 30, Emission spéciale : Les Indiens d'Amérique du Nord, par M. Barthélemy, avec MM. S. Moscovi, chercheur, P. Clastres et R. Jaulin, ethnologues ;
20 h. 20 (S.), « le Tourneso », de R. Gueugniaud, avec G. Leclerc, C. Sellers, R. Favey, J.-P. Jorris, C. Balram (réal. J.-P. Colas) ; vers 22 h. 20, Micro-concert G.R.M. ; vers 22 h. 50 (S.), Poème en liberté, par G.-M. Duprez : Mort Schuman ; 23 h. 30 (S.), Orchestre de chambre de la radiodiffusion, direction A. Girard.

● FRANCE-MUSIQUE

20 h. (S.), Cette année-là... 1903 : « Kossuth », poème symphonique (Bartok), « Sonate en fa dièse majeur » (Scriabine), avec R. Szidon, piano, « Quatuor en fa majeur » (Ravel), « D'un cahier d'esquisses et estampes » (Debussy) ; 21 h. 30 (S.), Récital de piano. Roger Woodward : « Uninterrupted Rests » (Takemitsu), « Piano Distance » (Takemitsu), « For Away » (Takemitsu), « Coruscations » (Ritchard Meale), « Chromomorphe II » (Y. Takahashi) ; 23 h., Musique légère.

DIMANCHE 2 MARS

● CHAINE I : TF 1

14 h. 5 Sports et variétés : Les rendez-vous du dimanche.
19 h. 30 Informations sportives : Droit au but.
20 h. 35 Film : « L'Homme qui n'a pas d'étoile », de K. Vidor (1954), avec K. Douglas, J. Crain, C. Trevor, W. Campbell.
Un cow-boy, autrefois contremaître dans un ranch, entre en guerre contre son ancienne patronne qui force ses voisins à abandonner leurs terres : la lutte d'un indépendant face à la civilisation des barbelés et des clôtures, dans la prairie.
22 h. Questionnaire : Mario Soarès. Prod. J.-L. Servan-Schreiber. Réal. A. François.
Le ministre des affaires étrangères du Portugal, également secrétaire général du parti socialiste, parle de son pays, à la veille des élections.
22 h. 25 Série documentaire : Des hommes, de J.-M. Soyez. « Les lignards ». Réalisation J. Pradinas.

● CHAINE II (couleur) : A 2

14 h. 30 Film : « le Fou du cirque », de M. Kidd (1957), avec D. Kaye, P. Angeli, S. Baccaloni, R. Coote.
Un professeur de collège anglais, féru d'archéologie, remplace un clown dans un cirque. Il y trouve la fantaisie et l'amour. Une comédie musicale au scénario paresseux, mais Danny Kaye fait rire.
19 h. 30 à 21 h. 30 : Variétés : Système 2, de G. Lux.
21 h. 30 Feuilleton : Les gens de Mogador, d'E. Barbier. Adapt. et réal. R. Mazoyer. Avec M.-F. Pisier, D. Vilar.
Septième épisode : le mariage de Frédéric et Ludivine est un échec, Ludivine tente de se suicider.

● CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. Série : Hawaï, police d'Etat. « La mort d'un ami ».
20 h. Peinture : Des formes et des couleurs. Réal. J.-M. Meurice.
Olivier Debré explique sa technique, Marcelin Pleynet parle de Giotto, Cézanne et Pollack. Le rétable le Jugement dernier, de R. Van der Weyden, aux Hospices de Beaune.

● FRANCE-CULTURE

14 h. 15, « Génousie », de R. de Obaldia, interprété par les comédiens-français ;
20 h., « Roméo et Juliette », opéra en cinq actes, musique de Gounod, avec J. Sandor, E. Lublin, H. Gui, G. Kerkoven, J. Haas, C. Vierne, J.-P. Vauquelin, D. Kolowald. Orchestre lyrique et chœurs de la radiodiffusion, direct. A. de Almeida ; 23 h. 20, Libr. parcours variétés, par E. Grilliquez : « Par ici les gros sous ». Spectacle B. Vian, à la Pizza du Marais ; 0 h. 15 Tels qu'en eux-mêmes : Marcel Achard.

● FRANCE-MUSIQUE

14 h. 30 (S.), La tribune des critiques de disques : « Variations pour orchestre, opus 31 » (Schoenberg) ;
20 h. 30 (S.), « Quatuor en mi majeur » (Haydn) ; « Sonate pour violon et piano, en si bémol majeur » (Mozart), avec A. Grumiaux et C. Haskil ; « Missa brevis » (Kodaly), avec A. Ekert, K. Makkay, E. Mohacsi, sopranos, M. Szirmay, contralto, J. Réti, ténor, J. Gregor, basse. Chœurs et Orchestre de la radiotélévision hongroise. Direction J. Ferencsik ; 21 h. 45 (S.), Nouveaux talents, premiers sillons : Les compositeurs J.-P. Guézec et F.-B. Mâche ; 22 h. 30, Les grandes voix humaines ; 23 h., Novateurs d'hier et d'aujourd'hui ; 24 h., La semaine musicale à Radio-France ; 1 h. 30 (S.), Sérénades.

ARTS ET SPECTACLES

Chez Chancel

[illegible]

CLAUDE SARRAUTE.

LES PROGRAMMES

VENDREDI 28 FÉVRIER

[illegible]

● CHAINE III (couleur) : FR 3

[illegible]

● FRANCE-CULTURE

[illegible]

● FRANCE-MUSIQUE

[illegible]

SAMEDI 1er MARS

[illegible]

● FRANCE-CULTURE

[illegible]

● FRANCE-MUSIQUE

[illegible]

DIMANCHE 2 MARS

[illegible]

● CHAINE III : FR 3

[illegible]

● FRANCE-CULTURE

[illegible]

● FRANCE-MUSIQUE

[illegible]

D'une chaîne à l'autre

TRIBUNES ET DÉBATS

VENDREDI 28 FÉVRIER

— *Mme Annie Lesur*, secrétaire d'État à l'enseignement préscolaire, répond aux questions d'Étienne Mougeotte sur Europe 1, à 19 h. 20.

— *« La drogue chez les jeunes »* est le sujet de l'enquête du magazine de R. Pic et M. Tauriac « Les grands reporters », réalisé par F. Missen *(le Provençal)*, S. Chauvel-Leroux *(le Figaro)*, R. Colombani *(France-Soir)* et H. Charpentier (France-Inter), sur France-Inter, à 19 h. 20.

— *Les petites et moyennes entreprises* exposent leur point de vue en tribune libre sur FR3, à 19 h. 40.

— *M. Roland Leroy*, membre du bureau politique du parti communiste et directeur de *l'Humanité*, est l'invité de la tribune libre de TF1 au cours du journal de 20 heures.

— *Mme Françoise Giroud*, secrétaire d'État à la condition féminine, participe au magazine littéraire « Apostrophes » consacré au divorce, sur A2, à 21 h. 40.

— *M. Claude Bourdet* est interviewé par Georges Leroy à propos de son livre *l'Aventure incertaine : de la Résistance à la Libération*, sur A2, à 18 h 45.

SAMEDI 1er MARS

— *M. Claude Durand-Prinborgne*, recteur de l'académie d'Orléans, répond aux questions de Michel Guillet sur Europe 1, à 8 h. 20.

— *M. François Mitterrand* est interviewé en direct de Château-Chinon sur France-Inter, à 13 heures.

— *M. Claude Bourdet* est l'invité de « Un homme, un événement », sur FR3, à 19 h. 40.

DIMANCHE 2 MARS

— *M. Mario Soares*, ministre des affaires étrangères et secrétaire général du parti socialiste portugais, est l'invité du magazine « Questionnaire », de J.-L. Servan-Schreiber, sur TF1, à 22 heures.

DES LICENCIÉS EN COLÈRE

Les journalistes licenciés de l'ex-O.R.T.F. ont décidé d'occuper les locaux de liquidation à la Maison de la radio pour obtenir le paiement des mois de janvier et février de leur indemnité de reclassement et le respect de la promesse de reclassement et de priorité d'embauche qui leur a été faite. Cette action a été décidée après de multiples et vaines démarches, précise la fédération S.N.J. des sections de l'audiovisuel (ex-S.N.J.-O.R.T.F.). Rappelons que le responsable du service de liquidation est M. Jean Vincent, ancien directeur adjoint de la radio.

Le syndicat des journalistes note que *« la colère grandit dans toutes les rédactions, que les négociations de salaires se heurtent aux impératifs budgétaires, que, en dépit des apparences, les nouvelles sociétés sont plus malades que l'ex-O.R.T.F... »*

Formes

Les signes parmi nous

Cette saison n'a rien d'infernal. Ni pour la nature, ni pour la peinture. Radieuse, c'est en particulier la saison de Ladislas Kijno, dont les œuvres, anciennes ou nouvelles, éclosent ou vont éclore de tous côtés.

Il est à la fois inutile et difficile de présenter Kijno tout entier : 1) Parce qu'il n'a plus besoin de présentation ; 2) parce que l'exposition en ce moment visible (1) est délibérément partielle et qu'il faudrait attendre les autres (2) pour en faire le tour.

Henri Creuzevault avait retenu ces toiles, peintes de 1959 à 1962, qu'un hommage rendu à sa mémoire cinq ans après sa mort remet au jour. *Signes et Gestes* (prendre ces mots à la lettre), comme elles s'intitulent, datent donc des années où pas mal d'artistes liés d'amitié furent sensibilisés à l'événement, conscients des bouleversements de notre monde. La guerre d'Algérie joua le rôle de détonateur. Il n'était certes pas question pour eux de revenir à une représentation infantile mais de traduire en quelque sorte en messages codés les résonances des convulsions d'un premier âge difficile. Qu'on se souvienne en outre que cette petite rétrospective justifie la résistance, alors farouchement opposée à l'intrusion d'un tas de formes mercantiles imposées d'outre-mer par le snobisme et la spéculation. Comme ses camarades, Kijno a tenu bon. L'étonnante jeunesse des toiles, en dépit d'une évolution dynamique, lui donne raison.

Alors qu'on les admire, qu'on les reçoive sans *arrière*-pensée. Leur gestuelle — « Nécessité de la perfection technique. Plus on va vite plus il faut être *impératif* dans le geste », écrit-il — n'a rien de commun avec la gestuelle américaine. La générosité et la passion qui l'emportent, il parvient à les gouverner, à équilibrer ce curieux mélange d' « humilité, chaleur, passion, tempête, bouillonnement, exultation, prolifération, maîtrise, audace, inquiétude » recensé par René de Solier.

Ne cherchez pas des transcriptions picturales, des analogies dans les compositions qui se réfèrent à d'autres univers, musicaux ou visuels. Mais des équivalences rendues par le mouvement, les rythmes courbes, associés à l'utilisation de toutes les ressources du coloriste, y compris les pulvérisations, après coup. Voici, hautement porteurs de significations, *l'Oiseau de feu, Stravinsky, Ionisations de Varèse, Sériel jazz blanc, Hommage à Henri Michaux* (les signes comprennent les signes), *Django* avec tout le côté « biologique », d'analogie avec la vie de cette spéléologie mentale. Et plein d'autres, parmi lesquels quelques-uns des « papiers froissés » (invention de Kijno), d'une sensibilité vibrante qui, bien qu'on soit aux antipodes de l'art pour l'art, nous dispensent un contentement sans mélange.

Des signes, en voilà encore. Ils fourmillent, vermiculent, processionnent dans les dessins préparatoires, je crois, de Georges Romathier (3), un de ces peintres révélés dès 1957 par l'exigeant Pierre Loeb. Leur découpage en petits rectangles n'en rompt ni l'unité ni la force impulsive, dans un espace aéré, une atmosphère respirable. Lorsqu'on est entré dedans, on est prêt à fréquenter, à habiter les paysages.

Romathier est un modeste, exagérément. Il étiquette, par exemple, *tempera* ce que d'autres appelleraient tout bonnement peintures. Les formats réduits, d'un modèle uniforme, appellent l'agrandissement dans l'esprit, sur l'écran intérieur du spectateur. Anonymes, ces paysages se suffisent à eux-mêmes, sans précisions verbales. Il n'est pas nécessaire de souligner que c'est la lumière méridionale qui baigne de ses ondes bleues la verdure des feuillages. Ce qu'il faut retenir, c'est la texture serrée, la parfaite structure de ces visions reprises d'après les aquarelles qui peut-être ne satisfaisaient pas (mais là je m'avance imprudemment) les impératifs de l'artiste.

***

En finira-t-on avec les signes ? Alain Lamosse (4) les épingle, lui, tels des papillons chloroformés, minuscules carrés de bois ou de carton, sur de minces perchoirs. Les voici, savamment, subtilement groupés, séparés, comme des hirondelles sur des fils télégraphiques, dans l'attente du départ migrateur, ou encore comme des notes de musique sur une portée simplifiée. Le plus grand nombre se profile sur le fond blanc du mur. Alors les ombres ébauchent un délicat contrepoint qu'on peut faire danser avec les jeux de lumière. J'aimerais pourtant que leur grisaille s'égaie d'un peu de couleurs. Leurs signaux — sont-ce des sémaphores ? — y gagneraient en persuasion.

JEAN-MARIE DUNOYER.

(1) Galerie Creuzevault, 9, avenue Matignon. Jusqu'au 27 mars.

(2) A Trappes, organisée par la municipalité, en mars. A Nice, galerie Sapone, du 25 avril au 25 mai, œuvres récentes (1974-1975). A la Galerie 22, en juin, choix d'œuvres de Kijno, retour du Japon et d'U.R.S.S. En outre, Kijno a signé l'affiche de l'exposition de l'Union des femmes françaises à l'UNESCO.

(3) Chez Nane Stern, 25, avenue de Tourville. Jusqu'au 22 mars.

(4) Galerie Jean Chauvelin, 4, rue de Furstenberg. Jusqu'au 5 mars.

Musées

LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-PAUL-DE-VENCE s'oppose à l'agrandissement de la Fondation Maeght

De notre correspondant régional

Cannes. — Au cours de sa dernière réunion, le conseil municipal de Saint-Paul-de-Vence (Alpes-Maritimes) a émis un avis défavorable à une demande de permis de construire concernant l'agrandissement de la Fondation Maeght. Le projet, qui se traduit par le doublement de la surface des constructions existantes, a été jugé par les élus de la commune non conforme au plan d'urbanisme directeur.

Aimé Maeght, marchand de tableaux et mécène, n'a pas de chance. Après l'opposition manifestée par les habitants du Marais à son projet de centre d'art contemporain, la municipalité de Saint-Paul-de-Vence douche à son tour l'enthousiasme qu'il mettait à parachever sa Fondation.

En entreprenant la réalisation de celle-ci, voici plus de dix ans, Marguerite et Aimé Maeght avaient entrepris de créer un lieu de rencontres et d'activités artistiques dans la lumière de la Côte d'Azur. Ils en avaient confié la réalisation à l'architecte hispano-américain José Luis Sert, disciple de Le Courbusier et aujourd'hui professeur à Havard.

Depuis son inauguration par André Malraux, le 28 juillet 1964, la Fondation — établissement reconnu d'utilité publique — n'a cessé de se développer, recevant ces derniers temps plus de deux cent mille visiteurs par an. Devenu urgent, l'agrandissement répondait à deux objectifs : permettre d'exposer de façon permanente dans de nouvelles salles une plus grande partie de la collection qui *compte* quelque cinq à six mille œuvres originales (sculptures, peintures, dessins et lithographies dont il n'avait montré que deux cents au public) et surtout d'accroître l'équipement de la Fondation grâce à une salle de spectacles polyvalente de cinq cent soixante-dix à huit cents places, une bibliothèque, une librairie, une cafétéria de trois cents places, de nouveaux ateliers et réserves, etc., l'ensemble représentant 4 800 mètres carrés de plancher hors œuvre.

Le conseil municipal de Saint-Paul-de-Vence (1), irrité dès l'origine par le fait qu'Aimé Maeght ait rendu public son projet au cours de l'été 1974 *« sans que la mairie n'ait été saisie d'aucun dossier »*, a notamment estimé que la hauteur des bâtiments (13 mètres) *« dépassait trop la hauteur permise* (7 mètres pour toutes les habitations, quelles qu'elles soient) *et que le nouvel ensemble formait une masse trop imposante »*.

M. Maeght se déclare dans l'impossibilité de modifier son projet. *« Pour le travail que nous voulons réaliser, c'est un ensemble tout à fait cohérent*, dit-il. *J'avais présenté la maquette en juillet pour susciter des réactions, et je n'ai déposé le permis de construire au début de ce mois qu'après avoir effectué de nombreuses rectifications. »*

Il affirme cependant : *« Il ne s'agit que d'une péripétie, et j'attends avec confiance l'examen de mon dossier par les divers services de l'administration dans lesquels il doit circuler. »*

Le don de quatre mille cinq cents nouvelles œuvres, dont deux cents sculptures de Miro, que Marguerite et Aimé Maeght comptaient faire à la Fondation à la faveur de l'agrandissement, n'est pas l'élément le moins important qui soit en jeu dans cette affaire. *« Je n'ai pas voulu utiliser cet argument pour les faire changer d'avis*, dit M. Maeght. *Si le projet échoue, je léguerai tout à mes petits-enfants... »*

GUY PORTE.

(1) La décision a été prise par 8 voix contre 2 favorables à l'expansion sous réserve d'une réduction de la hauteur ; 7 conseillers absents à la séance n'ont pas pris part au vote.

Danse

La compagnie Béranger à Boulogne-Billancourt

Anne Béranger est une lutteuse ; depuis cinq ans, elle se donne beaucoup de mal pour imposer sa compagnie, lui donner un style et lui constituer un répertoire. La voici pour quelques jours, entre deux tournées, au théâtre de Boulogne-Billancourt. Le Tout-Paris de la danse était au rendez-vous, intéressé, curieux. Hélas ! Il a fallu revoir « la Suite sur des airs de jazz », de Jean-Marie Marion, une suite revue et amplifiée qui conduit inexorablement, malgré la beauté des musiques et des chants, de Johss White, Miles Davies ou l'Art Ensemble de Chicago, jusqu'au fond de l'ennui. Voici quelques années, Jean-Marie Marion, grand gaillard taillé à coups de serpe, a plu par la vigueur et la saine animalité qu'il apportait à la danse ; on lui pardonnait de faire un peu n'importe quoi à cause de son énergie peu commune, qui annonçait peut-être — une fois maîtrisée — un chorégraphe au talent original et fort. Mais le temps passe, et l'on supporte mal de lui voir toujours faire des mouvements incohérents et décousus, sans logique intérieure, sans ligne de force, tout un réseau de sauts et soubresauts, d'impulsions et de répulsions, repris par une petite troupe vaillante, bien entraînée, qui mérite mieux que cette gymnastique désordonnée. Il n'y a rien de plus triste en danse que des gestes vides et des parcours privés de sens.

Ces balbutiements chorégraphiques laissaient le public harassé, bien mal préparé pour recevoir la suite du spectacle, un cadeau de Maurice Béjart à Anne Béranger, un ballet conçu spécialement à l'intention de sa compagnie et donné en création mondiale, un événement. Et il est vrai que, dès les premiers accents de la musique, on est galvanisé par ces « Chants d'amour et de guerre » inspirés à Gustave Mahler par des poèmes populaires allemands. Béjart a trouvé dans les voix un support idéal ; il en suit fidèlement les rythmes bien marqués et les développements contrastés. Déjà les corps se redressent et se cambrent dans le prélude viril, auquel succède une ronde printanière de jeunes filles aux entrelacs gracieux. Voici la lumineuse Suzy Caulfield aux prises avec Jean-Marie Marion dans un pas de deux aussi subtilement agencé qu'un puzzle. Le dessin de l'ouvrage est net, la facture classique, on sait où l'on va, sans surprise... Et puis, les garçons se traînent sur les genoux, la bouche figée dans un oh ! informulé ; c'est à nouveau l'ennui gris et terne comme les tuniques des danseuses. Est-ce leur faute ? Un ballet de Béjart ne peut-il prendre consistance en dehors de sa propre compagnie ? N'est-ce pas plutôt qu'il a donné à Anne Béranger une esquisse, un croquis de coin de table, et non un ballet pensé et abouti ?

MARCELLE MICHEL.

★ T.B.B. : 28 février et 1er mars, à 20 h. 30 ; 2 mars, à 15 heures.

■ Le Festival de Bayreuth, pour son centième anniversaire, a demandé à Patrice Chereau de mettre en scène de « Tétralogie » de Wagner. La direction musicale sera assurée par Pierre Boulez.

■ Le chanteur indien Ghulam Mustafa Khan donnera un concert à Paris le 5 mars, salle Chopin-Pleyel. Il sera accompagné par Latif Ahmad Khan au tabla. L'Association Raga, qui organise ce concert, propose d'autre part, du 5 au 30 avril, un stage d'enseignement de tabla sous la direction de Latif Ahmad Khan (renseignements par correspondance à l'Association, 21, av. de l'Opéra, 75001 Paris).

■ Un cycle de cinéma latino-américain, avec notamment des films de Glauber Rocha, Sanjines, Dos Santos, Guerra, sera présenté les 1er et 2 mars à la Maison des jeunes et de la culture de Dole (Jura).

■ Le cinquième centenaire de la mort de Michel-Ange sera célébré le 7 mars à Turin par un concert de la R.A.I., au cours duquel Gabriele Ferro dirigera une œuvre pour grande formation instrumentale et vocale de Girolamo Arrigo, « Epitaphin.

En bref

Expositions

Michèle Blondel et l'ordre

De grands morceaux d'architecture à l'antique ouvrent sur le vide, comme un mur de scène. Des ordres. De l'ordre. Il ne faut pas s'y tromper, le sujet ce n'est pas la colonne, ses cannelures, ses volutes, les moulures et les bandeaux d'entablement pris pour eux-mêmes, mais le masque rigide d'un édifice social que Michèle Blondel conteste avec des moyens picturaux singulièrement élaborés.

Peintre rompu au dessin d'architecture, aux possibles pièges visuels et aux ambiguïtés spatiales auxquels l'op'art nous a habitués, elle lance de grandes perspectives faussées, joue avec l'oblique, le cadrage, la contre-plongée et la couleur — le bleu, le rouge et le gris, en à-plat — dont elle entretient l'immatérialité un peu comme si elle travaillait à partir de négatifs de photographies. Ses grandes toiles obligent le regard à suivre les lignes de bas en haut, tel le promeneur dans la rue, jusqu'au couronnement des édifices nommés Bourse ou Banque de France, et qui menace de basculer en avant.

Ce qui, dans les toiles antérieures de Blondel, pouvait passer pour un jeu savant de constructions cubiques compliquées d'hémicycles et de cylindres un rien phalliques, rappelant cet étonnant plan de maison de tolérance dessiné par Ledoux, s'est cristallisé autour d'une pensée politique singulièrement clarifiée ! Constat de pourrissement et réflexion constructive. — G. B.

★ Galerie L 55, 55, rue de la Pompe.

Théâtre

« Jeppe de la rue des Monts »

Le Théâtre de Paris-Nord présente des spectacles réguliers dans un quartier assez démuni d'activités culturelles, dans le but de faire réfléchir et à l'occasion de faire rire. Manifestement, il n'est pas riche. Actuellement s'y joue *Jeppe de la rue des Monts*, d'après Ludwig Holberg.

Il serait agréable d'en dire du bien, mais l'histoire de ce joyeux ivrogne qui, à la suite d'une mauvaise plaisanterie de riches fêtards, fait l'expérience du pouvoir, dérange l'ordre établi, subit une parodie de procès, au cours duquel il est condamné à mort, et se retrouve chez lui enrichi par son expérience, est bien relâchée et bien vague dans l'adaptation de Jaromir Knittl.

Le manque de moyens et la volonté de faire simple donnent un style de représentation et de jeu que l'on croyait oublié sur les scènes professionnelles. Une erreur ne devrait pas empêcher de vivre le Théâtre Paris-Nord. — C. G.

★ T.P.N., 20 h. 45.

PRESSE

La vente de parts de M. Prouvost

LA RÉDACTION DU « FIGARO » UNANIME POUR MAINTENIR LES STRUCTURES EXISTANTES

L'Assemblée générale de la rédaction du *Figaro*, réunie jeudi 27 février à l'initiative de la Société des journalistes, a voté à l'unanimité moins une voix une motion relative à la décision de M. Jean Prouvost de céder une partie de ses actions (*le Monde* du 28 février).

« L'Assemblée :

» — Réaffirme son attachement aux structures existantes dans l'entreprise et qui garantissent : d'une part l'indépendance intellectuelle de l'équipe rédactionnelle à l'égard de la société propriétaire ; d'autre part, les intérêts financiers des propriétaires.

» — Déclare que toute atteinte à l'indépendance ou aux droits de la rédaction se heurterait à une riposte immédiate.

» — Donne mandat au conseil d'administration de la Société des rédacteurs pour procéder à toutes investigations et prendre tous contacts qu'il jugera nécessaires dans l'intérêt général de la publication. »

ARTS ET SPECTACLES

Cinéma

«AGUIRRE», de Werner Herzog

(Suite de la première page.)

Quelle folie ? Celle d'un monde (l'Europe du seizième siècle) saisi par le matérialisme, et que l'appétit de conquête, la fièvre de l'or, mènent au génocide. Celle d'un homme, prêt à tout pour satisfaire son ambition et sa volonté de puissance. Tel que le peint Herzog (d'après des documents authentiques), Aguirre est un possédé. Orgueilleux, fourbe, cruel, ayant défié son roi comme il défie les éléments, fasciné par ses rêves de fortune et de gloire, comme il le sera par sa propre destruction, c'est un personnage shakespearien,

A ses partisans, Aguirre déclare : « Nous mettrons en scène l'histoire, comme d'autres mettent en scène des pièces. Moi, la colère de Dieu, j'épouserai ma propre fille, et je fonderai avec elle la dynastie la plus pure que l'homme ait jamais connue ». Et quand l'expédition tourne au désastre, quand les soldats, décimés par la maladie ou par les flèches des Indiens, s'écroulent les uns après les autres, quand il n'a plus pour interlocuteurs qu'une meute de singes qui courent entre ses jambes et commencent à l'attaquer, seul, debout sur son radeau à la dérive, dernier survivant d'un rêve insensé, Aguirre continue de faire face au Soleil, au destin, comme s'il trouvait à son échec et à la mort qui l'attend un goût d'apothéose.

Sur ce film, englué dans une moiteur tropicale, passe le souffle froid de la tragédie. Dès la première image (superbe : toute une armée sortant des nuages et dévalant le flanc abrupt d'une montagne), bien avant qu'éclate la révolte d'Aguirre, nous savons que ces hommes en marche vers l'illusion sont condamnés à mort. Du mythe de l'Eldorado, Herzog a fait une ruse inventée par les Indiens pour perdre l'envahisseur. Idée que peu d'historien ont retenue, mais qui donne au film sa dimension politique, l'Eldorado devenant le mirage que poursuivent, siècle après siècle, les conquérants, le piège auquel finissent toujours par se laisser prendre ceux dont le pouvoir s'appuie sur la violence.

Tourné dans des conditions difficiles, parfois même dangereuses, le film d'Herzog frappe par la rigueur et la sobriété de la mise en scène. Aucune complaisance, aucune concession au spectaculaire. Le lyrisme est intégré à ce décor de flots rougeâtres et de feuillages impénétrables, le « suspense » au mystère qui recouvre la nature. Par glissements successifs, le récit s'évade de la réalité pour entrer dans un monde de fantasmes et d'hallucinations, où l'agitation fait place à la torpeur, le vacarme à un apaisement lourd de menaces. C'est comme un pouls dont les battements s'affaiblissent peu à peu. Vient le moment où le pouls s'arrête, où tout n'est que silence et immobilité. Alors, autour de ce qui fut la nef des fous, et qui n'est plus qu'un radeau-charnier, la caméra commence à dessiner de larges cercles d'oiseau de proie, une sorte de danse de mort vertigineuse...

Finale admirable pour un film admirable, l'un des plus intense, des plus étranges et des plus envoûtants que nous ayons vu depuis longtemps.

Lope de Aguirre, c'est Klaus Kinski, acteur allemand, voué pendant des années aux films d'horreur ou aux westerns-spaghetti, et récemment découvert dans « L'important c'est d'aimer ». Klaus Kinski était, paraît-il célèbre pour ses extravagances. Il le sera désormais pour son talent. Avec ses cheveux poisseux, son visage livide, ses yeux d'un bleu vitreux, sa démarche de crabe, ses ricanements et ses hurlements, il eût suffi d'un rien, dans « Aguirre », pour qu'il soit grotesque. Or il est fantastique. La cruauté, la démence, la dérision, qui émanent de son personnage, communiquent au film une force incomparable.

Werner Herzog a trente-trois ans. Il a tourné à ce jour sept longs métrages. Nous avions vu de lui « Les nains aussi ont commencé petits ». Nous verrons bientôt « Chacun pour soi et Dieu contre tous » (inspiré de la vie de Kaspar Hauser). « Aguirre, la colère de Dieu » date de 1972. Une fois encore, on s'étonne d'avoir dû attendre trois ans la projection en France d'une œuvre de cette importance.

JEAN DE BARONCELLI.

★ Ursulines, U.G.C. Marbeuf (vers. anglaise).

Entrer dans l'inconnu

Werner Herzog n'est jamais allé dans une école professionnelle, n'a jamais été assistant de qui que ce soit. Le jour où il a décidé d'entrer dans le cinéma, il n'a pas même pensé qu'il pourrait ne pas être immédiatement un « auteur ». Il n'avait pas dix-huit ans, personne ne le prenait au sérieux. « Je me sentais humilié, *raconte-t-il.* Je disais aux producteurs : « Un » jour j'achèterai votre mai- » son et je vous chasserai. » Et quand vous serez mort, » je me réjouirai, je jouerai » sur votre tombe. » Je me sentais humilié parce qu'ils n'avaient pas peur de moi. »

A dix-huit ans, il travaille dans une aciérie, douze heures par jour, mort de fatigue. Peu importe, il veut pouvoir réaliser son premier court métrage. Il a toujours été et reste son propre producteur. Il aurait pu être musicien, mais il a choisi le cinéma parce que le besoin de s'exprimer lui est venu trop tard, dit-il, pour apprendre : « Un pianiste se forme dès l'enfance. Un cinéaste, à n'importe quel âge. C'est très facile. J'ai lu dans un dictionnaire quinze pages sur le fonctionnement des caméras, des laboratoires, etc. On apprend à s'en servir en quelques jours. Le reste, on le trouve seul. »

Le cinéma est devenu sa seule possibilité de communication : « Je n'ai pour amis que ceux que j'ai rencontrés grâce aux films, par eux et à travers eux. Quand je tourne, quand je les projette, je peux sentir autour de moi des gens qui me comprennent. »

Ailleurs, il ne sait pas. Il se méfie des mots et de leurs multiples sens. Il voudrait des mots comme des objets concrets, solides. Il a peur de l'ironie, la refuse, elle le blesse. « Je tombe dans tous les pièges, c'est une petite partie du problème. »

Werner Herzog se voit comme un artisan face à un matériau concret, comme un artisan dans le sens où il dit : « Michel Ange était un homme qui taillait la pierre et découvrait des images inconnues. Je veux entrer dans l'inconnu. »

Ses images sont les visions hallucinées de paysages réels : un jardin méticuleusement composé fleur par fleur pendant des mois (pour Gaspard Hauser*), le radeau qu'il a construit de ses mains, la jungle montagneuse du Pérou, qui entre peu à peu dans la folie d'Aguirre. Avant de tourner, il l'a reconnue, et si bien connue qu'à la fin, dit-il, il était devenu une partie du fleuve.*

Ses films sont personnels : « Personnels, non pas privés. » *Poussé par une énergie impitoyable, il construit son œuvre pierre par pierre : chaque film est une pierre.* « Mes personnages appartiennent à la même famille. Ce sont des rebelles désespérés, solitaires. Ils savent leur révolte vouée à l'échec ; pourtant, ils continuent sans relâche, blessés, de plus en plus seuls, jusqu'à la folie. Je ne montre pas la folie pathologique, personnelle d'un individu, mais celle d'une situation, d'une société, d'une époque : celle des conquistadores, la fièvre de l'or, le massacre des Indiens. Dans des paysages ordonnés, harmonieux, l'homme apparaît tout désordre, tout angoisse. Il est pris dans un moment retenu, arrêté, le moment intense d'immobilité et de silence qui précède les explosions. »

Dans cet univers d'agonie passent des figures de paix : les femmes. Vierges au front pur, que les larmes n'enlaidissent pas.

Werner Herzog, le solitaire, vit une « passion », s'engage dans une lutte à la vie à la mort avec une toute-puissance appelée Dieu, un Dieu étranger, absent. Aguirre, c'est « la colère de Dieu ». Son film Gaspard Hauser *porte en exergue une phrase tirée de* Macumaïmba. « *Elle* passe vite dans le dialogue, *dit-il*, mais je l'ai entendue. J'ai été frappé, fasciné ; j'ai su qu'elle devait être le titre de mon film. » *La phrase est :* « Chacun pour soi et Dieu contre tous. »

COLETTE GODARD.

PAS DE PRIX ARMAND-TALLIER MAIS UN « HOMMAGE »

Le jury du prix Armand-Tallier, qui couronne chaque année un livre consacré au cinéma, n'a pas désigné de lauréat pour 1975.

En revanche, il a rendu hommage à la qualité et à l'originalité de la collection « Bibliothèque des classiques du cinéma » (Balland, édit.), dont l'ambition est d'apporter aux cinéphiles, par l'image et le texte, ce que la « Bibliothèque de la Pléiade » apporte aux amateurs de littérature. Rappelons les premiers titres parus dans cette collection : *les Visiteurs du soir, Drôle de drame, la Grande Illusion, les Enfants du paradis, A bout de souffle.*

théâtres

Les salles subventionnées

Opéra, 19 h. 30 : Tristan ; Petrouchka (ballets).
Comédie-Française, 20 h. 30 : le Médecin malgré lui ; l'Ecole des maris.
Odéon, 20 h. 30 : Une lune pour les déshérités.
Petit-Odéon, 18 h. 30 : Rodogune.
Théâtre de la Ville, 18 h. 30 : Mercedes Soca ; 20 h. 30 : la Mouette.
Théâtre de l'Est parisien, 20 h. 30 : l'Opéra de quat' sous
Petit TEP, 20 h. 30 : Atelier spectacle avec Avron et Evrard.

Les autres salles

Antoine, 20 h. 30 : le Tube.
Atelier, 20 h. 30 : Un tramway nommé Désir.
Athénée, 21 h. : la Folle de Chaillot.
Biothéâtre, 20 h. 30 et 22 h. : les Chaises (études pour marionnettes).
Bouffes du Nord, 20 h. 30 : les Iks.
Cartoucherie de Vincennes, Théâtre du Soleil, 20 h. 30 : l'Age d'or.
Centre de culture, 21 h. : Une si vieille histoire d'amour.
Centre américain, 21 h. : Ecce Homo.
Conservatoire d'art dramatique, 20 h. 30 : Fin de partie.
Comédie Caumartin, 21 h. 10 : Boeing-Boeing.
Comédie des Champs-Elysées, 21 h. : le Zouave.
Cour des Miracles, 18 h. 30 : la Station Champbaudet.
Daunou, 20 h. 45 : Les portes claquent.
Deux-Portes, 20 h. 30 : la Tentative d'évasion de Franz Kafka.
Ecole normale supérieure, 21 h. : les Folies amoureuses.
Edouard VII, 21 h. : le Pape kidnappé.
Eglise Saint-Séverin, 21 h. 30 : Job.
Espace Cardin, 20 h. 30 : Hot l Baltimore.
Espace Tribuche, 20 h. : Seul à seul avec Jean-Paul Marchand.
Fontaine, 20 h. 45 : les Jeux de la nuit.
Gaîté-Montparnasse, 20 h. 45 : l'Abîme ; la Visite.
Gymnase, 20 h 30 : Cher menteur.
Hébertot, 21 h. : Raymond Devos.
Huchette, 20 h. 45 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
La Bruyère, 20 h. 45 : l'Alboum de Zouc.
Le Lucernaire, 20 h. 30 : Concert ; 22 h. : Ma vie de rien ; 24 h. : le Plaisir des dieux.
Madeleine, 20 h. 45 : Christmas.
Mathurins, 21 h. : le Péril bleu.
Michel, 21 h. 10 : Duos sur canapé.
Michodière, 21 h. : les Diablogues.
Moderne, 21 h. : Zorglub.
Montparnasse, 21 h. : Madame Marguerite.
Mouffetard, 20 h. 30 : Macloma (clowns) ; 22 h. : J.-L. Juvin, chansons.
Nouvelle-Comédie, 21 h. : Britannicus.
Nouveautés, 21 h. : la Libellule.
Œuvre, 21 h. : la Bande à glouton.
Le Palace, 20 h. 30 : le Marathon ; 23 h : A bâtons brisés.
Palais-Royal, 20 h. 30 : la Cage aux folles
Poche-Montparnasse, 20 h. 45 : le Premier.
Porte-Saint-Martin, 20 h. 30 : Good bye, Mr. Freud ; 23 h. : l'Apologue.
Renaissance, 21 h. : Derrière le rideau
Saint-Georges, 20 h. 30 : Croque-Monsieur.
Studio-Théâtre, 20 h. 30 : Lorenzaccio ; les Caprices de Marianne.
Tertre, 20 h. 30 : la Chanson d'un gàs qu'a mal tourné.
Théâtre d'Art, 20 h. : la Femme de Socrate ; 21 h. 15 : le Dernier Empereur.
Théâtre de la Cité internationale, la Galerie, 21 h. : Couples. — Le Jardin, 21 h. : Nuits sans nuit. — Grand Théâtre, 21 h. : Jacques ou la Soumission ; L'avenir est dans les œufs.
Théâtre Essaïon, 20 h. 30 : Victor ou les Enfants au pouvoir ; 22 h. 30 : Le pupille veut être tuteur. — Salle II, 22 h. 30 : Voyage autour de ma marmite.
Théâtre de la Lisière, 20 h. 30 : le Jeune Homme livré aux arbres.
Théâtre d'Orsay, 20 h. 30 : Ainsi parlait Zarathoustra. — Petit Orsay, 20 h. 30 : les Emigrés.
Théâtre de Paris, 20 h. 45 : Crime et Châtiment.
Théâtre Paris-Nord, 20 h. 45 : Jeppe de la rue du Mont.
Théâtre de la Plaine, 21 h. : la Savane.
Théâtre Présent, 20 h. 30 : les Voraces ou Tragédie à l'Elysée.
Théâtre Rive Gauche, 20 h. 45 : les Adieux de la grande-duchesse.
Théâtre 347, 21 h. : le Fétichiste.
Théâtre 13, 21 h. : Labiche Folies ou le Misanthrope et l'Auvergnat.
Théâtron, 18 h. 30 : Alex Métayer ; 20 h. 30 : Paris bas, sinon je crie ; 21 h. : le Baron perché ; 21 h. 30 : le Croque-Note ; 22 h. : la Résurrection de Maloupe
Troglodyte, 22 h. : l'Inconfortable.
Variétés, 20 h. 45 : Jacques Martin.

Vendredi 28 février

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles :

« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704-70-20 (lignes groupées) et 727-42-34
(De 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés.)

Les théâtres de banlieue

Antony, Théâtre Firmin-Gémier, 20 h. 45 : le Cid.
Argenteuil, Centre culturel, 20 h. 45 : Légère en août.
Boulogne, T.B.B., 20 h. 30 : Ballets Anne Béranger.
Créteil, Maison de la culture, 21 h. : Comédie policière.
Le Kremlin-Bicêtre, Antenne culturelle, 20 h. 30 : Gouverneur de la rosée.
Maisons-Laffitte, église Saint-Nicolas, 21 h. : Orchestre Merle-Portalès (Mozart, Bach).
Malakoff, Théâtre 71, 20 h. 15 : Hamlet.
Nanterre, 20 h. 30 : Quelle heure peut-il être à Valparaiso ?
Saint-Cloud, cinéma, 9, rue G.-Latouche, 20 h. 30 : Under Milk Wood (en anglais).
Sartrouville, Théâtre, 21 h. : Tabo ou la Sainte-Barbe de Combat.
Versailles, Théâtre Montansier : 21 h. : l'Homme, la Bête et la Vertu.
Vincennes, Théâtre Daniel-Sorano, petite salle, 21 h. : Jokari ; la Dernière Bande. — Grande salle, 21 h. : le Tartuffe.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin, 18 h. 30 : Chair pour Narcissusplash ; 20 h. 30 : D'où qu't'en es, gars ; 21 h. 30 : les Amours de Jacques le Fataliste ; 23 h. : la Baby Sitter.
Bar du Marais, 22 h. : Tu ne veux rien de bien méchant.
Café d'Edgar, 20 h. 45 : Chorus débile ; 22 h. 30 : Pierre Pechin.
Café-Théâtre des Amandiers, 21 h. : Elles deux.
Café-Théâtre de Neuilly, 22 h. : les Méfaits de Tchekhov.
Le Fanal, 21 h. : V comme Vian
Le Jour-de-Fête, 22 h. : Autant en emporte le vin ; 23 h. : Eux aussi sont secs ; 24 h. : Stephan Reggiani, chansons.
Petit Casino, 21 h. 15 : la Rentrée de Greta Garbo dans Phèdre ; 22 h. 45 : l'Affaire du clip de la reine d'Angleterre.
Pizza du Marais, 20 h. 30 : Jacques Higelin ; 22 h. 30 : Ce soir on récalcitre ; 23 h. 45 : Pierre et Marc Jolivet.
Sélénite, salle I, 20 h. 30 : Prévert ; 22 h. : la Jacassière ; 23 h. 30 : Cinq Restless Boys. — Salle II, 21 h. : Femmes parallèles ; 22 h. 30 : Sélénite, nid d'espions.
Splendid, 20 h. 30 : Ma tête est malade ; 22 h. 30 : J'vais craquer.
La Vieille Grille, 22 h. : Megumi chante Prévert, Brecht et Cocteau.

Les comédies musicales

Châtelet, 20 h. 30 : Valses de Vienne.
Henri-Varna-Mogador, 20 h. 30 : Fiesta.

Les cabarets

Alcazar, 23 h. : Une nuit à l'Alcazar.
Crazy Horse Saloon 22 h. et 0 h. 30 : Revue.
Kiss me, 22 h. 30 : Bons baisers de Paris.
Lido, 22 h. et 0 h. 45 : Grand Jeu.
Mayol, 16 h. 15 et 21 h. 15 : Q nu.
Moulin-Rouge, 22 h. : Festival.
Tour Eiffel, 20 h. : les Années folles.

Le music-hall

Bobino, 20 h. 30 : Barbara.
Casino de Paris, 20 h. 45 : Revue de Roland Petit.
Folies-Bergère, 20 h. 30 : J'aime à la folie.
Galaxy, 21 h. : Princesse Csardas.
Olympia, 18 h. : Pormouth Sinfonia ; 21 h. 15 : Coluche.
Palais des sports, 21 h. : Holiday on Ice.

Le jazz

Cour des Miracles, 22 h. : Steve Lacy.
Nouveau Carré Silvia Monfort, 21 h. : New Orleans Wanderers, Gilbert Leroux.
Ecole des Beaux-Arts, 20 h. : Daunik Lazro, Xavier Broteau.

La danse

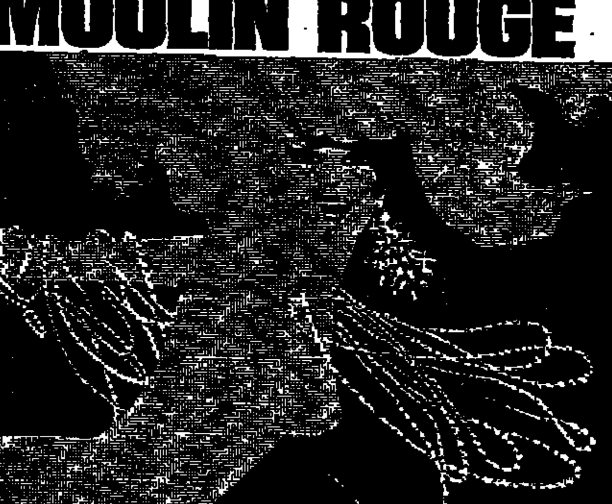
Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 30 : Slask (Pologne).
T.B.B. (Boulogne), 20 h. 30 : Chansons d'amour et de guerre.

Les chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : De toute façon, il nous reste le cheval.
Deux-Anes, 21 h. : Au nom du père et du fisc
Dix-Heures, 22 h. : Persiflons.

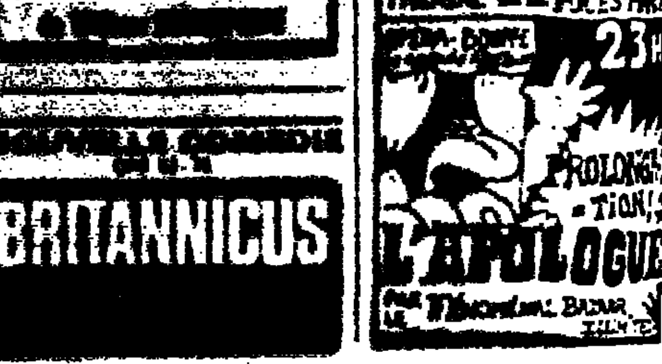
Les concerts

Théâtre de la Ville, 18 h. 30 : Mercedes Sosa (chants d'Amérique latine).
Lucernaire, 21 h. : Instruments à vent (Milhaud, Poulenc).
Centre culturel du Marais, 18 h. 30 : M.-F. Bucquet, piano (Webern).
Hôtel Herouet, 20 h. 15 : S. Escure le trio Revival (Bach).
Eglise Saint-Roch, 20 h. 15 : T. Riley, orgue (musique nouvelle).
Eglise des Blancs-Manteaux, 20 h. 30 : Ensemble Mozart du Palatinat et Chœur franco-allemand, dir. C. Kühlewein (Messe en ut mineur de Mozart).
Salle Gaveau, 20 h. 45 : M. Tagliafero, piano.
Eglise Saint-Germain-des-Prés, 20 h. 30 : J.-P. Legay, orgue (Bach, Cabezon, Mendelssohn, Languay).
Musée Guimet, 21 h. : Octuor de Paris (Xénakis, Lachartre, Philippot).





SPECTACLES





cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, 15 h. : Taris, A propos de Nice, Zéro de conduite, l'Atalante, de J. Vigo ; 18 h. 30 : Sally, fille de cirque de D.W. Griffith ; 20 h. 30 : Jonathan, de H. W. Geissendorfer ; 22 h. 30 : Pookie, d'A. J. Pakula.

Les exclusivités

LES ANGES GARDIENS (A., v. f.) (*) : Fauvette, 13e (331-60-74), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) (à partir du 28). Jusqu'au 27 (v. o.) : Mercury, 8e (225-75-90) ; (v. f.) : A.B.C., 2e (236-55-54), Montparnasse 83, 6e (544-14-27).
ANNA ET LES LOUPS (esp., v. o.) (**) : La Clef, 5e (337-90-90).
AU LONG DE LA RIVIERE FANGO (F.) : La Clef, 5e (337-90-90), Bilboquet, 6e (222-87-23).
AU NOM DE LA RACE (F.) : Studio Jean-Cocteau, 5e (033-47-62), Publicis-Matignon, 8e (359-31-97).
AU NOM DU PEUPLE ITALIEN (It., v. o.) : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59), Elysées-Lincoln, 8e 359-36-14), Cambronne, 15e (734-42-96).
LES AUTRES (F.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47), Ranelagh, 16e (224-14-08) (voir les horaires).
BETTY BOOP, SCANDALE DES ANNEES 30 (A., v. o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78), Cinoche de Saint-Germain, 6e (633-10-82).
LE BOUCHER, LA STAR ET L'ORPHELINE (F.) (*) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
CALIFORNIA SPLIT (A., v. o.) : P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42), Biarritz, 8e (359-42-33), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08).
C'EST PAS PARCE QU'ON A RIEN A DIRE QU'IL FAUT FERMER SA GUEULE (Fr.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) Paramount-Orléans, 14e (508-03-75) Murat, 16e (288-99-75), Ermitage, 8e (359-15-71).
CELINE ET JULIE VONT EN BATEAU (F.) : Olympic, 14e (783-67-42).
LA CHAIR DE L'ORCHIDEE (Fr.) (**) . Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67), Impérial, 2e (742-72-52), Maxeville, 9e (770-72-87), Hautefeuille 6e (633-79-38), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) (jusqu'au 27), Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).
LA CHAISE VIDE (Fr.) : Bonaparte, 6e (326-12-12) Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-56-16) U.G.C.-Marbeuf 8e (225-47-19)
CHINATOWN (A., v.o.) : Concorde-Pathé, 8e (359-92-84) ; v.f. : Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) (jusqu'au 27), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-56-16).
LA COUPE A DIX FRANCS (Fr.) : Studio Logos, 5e (033-26-42), Studio République, 11e (805-51-97) (sf mar.), 14-Juillet, 11e (700-51-13).
DAISY CLOVER (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78)
LES DOIGTS DANS LA TETE (Fr.) : Racine 6e (633-43-71)
DREYFUS OU L'INTOLERABLE VERITE (Fr.) : Dragon, 6e (548-54-74), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).
DU SANG POUR DRACULA (A., v.o.) (**) : Saint-Germain-Studio, 5e (033-42-72) ; v.f. : Gaumont-Théâtre, 2e (231-33-16), Gaumont-Champs-Elysées-2, 8e (225-67-29).
L'ENNEMI PRINCIPAL (bol., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91), 14-Juillet, 11e (700-51-13).
EN PLEINE GUEULE (can.) : Quintette, 5e (033-35-40) (jusqu'au 27).
LES FILLES DE KA-MA-RE (jap., v.o.), (**) : Studio Galande, 5e (033-72-71).
GENERAL IDI AMIN DADA (fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
LE GHETTO EXPERIMENTAL (fr.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
LA GIFLE (fr.) . Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Maxeville, 9e (770-72-87) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Royal-Passy, 16e (527-41-16).
LES HAUTES SOLITUDES (fr.) : Le Marais, 4e (278-47-86), à 14 h. et 22 h. 30.
L'HOMME AU PISTOLET D'OR (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37)
IL PLEUT TOUJOURS OU C'EST MOUILLE (fr.) : Panthéon, 5e (033-15-04) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; Studio Raspail, 14e (326-38-98).
IL ETAIT UNE FOIS HOLLYWOOD (A., v.o.) : Cluny-Ecoles, 6e (033-20-12) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; (v.f.) Bretagne, 6e (222-57-97) ; Caméo, 9e (770-20-89) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
IL ETAIT UNE FOIS UN MERLE CHANTEUR (sov., v.o.) : Pagode, 7e (551-12-15).
L'IMPORTANT C'EST D'AIMER (Fr.) : Gaumont-Colisée, 8e (359-29-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Quintette I et II, 5e (033-35-40) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Fauvette, 13e (331-56-86).
LE JEU AVEC LE FEU (Fr., **) : Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; UGC-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Marotte, 2e (231-41-39) ; Cinemonde-Opéra, 9e (770-01-90) ; Liberté-Studio, 12e (343-01-59) ; Murat, 16e (288-99-75) ; UGC-Odéon, 6e (325-71-08) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Mistral, 14e (734-20-70).
JIMI PLAYS BERKELEY - THE DOORS : FEAST OF FRIENDS (A. v.o.) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13) ; Action-République, 11e (805-51-33).
LE JOURNAL INTIME DE DAVID H., (A., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86), à partir de 15 h. 30.
MAI 68 (Fr.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22).
MILAREPA (It., v.o.) : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25) ; Boîte à Films, 17e (754-51-50).
LE MONASTERE DES VAUTOURS (Mex., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
PHANTOM OF PARADISE (A., v.o.) : Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Plaza, 8e (073-74-55).
LE NOUVEL AMOUR DE COCCINELLE (A., v.f.) . Mistral, 14e (734-20-70) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Terminal-Foch, 16e (704-49-53) ; Helder, 9e (770-11-24) ; Ermitage, 8e (359-15-71 (v.o. en soirée).
LES PRISONS AUSSI (Fr) : Marais, 4e (278-47-86).
PAS SI MECHANT QUE ÇA (Fr.) : Concorde, 8e (359-92-84) ; Lumière-Gaumont, 9e (770-84-64) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Les Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38).
LA PRISE DU POUVOIR PAR LOUIS XIV (It., v.o.) : La Pagode, 7e (551-12-15), Mac-Mahon, 17e (380-24-81).

Les films nouveaux

TABARNAC, film français de Claude Faraldo, avec le Groupe Rock « Offenbach » : Hautefeuille, 6e (en quadriphonie) (633-79-38), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-56-16), Gramont, 2e (742-95-82), Jean-Renoir, 9e (874-40-75).
L'ORDRE, de Jean Daniel Pollet, et LE COCHON, de Jean Eustache et Jean-Michel Barjol : Seine-Cinéma, 5e (325-92-46).
LE MONSTRE EST VIVANT, film américain de Larry Cohen, avec John Ryan, Sharon Farrel (v. o.) ; Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80), George-V, 8e (225-41-46) ; (v. f) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Passy, 16e (288-62-34), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Orléans, 14e (580-03-75), Maine-Rive Gauche, 14e (567-06-96), Galaxie, 13e (580-76-86), Grand-Pavois-Babord, 15e (531-44-58), Max-Linder, 9e (770-40-04), Lux-Bastille, 12e (343-79-17)
AGUIRRE LA COLERE DE DIEU, film allemand de Werner Herzog, avec Klaus Kinski (v angl.) : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
DUPONT LA JOIE, film français d'Yves Boisset, avec Jean Carmet, Pierre Tornade, Michel Pereylon, Jean-Pierre Marielle, Pascale Roberts, Ginette Garcin, Robert Castel, Jean Bouise, Isabelle Huppert : Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03), Marignan, 8e (359-92-82), Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70), Caravelle, 18e (387-50-72), Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Cambronne, 15e 734-42-96), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74), Quartier Latin, 5e (326-84-65), Victor-Hugo, 16e (727-49-75).
LES PIRATES DU METRO, film de Joseph Sargent, avec Walter Mathau et Martin Balsam (v. o.) : Mercury, 8e (225-75-90), Quintette, 5e (033-35-40) ; (v f.) : ABC, 2e (236-55-54), Rio-Opéra, 2e (742-82-54), Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Gaumont-Bosquet, 7e (551-44-11)

LA RAGE AU POING (Fr.) (**) : Fauvette, 13e (331-60-74) ; Danton, 6e (326-08-18) ; Méry, 17e (522-59-54) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Omnia, 2e (231-39-36) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
LE RETOUR DU GRAND BLOND (Fr.) : Paris, 8e (359-53-99) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03)
SCENES DE LA VIE CONJUGALE (Suéd., v.o.) : Biarritz, 8e (359-42-33) ; La Clef, 5e (337-90-90) ; Ugc-Odéon, 6e (325-71-08). — V.f. : Vendôme, 2e (073-97-52), Ugc-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Les Nations, 12e (343-04-67), Liberté-Club, 12e (343-01-59) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02)
LES SEPT VAMPIRES D'OR (ang-chin.) (*) (v. f.) : Rex, 2e (236-83-93)
SERIEUX COMME LE PLAISIR (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Gaumont-Bosquet, 7e (551-44-11) (Jusqu'au 27).
LA SOUPE FROIDE (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38)
LE SHERIF EST EN PRISON (A., v.o.) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59)
SUPERFLICS (A., v.o.) : Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90), Luxembourg, 6e (633-97-77) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93), Napoléon, 17e (380-41-46) Miramar, 14e (326-41-02), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16)
TREMBLEMENT DE TERRE (A., v.o.) Gaumont-Ambassade 8e (359-19-08) ; v. f. : Berlitz, 2e (742-60-33), Wepler-Pathé, 18e (387-50-70)
UN JOUR LA FETE (Fr.) : Ermitage, 8e (359-15-71), Rex, 2e (236-83-93), Nations, 12e (343-04-67), Telstar, 13e (331-06-19) ; Ugc-Odéon, 6e (325-71-08) ; Mistral, 14e (734-20-70)
UNE SAISON DANS LA VIE D'EMMANUEL (Fr.) : Le Seine, 5e (325-92-46).
UN LINCEUL N'A PAS DE POCHES (Fr) : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34), Marivaux, 2e (742-83-90), Boul'Mich, 5e (033-48-29), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
UNE PARTIE DE PLAISIR (Fr.) : Normandie, 8e (359-41-18).
VINCENT, FRANÇOIS, PAUL ET LES AUTRES (Fr.) Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Diderot, 12e (343-19-29)
WANDA (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
VANDA TERES (Fr.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).

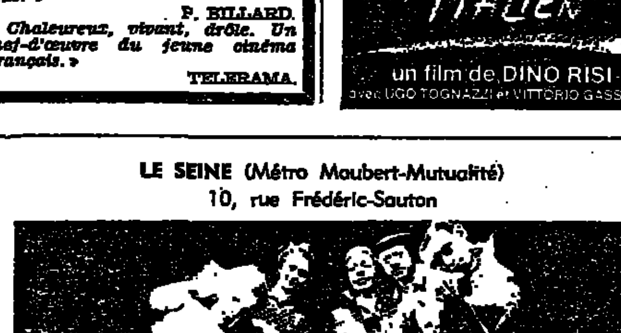
Les festivals

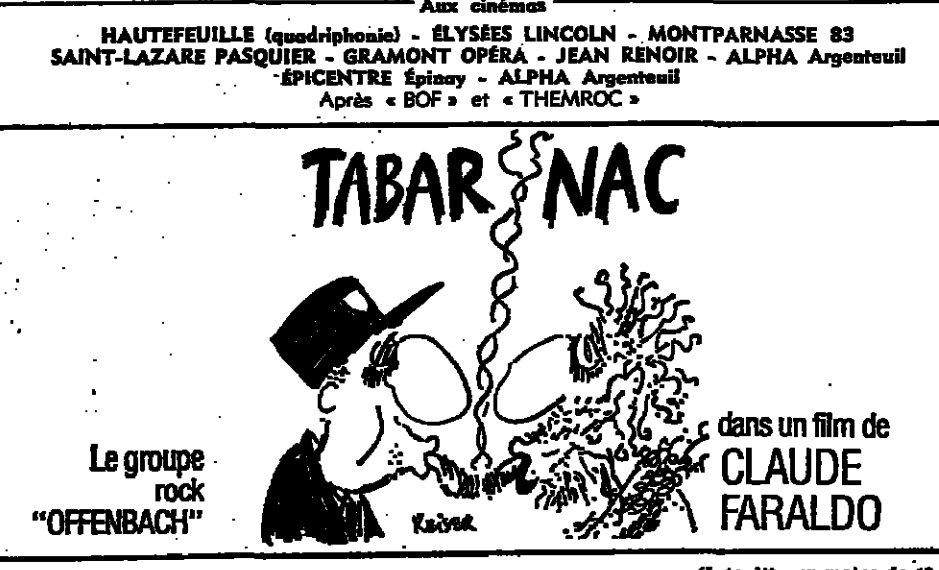
SEMAINE DU CINEMA BRESILIEN (v. o.) : Olympic, 14e (783-67-42) : la Grande Ville : Quand le carnaval arrive.
WESTERN PARADE : SPECIAL BRANDO-NEWMAN : Artistic-Voltaire, 11e (700-19-15) : Hombre.
CINQUANTE ANS DE CINEMA AMERICAIN, JOHN HUSTON, v.o. : Action-La Fayette I, 9e (878-80-50) : Promenade avec l'amour et la mort.
HUMPHREY BOGART, v. o. : Action-La Fayette II, 9e (878-80-50) : le Grand Sommeil.
JEAN RENOIR, DEUX CHEFS-D'ŒUVRE : Studio Parnasse, 6e (326-58-00) : la Grande Illusion.
HOMMAGE AUX GRANDS CINEASTES ITALIENS, v.o Dominique, 7e (551-04-55) : les Monstres. New-Yorker, 9e (770-63-40) : les Poings dans les poches.
CINEMA ITALIEN, v.o., 17e (754-51-50), 14 h. et 20 h. : Portier de nuit ; 16 h. : Théorème ; 22 h. : les Damnés.
ELVIS PRESLEY, ROCK AND POP, v.o. : Acacias, 17e (754-97-83), 13 h. : Quatre garçons dans le vent ; 14 h. 30 : Amour sauvage ; 16 h. 30 : Rock around the clock ; 18 h. : les Folles Années du rock ; 20 h. : Love me tender ; 22 h. : Gimme Shelter.
VIE ET LUTTE DES TRAVAILLEURS IMMIGRES : 14-Juillet, 11e (700-51-13), 14 h. et 18 h. : Emigration, Peñarroya ; 16 h. et 20 h. : Jusqu'au bout, Marjoline.

Les grandes reprises

2001, L'ODYSSEE DE L'ESPACE (A., v.o.) : Studio Contrescarpe, 5e (325-78-37)
LE DICTATEUR (A., v.o.) : Arlequin, 6e (548-62-25).
FAMILY LIFE (An., v.o.) : Escurial, 13e (770-28-04) (les 26, 27, 3 et 4).
HIROSHIMA MON AMOUR (Fr.) : Ciné-Halles-Positif, 1er (236-71-72).







(Interdit aux moins de 18 ans.)

مكان الأصل

SPECTACLES

MARBEUF (8e) - STUDIO DES URSULINES (5e)

ENTRE BORGÈS ET JOHN FORD... UNE ÉPOPÉE DE LA FOLIE, PAR LE RÉALISATEUR ALLEMAND LE PLUS GÉNIAL DEPUIS FRITZ LANG.

AGUIRRE
LA COLÈRE DE DIEU
un film de WERNER HERZOG
avec KLAUS KINSKI
distribué par MICHÈLE DIMITRI FILMS

COLISÉE - FRANÇAIS - CLICHY PATHÉ - MONTPARNASSE PATHÉ
CONVENTION - FAUVETTE - GAMBETTA - QUINTETTE - MAYFAIR
PARLY 2 - VELIZY 2 - TRICYCLE/Asnières - ARTEL/Rosny - BELLE ÉPINE Pathé
AVIATIC/Le Bourget - LE FRANÇAIS/Enghien - ALPHA/Argenteuil - ARIEL/Rueil

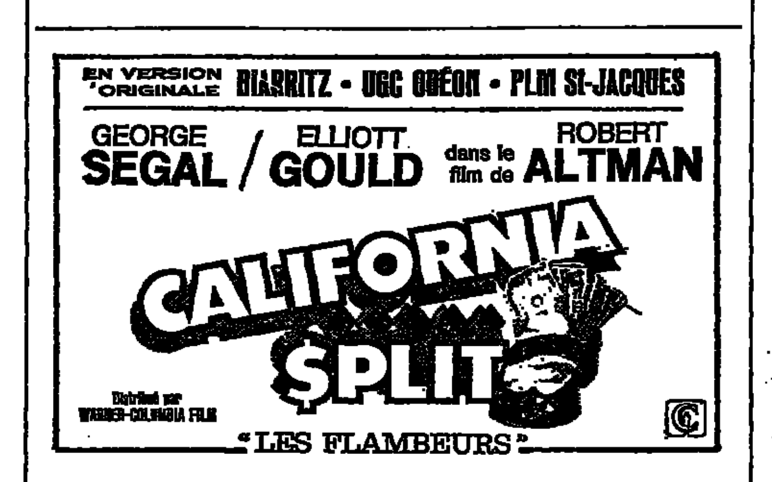


l'important c'est d'aimer un film de ANDRZEJ ZULAWSKI
avec CLAUDE DAUPHIN • GABRIELLE DOULCET - MICHEL ROBIN • GUY MAIRESSE - KATIA TCHENKO
NICOLETTA MACHIAVELLI • KLAUS KINSKI
Adaptation CHRISTOPHER FRANK et ANDRZEJ ZULAWSKI
CHRISTOPHER FRANK • GEORGES DELERUE
LEO L. FUCHS
• INTERDIT AUX MOINS DE 18 ANS •

STUDIO ALPHA - 25, rue de la Harpe - ODE. 39-47
Horaires du film : 13 h - 15 h 15 - 17 h 30 - 19 h 45 - 22 heures

Qui le rejette et qui le défend ?

LES AUTRES





CONCORDE PATHÉ
LUMIÈRE GAUMONT
MONTPARNASSE PATHÉ
HAUTEFEUILLE
CLUNY PALACE
GAUMONT CONVENTION
LES NATION
Périph. : TRICYCLES Asnières
C2L Versailles - VELIZY
MULTICINÉ Champigny
ÉPICENTRE Épinay

MARLÈNE JOBERT
GÉRARD DEPARDIEU

pas si méchant que ça

CLAUDE GORETTA

DOMINIQUE LABOURIER



LE NOUVEL OBSERVATEUR
Une très excitante réussite
Jean-Louis BORY

LE FIGARO
Etrange et somptueux
Pierre MONTAIGNE

LE MONDE
Une jubilation contagieuse
Jacques SICLIER

LE POINT
Les charbons ardents de l'imagination
Michel FLACON

TELE 7 JOURS
L'auteur joue en virtuose...
Jacqueline MICHEL

TELERAMA
Un luxueux catalogue des perversions sexuelles et des fantasmes érotiques
Janick

COMMISSION DE CENSURE CINEMATOGRAPHIQUE
De rares qualités esthétiques... sur le bord de l'inacceptable

LE NOUVEL OBSERVATEUR
Construction machiavélique... Action bondissante et rebondissante... Excellents comédiens... Plaisir contagieux... Allez jouer avec Robbe-Grillet
Jean-Louis

le Jeu avec le Feu

Un film écrit et réalisé par ALAIN ROBBE-GRILLET
interdit aux moins de 18 ans

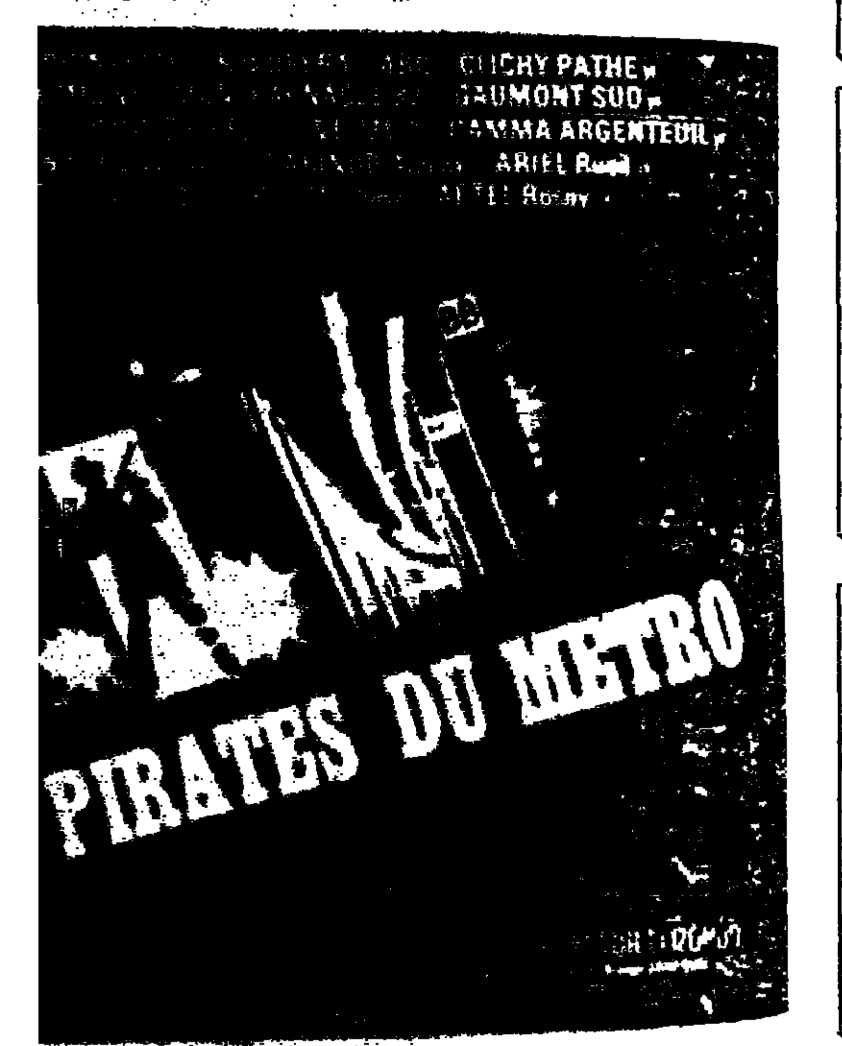
UGC MARBEUF • CLICHY PATHE • CINEMONDE OPERA • STUDIO MEDICIS • MISTRAL
BIENVENUE MONTPARNASSE • LIBERTE • MURAT • MAROTTE VIVIENNE • UGC ODEON
ET DANS LES PRINCIPALES SALLES D'EXCLUSIVITÉ DE LA PÉRIPHÉRIE

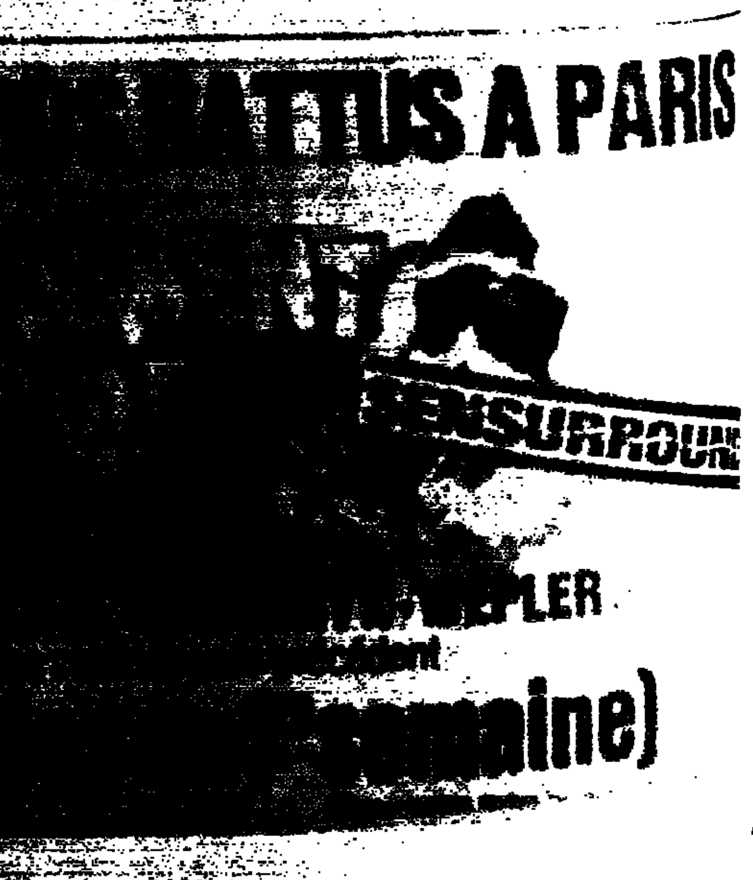
ELYSEES-LINCOLN • LE DRAGON

DREYFUS
L'INTOLÉRABLE VÉRITÉ









	La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	6,89
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,02
REPRESENTAT. : Demandes	15,00	17,21
Offres	30,00	35,02
Offres d'Emploi "Placards Encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	36,00	42,03

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
IMMOBILIER Achat — Vente — Location	24,00	28,02
AUTOS — BATEAUX	22,00	25,68
PROPOSITIONS COMMERC. CAPITAUX	60,00	70,05
OCCASIONS	22,00	25,68



emplois régionaux

Société d'Expertise Comptable, SUD-EST, en pleine expansion (intervenant dans des Sociétés multinationales et dans d'importantes Sociétés Nationales) recherche son

DIRECTEUR DE DÉPARTEMENT « AUDIT »

Il aura sous sa responsabilité plusieurs managers et seniors avec une dizaine de semi-seniors et de juniors.
Il devra, vis-à-vis de la Direction Générale :
— assurer la mise au point des programmes d'audit en liaison avec les managers ;
— s'assurer :
• du suivi des plannings,
• du respect de la méthodologie ;
— définir et suivre les actions de formation du département ;
— participer le cas échéant à la mise en place de services d'audit interne en clientèle ;
— assurer lui-même en supervision certaines missions d'audit.
Expérience :
En audit :
— poste similaire ou en tant que senior confirmé dans un cabinet anglo-saxon durant plusieurs années.
En informatique :
— expérience des systèmes informatiques.
Formation :
— Expert-comptable ou équivalent ;
— H.E.C., E.S.S.E.C. ou SUP. de CO. Paris.
Déplacements fréquents.
Possibilité d'association ultérieure.

Ecrire sous le nº 209 à S.E.E.P., 18 bis, rue d'Anjou, 75008 PARIS.

LE CENTRE D'ETUDES TECHNIQUES DE L'EQUIPEMENT DE L'EST recherche :
— Pour sa Division Tracés
• Etudes et contrôles de projets routiers :

— 1 INGÉNIEUR CHEF DE PROJETS
ayant de sérieuses références pour animer un groupe d'études et de contrôles.

— 2 DESSINATEURS VRD
ayant de bonnes connaissances études de détail et de mise au point définitive de dossiers routiers et autoroutiers — formation topographique souhaitée.
• Etudes d'aménagements paysagers :

— 1 INGÉNIEUR
ou ARCHITECTE PAYSAGISTE horticole DPLG ayant également de bonnes connaissances en études routières.

— 1 DESSINATEUR CONFIRMÉ

Adresser demandes avec références à : C.E.T.E. de l'Est - Divisions Tracés, 6, place du Roi-George - 57000 METZ.

VILLE DE HONFLEUR (Calvados)
intégrée à un S.I.V.O.M. et à un DISTRICT recrute
1) par suite prochain départ à la retraite :
Un SECRÉTAIRE GÉNÉRAL
2) pour assister le Secrétaire Général :
Un SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ADJOINT
Conditions exigées pour les deux postes :
• licence ou diplôme d'un Institut d'études politiques ;
• expérience administrative de plusieurs années, acquise de préférence dans une préfecture ou dans d'autres administrations.
Les postes cumulent la direction des secrétariats de la ville, du S.I.V.O.M. et du district.
Adresser candidature et curr. vitae détaillé à M. le Maire (cabinet), mairie, 14600 HONFLEUR.

Société d'études et réalisations immobilières titulaires marchés importants régions méridionales recherche :
— pour son siège à CANNES :
Un Economiste de la Construction
Un Architecte Chef d'Agence
— pour Agence à ORANGE :
Un Ingénieur Structure et B.A.
Un Ingénieur Thermicien et Hydraulicien
Un Ingénieur Coordonnateur
30 ans minimum, sérieuses références exigées, capables s'intégrer dans un groupe dynamique, pouvant investir 100.000,00 F minimum dans une augmentation du capital de la Société et libres rapidement.
Adresser C.V., photo et prétentions à ARTEBA, 63, La Croisette, 06400 CANNES.
Discrétion et réponse assurées.

IMPTE SOCIÉTÉ RÉGION LILLOISE
fabriquant du matériel d'équipement industriel hautement qualifié recherche
INGÉNIEURS CHARGÉS D'AFFAIRES
DEBUTANTS, DIPLOMES GRANDES ECOLES
Adr. candidatures manuscrites avec curr. vitae, à CAMPBELL, nº 220, B.P. 57, 75824 PARIS Cedex 17.

IMPORTANTE SOCIETE
disposera dans le Nord
D'UN POSTE DE HAUT NIVEAU
convenant à spécialiste de l'affrètement routier et ferroviaire, trafic intérieur et international. Expérience exigée ds un poste de même qualification et de niveau comparable.
Allemand indispensable, anglais apprécié.
Perspectives avenir et rémunération en rapport avec niveau du poste.
Envoyer C.V. manuscrit, photo et prétentions sous nº 964, à
I. F. P. A.
36, avenue du Maréchal-Randon, 38000 GRENOBLE.
Discrétion absolue, réponse assurée si envel. av. adresse jointe.

TURBOMECA
recherche pour son siège social à PAU
1º Pour son service trésorerie UN COLLABORATEUR si possible formation bancaire, ayant forte expérience gestion trésorerie ;
2º Pour son service comptabilité analytique d'exploitation, un COLLABORATEUR niv. D.E.C.S. rompu à la pratique prix de revient dans industrie mécaniq.
Ecr. avec C.V. et prétentions à TURBOMECA, BORDES, 64320 BIZANOS.

Coll. sec. mixte cath. Alpes-Midi ch. foyer ou célib. pour direction rentrée sept. 75, sér. réf. Ecr nº 7.959, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

F.J.T Mixte. Neuf. 140 lits. 20e Ch. DIR. ADJ. H. ou F. Expér animation et gestion. - 366-85-17

offres d'emploi offres d'emploi

IMPORTANTE ENTREPRISE INDUSTRIELLE rech pour LABORATOIRES région parisienne (SUD-EST)
2 JEUNES INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS
(Grandes Ecoles)
• Techniques, logiques et numériques. Anglais souhaité. (référence 39.734).
• Spécialité : hyperfréquence. (référence 39.736).
Ecrire avec c.v. et prétentions en précisant la référence à MINET Publicité, 40, rue Olivier-de-Serres, PARIS-15e qui transmettra.

IMPORTANT CABINET DE CONSEILS JURIDIQUES ET FISCAUX recherche pour RÉGION PARISIENNE ET TOUTES RÉGIONS
JURISTE (S)
Formation universitaire droit privé
Expérience professionnelle indispensable
(Expérience notariale appréciée)
Sens des contacts humains - Goût du travail en équipe - Situation lucrative et d'avenir.
Ecrire avec C.V. sous le nº 93.418, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, 75001 Paris, q. tr.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ POUR SERVICE AU NIVEAU SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE recherche
INGÉNIEUR INFORMATICIEN
(Grandes Ecoles ou Doctorat)
de formation Electronicienne, ayant 3 à 4 ans d'expérience dans un ou plusieurs des domaines suivants :
• Analyse, conception et développement de systèmes d'aide à la conception et à la fabrication (circuits intégrés et circuits imprimés).
• Terminaux graphiques.
• Banques de données.
• Création d'outils d'aide à la programmation.
Le candidat retenu devra posséder des facultés d'imagination (au niveau de la conception), de synthèses et d'appréciation des contraintes industrielles.
Adress. C.V. et prét. sous réf. 821 à CREATIONS DAUPHINE, 41, av. de Friedland, Paris-8e, qui tr.

SOCIETE D'ELECTRONIQUE recherche
JEUNES INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS
ESE - ENREA - ISEN - ESEO
pour laboratoire d'études circuits
Adresser C.V. sous le no 278 OE à C.G.P. 25, rue Cavendish, 75019 PARIS

Ecole secondaire privée cherche pour fin année scolaire pour surveillance et administration (40 à 50 heures par semaine) J. H., 25 ans min., niv. fin étud. sec., minim. expér. souh., 10 F envir. heure effectuée. Envoyer C.V. + photo à : COURS JAILLARD, 27, avenue Trudaine, - Paris-9e.

GROUPEMENT DE SOCIETES d'EXPERTISE COMPTABLE cherche pour Siège Paris
Voyages fréquents province :
ANIMATEUR
— Goût pour les contacts hum.
— Ouverture d'esprit, ayant en outre le profil suivant :
— Compréhension correcte des techniq. liées à la profession d'expert-comptable, av. prédominence des connaissances juridiques et économiques sur celles proprem. comptables.
— Anglais parlé, écrit exigé.
— Allemand souhaité.
Ecr. av. C.V. détail. manusc. et prétentions s/nº 12.887 à : JRP 29, rue de l'Arcade, Paris-8e, qui tr.

SOGEN - AVIS
LOCATION LONGUE DUREE (Groupe Avis et Société Gle)
en plein développement RECHERCHE - D'URGENCE : UN ATTACHE A LA DIRECTION COMMERC. pour négociation avec clientèle tant particulière que sociétés à un niveau élevé. Grandes perspectives au sein d'une équipe jeune et dynamique.
Expérience : au minimum 5 ans de ventes avec résultats prouvés dans un secteur identique ou conseilleur, démarcheur en investissement ou placement.
Envoyer C.V. à SOGEN - AVIS, 19, RUE ALBERT. 75013 PARIS.

B.E.T. RUNGIS recrute
DESSINATEUR-PROJETEUR
BATIMENT T.C.E.
35 ans minim. Emploi stable. 5X8 h. 30
Faire parvenir curr. vit. à CABRO D'OR, 43, rue de Miromesnil, PARIS-8e.

Cab. ARDOUIN, agent immob. ch. **HOMME** minim. 25 ans bne présentat. goût des contacts humains ayant qualités de bases nécess. à la négociation, désir. se faire une bne situation. Formation assurée. 229-44-61.

BUREAU DE RECHERCHES ET D'ETUDES SCIENTIFIQUES situé à PARIS recherche
DOCUMENTALISTE
licence sciences naturelles ou licence d'anglais, formation documentaire appréciée. — Ecrire av. C.V. et prét. ss nº 18.349 B, Edit. Bleu Pub., 17, rue Lebel, 94300 VINCENNES, qui transm.

Société d'études recherche
ECONOMISTE STATISTICIEN
E.N.S.A.E., I.S.U.P. ou équival. pour études de prévisions et analyse de données, connaissances du FORTRAN appréciées. — Ecr. avec C.V. et prét. à A.I.D., 15, r. d'Angiviller, 78-Versailles.

Filiale THOMSON recherche
UN CHEF DE GROUPE COMPTABLE
Formation souhaitée : DUT ou BTS de comptabilité
Le poste conviendrait à un candidat dynam. ayant quelques années d'expérience dans un service comptable et financier. Connaiss. budgétaires nécess. Comptabilité analytique et contrôle. Expér. se rapport. de préf. à la branche métallurgie. Situat. d'aven. et évolutive.
Adress. candidature avec C.V. complet, prétent. et photo (qui sera retournée) ss réf. 817 à CREATIONS DAUPHINE 41, av. Friedland, Paris-8e, q. tr
Discrétion assurée.

PIPELINE SERVICE rech. pour son service achats
UN ACHETEUR
connaissant parfaitement le matériel pétrolier et parlant l'anglais.
Adresser C.V. à M. POUZIT, 177, rue de Verdun, 92150 SURESNES.

Entrepr. peinture Paris-18e rech.
METREUR
qual. plans et relevés. Ecrire avec C.V. et réf. ss nº 19.006 B, Edit. Bleu Pub., 17, rue Lebel, 94300 VINCENNES, qui transm.

L.P.N.H.E. Ecole Polytechnique recherche un ingénieur grande école, format. mécanique, quelques ann. expér., B.E. en constr. mécanique. Ecrire avec C.V. : M. DELCROS, L.A.B., Bt 201, 91405 ORSAY.

SOCIETE NATIONALE
recherche pour
PARIS
CHEF DU SERVICE COMMERCIAL
Menuiserie métallique
Expérience et relations dans bâtiment indispensables.
Possibil. promotion ultérieure direction commerciale.
Ecrire avec C. V. nº 3.665, TOURIN, 62, rue de Richelieu, 75002 PARIS, qui transmettra.

Le Directeur de l'Equipement de la Seine-Saint-Denis recherche pour diriger atelier d'urbanisme : UNE PERSONNE expérimentée dans ce genre de travail en agence d'architecture, en bureau d'urbanisme ou en bureau d'études techniques. Ecrire à la D. D. E., RUE CARNOT, 93007 BOBIGNY.

proposit. com. capitaux

Commerce luxe actuellement en création avec exclusivité ventes, expérience Paris, meilleur empl. Nice et crédits fr. 1.200.000 rech. 3e assoc. 33 % avec 400.000 fr. RAÇO, 225-71-18.

timbres-poste

URGENT. Achète timbres collections, France, Colonies, Etranger. Accumulation de stock, archives d'entreprise correspondance. — 359-45-79.

emplois féminins

Recherchons pour notre CENTRE INFORMATIQUE Service scientifique
UNE DACTYLO TECHNIQUE
(machine I.B.M. à sphère)
ayant au moins 3 à 4 ans d'expérience
Adr. C.V. et prétentions sous réf. 819 à CREATIONS DAUPHINE, 41, av. de Friedland, Paris-8e, qui tr.

NOUS ENGAGEONS IMMEDIATEMENT
8 COLLABORATRICES
Poste pouvant convenir à personne jeune et dynamique.
IL FAUT :
— UNE PRESENTATION impeccable ;
— COURAGE ET AMBITION ;
— ETRE LIBRE DE SUITE.
NOUS OFFRONS :
— UNE PROFESSION PASSIONNANTE ;
— UN METIER INDEPENDANT ;
— UNE FORMATION RAPIDE par nos soins ;
— REMUNERATION progressive mensuelle de l'ordre de 2.000 F dès le premier mois. Possibilité 4.000 F dès le second mois.
SE PRESENTER
Lundi 3 et mardi 4 mars, de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h.
C. N. L.
4, rue de Bellefond, PARIS-9e. Mº POISSONNIERE.
Ne pas téléphoner.

PER-INTER T.T.
URGENT postes immédiats
SECRET. STENODACT.
SECRET. DACTYLOS
SECRET. STENODACT. BILINGUES
Se présenter
110, rue de la Boétie-8e.
12, rue Coypel, Paris-13e.

Cherche DAME, très sérieuse, logée, nourrie, pour garder un enfant + ménage, cuisine. Téléphone : 343-94-83.

Centre Chirurgical Marie-Lannelongue cherche :
SECRETAIRE MEDICALE excellente sténodact. pr service chirurgie cardio-vasculaire. Lib. rapidem. Ne pas se présenter. Tél. pr R.-V. : 787-47-39, P. 396.

Sélectionnons pour importante SOCIETE METALLURGIQUE
1 SECRET. BILINGUE
de langue maternelle anglaise (STENO anglais exigée).
Tél. pour rendez-vous : 522-07-11.

Rech. J. Fille pour garder 7 jeunes enfants du 8 au 23 mars en Savoie. Contacter Mme Clerc. 583-60-14, après 18 heures.

occasions

LIVRES. Achat comptant à domicile. Laffitte, 13, rue de Buci (6e). Téléph. : 326-68-28.

URGENT. PAIE MAXIMUM meubles, tableaux, bibelots, pendules, bronzes, sculptures, armes, tapisseries, débarras intégral appartement, pavillon sous 24 h. - 359-83-14.

P. vd 1 ou 2 tapis anc. parmi Kazak, Gendjé. - 492-10-65.

MAISON GORVITZ-FAVRE
recherche beaux objets qualité, mobil. de salon, lustres, bronz., vitrines, sièges, porcel., argent. 203, av. de Gaulle Neuilly-sur-Seine **SAB. 87-76**

autos-vente

BMW CLICHY
Concessionnaire PILOTE de la Région parisienne
PRESENTATION et ESSAI de toute la gamme **BMW**
PRIX SPECIAUX
Sur voitures DIRECTION.
Reprise plus HAUT COURS.
63, bd J.-Jaurès, 92-CLICHY. 270-09-39 - 737-13-29.

demandes d'emploi

Jne anglais, 18 a., étudiant de l'Université d'Oxford, ch. emploi comme professeur de français jusqu'en octobre. A. LENON, Crowborough, Vicarage, Sussex TN6 1ED, Angleterre.

Et. 20 a. E.C.C.A.E., J.E.P., cherche situat. pr stage secrét. particulier, lib. de suite. Ecr. Hugues Tartant, 80700 Andechy.

J. H. 28 a. dipl. sc. hum. 5 a. exp. rech., anim. instit., réal. aud.-vis. (secteur social et psych.), ch. sit. ds organ. rech. ou form. ou ds institution. Ecr. Nº 8.056 « Le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Jeune Fme secrét. direction 10 ans réf. avocats, recherche poste responsabilité Paris 8e et 17e arr. 3.000X13. Ecr. DAG, 76, rue Rivoli, Paris-4e, qui tr.

Ingén. en agriculture, 31 ans, bonne prés., 5 ans exp. négoces céréales, export., bonnes notions allemand, cherche situat. niveau Direction France ou étranger. Ecrire sous le Nº 1.298 à l'Agence HAVAS, 57000 METZ.

Jne Hme 25 ans, libre suite, CAP banque, ch. emploi Accueil Information, réception, standard. Tél. matin 272-38-22.

J.F. 23 ans rech. emploi service ccial vente des métaux ou produits simil. Ecr. Mme Chery, 37, bd Poniatowski, Paris-12e.

Jne fme franç. excell. présent. **INTERPRETE ALL. ITAL.** très qual. affaires, industrie, etc. Long séj. étranger. Tous déplac. FOIRE, EXPO. 326-70-83 ou écr. Zylberberg, 9, rue Odéon, Paris.

Young French student for any easy job. — Phone : 579 07 54.

J.H. 26 a., lic. Sc. Eco (éco de l'entreprise), lib. O.M., étud tte prop., lib. im. Trebeden, 40, av. Ch.-Gide, 94270 Kremlin-Bicêtre.

traductions

Demande

Fr.-Ang.-Fr. Bne réf. tech. et lit. rapide. Px rais. 589-09-72 (27).

cours et leçons

Maths Leç. part., rattrap. rap. 278-27-71, midi à 14 h.

L'immobilier

exclusivités

appartements vente

INVESTISSEURS (locations assurées)
PARIS 15e
PORTE DE VERSAILLES
33, rue du Hameau
dans immeuble de grand standing, appartements de 2 pièces, cuisine et salle de bains équipées. De 277.000 à 293.000 F., cave et parking inclus.
Livraison immédiate.
PRODOMO S.A., 7 pl. de Valois. 231-80-36 et 233-85-45

Paris

49, AV. FOCH, gd stdg, 60 M2, poss. profess. libérale. 553-13-15.

XIVe, pleine verdure, près de la porte Châtillon — ODE. 42-70 : 5 P., 2 s. de b., tél., asc., park. Calme. Grands balcons. Soleil.

EXCELLENT PLACEMENT Pr. Pte Bagnolet, ds imm. réc., b. 2 P., cuis., tt cft, balc., tél., très bon état. Prix exceptionn. 70.000 F. Très urgent. 343-32-67.

PYRENEES, original 60 m² en duplex, living, poutres appar., cheminées, petite terrasse, état impeccable : 170.000 F. 366-45-29.

MONTPARNASSE. Propriét. vd 40 à 180 m² avant ou après travaux, possibilité duplex, ascens. SAB. 85-86, LE MATIN.

NATION Sur cours Vincennes Tr. bel imm. p. de t. 3 p., cuis., s. d'e., wc, chff. cent. 6e étage, balcon, vue dégagée. Prix 160.000 F. - Tél. 343-62-14.

PYRENEES. Imm. neuf, 95 m², liv., 3 ch. + box : 310.000 F. Téléphone : 797-93-21.

Mº M.-BIZOT Imm. réc. stdg Beau studio cuis. sép., tt cft, 30m²+gd balc. 140.000. Poss. park. T. 628-79-40.

9e B. 3 P.+cuis., bains, entrée. Moq. 165.000 F. - 742-23-25.

Région parisienne

CHATOU CENTRE
PRES R.E.R., appart. 5 pièces, tout confort. Prix 380.000 F. — S.A. LE CLAIR, 65, avenue Foch, à Chatou - 976-38-02.

Part. de préfér. à Part. vend : appart. 200 m², gd stdg, dans un petit immeuble, rue de la Celle, LE CHESNAY, près PARLY II, 3 S. de B., 2 parkings, téléphone, 580.000 F. DOCTEUR MUGICA, 72, rue Henri-Martin, Paris-16e. Téléphone : 504-29-15.

LA VARENNE, proxim. R.E.R. Très calme, livrable fin 1975 : 3 P., cuis., cft, chf. ind., 60 m² X 3.300 F, gar, s.-sol, charges réduites. Téléphone : 886-24-24.

PR. SAINT-GERMAIN-EN-LAYE Imm. nf ds parc. 105 m², living dble, 3 ch., 2 bns, tél., park., 1.600 F + charges. — 797-93-21.

locaux commerciaux

CENTRE DES ESSARTS-LE-ROI (78), locaux cciaux et burx 180m² utiles, divisibles, parkings. 350.000 F. — Téléph. 483-60-01.

locations non meublées

Offre

Pte Pantin, b. imm., 4 P., cuis., bs, wc, tél., 1.400 F. 887-24-27.

Celle-Saint-Cloud, 2 min. gare : raviss. villa « Ile-de-France », 5 ch., 2 bns, récept., 50 m², gar. 2 voit. Px 5.000. Katz : 970-33-33.

Trocadéro, imm. neuf, gd stdg, somptueux appts 4 et 5 p., loggia, tél., loy. él. just. 267-11-24.

Saint-Maur, R.E.R., stdg, raviss. garç., tt cft, tél. 500 F. 887-63-66.

bureaux

CHPS-ELYSEES Burx. imm. nf 12 Pces + sal. réunions 220 m². Tél. 13.750 F. - 548-27-13.

1.500 M² BUREAUX 8e Monceau. Gd stand. Loc. ss pas-de-pte 700.000 F/an. 522-57-30

villas

PART. VEND A NEAUPHLE-LE-CHATEAU vieille maison de bourg, 4 p. princ. entièrement refaites av. moq. + 1 aménag. s. bns, gde cuis., ch. centr. gaz, 2 tél., petite cour fleurie + jardin 500 m². 270.000 F comptant. Téléph. 489-08-50 ou 489-00-12.

30 KM. PARIS-OUEST
Calme et résident. villa neuve, libre, 8 p., tt cft, beau terrain boisé, proxim. gare, 30 min. gare Saint-Lazare, 400.000 F, crédit 20 ans, taux 12 %. Tél. 965-69-59.

fermettes

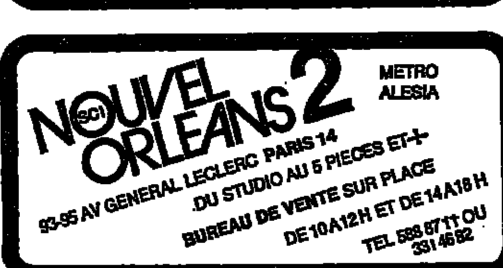
130 km. autoroute Sud
A SAISIR
Splendide fermette en fer à cheval sur terrain 3.500 m² + petit plan d'eau, vue panoramique, construction pierres, séjour rustique, cheminée, cuisine, 5 chambres, beau grenier, en retour ancien, bergerie, étable, grange, eau, électricité force branchées.
Prix total 110.000 F.
Traite avec 22.000 F comptant, long crédit.
LES PEUPLIERS, 27, rue de Vimory, MONTARGIS.
Téléph. 15 (38) 85-22-92. 24 heures sur 24.

villégiatures

A louer TIGNES, studio du 30-3 au 13-4-1975. Téléph. 476-60-91.

constructions neuves





LES METZ JOUY-EN-JOSAS
(cottages de Montebello)
Exception, dans parc boisé 9 ha, maisons gd standing, 4-5 pièces, cuis. équipée, s. de b., douche, dble garage, chauff. électr. intégré, de 335.000 F à 400.000 F. Prix fermes et définitifs.
Bur. de vente et mais. témoins, sauf mardi, mercredi, Chemin du Cordon, 78350 Les Metz/Jouy-en-Josas (946-21-16).

RUEIL CENTRE
PETIT IMMEUB. DE 24 APPTS
(STUD. ou 3 PIECES)
CONSTRUCTION LUXUEUSE
LIVRAISON FIN 1975
Renseignements et vente : S.A. H. LE CLAIR - 65, avenue Foch, à Chatou - 976-30-02

CHATOU R.E.R. ETOILE
Site except. Bord de Seine. Pour vivre à DEUX ds 46 m2 « H.O. » NOUVELLE FORMULE
Livraison AVRIL 1975
Après PONT de CHATOU à droite suivre pancartes « LE BELVEDERE »
85, av. Gambetta, à CHATOU
De 10 h à 12 h et 14 h à 19 h le mardi et sam. + dim. apr.-midi
H. LE CLAIR ELY. 69-36

pavillons

A vdre bourg près Flers (Orne) pavillon F 4 sur sous-sol, libre, potager planté. Mº Binet, notaire à Bellou-en-Houlme. (34) 36-00-03.

châteaux

POITOU, CHATEAU 12 p., parc, TERRIERE et PAGNAC, 79370 CELLES/BELLE.

appartem. achat

Sté rech. à acheter appt près NATION. Téléphone : 343-62-14.

propriétés

REG. MONTFORT-L'AMAURY maison bourgeoise, parfait état, salon, S. à M., 4 ch., sanit., jard. d'hiver, tt cft, sur 2.000 m² clos, 360.000 F. Téléphone : 486-96-61.

ROUERGUE. Isolée, plein Sud, ferme 224 m² planchers pour habitation + 558 m² dépendances. Gros œuvre bon état, eau, élec., 9.000 m² terr. 85.000 F. F. Mayret, 76, r. Lecourbe-15e. 326-46-41.

NORMANDIE Propriétaire vd 125 km Mais. car., colomb., gde chem. S/6.000 m². TRU. 07-61, av. 12 h.

25 km Paris-Est - 10 km Roissy
PROPRIETE dans 4.200 M2
STYLE PROVENÇAL parc clos
Gde récept. 80 m², cuis., 3 chbr., lingerie, 2 s. de bains, wc, gar. 2 voit. Tt conft. Prix 750.000 F. Crédit vendeur 350.000 F. PARCELLIER, r. du Gl-Leclerc, POMPONNE - 430-05-49.

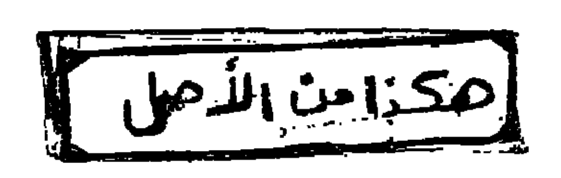
terrains

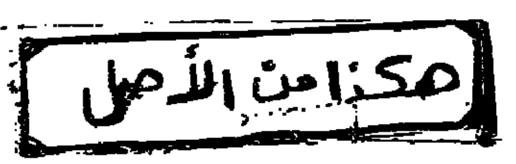
CROISSY Proximité CENTRE
Beau TERRAIN 1.860 m2
Grande façade, entièr. viabilisé
AGENCE de la TERRASSE Le Vésinet - 976-05-90

CROISSY Magnifique terrain viab., sup. 870 m², façade 30 m. Prix 220.000 F. S.A. H. LE CLAIR - 65, avenue Foch, à Chatou 976-30-02

viagers

Estimation gratuite - Discrétion
F. CRUZ S. A. - 265-68-90 8, rue La Boétie





ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	6,89
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,02
REPRESENTAT. : Demandes	15,00	17,21
Offres	30,00	35,02
Offres d'Emploi "Placards Encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	36,00	42,03

	La ligne	La ligne T.C.
IMMOBILIER		
Achat — Vente — Location	24,00	28,02
AUTOS — BATEAUX	22,00	25,68
PROPOSITIONS COMMERC.		
CAPITAUX	60,00	70,05
OCCASIONS	22,00	25,68

L'immobilier

appartements vente

Paris

MAUBERT
Pet. studio, très clair, confort. BON PLACEMENT. Samedi, 14, rue Dômat, 13 à 16 heures.

42, RUE AMPERE
Bel appart. lux. aménag. 370 m2, 4 récept., 5 ch., 4 sanit., 2 serv. Sam. 14.30 - 17.30 ou 775-01-77.

EXCEPTIONNEL
av. terrasse 32 m2 plain-pied à Montparnasse, 6e ét., conft. Park. stud. 222-37-11.

BUT.-CHAUMONT S/PARC
Imm. réc. Tr. beau. 107 m2, 3e étage, balc., soleil. Park. Px 475.000 F. Sam. lund. 14-18 h. 76, rue de Crimée, escal. C

STUDIOS
Tout conft. Etat neuf. Idéal Placement. Locat. assurée. A part. 65.000 F. Tél. 345-86-41.

17e TERNES
A vend. app. 6 p. 166 m2, balc. sur aven. et jardins. Double expo. 2 s. de bs, cuis., off., ent., serv. Tt conf. Belle décor. Tél. COGEI, 98, av. des Ternes, 17e. Tél. 754-01-32.

PASSY
Constructeur vend splend. apparts 3-4 p. Tél. 266-18-65.

Mo FAIDHERBE-CHALIGNY
24, rue Saint-Bernard, imm. réc. splend. studio tout conft, 38 m², vue dégagée. Prix 138.000 F. Me voir sam. et lundi ap. 14 h.

TROCADERO. Mag. appt 220 m² gd stands, ent., vaste sél., 4 gdes chb., cuis., confort, lux. Prix 900.000 F. Tél. 757-15-85.

12 bis, boulevard de la Bastille, 9e ét., ascens. Vue exceptionn., 120 m² + 60 m² terrasse. Installation impeccable. Cuis. aménagée. Samedi, 14 h. 30-17 h. 30. Exclusivité EUROPA.

31, RUE DE L'ECHIQUIER
Mo Bonne-Nouvelle
40 studios tout cft, ascenseur, dans imm. en cours rénovation. Le propriétaire. Tél. DID. 97-15.

18e EXCEPTIONNEL !
Superbe dble liv.+3 ch., tt cft, 6e asc., imm. 1960, Px 380.000. ETUDE ORDENER - 606-16-51.

MARAIS-4e. 2 P., c., dche, wc, entrée, cave, clair, calme. - Téléphone : 288-65-97.

113, RUE SAINT-HONORE
dans imm. en cours rénovation, plus. studios et 2 p., gd cft. Vendredi et sam., 14 à 18 h.

PAUL-DOUMER
BEL IMM. RECENT P. DE T. 4e ET. 2 ASC. TAPIS. BALCON
6 PIECES, entrée, cuisine, 2 bains+cab., toilette, 2 wc. Téléph. Moquette. Chambre service tt confort Box en sous-sol poss. 3 voitures ENTIEREM. REFAIT NEUF
PRIX 950.000 F
S/place samedi, lundi, 10-18 h : **32,** AV. PAUL-DOUMER ou BAL. 23-83

PARC MONCEAU
(près) - BEL IMM. P. de T. 5e et 6e étages, ascens. Tapis ENTIEREM. S/BALCON
BEAU 6 PIECES EN DUPLEX
2 bains tout confort, TELEPH. En cours de rénovation
PRIX 625.000 F
S/place samedi-lundi, 14-18h 30 : 11, RUE BARYE, ou BAL. 22-82

ST-GEORGES
4 PCES, 3e étage, 140 m2 très clair + 2 chbr. serv. Poss. profess. libér. Px 450.000 F Visite samedi de 14 à 17 h : 54, rue ST-GEORGES

4, AV. HOCHE gd stand. 270 m²
7 P. 5e ét. Px 1.360.000 F. Sam. 14 h 30-17 h 30 ou 775-01-77.

Mo E.-ZOLA Im. P. de T. 3 p., ent., cuis., w.-c. sdb. 65 m², 4e ét., asc. Prix : 260.000 F. Facil. 15-17 h. sam. 134, avenue EMILE-ZOLA.

ST-GERMAIN-DES-PRES
Immeuble XVIIe, appartement caractère, plein de charme.
GD DBLE LIVING + EN LOGGIA 2 P.
gde cuis., sdbs, w.-c., ch. cent. dessous valeur, ref. nf **495.000**
Uniquement samedi 14 à 18 h 30 19, r. GUENEGAUD. FON. 99-67.

PARIS-12e DANS BELLE RESIDENCE
Studio d'Artiste et 2 p.
Vis. ts les jours, 10 à 19 h. 45, rue de CHARENTON, PARIS-12e. 343-46-69.

47, RUE MONTORGUEIL
Ce jour, 12 h. à 17 h. et Samedi, 16-19 h. Etat impec.
110 M2 Living av. poutres et cheminée, 2 ch.

71, RUE DE SEVRES
Imm. soigneusement rénové
DUPLEX Original Sél. + Ch.
Vis. vend/samedi, 11/18 h.

CONVENTION Rue Lecourbe
résid. réc., 8e ét., 88 m² + balc. Liv. + 2 ch. Lux. amén., cuis. agencée. 375.000 F. Tél. matin 260-39-11 ou le soir 250-90-14.

Région parisienne

78-ELANCOURT. 5 p., calme, jard. priv., soleil, tt confort, park. ss/s. Montparnasse 30'. 175.000. Crédit. Tél. 050-20-11.

LEVALLOIS-NEUILLY. P. à P. 3-4 p., 87 m² ds imm. gd stdg 1969, balc., cave, park., tél. Vis. s/pl. samedi : 270-24-53.

CHATEAU VINCENNES
Près bois, spl. imm. P. T. rav., balc., ét. élevé, asc., 170 m². Vaste sél. + sal., ent. rotonde, 3 ch., c., wc, 2 bs + ch. serv. Px except., 550.000 - 345-82-72.

BAILLY. Près VERSAILLES Except., appt gd living avec cheminée, 2 ch. (poss. d'une 3e), gde cuis. éq., lux. décor. Px 255.000 F. - J.M.B., 970-48-10.

ST-MANDE Chssée de l'Etang
4 P. VUE EXCEPTION. BOIS et LAC. IMM. CARACT. + chbre serv. Rens. 805-24-71.

BOULOGNE BOIS, Résid. IMM. RECENT
Living + 2 ch. tt cft. s/jdin. 275.000 F. T. 520-39-62, matin.

NEUILLY ST-JAMES. Bel imm. Gd liv. 2 ch. + ch. dom. 100 m², tél. Px 500.000 F. Vis. samedi 10-18 h. 3, RUE CASIMIR-PINEL.

CHAMPIGNY-SUR-MARNE dans petit imm. beau 4 p., tt cft. 70 m², Px except. 120.000. Visite sur place samedi 1er mars de 13 à 16 h. 70, RUE GUY-MOQUET.

NEUILLY SAINT-JAMES
Ds bel imm. 1900 - 198 M2 6 pces ttes en façade, clair, calme, soleil, 2 bns., tél., 2 ch. serv., asc., bon état général. S/pl. samedi 1er, 13 h. à 17 h. 25, rue du Bois-de-Boulogne. FRANK ARTHUR - 924-87-69.

appartem. achat

P. ch. studio ou 2 p., cft, Paris ou banl. St-Lazare. Ag. s'abst. Ecr. à 6.679, « le Monde » P., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

hôtels partic.

4, RUE MASPERO
Résidentiel, hôtel particulier, excellent état, 9 PIECES princ. Libre. Garage, Service.

14e. Charme. Pet. maison plein Sud, caract. S/2 niv., tt cft, tél., caves, jdinet, calme. 650.000 F. Tél. 306-86-93.

villégiatures

CANNES. Meublés neufs, sur mer, location semaine. DUTTO, « BRASILIA E », avenue Saint-Louis, CANNES.

locations non meublées

Offre

Locat. direct. de pptaires à locat., vides ou mblées. 5, rue du Helder, Mo OPERA. 523-21-73.

AUTEUIL. 69, r. Assomption, gd stdg, 100 m², living dble + 2 ch. 8e étg. TERRAS. Parkg. 3.350 F+18 % charges. S/place samedi, 14 h. à 17 h. 606-60-71.

AUTEUIL 2 PCES 60 m² Appt. neuf
1.450 F + parking. POI. 49-36.

XVIIe 141 bis, r. de Saussure. Immeuble grand standing. STUDIO équipé, décoré, park., ét. élevé, balc. 1.300 + ch. S/pl. ts les ap.-mid. de 14 h 30 à 18 h.

pavillons

ELANCOURT PR. TRAPPES « Commanderie des Templiers » 71, av. de la Baylie, pav., gd liv. + 3ch., jdin, gar. S/pl. samedi, de 14 h. 30 à 18 h.

BOURG-LA-REINE. Rue calme. Toutes commodités
5 pces, bains. Etat impeccable. Possib. agrandir séjour. Prix : 385.000. — Tél. 350-46-22.

maisons de campagne

FORET DE LYONS
95 KM. PARIS-OUEST
Grange normande
200 m² au sol, terrain 2.000 m², poutres et colombages murs charpente, toiture parfait état. Prix tot **69.000** avec 9.000 solde 20 ans
Renseignem., visite : 627-91-41.

immeubles immeubles

FINADVISA S.A.
1, place de Hollande, 1204 Genève
propose
9 % NET RENDEMENT INDEXÉ GARANTI POUR 25 ANS

- Par l'achat d'un immeuble commercial aux Etats-Unis.
- Locataires U.S. de première qualité.
- Rendement couvert par une assurance.
- Enregistrement fiduciaire en Suisse.
- Financement possible.
- Investissement minimum $ 75.000.

S'adr. à FINADVISA S.A., 1, place de Hollande, CH - 1204 Genève - Suisse - Tél. 21.47.18.

NOISY-LE-SEC. Bel imm. 1930. 25 LOGEMENTS. T. 324-22-01.

2e PETIT IMM. 450 M2 utiles. Rapp. 40.000 par an. Px 550.000, 2 tiers cciaux. Tél. M. DALI. 734-23-29.

bureaux

GDS BOULEVARDS
Buildings commerc. gd standing, loue bureaux meublés à partir de 10 m². Hôtesses trilingues, secrétaires, parking, télex, salle de conférence. — 770 - 98 - 12.

LOCATION. Sans pas-de-porte. BUREAUX. Tous quartiers. MAILLOT, 293-45-55, 522-19-10.

terrains

Magnif. TERRAIN A BATIR 5.000 m² - 40.000 F. 23.000 m² - 65.000 F.
THYRAULT CREDIT 80 %
89-ST-FARGEAU. Tél. 183.

viagers

NEUILLY SAINT-JAMES. Libre gd liv. + 2 ch. + ch. dom. 100 m² 2 T. Cpt 250.000+2.000 rte. Vis. Sam. 10-18 h., 3, r. Casimir-Pinel

Part. vd VIAGER LIBRE sur deux têtes (70 et 72 ans) appart. 3 p., c., s. bns, chauff. central, gar., cellier, cave, jardinet, cour. A 600 mètres gare Argenteuil. 120.000 cpt + rente mens. 450 F. Tél. : 236-63-88 (heures bureau).

constructions neuves

MONTPARNASSE
16e ETAGE
AU MILIEU D'UN PARC
— 2 APPART. 5 pces. 150 m² + 130 m² de terrasse plain-pied, vue panoramique s/tt PARIS. Livraison JUIN 1975. PRIX DEFINITIFS.
— 2 DUPLEX 3/4 PIECES.
MICHEL BERNARD, 7, avenue de la Grande-Armée, PARIS (16e). — PAS. 03-11.

MONTMARTRE
VUE et CALME
Rue du Chevalier-de-la-Barre
— DUPLEX 5 PIECES
— DUPLEX 3 PIECES
— 2 PIECES
— STUDIOS
LIVRAISON JUIN 1975
PRIX DEFINITIFS
MICHEL BERNARD
7, av. de la Grande-Armée. PARIS-16e - PAS. 03-11.

PARC MONCEAU
— STUDIO 30 m² ;
— 3, 5, 6 pièces. 165 m² ;
— Un 6 pièces, 190 m² + terrain.
LIVRAISON JUIN 1975.
PRIX DEFINITIFS.
MICHEL BERNARD,
7, avenue de la Grande-Armée, PARIS (16e). — PAS. 03-11.

PARIS-11e
102, avenue Philippe-Auguste, ds petit imm. de stdg, à vdre STUDIOS, 2 P., 3 P. S.O.G.E.I., 331-45-61 +.

130 km. O. Spl. propr. 8 p. pr., 2 bs, gar. Architecture court 74 2.500 m² clos, 450.000. Aimé-le-Fontenil, St-Sulpice, 61300 Rille.

PARIS-11e
104, avenue Philippe-Auguste, du STUDIO AU 3 PIECES. Vis. s/pl. sam., 10 h. à 18 h., mardi, vendredi, 14 h. à 18 h.

EXCEPTIONNEL
NEUILLY - ST-JAMES, pr. Bois Livr. 1er trimest. 76, petit imm. calme et lux. Appts du 2 au 8 p., terrasses aménagées, jard. privatif. Tél. 722-49-50 et 624-56-81.

villas

DANS FORET - BORD OCEAN Villas neuves - 2, 3, 4 p., à partir de 110.000 F T.T.C. Chauffage électrique intégré. 80 % crédit. Docum. sur dem. PARC DE LA GRANGE, 85520 JARD-SUR-MER. Tél. 33-42-73.

VAUCRESSON. Pr. gare, commerçants. Villa style petit manoir, 2 salons, s. à manger, cuis., office, 6 chb., 2 s. bs, 1 salle douche, ss-sol total, gar. 2 v., décor. entièr. neuve. Terr. 1.400 m². Px 1.000.000 F. J.M.B., 970-48-10.

BINIC (C.-d.-N.), vds jolie villa. R.-d.-ch., c., gde ch., gar., cave, wc, ch. cent. 1er étage : gde cuis., salle à manger, 2 chb., salle d'eau, wc, débarras, gd couloir, grenier aménag. 2.400m² clos murs, devant jdin décoratif, arrière gde pelouse. Px 260.000. FAUQUET. Tél. 997-19-90.

NICE vds Villa 5 P., bains, cuis., ch.-central, cave, garage, jardin 300 m2. 450 000 F. - MENCHETTI, 3, rue Candia - NICE

propriétés

A VENDRE
Région ROYAN (Charent-Mar.). Belle demeure - Petit château avec communs - Excellent état. Vaste parc boisé (2 hectares). Me WILLIOT, notaire, 17120 COZES - Tél. 10.

PERIGORD. Joli manoir dans bourg vallée, 14 km. de Sarlat, avec maison gardiens, vastes dépend., 1 ha. parc et terrain. Nebout. Coussac-Bonneval (87).

Venez habiter Evecquemont, à 40 km. Paris-Ouest par A 13, petit village protégé. Site ravissant. Je vends direct. ma propriété, TERRAIN 1.450 m², maison rurale caract., tt cft, 8 pces, gde cuis., s. bs, 2 cab. toil., 2 wc + log. 2 p., cave voûtée, grenier, garage. Nombreuses dépendances. Px 450.000. Téléphone : 474-12-18.

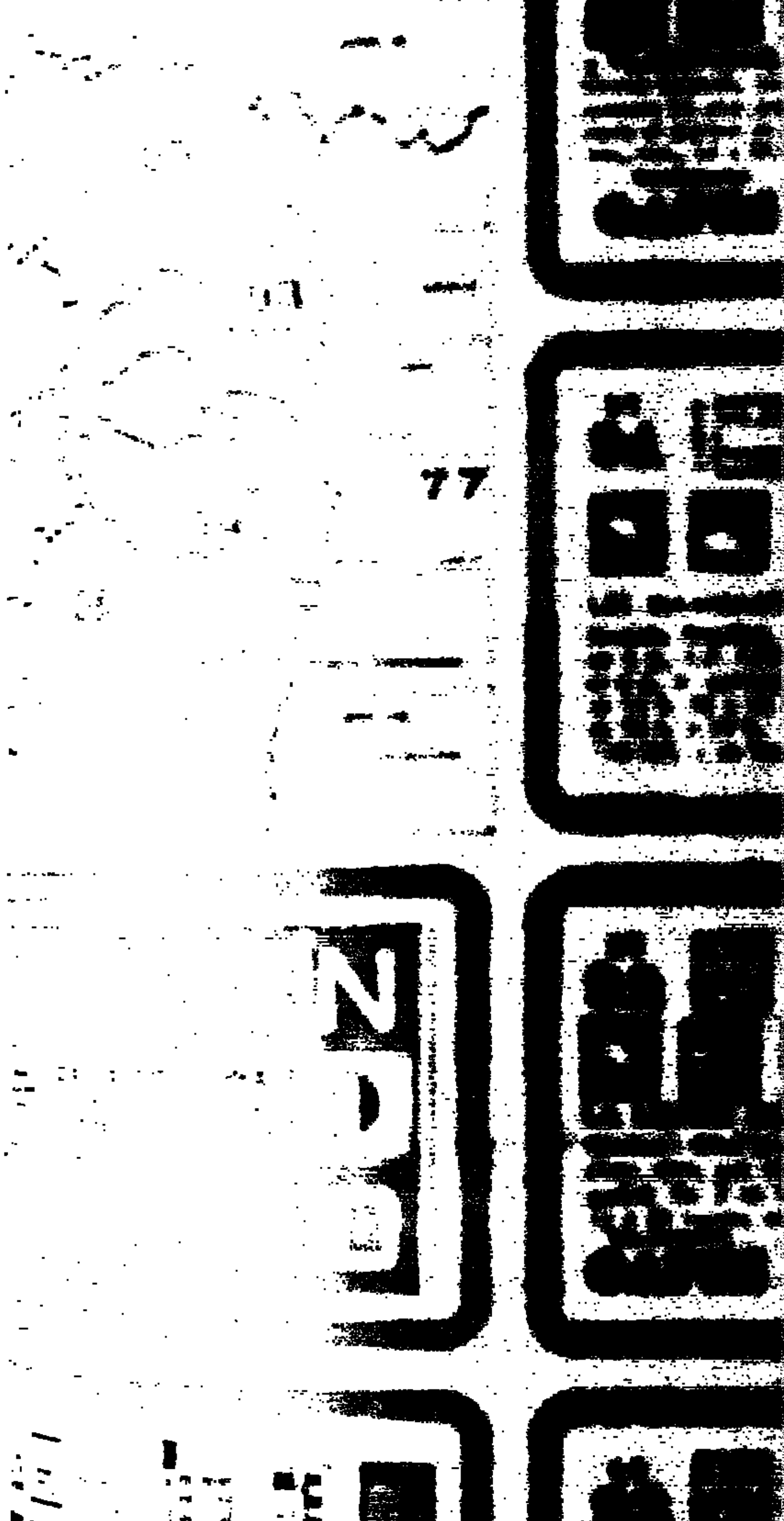
AGENCE SAN PEYRE
84-Menerbes (90) 72-22-81.
Mas à restaurer dans 1 hectare bois, eau, électricité, accessible. Très beau site. Px 350.000 F.

RENNES. A vendre, libre, pour habitation et/ou bureaux, gde maison ancienne, beau jardin, vue dégagée. HAUTEFORT, 37, rue Moscou, PARIS-8e.

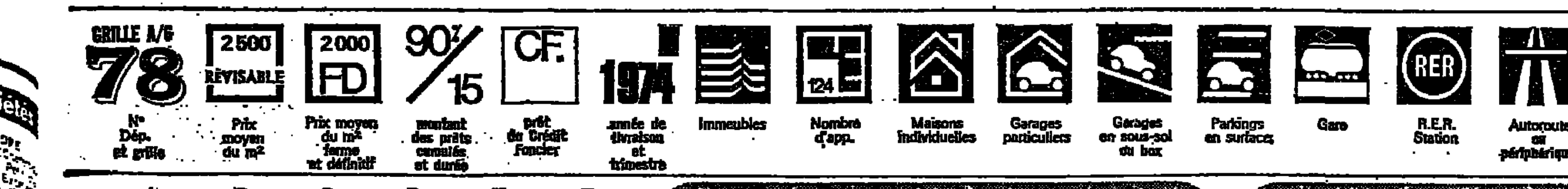
Près Calvi, Corse. Vd belle maison neuve, 6 p., vue splend. Proximité mer, et divers terrains - Tél. 344-14-52.

villas

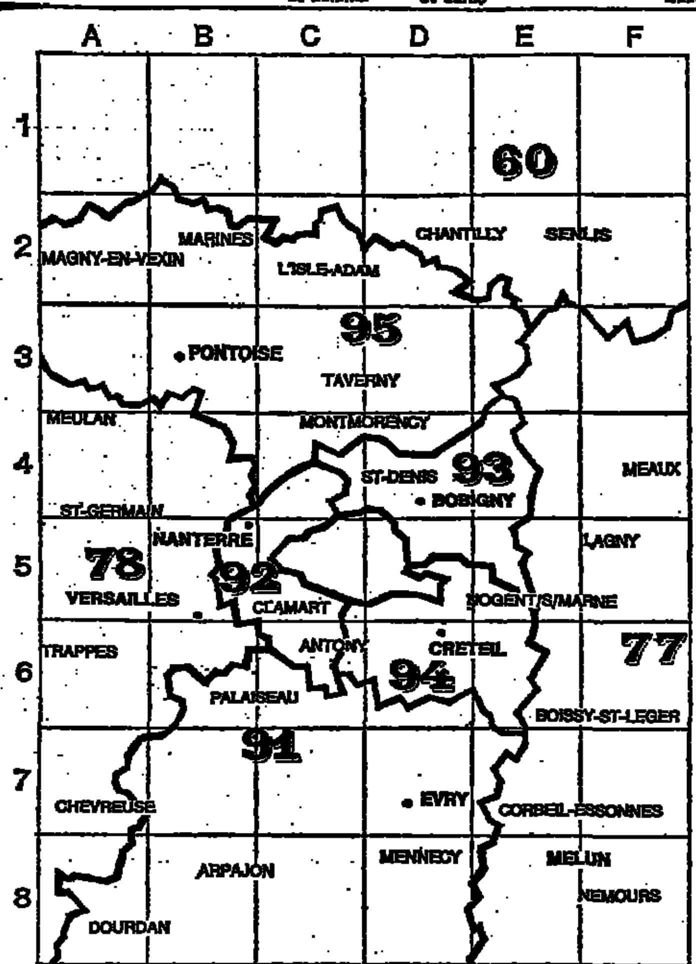
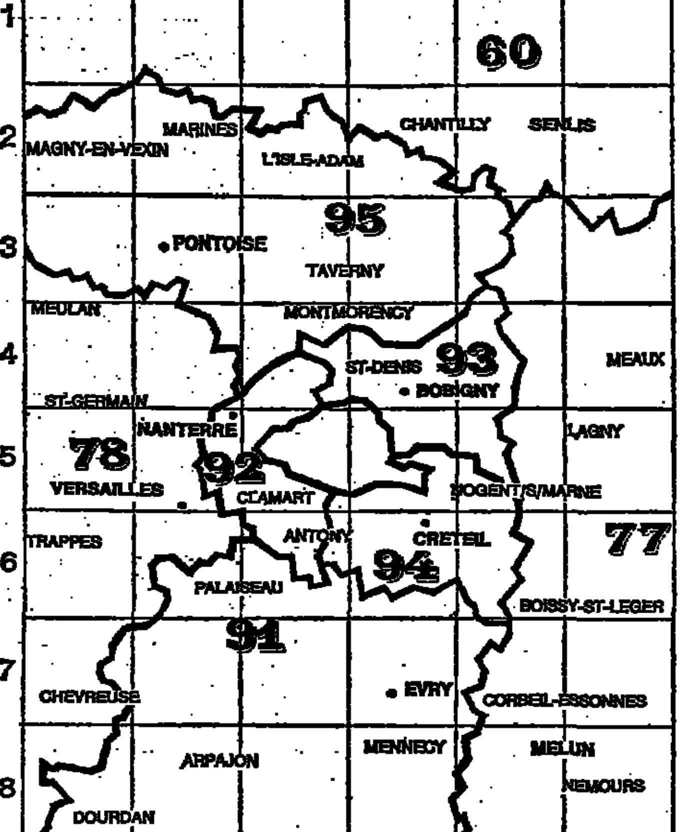
CHATOU PRES R.E.R.
Secteur résident., splendide villa 8 p. pples, 200 m² habit. Exclus. S.A. LE CLAIR, 65, avenue Foch, à CHATOU. — 976-30-82.

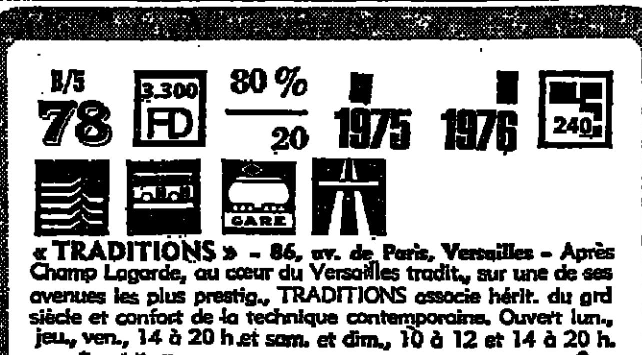


LE MONDE IMMOBILIER BANLIEUE.

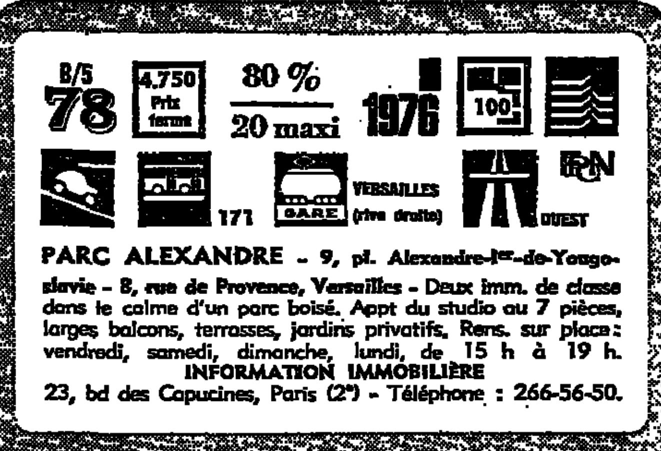




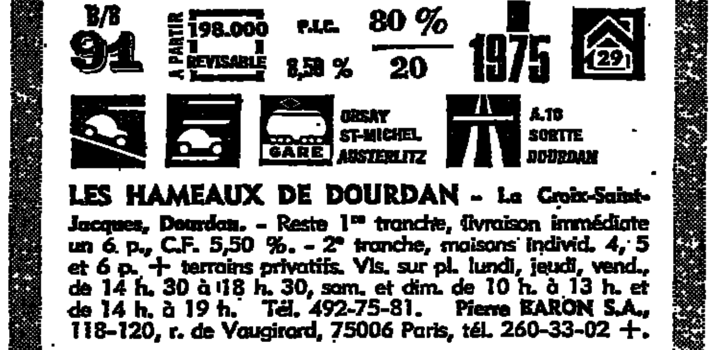





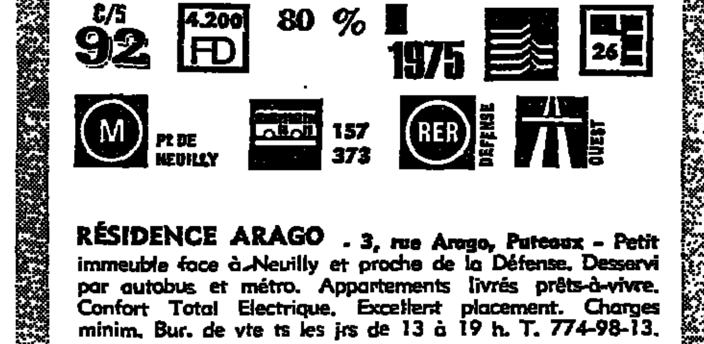
« TRADITIONS » – 86, av. de Paris, Versailles – Après Champ Lagarde, au cœur du Versailles tradit., sur une de ses avenues les plus prestig., TRADITIONS associe hérit. du grd siècle et confort de la technique contemporaine. Ouvert lun., jeu., ven., 14 à 20 h et sam. et dim., 10 à 12 et 14 à 20 h.
Une réalisation CAPRI – G-SCIC, 15, bd de Vaugirard-15e – T. 951-40-61



PARC ALEXANDRE – 9, pl. Alexandre-Ier-de-Yougoslavie – 8, rue de Provence, Versailles – Deux imm. de classe dans le calme d'un parc boisé. Appt du studio au 7 pièces, larges balcons, terrasses, jardins privatifs. Rens. sur place : vendredi, samedi, dimanche, lundi, de 15 h à 19 h.
INFORMATION IMMOBILIÈRE
23, bd des Capucines, Paris (2e) – Téléphone : 266-56-50.



LES HAMEAUX DE DOURDAN – La Croix-Saint-Jacques, Dourdan. – Reste 1re tranche, livraison immédiate un 6 p., C.F. 5,50 %. – 2e tranche, maisons individ. 4, 5 et 6 p. + terrains privatifs. Vis. sur pl. lundi, jeudi, vend., de 14 h. 30 à 18 h. 30, sam. et dim. de 10 h. à 13 h. et de 14 h. à 19 h. Tél. 492-75-81. Pierre BARON S.A., 118-120, r. de Vaugirard, 75006 Paris, tél. 260-33-02 +.

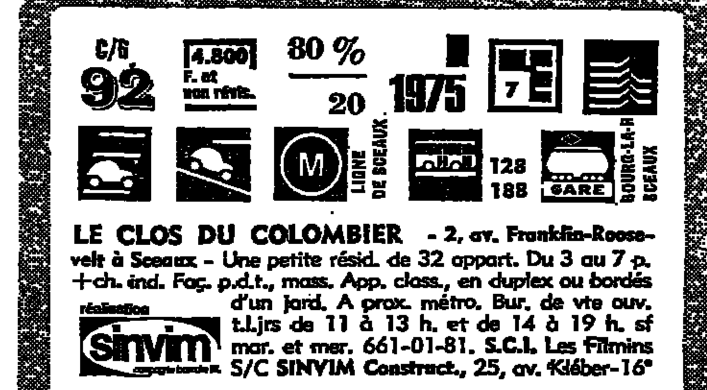


RÉSIDENCE ARAGO – 3, rue Arago, Puteaux – Petit immeuble face à Neuilly et proche de la Défense. Desservi par autobus et métro. Appartements livrés prêts-à-vivre. Confort Total Electrique. Excellent placement. Charges minim. Bur. de vte ts les jrs de 13 à 19 h. T. 774-98-13.





LA LISIÈRE DU GOLF – 60, r. du Gl-de-Rochebrune, Garches – Entre le golf et l'hippodr. au milieu de 7.000 m2 d'esp. verts, pet. imm. à flanc cot. Prestations intér. grande qualité. Du 2 au 6 pièces. Rens. sur place tous les jours 13 à 20 heures, sauf mardi et mercredi.
Une réalisation CAPRI – G-SCIC, 15, bd de Vaugirard-15e – T. 967-27-74.



LE CLOS DU COLOMBIER – 2, av. Franklin-Roosevelt à Sceaux – Une petite résid. de 32 appart. Du 3 au 7 p. + ch. ind. Faç. p.d.t., mass. App. class., en duplex ou bordés d'un jard. A prox. métro. Bur. de vte ouv. t.l.jrs de 11 à 13 h. et de 14 à 19 h. sf mar. et mer. 661-01-81. S.C.I. Les Filmins
réalisation sinvim – S/C SINVIM Construct., 25, av. Kléber-16e

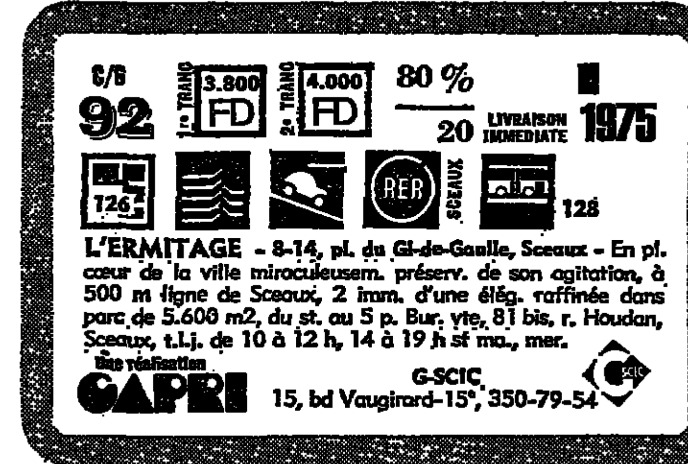




LE PARC DES ABONDANCES (5.500 m2), 17, rue des Abondances – 31, rue Anna-Jacquin, Boulogne – Au milieu des arbres, 4 élégants petits immeubles de 3 étages. Studio au 6 p. de haute qualité. Terrasses et jardins privat. Livraison printemps 75. Bureau s. pl. ts les A.-M. sf mardi.
Informat. et vente : PROMEX, 65, rue Rennequin, Paris-17e. Téléphone : 755-82-10.
PROMEX

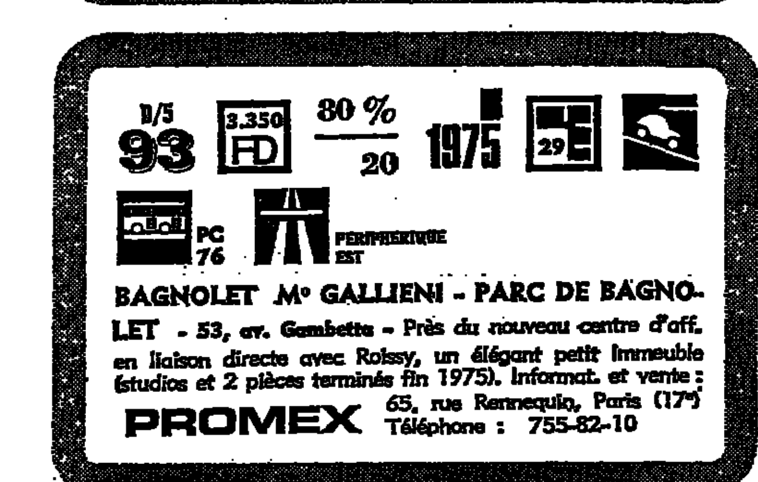


FLORILÈGE – Angle rue Marx-Dormoy et av. du Ml-Foch, à Fontenay-aux-Roses – A 10 mn à pied de la ligne de Sceaux, dans un site agréable, une élégante et discrète résidence du studio au 5 pièces. Bur. de vente sur place sauf mardi et mercredi de 10 à 12 h et de 14 à 19 h.
UNE RÉALISATION CAPRI – G-SCIC, 15, bd de Vaugirard. Téléphone : 350-11-36

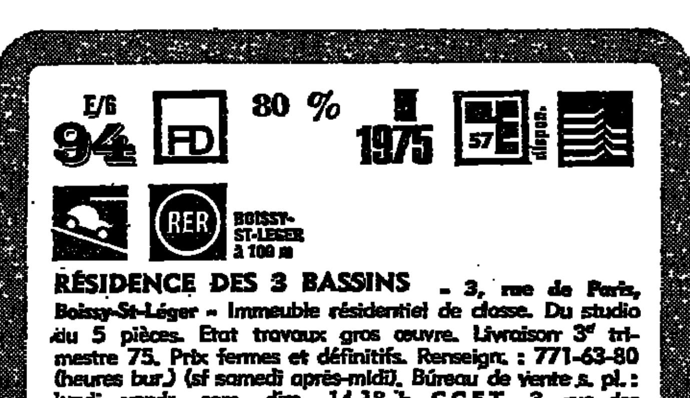


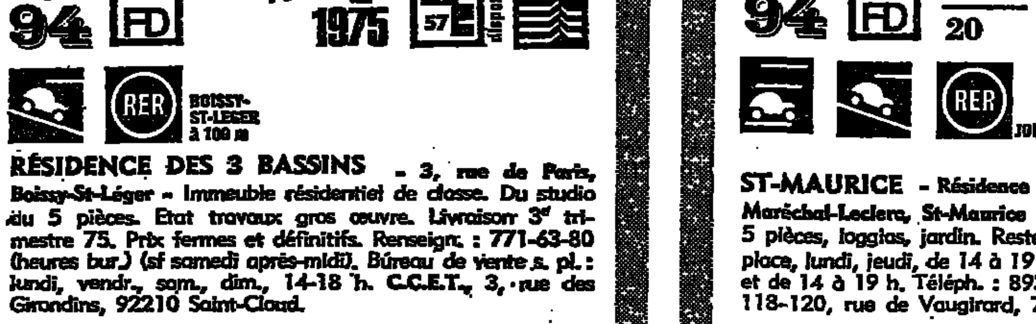
L'ERMITAGE – 8-14, pl. du Gl-de-Gaulle, Sceaux – En pl. cœur de la ville miraculeusem. préserv. de son agitation, à 500 m ligne de Sceaux, 2 imm. d'une élég. raffinée dans parc de 5.600 m2, du st. au 5 p. Bur. vte, 81 bis, r. Houdan, Sceaux, t.l.j. de 10 à 12 h, 14 à 19 h sf ma., mer.
Une réalisation CAPRI – G-SCIC, 15, bd Vaugirard-15e, 350-79-54



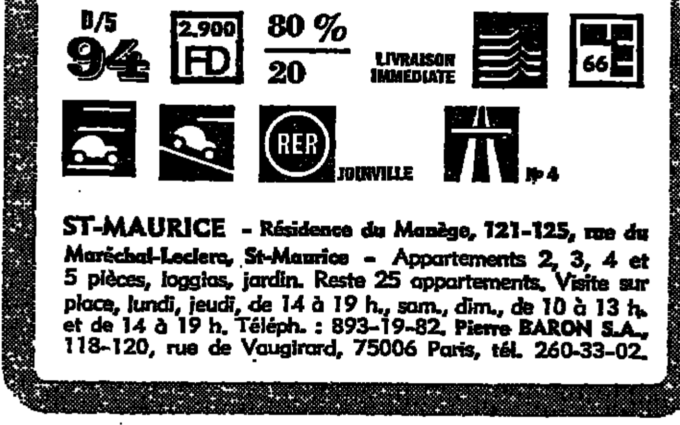


BAGNOLET Mo GALLIENI – PARC DE BAGNOLET – 53, av. Gambetta – Près du nouveau centre d'aff. en liaison directe avec Roissy, un élégant petit immeuble (studios et 2 pièces terminés fin 1975). Informat. et vente : 65, rue Rennequin, Paris (17e) Téléphone : 755-82-10
PROMEX

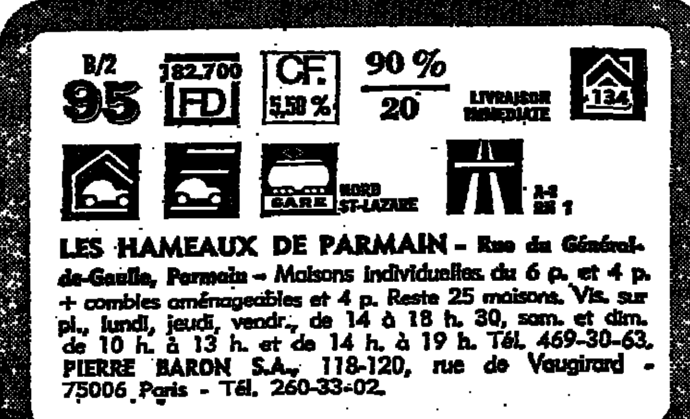




RÉSIDENCE DES 3 BASSINS – 3, rue de Paris, Boissy-St-Léger – Immeuble résidentiel de classe. Du studio au 5 pièces. Etat travaux gros œuvre. Livraison 3e trimestre 75. Prix fermes et définitifs. Renseign. : 771-63-80 (heures bur.) (sf samedi après-midi). Bureau de vente s. pl. : lundi, vendr., sam., dim., 14-18 h. C.C.E.T., 3, rue des Girondins, 92210 Saint-Cloud.



ST-MAURICE – Résidence du Manège, 121-125, rue du Maréchal-Leclerc, St-Maurice – Appartements 2, 3, 4 et 5 pièces, loggias, jardin. Reste 25 appartements. Visite sur place, lundi, jeudi, de 14 à 19 h., sam., dim., de 10 à 13 h. et de 14 à 19 h. Téléph. : 893-19-82. Pierre BARON S.A., 118-120, rue de Vaugirard, 75006 Paris, tél. 260-33-02.

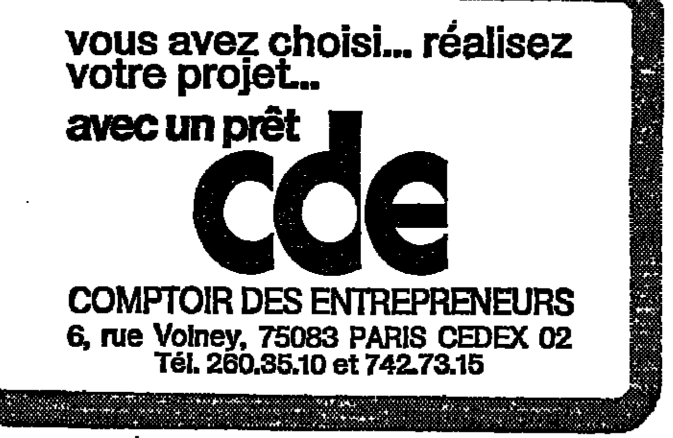


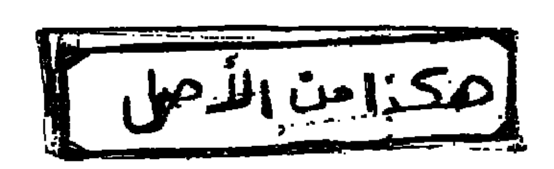
LES HAMEAUX DE PARMAIN – Rue du Général-de-Gaulle, Parmain – Maisons individuelles du 6 p. et 4 p. + combles aménageables et 4 p. Reste 25 maisons. Vis. sur pl., lundi, jeudi, vendr., de 14 à 18 h. 30, sam. et dim. de 10 h. à 13 h. et de 14 h. à 19 h. Tél. 469-30-63. PIERRE BARON S.A., 118-120, rue de Vaugirard – 75006 Paris – Tél. 260-33-02.

« Le Monde Immobilier »

est une rubrique de publicité ouverte à tous les constructeurs-promoteurs.

Elle est destinée à faciliter la démarche de nos lecteurs dans la recherche et le choix d'un programme immobilier.







ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS

URBANISME

NANCY : non à la tour Stanislas.

M. Michel Guy, secrétaire d'Etat à la culture, vient de refuser son accord à la construction de la tour Stanislas, haute de trente-deux étages, qui devait s'élever dans le quartier Saint-Sébastien, quartier de Nancy dont la rénovation a déjà suscité de nombreuses critiques. Cette tour aurait été visible de la place Stanislas.

Le secrétaire d'Etat a introduit une instance de classement pour l'hôtel et la brasserie Excelsior, témoignages de l'art 1900 menacés par le projet de rénovation du quartier de la gare. Il a également demandé que soient inscrites à l'inventaire un certain nombre de demeures du dix-neuvième siècle, dont la villa de Louis Majorelle, un des maîtres de l'« école de Nancy ».

— A PROPOS DE... —

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE ET LES ASSOCIATIONS

Les élus mais aussi les habitants

Le président de la République souhaite, dans la lettre qu'il vient d'adresser au premier ministre, que les associations d'habitants jouent un rôle accru. Il a aussi indiqué que les élus locaux auraient désormais la responsabilité d'animer les villes nouvelles (« le Monde » du 28 février).

Donner aux associations davantage de moyens, confier aux élus locaux, en particulier dans les villes nouvelles, davantages de responsabilités : ces deux souhaits du président de la République sont en apparence seulement contradictoires. En renforçant les pouvoirs des uns et des autres, au détriment de celui de l'Etat, on clarifiera le débat en délimitant mieux les compétences de chacun dans le cadre d'une vraie décentralisation.

Malgré l'écho de plus en plus favorable que rencontrent les associations auprès de l'opinion, les pouvoirs publics ne leur accordent guère le droit de cité. Elles sont le plus souvent en butte à l'hostilité de l'administration et des élus, et doivent jouer sur tous les tableaux pour faire entendre leur point de vue. On les accuse d'« irresponsabilité *» ou de «* collusion avec les intérêts privés *». Mais, faute d'une certaine reconnaissance, ne sont-elles pas condamnées à «* s'affirmer dans une attitude négative *», comme le souligne dans sa lettre M. Valéry Giscard d'Estaing ?*

De leur côté, les élus locaux ne sont pas mieux lotis. Les nombreuses tutelles techniques, financières et politiques ne leur laissent pas les coudées franches. Elles limitent dans la pratique l'autonomie et la responsabilité conférées par les lois sur les collectivités locales. Dans les villes nouvelles surtout, le système compliqué mis en place par la loi Boscher (établissement public, syndicat communautaire, etc.) ne satisfait ni les élus ni les habitants : les techniciens ont la part trop belle et parfois le regrettent. Les difficultés que connaissent les villes nouvelles s'expliquent principalement par l'absence de statut politique qui soit clair et compréhensible par tous.

Les consignes du président de la République seront-elles bien accueillies ? M. Robert Galley, ministre de l'équipement, déclarait encore récemment : « Il ne faut pas institutionnaliser les associations. *» De nombreux maires, jaloux de leurs prérogatives, admettent mal que des «* comitards *» leur apportent la contradiction. Si dans le cadre de la réforme des collectivités locales — trop longtemps différée — les élus locaux bénéficient enfin des armes qui leur font défaut, on peut espérer de leur part aussi «* une attitude moins négative *».*

« Les progrès dans le domaine de la qualité de la vie dépendent autant de la participation effective des citoyens que de l'action législative et réglementaire », *estime le président de la République. Les groupements d'habitants peuvent, en effet, être des «* aiguillons *», des précurseurs, des chercheurs d'idées nouvelles qui contribueront à briser le cercle vicieux à l'intérieur duquel sont enfermés bien des responsables locaux, élus ou fonctionnaires. A condition que l'Etat ne se mêle plus de tout.*

ÉTIENNE MALLET.

AÉRONAUTIQUE

Selon M. Chirac

L'IMPORTANCE DES INVESTISSEMENTS D'AIR FRANCE JUSTIFIE L'INTERVENTION DE L'ÉTAT

Les déclarations de M. Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'économie et des finances, demandant qu'Air France choisisse, pour moderniser sa flotte, un avion français, le Mercure, continuent de susciter de nombreuses réactions.

Interrogé à Europe 1, le premier ministre, M. Jacques Chirac, a notamment déclaré : « *Dans une entreprise nationale, le patron, c'est, et ce ne peut être que l'Etat... Cela ne veut naturellement pas dire que, s'agissant d'entreprises qui se situent dans le secteur concurrentiel national ou international, il soit de bonne gestion de contraindre ces entreprises à prendre des décisions qu'elles n'estimeraient pas conformes à leurs intérêts... mais, dans le cas d'Air France, il s'agit d'investissements considérables, sans rapport avec ceux que doivent effectuer d'autres entreprises publiques.* »

● PEKIN ET CHANGHAI PAR LA SWISSAIR. — La compagnie aérienne helvétique Swissair, confirme qu'à partir du 6 avril, elle inaugurera une nouvelle liaison aérienne entre la Suisse, Pékin et Changhai.

● LES SYRIENS VOLERONT AMERICAIN. — La compagnie Syrian Arab Airlines, dont la flotte est principalement composée de Caravelle, a décidé d'acheter deux Boeing-747 et trois Boeing-727. — *(U.P.I.)*

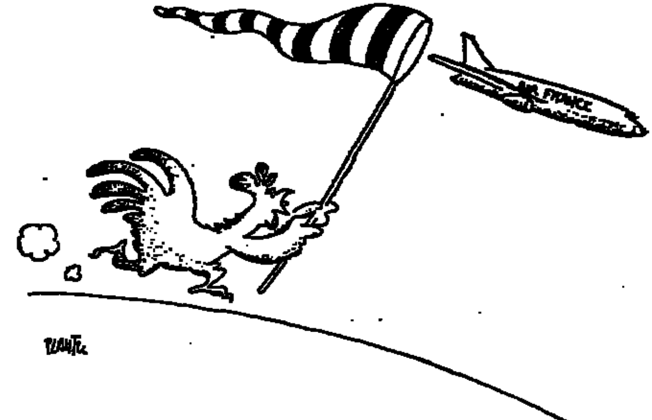
M. DASSAULT : le Mercure permet une économie de carburant de 25 %.

M. Marcel Dassault, le constructeur d'avions, interrogé jeudi 27 février par TF 1, a déclaré que le Mercure-100, le court-courrier biréacteur fabriqué par sa société, devra trouver un marché avant que ne soit lancé la fabrication d'une version moyen-courrier, dite Mercure-200 ou Super-Mercure. Cet avion sera doté de deux réacteurs CFM-56 de la SNECMA et de General Electric.

M. Dassault était interrogé sur les déclarations faites lundi 24 février par le ministre de l'économie et des finances, M. Jean-Pierre Fourcade, concernant le choix d'un avion par Air France pour succéder aux actuelles Caravelle (*le Monde* du 26 février).

M. Dassault a estimé que son avion était « *meilleur* » que les appareils américains tels que le DC-9, les Boeing-727 et 737, qui peuvent prétendre à la succession de Caravelle. Selon le constructeur, le Mercure permet une économie de l'ordre de 25 % pour la version 100, ce qui compense le prix d'achat plus élevé de l'appareil, dû au fait que l'avion n'a été construit qu'à dix exemplaires pour l'instant.

L'économie de carburant sera encore plus importante avec le Super-Mercure équipé de deux réacteurs CFM-56 de 10 tonnes de poussée, a encore déclaré M. Dassault. Ces moteurs permettront d'autre part d'augmenter la distance franchissable de l'appareil. M. Dassault a estimé en substance que mieux valait, en définitive, subventionner un éventuel déficit d'exploitation de la compagnie aérienne que de devoir licencier des travailleurs de l'industrie aéronautique en France.



(Dessin de PLANTU.)

● CONCORDE SUR RIO. — Comme nous l'avons indiqué dans nos dernières éditions de jeudi, Air France prévoit de mettre en service Concorde sur la ligne Paris - Rio-de-Janeiro (deux vols par semaine) à partir du 14 janvier 1976. La compagnie anglaise British Airways annonce qu'elle ouvrira, à la même date, avec Concorde, une ligne Londres-Bahrein.

● DES AIRBUS POUR LES ALLEMANDS. — La compagnie ouest-allemande Germanair de transport à la demande (charter) a passé commande de deux Airbus européens, la version B2 court-moyen courrier, du même type que celui utilisé par Air France et pouvant transporter 260 à 280 passagers sur 2 200 kilomètres.

TRANSPORTS

Après avoir levé les barrages

LES ROUTIERS SONT REÇUS PAR M. CAVAILLÉ

La situation sur les routes semblait redevenue normale ce vendredi matin 28 février, après les barrages organisés mercredi et jeudi par plusieurs centaines de transporteurs routiers sur les voies d'accès au nord de Paris. M. Marcel Cavaillé, secrétaire d'Etat aux transports, devait recevoir ce vendredi une délégation de la Fédération nationale des transports routiers (F.N.T.R.), de l'Union nationale des organisations syndicales de transporteurs automobiles (UNOSTRA) et des camionneurs qui avaient organisé le barrage à GARONOR, pour faire avec la profession un tour d'horizon des difficultés de ce secteur. Des bouchons étaient toutefois signalés près de Bayonne.

Jeudi, en fin d'après-midi, les barrages organisés sur l'autoroute du nord, à la hauteur du bureau de fret de GARONOR, avaient été levés sans incident après l'intervention des camions-grues de la préfecture de police.

Pour leur part, les organisations syndicales de chauffeurs routiers salariés se désolidarisent en grande majorité des barrages de route organisés par les artisans et les entreprises.

ENVIRONNEMENT

● TRAVAUX INTERROMPUS A WYHL. — Les travaux pour la construction d'une centrale nucléaire à Wyhl ont été interrompus le jeudi 27 février par la diète de Stuttgart « *jusqu'à plus ample informé* ». L'assemblée a demandé qu'une nouvelle « *expertise établisse avec exactitude les conséquences, les risques et les dangers de la construction d'une centrale* ». Des défenseurs de la nature allemands, français et suisses avaient occupé le site le mardi 18 février. Expulsés le vendredi les occupants s'étaient réintroduits par la force dimanche soir sur le terrain. Cette opération avait fait une trentaine de blessés, dont vingt du côté des forces de l'ordre. — *(A.F.P.)*

PUBLICATION JUDICIAIRE

Cour d'appel de Paris, 11e chambre. Arrêt du 20 novembre 1974.

Entre 1) MONTARON Georges, directeur de la publication du journal HEBDO - TEMOIGNAGE CHRETIEN ; 2) la S.A.R.L. LES EDITIONS DU TEMOIGNAGE CHRETIEN solidairement ; et le Sieur ROUTIER-PREUVOST André, plaignant et partie civile.

Considérant que s'estimant diffamé par certaines phrases d'un article intitulé « L'exemple de Nantes. Le P.S. c'est ça aussi », signé Dominique Martin et paru dans HEBDO-T.C. n° 1.510 du 14 juin 1974, ROUTIER-PREUVOST a fait citer MONTARON devant le Tribunal correctionnel de Paris pour y répondre du délit de diffamation publique envers un particulier...

Que l'imputation contenue dans le passage reproché porte atteinte à la considération de ROUTIER-PREUVOST en tant que militant d'un parti politique, qu'il est diffamatoire...

Que MONTARON a offert d'apporter la preuve des faits diffamatoires...

Que le témoignage n'a pas établi l'exactitude de l'imputation.

Qu'en effet, si l'auteur de l'article s'est rendu à Nantes pour faire son enquête et si, comme il l'a dit, « il lui fallait faire vite à cause du Congrès Socialiste prévu pour la semaine suivante », il n'est pas contesté qu'il n'a pas contrôlé les renseignements fournis par 2 ou 3 militants qu'il a rencontrés.

Condamne MONTARON à 1 000 F d'amende et à payer à ROUTIER-PREUVOST 3.000 F de dommages-intérêts.

Ordonne la publication dans le plus prochain numéro d'HEBDO-TEMOIGNAGE CHRETIEN et par extraits dans deux journaux de diffusion locale et nationale.

Pour extrait, Me GOEAU-BRISSONNIERE, Avocat à la Cour.

AÉRONAUTIQUE

M. DASSAULT : le Mercure permet une économie de carburant de 25 %.



LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

SALAIRES

LE SMIC EST PORTÉ A 6,95 FRANCS L'HEURE (+ 2,9 %) LE 1er MARS

Le taux horaire du salaire minimum interprofessionnel de croissance (SMIC) est porté de 6,75 F à 6,95 F à compter du 1er mars. Cette augmentation de 2,9 % correspond au réajustement automatique du salaire minimum dès que l'évolution du coût de la vie dépasse le seuil de 2 %. La précédente augmentation du SMIC (3,1 %), intervenue le 1er décembre dernier, prenait comme référence l'indice officiel de l'INSEE du mois d'octobre. Depuis cette date, les prix ont augmenté de 2,9 %.

Le relèvement du taux horaire du SMIC porte désormais le salaire minimum mensuel pour quarante heures de travail hebdomadaire à 1 284,66 francs. Par rapport au 1er mars 1974, l'augmentation est de 24,1 %. Compte tenu de la hausse des prix, qui, dans le même temps, aura été de l'ordre de 14 %, le gain en pouvoir d'achat est d'environ 8,9 %, soit à peu près le double du progrès du salaire horaire moyen.

Quant au minimum garanti, qui sert de référence pour le calcul de diverses indemnités attribuées dans le domaine de l'emploi, de la formation ou de l'aide sociale, il est relevé dans la même proportion que le SMIC et passe de 4,89 F à 5,03 F.

● POUR LA PREMIÈRE FOIS DEPUIS SA CRÉATION EN 1967, l'Entreprise minière et chimique (E.M.C.) a réalisé en 1974 des profits. Sur un chiffre d'affaires consolidé de 4 026 millions de francs, en progrès de 22 %, le groupe a dégagé un bénéfice de 300 millions de francs. La marge brute passe de 200 à 800 millions de francs. En 1973, les comptes avaient été équilibrés après cinq ans de déficits incessants. L'E.M.C., qui, rappelons-le, était née il y a huit ans de la fusion des Mines domaniales de potasses d'Alsace et de l'Office national industriel de l'azote, a donc décidé d'accélérer l'étude du projet d'implantation d'un vaporaqueur en Alsace, en association avec un partenaire non encore désigné.

CONFLITS ET REVENDICATIONS

En raison de débrayages au Mans

Nouvelles menaces de chômage technique à la régie Renault

Si le « coulage » continue à l'usine du Mans, les chaînes de montage ne pourront plus fonctionner normalement et il en résultera une diminution d'horaire pour plusieurs dizaines de milliers d'agents de production. C'est la communication qui a été faite vendredi 28 février par la direction de la Régie aux comités *d'établissements réunis exceptionnellement* à Billancourt, à Flins et à Sandouville. Les chaînes d'assemblage de ces usines dépendent, pour leur production, de l'alimentation en pièces détachées (spécialement les trains avant) venant du Mans.

Or la production, selon la direction, est profondément perturbée à l'usine du Mans par des « *grèves perlées* » ayant pour effet de faire tomber la production jusqu'à 50 % de la normale. La direction a annoncé qu'elle réduirait la durée du travail sur les chaînes en fonction des possibilités offertes par les approvisionnements venant du Mans.

Le Syndicat C.G.T., *qui est très* largement majoritaire à l'usine du Mans, ne parle pas de « coulage », mais « *d'actions de harcèlement* »; il a réaffirmé que les travailleurs « *conscients de leurs responsabilités, éviteront de tomber dans la provocation* ».

En Vendée

« BIG CHIEF » A NOUVEAU EN GRÈVE DIX JOURS APRÈS LA REPRISE DE L'ACTIVITÉ

Le personnel des usines Big Chief, de La Roche-sur-Yon et La Caillère (Vendée), a décidé, jeudi 27 février, au cours d'une assemblée générale, de se mettre en grève illimitée et d'occuper jour et nuit les ateliers, devant le « *refus du nouvel entrepreneur de maintenir le contrat de travail antérieur dans son entier* ».

Dans une déclaration à la presse, l'intersyndicale des usines Big Chief C.G.T., C.F.D.T. et F.O. déclare que ce refus de M. Bidermann, qui a pris récemment le contrôle de cette société de confection, ampute les revenus du personnel de 20 %.

Le travail avait repris à l'usine de La Roche-sur-Yon le 17 février, après six semaines d'occupation du personnel (huit cents salariés, en majorité des femmes), qui voulait obtenir la survie de l'entreprise et le maintien de l'emploi (*le Monde* du 14 janvier).

● A TOURS, un affrontement assez violent a opposé une déléguée C.F.D.T. de la conserverie Champex à un membre de la direction. L'incident a eu lieu au cours d'une démarche d'ouvrières travaillant dans l'atelier d'épluchage des champignons et que la direction venait de prier de rentrer chez elles faute d'approvisionnements. La déléguée C.F.D.T. fut frappée, ce qui a été attesté par un certificat médical lui accordant un arrêt de travail de neuf jours.

D'autre part, deux plaintes devaient être déposées au procureur de la République, l'une par la déléguée C.F.D.T., Mme Dears, pour coups et blessures volontaires, l'autre par le syndicat C.F.D.T. des salariés des Champignonnières et conserveries alimentaires d'Indre-et-Loire pour délit d'entrave aux fonctions de délégué. — *(Corresp.)*

● DES TRAVAILLEURS D'USINOR-DENAIN ont manifesté le 27 février devant le siège de leur entreprise à Paris. Les responsables syndicaux C.G.T., C.F.D.T. et F.O. étaient accompagnés d'une quinzaine d'élus communistes. Ils « *ont exigé l'annulation des mesures arbitraires* » de chômage technique décidées dans la sidérurgie.

EMPLOI

FERMETURE SOLENNELLE

Il est rare que l'arrêt des machines d'une usine fasse l'objet d'une cérémonie officielle. C'est pourtant ce qui s'est passé jeudi 27 février à Poincy (Seine-et-Marne) dans l'usine du groupe Bâtir, société spécialisée dans la maison individuelle industrialisée, où, devant de nombreuses personnalités professionnelles et politiques, a été coulé le dernier « élément tridimensionnel » préfabriqué.

L'usine de Poincy, qui ne compte plus que deux cents personnes sur les quatre cent cinquante qu'elle employait, a réalisé depuis 1970 plus de deux mille logements.

Mais les difficultés de la société, dues à la fois au ralentissement conjoncturel des activités et à la stagnation spécifique à ce type de construction, ont amené ses responsables à revenir à un mode de construction plus traditionnel. Déjà une usine avait été fermée en octobre 1974 à Sequedin, près de Lille.

Cette manifestation solennelle était destinée, explique la direction, à faire connaître la haute qualification technique du personnel et à favoriser ainsi son reclassement.

● AU HAVRE, le personnel de l'entreprise Luterma, spécialisée dans le travail du bois (sept cent quarante salariés) a décidé d'occuper les locaux, jeudi 27 février. Les syndicats s'inquiètent des menaces qui pèsent sur l'entreprise (du contreplaqué qui sort de l'usine est saisi, des chargements de bois débarqués sur le port sont saisis) et de l'ignorance dans laquelle ils sont tenus des tractations menées en vue du rachat de Luterma.

● LE « COMITÉ AUSTRALIE » DU C.N.P.F. organise, le 4 mars à 9 heures, 31, avenue Pierre-Ier-de-Serbie (Paris), une réunion d'information sur les investissements commerciaux et industriels en Australie.

MONTPELLIER

PUBLICATION JUDICIAIRE

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

SÉCURITÉ SOCIALE

Après l'annulation de l'accord avec les médecins

LA CRISE DU SYSTÈME CONVENTIONNEL

Entre la Sécurité sociale et le corps médical, il n'existe aucune convention nationale, il n'y en a même jamais eu ! Fusillé à bout portant par un arrêt du Conseil d'Etat en date du 19 février, le système en application depuis plus de trois ans, et dont le lancement avait été accompagné de tant de pompes, disparait, comme volatilisé. L'affaire est si surprenante en apparence et si grave en réalité que, prévenant toutes les questions, le ministre chargé de la Sécurité sociale a fait aussitôt une importante déclaration. « *Par cet arrêt*, a dit M. Durafour, *le Conseil d'Etat signifie qu'une seule organisation professionnelle, en l'espèce la Confédération des syndicats médicaux de France, n'avait pas qualité pour prendre valablement des engagements au nom de l'ensemble de la profession médicale.* » Cette formule rend un son passablement désobligeant à l'endroit de la Confédération du docteur Monier, qui n'a pourtant rigoureusement rien à se reprocher dans cette malheureuse affaire. Si un redoutable pas de clerc a été commis, c'est par les pouvoirs publics et eux seuls.

par JEAN-JACQUES DUPEYROUX (*)

Au principe de conventions départementales complété par la possibilité d'adhésions individuelles, la loi du 3 juillet 1971 a substitué celui d'une convention nationale engageant tous les praticiens sous réserve de dégagements individuels. Il fut précisé que cette convention nationale, appelée notamment à déterminer les obligations des uns et des autres et à fixer les tarifs des médecins conventionnés, serait conclue entre les caisses nationales des régimes concernés et « *la ou les organisations syndicales nationales les plus représentatives de médecins* » (art. L 261 code de la Sécurité sociale). Et d'ajouter que la dite convention n'entrerait en vigueur qu'après approbation par arrêté ministériel. Enfin, dernière pièce essentielle, pour les médecins non régis par la convention nationale *ou à défaut de convention nationale*, les tarifs servant de base au remboursement des honoraires sont fixés par arrêté interministériel (art. L 263).

Un vide juridique total

Le 28 octobre 1971, la Confédération présidée par le docteur Monier et les caisses nationales d'assurance-maladie signent une convention dont le texte avait fait l'objet de réserves expresses de la Fédération des médecins de France, dirigée par le docteur Belot. Dès le lendemain est pris l'arrêté d'approbation. Et le 19 novembre, la Fédération se résigne à joindre sa signature à celle de la Confédération. Or, même si elle n'a sans doute pas la même audience que sa concurrente, cette Fédération doit certainement être considérée comme une organisation représentative au sens de l'article L 261. Au moment où elle a été approuvée par le ministre, la convention n'était donc pas signée par toutes les organisations syndicales les plus représentatives, comme l'exige cet article : le Conseil d'Etat ne pouvait que constater l'illégalité de l'arrêté ministériel et l'annuler, créant ainsi un « vide juridique » total, comme l'a justement reconnu M. Durafour, puisqu'il n'est pas de convention nationale applicable sans une telle approbation.

Une première question vient aussitôt à l'esprit. Puisque la convention litigieuse porte aujourd'hui les deux signatures des organisations représentatives, le ministre ne peut-il régulariser rétroactivement la situation par un arrêté d'approbation qui prendrait effet au lendemain de la deuxième, soit au 20 novembre 1971 ? Ainsi tout rentrerait dans l'ordre, et pour le passé et pour l'avenir.

Il est vrai qu'une jurisprudence administrative classique admet à priori la rétroactivité de semblables régularisations après annulation d'un acte administratif ; mais cette possibilité semble ici exclue et M. Durafour l'a tacitement écartée.

Il ne suffit pas en effet que la convention porte ces deux signatures pour que les conditions préalables à l'approbation soient réunies. L'arrêt du 19 février esquisse fort à propos une distinction entre la participation à la conclusion de la convention et la simple adhésion ultérieure. Distinction tout à fait fondée. Si en effet la Fédération du docteur Belot a « adhéré » à la convention après son approbation par les pouvoirs publics, c'est contrainte et forcée : c'était pour elle le seul moyen de prendre place dans les organismes paritaires institués par le nouveau système. Autrement dit, les pouvoirs publics ayant donné le coup de sifflet et le train partant avec ou sans elle, la Fédération n'avait plus le choix qu'entre deux attitudes, sauter dedans ou rester sur le quai. A la différence donc de la signature donnée avant l'approbation ministérielle, cette adhésion n'exprime nullement un accord véritable sur les nouvelles dispositions. Ainsi, au regard des exigences de l'article L 261, la convention est restée, même après l'adhésion de la Fédération, inachevée et non susceptible de recevoir l'approbation ministérielle nécessaire à sa mise en application ! Dès lors, si une régularisation est impossible, que va-t-il se passer ?

Pour la période antérieure à l'arrêt du 19 février, il n'y a pas lieu de trop s'alarmer. Sans doute la convention est censée n'avoir jamais été applicable ; mais, en fait, elle a été appliquée par les caisses et une écrasante majorité de praticiens... En théorie, les assurés remboursés sur la base de tarifs conventionnels devraient rembourser le trop-perçu : c'est évidemment impensable. Même remarque pour les avantages sociaux propres aux médecins conventionnés : il ne serait pas sérieux, ici encore, de vouloir revenir sur ce qui a été fait en toute bonne foi. Plus délicats sont les problèmes soulevés par ceux qui, justement, n'ont pas voulu respecter la convention et ont été sanctionnés, d'une façon ou d'une autre, sur la base de dispositions maintenant réputées inapplicables. Il n'est pas impossible que dans diverses hypothèses l'Etat doive réparer les conséquences de sa bévue avec l'argent des contribuables...

Reste l'avenir. Problème immédiat : en attendant le résultat des négociations qui devraient reprendre au plus tôt, sur quelle base rembourser maintenant les frais médicaux des assurés sociaux ? Le ministre du travail a voulu prévenir toute panique : « *Je tiens à déclarer solennellement*, a-t-il dit, *que, quelles que puissent être les difficultés du renouvellement de la convention..., le gouvernement veillera à ce que, pendant la période des négociations, les malades soient remboursés sur la base des tarifs en vigueur jusqu'à ce jour.* » Si l'on prenait à la lettre de telles promesses, elles signifieraient que le ministre s'engage solennellement à ne tenir aucun compte de l'arrêt du Conseil d'Etat, et à faire pression — comment ? — sur les dirigeants des régimes concernés pour qu'ils continuent à pratiquer, entre médecins prétendument conventionnés et médecins non conventionnés, des discriminations illégales puisque maintenant privées de tout fondement juridique... Ce qui ne manquerait pas de susciter un joli contentieux !

En réalité, ce qu'a sans doute voulu évoquer M. Durafour ce n'est pas l'impossible maintien d'un statu quo, mais une modification des tarifs servant de base de remboursement *à défaut de convention nationale*, l'hypothèse expressément prévue par l'article L 263 : rien n'empêche en effet le gouvernement de porter ces tarifs au niveau des tarifs conventionnels en cours à la date de l'arrêt. Mais cette uniformisation par le haut, seule solution conforme à la légalité, soulève par ailleurs bien des problèmes : ne risque-t-elle pas de rendre fort malaisé le retour ultérieur à des discriminations radicales cependant nécessaire si l'on veut prêter la moindre cohérence à un système conventionnel, quel qu'il soit ?

Quant aux négociations entre les caisses nationales et les deux organisations syndicales représentatives du corps médical, nul ne peut prédire ce qui en sortira dans la mesure justement où l'on repart entièrement à zéro.

La Confédération maintiendra sans aucun doute ses exigences actuelles sans concéder un pouce de terrain et, au besoin, retirera sa signature du 28 octobre 1971. Plus incertaine l'attitude qu'adoptera la Fédération des médecins de France : maintenant que le principe d'une minorité de blocage a été consacré par le Conseil d'Etat, cette Fédération peut transformer toutes ses réserves en purs vetos.

Un point en tout cas est certain. On pardonnera bien volontiers la bévue qui a consisté à approuver avec une hâte excessive une convention qui ne répondait pas à toutes les exigences du législateur. Mais on ne saurait trouver la moindre excuse au même législateur : il était aberrant, scandaleux même, d'instituer un système dépourvu de toute solution de remplacement au cas de crise et d'éliminer en ce cas la possibilité de conventions individuelles. Certes, le pire n'est pas toujours sûr, mais il n'est jamais invraisemblable. Surtout en cette matière : l'impasse actuelle le montre suffisamment.

(*) Directeur du département du droit du travail de l'université de Paris-Assas.

INDUSTRIE

En Belgique

Un accord est signé pour la reconversion de l'usine Glaverbel, filiale de B.S.N.

A l'issue de six semaines de grèves, d'occupation et de manifestations en Belgique et en France, les travailleurs de l'usine Glaverbel de Gilly (Belgique), filiale du groupe B.S.N.-Gervais-Danone, ont accepté les termes de l'accord tripartite signé mardi 25 février entre MM. Antoine Riboud, président-directeur général du groupe, Oleffe et Califice, respectivement ministre des affaires économiques et ministre de l'emploi de Belgique, et les secrétaires nationaux de la Fédération générale du travail de Belgique (F.G.T.B.) et de la centrale des syndicats chrétiens (« le Monde » du 20 février).

Cet accord, qui prévoit l'arrêt définitif de l'activité du four à vitres de l'usine de Gilly et la reconversion de l'entreprise, précise qu'aucun travailleur ne sera licencié. Près de cent cinquante personnes seront maintenues ou reclassées immédiatement dans la région de Charleroi. Dans un délai d'un an, près de cent quatre-vingt-dix salariés seront reclassés également dans cette région dans des activités de transformation du verre (double vitrage).

D'autre part, une activité nouvelle, non encore déterminée, sera créée sur le site de Gilly dans le même délai, pour employer à terme les cent quarante salariés restants. Pendant cette période transitoire d'un an, un fonds social de chômage partiel, alimenté par le gouvernement belge avec la participation de Glaverbel, permettra de garantir le revenu des travailleurs à son niveau actuel. Les salariés âgés de cinquante-huit ans pour les hommes et de cinquante-trois ans pour les femmes auront la possibilité de partir en pré-retraite.



ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

SÉCURITÉ SOCIALE

...ulation de l'accord avec les médecins

DU SYSTÈME CONVENTIONNE...

par JEAN-JACQUES DUPEYROUX (*)

[illegible]

... juridique total

[illegible]

INDUSTRIE

En Belgique

Un accord est signé pour la reconversion de l'usine Glaverbel, filiale de B.S.N.

[illegible]

LA VIE ÉCONOMIQUE

CONJONCTURE

APRÈS LA BAISSE DU TAUX D'ESCOMPTE

Les banques françaises diminuent de nouveau leur taux de base

Comme on s'y attendait (« le Monde » du 28 février), l'abaissement de leur taux de base par les banques a suivi de très peu celui du taux d'escompte de la Banque de France, ramené jeudi à midi de 12 % à 11 %, niveau qui était celui de juin 1973 (une première réduction de 1 % avait été effectuée le 9 janvier dernier).

Depuis plus de trois ans, on le sait, le taux d'escompte officiel n'a plus d'influence directe sur le coût du crédit, à l'exception des quelque six cent mille contrats de prêts à la construction indexés sur ses variations. Mais, placé au sommet de la pyramide des taux en vertu des recommandations du rapport Wormser-Marjolin-Sadrin, il épouse assez fidèlement les fluctuations du loyer de l'argent sur le marché monétaire contrôlées étroitement par la Banque de France.

Taux d'escompte des principaux pays (%)		Depuis le
France	11	27 fév. 75
Grèce	11	15 fév. 74
Gr.-Bretagne	10,5	17 fév. 75
Finlande	9,25	1er juil. 73
Danemark	9	14 janv. 75
Japon	9	22 déc. 73
Turquie	8,75	28 nov. 73
Belgique	8,25	30 janv. 75
Canada	8,25	13 janv. 75
Afr. du Sud	8	14 août 74
Italie	8	27 déc. 74
Espagne	7	10 août 74
Pays-Bas	7	28 oct. 74
Suède	7	16 août 74
Etats-Unis	6,75	5 fév. 75
Autriche	6,5	15 mai 74
Norvège	5,5	30 mars 74
R.F.A.	5,5	7 fév. 75
Suisse	5,5	21 janv. 74

Comme ce loyer baisse régulièrement après avoir atteint ses sommets (14,5 %) au cours de l'été dernier, et vient même de tomber dernièrement à moins de 10 %, il était logique que le taux d'escompte se conformât à la tendance. Sur un plan plus psychologique, et plus « politique », ses variations donnent aux banques des indications précieuses en ce qui concerne leurs tarifs, ces indications constituant même un avertissement officieux, voire une injonction. C'est pourquoi, cette fois-ci comme en janvier, les établissements, après d'âpres discussions avec les autorités monétaires et la Rue de Rivoli sur la nécessité de reconstituer des marges bénéficiaires fort entamées pendant les huit premiers mois de 1974, ont dû céder aux pressions et se résoudre à réduire de 0,70 % leur taux de base, le ramenant de 11,90 % à 11,20 %.

Cette réduction ne s'applique automatiquement qu'aux opérations à court terme, dans les conditions suivantes :

● ENTREPRISES

— Le coût minimum du découvert en compte courant revient de 13,95 % à 13,25 % ;

— Celui de l'escompte des effets commerciaux ne serait réduit que de 0,50 %, passant de 12,70 % à 12,20 %, ce qui soulèverait les protestations des P.M.E., sensibles aux charges financières qui pèsent sur elles dans la conjoncture actuelle ;

● PARTICULIERS

— Le coût des prêts personnels est ramené de 18 % à 17 % ou 17,50 % ;

— En ce qui concerne les crédits à moyen et long terme pour l'équipement et la construction, les mesures qui viennent d'être prises n'ont pas d'action directe, sauf pour les crédits mobilisables auprès de la Banque de France par l'intermédiaire d'établissements spécialisés, tel le Crédit foncier. On note néanmoins, depuis le début de l'année, une nette tendance à la baisse, en liaison avec celle du loyer de l'argent sur le marché monétaire. Ainsi le coût des crédits hypothécaires à la construction diminue de 1 point environ (14 % à 15 %, contre 15 % à 16 %), de même que celui des organismes de prêts.

Cette tendance à la baisse va se poursuivre dans les prochains mois.

FRANÇOIS RENARD.

Chargée d'un rapport sur le financement du logement

LA COMMISSION BARRE COMMENCE SES TRAVAUX

M. Robert Galley, ministre de l'équipement, et M. Jacques Barrot, secrétaire d'Etat au logement, ont procédé, vendredi 28 février, à l'installation de la commission créée sur décision du conseil des ministres le 22 janvier et chargée *« de simplifier et d'assouplir les circuits et les procédures de financement du logement »*.

Présidée par M. Raymond Barre, ancien vice-président de la commission des Communautés européennes, cette commission a pour rapporteur M. Antoine Jeancourt-Galignani, chargé du bureau du financement de la construction à la direction du Trésor, et pour rapporteur adjoint M. Georges Crepey, qui fut rapporteur de la commission de l'habitat pour le VIe Plan.

Les dix membres de la commission sont MM. Henri Charrière, chargé d'études à la Compagnie bancaire ; Yves Cousquer, ingénieur des ponts et chaussées ; Daniel Dommel, inspecteur général des finances, qui fut chargé de mission au cabinet de M. Chalandon, alors ministre de l'équipement ; Mme Marie-Claire Desdouets, conseiller psychologue ; MM. René Kuntz, syndicaliste C.F.D.T. ; Bernard de La Rochefoucauld, un des responsables de la société SERETE-Aménagement ; Michel Mauer, directeur général de la COGEDIM (du groupe Paribas) ; Claude Pellat, président de l'Office public d'aménagement et de construction de Marseille ; Michel Saillard, directeur général de la SCIC, filiale spécialisée de la Caisse des dépôts, et Jean Turc, maire d'Angers.

Accord historique à Lomé

(Suite de la première page.)

Il avait été convenu d'offrir à ces pays le choix entre trois formules : l'association du type « accord de Yaoundé », à conclure conjointement avec les pays de l'Afrique anglophone ; une association « *sui generis* », conçue dans des termes plus lâches ; enfin un simple arrangement commercial.

Leur réponse fut rapidement qu'ils souhaitaient conclure ensemble — toute l'Afrique rassemblée, francophone ou anglophone — une convention unique, peut-être partiellement inspirée de l'expérience de Yaoundé, mais rénovée et adaptée.

Le gouvernement de Londres a alors adopté une position des plus réservées à l'égard de la politique d'association, la présentant volontiers comme une invention française fortement teintée de néo-colonialisme.

Imperméables à l'idée que la Communauté pourrait avoir un intérêt politique à favoriser la création d'une zone de coopération « eurafricaine » bien structurée, sensibles en revanche aux griefs adressés par les Etats-Unis à un tel projet, les Britanniques demandèrent avec insistance que la politique de développement de la C.E.E. s'infléchisse dans un sens plus « mondialiste ». La méfiance de plusieurs pays anglophones d'Afrique et des Caraïbes à l'égard de la politique d'association ne pouvait en être que renforcée.

La solidarité des A.C.P.

Les pays A.C.P. anglophones abordèrent la négociation dans un esprit de circonspection critique. Ils partirent bruyamment en guerre contre certaines des idées-mascotte de l'association — telles la notion de réciprocité et de zone de libre-échange, — au point qu'on put craindre que bon nombre d'entre eux, qui avaient accepté de venir s'asseoir, en juillet 1973, à la même table de conférence que les Neuf, ne renoncent finalement à signer la convention. Pourtant tous les « *partants* », et même davantage, se retrouvent aujourd'hui à Lomé.

Comment l'expliquer ? Très vite est né parmi les pays A.C.P. un sentiment de réelle solidarité. Chacun y a mis du sien.

Les Etats francophones — peut-être conscients que la convention de Yaoundé à laquelle ils étaient sincèrement attachés n'était effectivement pas exempte de paternalisme — ont su ne pas trop se formaliser de l' « *indépendantisme* » ombrageux et critique professé à leur égard, parfois sans beaucoup de nuances, par certains tribuns anglophones. Le gouvernement français eut la bonne idée de se garder de toute pression sur les pays africains francophones et même d'intervenir de façon trop tranchée dans la négociation.

Les dirigeants de l'Afrique anglophone de leur côté mirent de l'eau dans leur vin. Ils découvrirent au fil des mois que l'association — même si jusqu'au bout ils ont refusé le terme — n'était pas tout à fait le succédané de pacte colonial que leur décrivaient certains de leurs interlocuteurs londoniens. Un exemple : le Nigéria s'était engagé dans la négociation avec l'objectif politique d'affirmer sa prédominance sur l'ensemble de l'Afrique sud-saharienne ; dans cette perspective, le gouvernement de Lagos avait cru bon de prendre la tête de la campagne contre l'association. Or il adopta vite une attitude plus modérée, pour devenir bientôt un artisan efficace du succès final.

Le mythe de l'unité — unité africaine à laquelle il ne fallait pas porter atteinte, mais aussi unité du groupe des pays A.C.P. qui, en dépit de l'hétérogénéité géographique, est devenue très réelle — a eu finalement raison des habitudes de langue, de comportement, qui, au départ, séparaient les associés et les associables.

LES SIGNATAIRES DE LA CONVENTION DE LOMÉ

Les quarante-six pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique qui ont signé la convention de Lomé sont :

● LES DIX-NEUF ETATS *AFRICAINS ET MALGACHE* SIGNATAIRES DE LA CONVENTION DE YAOUNDE : Burundi, Cameroun, République Centrafricaine, Congo-Brazzaville, Côte-d'Ivoire, Dahomey, Gabon, Haute-Volta, Madagascar, Mali, Mauritanie, Niger, Ruanda, Sénégal, République de Somalie, Tchad, Togo, Zaïre et l'île Maurice.

● VINGT ET UN ETATS APPARTENANT AU COMMONWEALTH BRITANNIQUE : en Afrique, le Kenya, l'Ouganda, la Tanzanie (ces trois Etats étaient signataires de la convention d'Arusha), le Botswana, la Gambie, le Ghana, le Lesotho, le Malawi, le Nigéria, la Sierra-Leone, le Swaziland, la Zambie ; dans les Caraïbes, Barbados, Guyana, Jamaïque, Bahamas, Grenade, Trinité et Tobago ; dans le Pacifique, Fidji, Samoa-Occidentale et Tonga.

● SIX AUTRES ETATS AFRICAINS : Ethiopie, Guinée, Guinée-Equatoriale, Guinée-Bissau, Libéria, Soudan.

Parmi ces pays, dix-huit appartiennent au groupe des Etats les plus pauvres du monde, avec un revenu moyen par tête de l'ordre de 140 dollars d'après les critères des Nations unies.

Les anciennes colonies portugaises — Mozambique et Angola — pourront adhérer à l'accord dès leur accès à l'indépendance.

Cinq grands volets

Il est vrai que l'offre de la Communauté méritait attention. La coopération qui résultera de la mise en œuvre de la convention de Lomé est suffisamment diverse pour que chacun, quelle que soit sa situation, y trouve son compte.

En voici les principaux aspects :

● *La coopération commerciale.* — La quasi-totalité des importations en provenance des pays A.C.P. — 99,2 % — entrera en franchise de tous droits sur les marchés de la C.E.E. Pour quelques produits agricoles concurrents de la production européenne — 0,8 % des importations actuelles originaires des pays A.C.P., — les Neuf n'ont pas accordé le libre accès, mais cependant un régime plus favorable que celui appliqué aux pays tiers. Les pays A.C.P. ne seront pas tenus d'accorder des préférences aux importations originaires de la C.E.E. Ils se sont engagés cependant à ne pas faire bénéficier d'autres pays industrialisés d'avantages commerciaux qu'ils refuseraient à la Communauté.

● *La stabilisation des recettes d'exportation.* C'est la principale innovation de la convention de Lomé. La C.E.E. s'engage à garantir les recettes que les pays A.C.P., particulièrement dépendants de l'exportation d'un ou deux produits, obtienent grâce à la vente en Europe de ceux-ci. Douze produits principaux (et certains de leurs sous-produits) sont couverts par cette assurance contre les mauvaises récoltes ou la chute des cours : l'arachide, le cacao, le coton, le coco, l'huile de palme, les cuirs et peaux, le bois, les bananes, le thé, le cisal, le minerai de fer. Les crédits affectés à l'opération durant les cinq années de la convention s'élèveront à 375 millions d'unités de compte européennes (2,1 milliards de francs). Des facilités particulières ont été prévues en faveur des pays A.C.P. les plus pauvres. Ce système de stabilisation des prix des matières premières a été vivement attaqué en coulisses par les Etats-Unis durant la négociation. Le gouvernement américain a bien compris que l'effort ainsi consenti par la C.E.E., aussi incomplet soit-il, servirait désormais de précédent.

● *Le régime applicable au sucre.* — Le contrat passé entre la C.E.E. et la douzaine de pays A.C.P. producteurs de sucre est, lui aussi, unique dans les annales des relations entre pays industrialisés et nations du tiers-monde. La C.E.E. s'est engagée à acheter, et les pays A.C.P. à livrer, environ 1 260 000 tonnes de sucre par an.

La Communauté garantira aux producteurs A.C.P. un prix minimum proche du prix européen ; par cette clause d'indexation, les Neuf prennent l'engagement de traiter sur un pied d'égalité leurs propres producteurs et les producteurs A.C.P.

● *L'aide financière.* — Les crédits à répartir par le FED (Fonds européen de développement), sous forme de subventions ou de prêts à très faible taux d'nitérêt, *s'élèveront à 3 milliards* d'U.C. (16,5 milliards de francs).

En outre, les prêts de la Banque européenne d'investisements poreuropéenne d'investissements porteront sur 390 millions d'U.C. (2,145 milliards de francs).

Compte tenu de l'extension géographique de la nouvelle convention, l'aide ainsi fournie est sans doute proportionnellement moin importante que celle dispensée au titre de la convention de Yaoundé. Dans la conjoncture actuelle de crise, il était difficile d'imaginer que la Communauté puisse faire davantage.

Il est à noter que certains pays A.C.P. comme le Nigéria, richement dotés en pétrole, n'ont pas besoin du concours financier de la C.E.E. Il a été entendu que les pays A.C.P. les plus pauvres bénéficieraient d'un traitement privilégié. Il n'est pas indifférent de souligner que la France et l'Allemagne prendront chacune en charge 25,95 % du budget du F.E.D., alors que la part supportée par le Royaume-Uni n'excédera pas 18,75 %.

● *La coopération industrielle.* — Un chapitre de la convention lui est consacré, à la demande expresse des pays A.C.P. Certains d'entre eux, tel le Nigéria, y voient même le principal intérêt de l'association. La coopération industrielle consistera à financer des infrastructures liées à l'industrialisation, mais aussi à fournir un apport technologique aux pays A.C.P. et à inciter les entreprises européennes à investir en Afrique.

En maintenant leur négociation à terme dans les délais, les Neuf et les Quarante-six ont accompli une indéniable performance. Cependant, seul l'usage dira si le cadre qui a été tracé et les liens qui ont été établis peuvent susciter une complicité active entre la Communauté et les A.C.P., et donner ainsi naissance à une zone d'alliance « *eurafricaine* », capable dans une certaine mesure de faire équilibre sur les plans politique et économique, au poids des super-puissances, Etats-Unis et Union soviétique. Tout n'est pas joué, tant s'en faut.

A l'intérieur de la Communauté, *le conflit entre les mondialistes* et ceux qui souhaitent privilégier la coopération régionale — en dépit de la convention de Lomé — est attisé par les Etats-Unis dont la diplomatie a toujours cherché à éviter que l'Europe ne dispose d'une région d'influence. Cela peut encore porter préjudice au bon usage de la coopération entre la C.E.E. et les A.C.P. Il est clair que le fonctionnement efficace d'un club de quarante-six pays est moins facile à promouvoir qu'une association intime d'une vingtaine d'Etats, fondée sur le voisinage.

Le pari consiste maintenant à créer entre les cinquante-quatre une connivence effective, à rendre possible et vivant cet échange permanent d'idées et d'informations qui font d'un arrangement économique une véritable association. La cohésion manifestée par les quarante-six durant les dix-huit mois passés, le fait — nouveau — que les pays A.C.P. ne se présentent pas psychologiquement comme un ensemble d'anciennes colonies mais comme des partenaires résolument égaux, donnent l'espoir que cette dimension politique pourra être atteinte.

PHILIPPE LEMAITRE.

● LA HAUSSE DES PRIX DE DETAIL EN NORVEGE a atteint 3,5 % en janvier. C'est l'augmentation mensuelle la plus importante enregistrée depuis vingt-cinq ans.

Elle s'explique principalement par les hausses enregistrées sur les denrées alimentaires, sur l'énergie électrique, les automobiles et les transports publics, ainsi que *l'accroissement des marges bénéficiaires des commerçants.* En 1974, le coût de la vie avait augmenté de 12,6 % par rapport à 1973.

FAITS ET CHIFFRES

Automobile

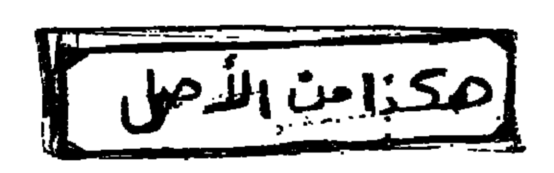
● LE PRIX DE LA SECURITE A LA CX CITROEN. — L'Association française de la presse de l'automobile a décerné son prix de la sécurité à la CX Citroën. Cette distinction a été remise le jeudi 27 février à M. George Taylor, président du directoire de Citroën.

Emploi

● EXTENSION DE L'ACCORD SUR LA GARANTIE DE RESSOURCES AUX CHOMEURS. — Le Conseil national du patronat français et les cinq centrales syndicales (C.G.T., C.F.D.T., F.O., C.F.T.C., C.G.C.) ont signé, le 26 février, un accord étendant aux salariés licenciés *« pour fin de chantier »* la garantie de ressources prévue par l'accord du 14 octobre dernier (c'est-à-dire l'équivalent du salaire net antérieur durant un an). Ces dispositions intéressent particulièrement les salariés du bâtiment et des travaux *publics, qui sont environ un* million six cent mille en France.

Fiscalité

● ERRATUM. — Dans notre numéro daté du 25 février, l'information intitulée « Jusqu'à lundi pour les déclarations de revenus » contenait deux coquilles typographiques. Il fallait lire ainsi la fin de la nouvelle : *« M. Fourcade a donc décidé d'accorder aux médecins conventionnés, à titre exceptionnel, un délai supplémentaire expirant le 28 avril 1975, à minuit. Ce délai s'applique aussi bien aux déclarations spéciales n° 2035 (régime de la déclaration contrôlée) et n° 2037 (régime de l'évaluation administrative) qu'à la déclaration d'ensemble des revenus (imprimé n° 2042). »*



LA VIE ÉCONOMIQUE

ÉNERGIE

Les discussions entre Abou-Dhabi et les sociétés pétrolières

Je ne suis pas venu pour négocier

déclare M. Otaiba à son arrivée à Paris

« *Je ne suis pas venu pour négocier* », a déclaré M. Otaiba, ministre du pétrole de la fédération des émirats arabes unis — dont Abou-Dhabi est le plus important — à son arrivée jeudi soir à Paris.

« *Je suis venu dire aux compagnies ce que nous voulons*, a ajouté le ministre, *car leur attitude est incorrecte.* » M. Otaiba reproche aux sociétés opérant dans la fédération d'avoir réduit de 70 % leurs enlèvements de brut pour des raisons politiques.

La thèse des compagnies (B.P., Shell, Esso, Mobil, C.F.P.) est tout autre : le pétrole de la fédération est trop cher parce que les primes de qualité qui lui ont été appliquées sont trop élevées. L'OPEP a autorisé jeudi la fédération à réviser ces primes.

Les discussions ont commencé ce vendredi à Paris. On ne sait pour combien de temps.

LE COMMUNIQUÉ DE L'OPEP

Voici les principaux extraits du communiqué diffusé par l'Organisation des pays exportateurs de pétrole, jeudi après-midi, à l'issue de sa réunion à Vienne :

« *La conférence a examiné le rapport de la réunion des experts chargée de la préparation de l'agenda et des documents de travail du « sommet » [d'Alger].*

» *La conférence a discuté de la dépréciation de la valeur du dollar et demandé au bureau de la commission économique [de l'OPEP] de se réunir au siège le 1er avril 1975, pour étudier ce sujet et soumettre un rapport et des recommandations pour la prochaine réunion de la conférence.*

» *La conférence a entendu un rapport de M. Oteiba, ministre du pétrole de la Fédération des émirats arabes unis et approuvé que le gouvernement de cette fédération prenne des mesures pour ajuster les différentes primes de qualité applicables à ses « bruts ».*

» *De plus, la conférence a condamné les mesures disciplinaires d'enlèvement de « brut » prises par les compagnies opérant dans les émirats arabes unis et exprime son appui total et sa solidarité à la fédération.* »

M. YAMANI A RENCONTRÉ MM. D'ORNANO ET DE GUIRINGUAUD JEUDI A PARIS

Arrivé à l'aéroport Charles-de-Gaulle jeudi à 14 h. 45, venant de Vienne, M. Yamani, ministre saoudien du pétrole, s'est entretenu pendant près d'une heure et demie avec M. Michel d'Ornano, ministre de l'industrie et de la recherche, et avec M. Louis de Guiringuaud, chargé par le président de la République d'organiser la conférence internationale proposée par la France.

La conversation a porté sur l'organisation de la conférence. M. Yamani aurait réitéré son appui à la liste des invités à cette conférence et dont il est l'auteur.

Selon une dépêche *Reuter* en provenance de Vienne, le roi Fayçal n'assisterait pas au « sommet » de l'OPEP à Alger. Rappelons qu'il en sera de même en principe pour les chefs d'État irakien et libyen.

● RECTIFICATIF. — Dans l'article consacré à la réunion de l'OPEP à Vienne, publiée dans nos éditions du *27 février*, nous avons écrit par erreur au début de l'avant-dernier paragraphe « *22 à 23 millions de tonnes* » au lieu de « *22 à 23 millions de barils par jour* ».

● LES PREMIERS BARILS du pétrole britannique de la mer du Nord seront disponibles en mai prochain, écrit la presse londonienne. Il s'agit de la première production du gisement d'Argyll, sur la côte occidentale de l'Écosse. La production du gisement est estimée à trente-cinq mille barils par jour (1,8 million de tonnes-jour), soit environ 2 % de la consommation britannique de pétrole.

● CENTRALE FRANCO-ALLEMANDE? — Un groupe de planification franco-allemand sera constitué au mois d'avril, à Strasbourg, pour étudier la construction d'une centrale nucléaire à Lauterbourg, a annoncé le préfet de Bade-du-Nord, M. Trudpert Mueller. Ce groupe réunira des représentants du Bas-Rhin, du Palatinat et de Bade-du-Nord. — *(A.F.P.)*

● LE SUCCESSEUR DE M. EBERLE. — M. Frederick B. DENT, actuellement secrétaire au commerce a été nommé le 27 février représentant spécial des États-Unis aux négociations commerciales internationales du GATT. Il succède à M. William Eberlé qui a donné sa démission en janvier.

[Agé de cinquante-trois ans, M. Dent a commencé sa carrière comme industriel en Caroline du Sud avant d'être nommé secrétaire au commerce par le président Nixon.]

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

SOUDURE AUTOGÈNE FRANÇAISE

En 1974, le chiffre d'affaires hors taxes de la société s'est élevé à 413 652 000 F, contre 314 928 000 F en 1973, soit une progression globale de 31 %. Cette progression atteint 33 % pour la seule activité « soudage », qui constitue 93 % du chiffre d'affaires.

Par rapport à l'exercice précédent, les ventes de matériel et de produits de soudage ont augmenté de près de 60 % à l'exportation et de 28 % sur le marché intérieur.

En 1974, les exportations auront représenté plus de 20 % du chiffre d'affaires global (contre 17 % en 1973). Cette progression est due aux efforts réalisés tant sur les marchés étrangers traditionnels de la société que sur des marchés nouveaux pour elle, tels que ceux de la Grande-Bretagne, de la Suisse et des pays de l'Est.

RESTRUCTURATION CHEZ LES CONSTRUCTEURS DE MOTEURS DIESEL

Une assemblée générale extraordinaire de la société Surgérienne de Constructions mécaniques a décidé le 25 février d'augmenter le capital social de la société par une souscription en numéraire de 4,55 millions de francs réservée à l'Institut de Développement Industriel.

Cette augmentation de capital permettra un nouveau développement des activités de la société.

L'Institut de Développement Industriel, déjà actionnaire de la société, obtiendra une participation majoritaire dans le capital de la Surgérienne et fera apport de cette participation à la Société Alsacienne de Constructions Mécaniques de Mulhouse (S.A.C.M.-M.), sous réserve de l'accord de l'assemblée générale de cette société convoquée pour le 24 mars.

Le rapprochement ainsi prévu entre la S.A.C.M.-M. et la Surgérienne, grâce à l'intervention de l'IDI, représentera une étape importante dans la restructuration du secteur des fabricants français de moteurs Diesel, restructuration souhaitée depuis longtemps par le ministère de l'Industrie et de la Recherche (D.I.M.M.E.).

L'ensemble S.A.C.M.-M.-Surgérienne pourra dès à présent proposer à sa clientèle une gamme complète de moteurs Diesel rapides allant de 150 à 5 000 CV.

La société Surgérienne de Constructions Mécaniques, spécialisée dans les moteurs Diesel, a réalisé en 1974 un chiffre d'affaires de 100 millions de francs.

La S.A.C.M.-M. actuellement filiale à 100 % de la Société Alsacienne de Participations Industrielles — ALSPI, — mais dont l'IDI deviendra l'actionnaire après la réalisation de l'opération, partage principalement ses activités entre les moteurs Diesel et les matériels destinés à l'industrie textile. Elle a réalisé en 1974 un chiffre d'affaires total de 622 millions de francs dont 77,4 % à l'exportation.







ERS DES SOCIÉTÉS

CTURATION CHEZ LES CONSTRUCTEURS DE MOTEURS DIESEL

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

Hausse sélective

La décision de la Banque de France de réduire d'un point son taux d'escompte, déjà largement anticipée, n'a pas déclenché la poussée de hausse attendue. Satisfaite, la Bourse de Paris l'a été à coup sûr. Mais elle s'est contentée de progresser « à petits pas ». Les banques ont monté, pas toutes, et dans des proportions assez limitées ; les secteurs de la cote habituellement suivis (construction électrique, bâtiment, grandes surfaces) ont été bien orientés, mais sans plus.

Ailleurs, la tendance a été soutenue et quelques pertes ont même été encore enregistrées. Seules une vingtaine de valeurs se sont franchement détachées en hausse, dont les pétroles (C.F.P., Esso, Française B.P., Raffinage, Aquitaine), qui ont toujours le vent en poupe, mais pour des raisons étrangères à la détente du loyer de l'argent.

Bref, une séance honorable mais qui a déçu. Ainsi, une fois de plus, le phénomène du fait accompli a joué. Il ne faut guère s'en étonner dans la mesure où la chute du dollar, l'inflation toujours présente et l'alourdissement du climat social constituent autant de préoccupations pour le marché. Ajoutons que l'absence des investisseurs étrangers explique pour une part le manque d'enthousiasme des opérateurs.

Progrès de Générale occidentale, U.C.B., C.C.F., Bouygues, S.C.R.E.G., Perrier, Carrefour, Peugeot, B.H.V., C.F.A.O., Prénatal, L.M.T., Cit-Alcatel, Bellon, Lyonnaise des Eaux, L'Oréal.

Sur le marché de l'or, les cours ont encore fléchi. Le kilo en barre est revenu de 25.275 F à 25.075 F, le lingot de 25.345 F à 24.990 F (après 25.000 F) et le napoléon de 270,80 à 269,70 F (après 270 F). Malgré ce nouveau recul, notons que le prix du métal jaune à Paris s'élevait encore à près de 190 dollars l'once. Le volume des transactions a presque triplé, passant de 11,45 à 32,54 millions de F.

Aux valeurs étrangères, fermeté des pétroles et des néerlandaises. Bonne tenu des américaines. Faiblesse des mines d'or.

LONDRES

Nouvelle avance

En repli à l'ouverture, le marché se redresse au bout d'une demi-heure de transactions. Progrès des industrielles et des pétroles. Les fonds d'Etat, en revanche, perdent de un huitième à un quart de point. Léger tassement des mines d'or.

OR (ouverture) dollars : 181 75 contre 182 25

VALEURS	CLOTURE 27/2	COURS 28/2
War Loan 3 1/2 %	25 1/16	25 1/16
Beechams	214 1/2	218 1/2
British Petroleum	415 1/2	368 ...
Shell	239 ...	240 ...
Vickers	131 3/4	129 3/4
Imperial Chemical	218 ...	218 1/2
Courtaulds	95 3/4	94 3/4
De Beers	253 1/2	259 1/2
* Western Holdings	36 ...	35 1/2
Rio Tinto Zinc Corp.	164 ...	164 ...
* West Driefontein	48 ...	46 1/2

(*) En livres.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE Base 100 : 31 déc. 1974.)

	26 févr.	27 févr.
Valeurs françaises	116,7	117,1
Valeurs étrangères	122,2	122,8

Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	67,7	68,6

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

SCHLUMBERGER. — Attribution d'une action gratuite pour deux actions. Dividende trimestriel de 22,5 cents, correspondant à 15 cents par action après attribution.

TERRES ROUGES. — Attribution gratuite d'une action pour quatre, jouissance 1er janvier 1974.

BANQUE VERNES ET COMMERCIALE DE PARIS. — Bénéfice net pour 1974 : 18,04 millions de francs contre 16,10 millions de francs. Dividende global de 17,25 F contre 15 F.

OMNIUM FRANÇAIS DES PETROLES. — Bénéfice net pour 1974 : 28,2 millions de francs (+ 4,3 %). Dividende global de 25,50 F contre 23,70 F. Un acompte de 10 F a déjà été versé le 10 janvier.

IMMEUBLES DE FRANCE. — Dividende global de 40,56 F contre 368,55 francs. Rappelons que les actions ont été divisées par dix.

CREDIT INDUSTRIEL D'ALSACE ET DE LORRAINE. — Bénéfice net hors plus-values pour 1974 de 10,8 millions de francs contre 8,81 millions de francs. Dividende global inchangé de 6,30 F, mais s'appliquant à un capital augmenté par attribution gratuite (une pour cinq).

NEW YORK

Soutenu

Les cours ont encore légèrement progressé jeudi à Wall Street, mais non sans mal, plusieurs revirements de tendance ayant été enregistrés en cours de séance. En clôture, l'indice des industrielles s'est établi à 731,15, soit à 3,05 points au-dessus de son niveau de la veille.

Le marché a, semble-t-il, décidé de ne retenir, de toutes les informations économiques dont il a eu connaissance — chute de l'indice global de l'économie, contraction des programmes d'investissements, baisse de l'activité industrielle, annulation des commandes de blé par la Chine, — que la seule ayant un caractère positif : la contraction du déficit commercial en janvier. Mais les opérateurs ne se sont guère empressés de prendre position, ainsi qu'en témoigne le faible courant d'affaires enregistré : 16,43 millions de titres ont changé de mains contre 18,79 millions précédemment.

Sur 1 772 valeurs traitées, 841 ont monté, 518 ont baissé et 413 n'ont pas varié.

Indices Dow Jones : transports, 160,44 (+ 0,78) ; services publics, 79,50 (inchangé).

VALEURS	COURS 26/2	COURS 27/2
Alcoa	36 ...	35 3/4
A.T.T.	49 7/8	50 ...
Boeing	18 ...	18 ...
Chase Manhattan Bank	30 1/2	32 ...
Du Pont de Nemours	99 ...	98 7/8
Eastman Kodak	85 1/2	85 3/8
Exxon	76 3/4	77 ...
Ford	33 3/8	32 1/2
General Electric	42 1/2	43 ...
General Foods	23 7/8	23 3/4
General Motors	37 3/4	38 1/4
Goodyear	15 1/2	15 1/2
I.B.M.	212 ...	212 1/2
I.T.T.	17 3/4	18 1/4
Kennecott	32 3/8	32 ...
Mobil Oil	41 1/8	41 1/4
Pfizer	33 1/2	33 7/8
Schlumberger	99 5/8	99 1/2
Texaco	25 3/8	25 3/4
U.A.L. Inc.	18 7/8	18 3/4
Union Carbide	48 1/4	49 1/8
U.S. Steel	49 3/4	47 7/8
Westinghouse	11 5/8	11 3/4
Xerox	72 3/4	72 1/2

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	27/2	28/2
1 dollar (en yens)	285 90	286 55

MARCHE MONETAIRE

	Taux Banque de France	Taux du marché
Effets publics	....	....
Effets privés	....	9 7/8 %
Moyen terme	....	9 11/16 %

BOURSE DE PARIS — 27 FÉVRIER — COMPTANT

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Novacel	114	113 20
Parcor	400	408
Quartz et Silice	76 50	78 50
Ripolin-Georget	...	58 20
Rousselot S.A.	352	350
Soufre Réunies	198 50	198 50
Synthelabo	331	331
Thann et Mulh.	99	97 50
Ufiner - S.M.D.	92	90 50
Agache-Willot	42 90	42 90
Fourmies-S.F.R.F.	38	39 50
Lainière-Roubaix	58	55
Roudière	408	402 80
Saint Frères	o 24 30	o 23 50
Tissmetal	o 17 70	18 20
M. Chambon	135	135
Delmas-Vieljeux	169	169
Messag. Marit.	...	37 90
Nat. Navigation	92	91
Navale Worms	106	105
Navigation Mixte	148	149
Saga	40 10	41 70
Transat (Cie Gle)	72 50	69 60
C.G.T.A.P.	42	41 50
S.C.A.C.	115	110 40
Stemi	301	299
Tr. C.I.T.R.A.M.	...	88
Transport Indust	106 70	107 70
(Li) Balgnol-Farj.	d 69	70
Bis S.A.	243	248
Blanzy-Ouest	...	180
La Brosse	103 50	100
Cigarettes Indo.	178	176
Degremont	182 50	189
Dong-Trieu	d186	161
Duquesne-Purina	224	215 50
Ferrailles C.F.F.	372	375
Havas	116	115
G. Magnant	58	50 50
Novotel	219	210 50
Publicis	111	114 40
Seiller-Leblanc	175 90	183 50
(Ly) Tan. Fr. Réun	o 7 80	o 7 50
Brass. du Maroc	245	247
Brass. Ouest-Afr.	115 10	115
Eit-Gabon	324	324
Min. et Métall.	d460	d460
Dart Industries	85	85
Foseco	10 80	d 12
Gevaert	149	151
Glaxo	34	37
Grace and Co.	...	105
Pfizer Inc.	134	140 80
Procter Gamble	390	385
Courtaulds	8 80	d 8 30
Est Asiatique	99 30	98 50
Canadian Pacif.	68	68 50
Wagons-Lits	...	86
Barlow-Rand	15 40	15
British Am. Tob.	28	28 35
Suéd. Allumettes	...	110 50

HORS COTE

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Alser	...	1005
Cellulose Pin	...	124
Coparex	360	348
Dofan	...	64
Ecco	355	385
Eurafrep	1800	1845
Francarep	...	112
Interfechnique	130	136
Locatel	473	468
Métall. Minière	...	76
Promoptia	330	330
Sabl. Mor. Cor.	...	152
S.P.R.	180	188
Tranchant Electr.	...	36 50
Ufinex	128	129
Oce v. Grinten	346	354

OBLIG. ECHANG.

Valeur d'échange au 28/2

U. C. B. : Val. de 2 actions, soit	704

SICAV

Plac. institut.	11096 94	10721 68
1re catégorie	10282	10060 79

28/2	Emission frais inclus	Rachat net
Actanca	107 39	102 52
Actions sélec.	135 90	129 74
Aedificandi	149 04	142 28
Agfimo	154 93	147 81
A.L.T.O.	143 90	137 37
America-Valor	225 31	215 09
Assurances Plac	110	105 01

*Cours précédent

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger après la clôture la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Prem. cours	Dernier cours	Compt. Prem. cours
545	4,50 % 1973	553 50	550 50	548	557 20
1098	C.N.E. 3 %	1074	1079	1079	1077
265	Afrique Occ.	260 50	265 50	254 80	255
328	Air Liquide	317	319 50	319	318
64	Als. Part. ind	67	68	68 50	68 70
98	Alsthom	86	86	86	85 05
30	Antar P. Atl.	30 30	30 40	30 20	29 80
595	Cie Gle Eaux	588	591	585	587
108	Electro-Méc.	103 70	105	104 20	103
195	Eng. Matra	198 80	202 80	201	202
158	E. L. Lefebvre	157	161	164	165
63	Essô S.A.F.	65 80	68 10	68 10	68 80
169	Eurafrance	159	161	162	162
285	Europe N° 1	289 50	291 50	292 50	290
165	Olida-Caby	165 50	165 50	164 50	164
75	Opfi-Paribas	80 60	80 90	80 30	80
146	Paris-France	130	130 50	130 30	129 50
135	Patern. S.A.	138	138 90	139 90	136 30
62	Pechelbronn	64 90	64 50	64 30	63 25
126	P.U.A.	125 40	125 40	125	123 40
265	Telco-Lux	254 20	260	260	257
288	T.R.T.	288	280 50	288 50	275 10
860	Tél. Electr.	887	853	863	863
625	Tél. Ericss.	609	606	606	606
74	Terres Roug.	88 20	84	90	98
175	Thomson-Br.	175 40	176 50	173	175
156	U.I.S.	153	157 50	157 50	155
338	U.C.B.	346	352	346	352
218	Un.Fr. Banques	230	234	234	234
181	Gen. Electric	178 20	176	177 50	174 20
161	Gen. Motors	159 50	162	161 50	164
26	Goldfields	26	25 80	25 85	25 50
50	★ Harm. Go.	48 50	49 60	49 60	49 90
240	Hoechst Akti	247 20	249	249	246
22	Imp. Chem.	21 90	22 85	22 85	22 40
115	Imperial Oil	118 50	111 50	112 20	109 50
925	I.B.M.	881	886	888	875
103	Internickel	102	101 50	101 20	100
268	BASF (Akt.)	267 90	269	265	264
215	Bayer	228 90	229	228 50	227
125	Buffelsfont.	120	121	119 50	122 50
14	Charter	14 95	15 55	15 50	15 50
145	Chase Manh	128	130	130 20	130 80
385	C.F. Fr.-Can.	380	372	377	379 10
15	De Beers (S).	15 50	15 70	15 70	15 70
235	Dome Mines	219	224	224	220
425	DuPont Nem.	418 10	421 50	421 50	421
355	East. Kodak	355	360	358	356
77	East Rand	73	75 20	75 50	75
230	Ericsson	235	237 50	227 50	237 50
320	Exxon Corp.	325	327 80	327 80	321 50
152	Ford Motor	143 20	144 40	148	142 60
165	Free State	162 40	162 80	162	164 20
14	Rio Tinto Zinc	15 80	16 40	16 40	16 10
195	St-Helena	191 30	200	187 50	196
435	Schlumberger	424 50	417	432	417
22	Shell Tr (S.).	23 50	24	24 05	24
445	Siemens A.G.	469	469	469	475
32	Sony	35 20	35 50	35 40	35 50
13	Tanganyika	14 30	13 50	13 70	13 60
182	Unilever	183	188	187 50	188
27	Union Corp.	28 30	27 60	27 60	27 20
168	U. Min. 1/10	169	168	168 50	168
285	West Driel	281 90	276	276 10	275
126	West Deep	119 90	123	124 50	124
210	West Hold.	207	206	206	208 80
4	Zambia Cop.	4	3 85	3 96	3 86

* VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

o. : offert ; c. : coupon détaché ; d. : demandé ; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation unique, portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 27/2	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 198	4 158	4 17
Canada ($ can. 1)	4 207	4 182	4 14
Allemagne (100 DM)	183 050	182 350	182 25
Belgique (100 fr.)	12 272	12 222	12
Danemark (100 krd.)	77 720	77 720	77
Espagne (100 pes.)	7 522	7 472	7 27
Grande-Bretagne (£ 1)	10 172	10 097	10 20
Italie (100 lires)	0 688	0 664	0 66
Norvège (100 krn.)	85 170	85 000	85
Pays-Bas (100 fl.)	177 875	177 350	176 50
Portugal (100 esc.)	17 620	17 580	17 50
Suède (100 krs.)	107 520	106 850	106 60
Suisse (100 fr.)	173 625	173 950	173 75

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 27/2
Or fin (kilo en barre)	25275	24940
Or fin (kilo en lingot)	25345	24990
Pièce française (20 fr.)	270 80	269 70
Pièce française (10 fr.)	188 90	188
Pièce suisse (20 fr.)	261	258 50
Union latine (20 fr.)	240	237 80
Souverain	245 40	244 50
Pièce de 20 dollars	1131 60	1120
Pièce de 10 dollars	575	563
Pièce de 5 dollars	432 50	429 50
Pièce de 50 pesos	1010 50	1004
Pièce de 10 florins	227	226 50

مكرر من الأصل

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

2. ASIE
— CAMBODGE : M. Chou En-lai prédit une rapide victoire des révolutionnaires.

3-4. EUROPE
— BERLIN-OUEST : l'enlèvement de M. Peter Lorenz semble renforcer la position de la C.D.U. aux élections du 2 mars.
— AUTRICHE : le problème de la minorité slovène domine les élections dans le Land de Carinthie.
— « La Norvège face au mirage du pétrole » (III), par Amber Bousoglou.

2. PPROCHE-ORIENT
— Le président Sadate refuse de recevoir une délégation de l'O.L.P.
— ISRAEL : une avalanche de scandales financiers s'abat sur le pays.

6-7. DIPLOMATIE
— « Mers chaudes, mers convoitées » (II), par A. Fontaine.

8 à 10. POLITIQUE
— La visite à Marseille de M. Giscard d'Estaing.
— La reprise des contacts entre socialistes et communistes.

12-13. JUSTICE
— Le tribunal administratif de Grenoble : le commissaire du gouvernement rejette les requêtes des propriétaires du bateau-promenade « la Fraidieu ».
— M. Etienne Ceccaldi demande la saisie du livre de l'ancien commissaire Charles Javilliey.

13. FAITS DIVERS
— Hold-up boulevard Richard-Lenoir.

14-15. EDUCATION
— « La bataille de la philosophie » (II) : Maurice Duverger, Jean Capelle, Jacques Paitra.

16. RELIGION
— Paul VI adresse une nouvelle lettre aux jésuites.

16. SOCIÉTÉ
— Les élues communistes écrivent à M. Giscard d'Estaing.

LE MONDE DU TOURISME ET DES LOISIRS
Pages 17 à 24
— Les parcs zoologiques : La fin des montreurs d'ours ?
— AUTOUR DE LA MEDITERRANEE : L'accueil des jeunes à Beyrouth ; La vallée des Amandiers ; Un ferry pour Tanger.
— Les hommes d'Haussmann ; La place Saint-Michel.
— Trekking en Irlande ; La France au petit trot.
— Plaisirs de la table : Notre pain quotidien.
— Photo-cinéma : Fred Astaire pour vous seul.
— Sports : Moins de snobs sur les « green » ; Jeux ; Hippisme ; Mode.

26. RADIO-TELEVISION

27 à 30. ARTS ET SPECTACLES
— FORMES : les signes parmi nous.
— MUSEES : la municipalité de Saint-Paul-de-Vence s'oppose à l'agrandissement de la Fondation Maeght.

34. EQUIPEMENT ET RÉGIONS
— URBANISME : Nancy : non à la tour Stanislas.

35 à 38. LA VIE ECONOMIQUE ET SOCIALE
— CONJONCTURE : les banques françaises diminuent à nouveau leur taux de base.
— SALAIRES : le SMIC est porté à 6,95 F l'heure (+ 2,9 %) le 1er mars.
— SECURITE SOCIALE : « Après l'annulation de l'accord avec les médecins, la crise du système conventionnel », par J.-J. Dupeyroux.

LIRE ÉGALEMENT
RADIO-TELEVISION (26)
Annonces classées (31 et 32) ; Aujourd'hui (25) ; Bulletin d'enneigement (25) ; Carnet (26) ; « Journal officiel » (25) ; Météorologie (25) ; Mots croisés (25) ; Finances (38).

Le numéro du « Monde » daté 28 février 1975 a été tiré à 565 757 exemplaires.

La « course aux armements » en Asie

L'U.R.S.S. aiderait New-Delhi à moderniser son aviation et sa marine de guerre

De notre correspondant

New-Delhi. — L'Inde et l'Union soviétique ont exprimé leur *« grande anxiété »* au sujet de la *« course aux armements »* en Asie, indique le communiqué commun publié à l'issue de la visite à New-Delhi du ministre soviétique de la défense, le maréchal Gretchko. Le communiqué ne nomme toutefois pas le Pakistan et les Etats-Unis. Il ne fait pas état non plus des livraisons militaires que l'U.R.S.S. a promises à l'Inde. On sait seulement que les deux parties se sont entretenues de *« la coopération dans l'industrie orientée vers la défense »*, de *« la sécurité régionale »*, de *« problèmes logistiques »*, et *qu'elles sont parvenues à des conclusions satisfaisantes »*. L'U.R.S.S. se serait notamment engagée à aider l'Inde à fabriquer une version améliorée du Mig, et à moderniser sa marine de guerre.

Le maréchal Gretchko pense que *« Mme Gandhi se rendra bientôt en visite à Moscou »*, et il a trouvé son voyage *« très utile et agréable »*.

Alors que l'Inde prend de plus en plus de libertés avec le dogme socialiste en matière d'économie, faisant preuve d'un grand libéralisme à l'égard de l'industrie privée et relâchant les contrôles étatiques, elle est tentée de s'aligner davantage sur Moscou dans le domaine de la défense après la *« déception »* qu'a été pour elle la reprise des livraisons militaires des Etats-Unis au Pakistan.

La colère des dirigeants de New-Delhi a atteint son comble quand le département d'Etat a précisé qu'Islamabad est maintenant libre d'acheter n'importe quelles armes, excepté des armes nucléaires. Pour limiter la portée de sa décision, Washington a souligné que le Pakistan devrait payer ses achats comptant et que, ce pays n'ayant pas de grandes disponibilités en devises, les transactions porteraient nécessairement sur des quantités modestes. A New-Delhi, on craint cependant que le Pakistan ne dispose de fonds provenant de certains pays producteurs de pétrole. — J. G.

NOUVELLES BRÈVES

● *M. Valéry Giscard d'Estaing* devait recevoir, vendredi après-midi 28 février, au palais de l'Elysée, une délégation du GENEPI, (Groupement étudiant national d'enseignement aux personnes incarcérées). Créé le 23 janvier à l'initiative de Mme Hélène Dorlhac, secrétaire d'Etat à la condition pénitentiaire, le GENEPI, présidé par M. Jacques Mégret, directeur de l'administration pénitentiaire, fait appel, dans le cadre du bénévolat recommandé par le chef de l'Etat, aux élèves des grandes écoles commerciales, en particulier l'Ecole des hautes études commerciales.

● *M. Bernard Aujay de la Dure*, consul général de France à Bruxelles, est décédé, le 25 février, à son domicile bruxellois.

[Agé de cinquante-six ans, conseiller des affaires étrangères de première classe, M. Aujay de la Dure était consul général à Bruxelles depuis 1972. Il avait occupé auparavant différents postes en Egypte, en Italie, en Grèce et en Afrique.]

● *L'Italie a décidé de rembourser à l'Allemagne fédérale* 500 millions de dollars, soit le quart du prêt de 2 milliards de dollars accordé par la R.F.A. en septembre 1974 contre le dépôt d'une valeur équivalente en or dans le coffre de la Bundesbank (515 tonnes d'or). Ce remboursement correspond au versement par le Fonds monétaire international de la dernière partie du crédit en droits de tirages spéciaux (D.T.S.) accordé en avril 1974, soit 300 millions de D.T.S. équivalant à 375 millions de dollars. Les 125 millions de dollars restant seront directement pris dans les réserves italiennes. — *(A.F.P.)*

● *Un jeune homme, âgé de vingt-deux ans, M. Richard Attlan s'est jeté, jeudi 27 février, vers 6 heures du matin, par la fenêtre de son appartement*, situé au onzième étage d'un immeuble de l'avenue de la Porte-de-Vincennes, à Paris (12e). Il est mort sur le coup. La police envisage l'hypothèse d'un suicide, mais la présence sur le bras de la victime de traces de piqûres ne lui permet pas d'exclure les effets d'une crise provoquée par l'injection d'une drogue comme le L.S.D.

Dans un bar proche de son domicile, le jeune homme avait en effet rencontré, en début de soirée, d'autres jeunes qui *« avaient l'air drogués »*.

En Corée du Sud

TREIZE ANCIENS PARLEMENTAIRES DÉNONCENT LES TORTURES QU'ILS ONT SUBIES

Séoul *(A.P.)*. — Treize hommes politiques de l'opposition ont révélé, vendredi 28 février, lors d'une conférence de presse, qu'ils avaient été torturés au cours d'interrogatoires à la fin de 1972, en raison de leur opposition au président Park Chung Hee. Ils ont invité le président à faire faire une enquête à ce sujet, et lui ont demandé de mettre fin à la *« politique de la torture »*. Tous les treize étaient membres de l'Assemblée nationale, quand le chef de l'Etat a dissout celle-ci et les a fait arrêter. Des étudiants et d'autres détenus politiques libérés récemment ont aussi fait état de tortures.

L'un des treize hommes, l'ancien général Lee Se Kyoo, a révélé qu'il avait tenté de se suicider deux fois pour mettre fin aux souffrances et l'humiliation qu'il subissait.

D'autres ont précisé que les policiers appelaient des médecins quand les victimes s'évanouissaient, et que les tortures recommençaient dès qu'elles reprenaient conscience.

Aux Philippines

LE PRÉSIDENT MARCOS SEMBLE ASSURÉ D'UNE LARGE MAJORITÉ AU RÉFÉRENDUM SUR LE MAINTIEN DE LA LOI MARTIALE.

Manille *(A.F.P. Reuter, A.P.)*. — Environ vingt-sept millions d'électeurs philippins étaient invités, le jeudi 27 février, à participer au référendum organisé par le président Marcos sur le maintien de la loi martiale, en vigueur dans le pays depuis septembre 1972.

En dépit des consignes de boycottage données par l'opposition catholique notamment, qui a qualifié la consultation de « mascarade », une forte participation au scrutin aurait été enregistrée.

Les abstentions sont en principe punies de prison. D'après les premiers résultats, le président Marcos semble assuré d'une confortable victoire.

La consultation s'est déroulée dans un calme relatif, bien que divers incidents soient signalés, notamment dans l'île de Mindanao, où sévit la rébellion musulmane.

SOIXANTE-HUIT MORTS LE 5 MARS 1973

La compagnie espagnole et le contrôle militaire sont mis en cause par la commission d'enquête sur la catastrophe aérienne de Nantes

Le contrôle aérien militaire et l'équipage de l'avion Coronado de la compagnie espagnole Spantex sont, à des degrés divers de responsabilité, à l'origine de la collision, le lundi 5 mars 1973, au-dessus de Montaigu-en-Vendée, dans la région de Nantes, de deux avions espagnols. Il y avait eu soixante-huit morts. Telle est la conclusion que l'on peut dégager du rapport de la commission d'enquête, présidée par M. René Lemaire, chef de l'inspection générale de l'aviation civile, qui vient d'être remis au gouvernement et qui sera publié sous peu au Journal officiel.

Dans ce document de cinquante-cinq pages environ, il est noté que *« l'attribution par le contrôle d'un même niveau de vol aux deux avions devant arriver à Nantes à la même heure créait une source de conflit »*, mais que *« l'équipage du Coronado, méconnaissant sa position exacte, a entrepris pour se retarder un virage sans avoir pu obtenir l'accord du contrôle, ce qui l'amenait à croiser l'itinéraire voisin »*. Le rapport observe, en conclusion, que *« dans sa phase ultime de vol le défaut de contact-radio entre l'avion et le contrôle a empêché que la collision fut évitée »*.

Cet accident s'est produit, on s'en souvient, alors que le contrôle de la circulation aérienne était assuré par l'armée de l'air française dans le cadre du plan d'urgence, dit Clément-Marot, publié sous la forme du règlement de l'aviation civile n° 7 (RAC-7) et mis en application depuis le 27 février 1973 sur la décision du gouvernement français pour pallier des défaillances liées à la grève des services civils de la navigation aérienne.

Plusieurs faits ressortent du rapport de la commission d'enquête. Ainsi, en décollant de Madrid, le Coronado a pris l'air alors que son plan de vol n'est parti que cinquante-quatre minutes plus tard (soit deux minutes après l'accident) vers ses différents destinataires, sur la liste desquels les centres de Mont-de-Marsan et de Brest — qui contrôlaient alors la navigation — ne figuraient pas, contrairement à la réglementation. D'autre part, les cartes de navigation particulières au plan Clément-Marot et le suivi du vol que doit tenir tout équipage n'ont pas été mis à la disposition de la commission d'enquête, alors que tous les autres documents techniques de l'avion ont pu être saisis — pour examen — à bord du Coronado, dès le lendemain de l'accident.

Sur sa route aérienne qui le conduisait de Madrid à Londres, l'équipage du Coronado devait prendre contact avec les secteurs de Mont-de-Marsan et de Brest. *« L'action du contrôle aérien*, note la commission d'enquête, *n'est pas conforme à la réglementation pour ce qui concerne la demande au pilote de changer de fréquence au passage de la limite des deux secteurs. »* Il semble, en effet, que l'équipage espagnol ait mal interprété le changement de fréquence qui lui était demandé, probablement en raison d'une erreur dans l'expression des contrôleurs chargés de lui transmettre de nouvelles instructions. Mais, d'autre part, le pilote du Coronado *« n'a fait aucune tentative pour prendre contact avec le contrôle du secteur qu'il survolait »*. Le centre de Mont-de-Marsan, sur la fréquence duquel l'avion espagnol était resté, alors qu'il devait être en relation avec Brest, ne pouvait intervenir puisqu'il n'avait plus le contact radar sur l'appareil, ni le contact radio correct. Le Coronado avait, en effet, quitté le secteur de Mont-de-Marsan et se trouvait en limite de portée.

« Le Coronado, observe la commission, *a pris l'initiative d'une manœuvre l'amenant à quitter son itinéraire sans avoir pu obtenir l'accord du contrôle, et cette manœuvre l'a conduit à croiser l'itinéraire voisin »*, celui d'un avion DC-9 de la compagnie Iberia reliant Palma à Londres. Le virage à 360° n'a pas été annoncé au centre de Brest, qui devait contrôler la navigation, et il a eu lieu sans visibilité, au pilotage automatique, pour couper à contre-sens la route convergente. Le pilote du Coronado, qui a survécu à la collision, a déclaré qu'il n'avait pas pointé sa position exacte, mais qu'il avait *« le sentiment que la station de Mont-de-Marsan m'entendait et ne me comprenait pas »*.

« La complexité de l'organisation de contrôle, certaines discordances dans les directives en vigueur au sein du contrôle ainsi que l'insuffisance des moyens disponibles (radio-radar), conclut la commission d'enquête, *ont constitué une source de difficultés pour une bonne gestion des routes montantes à l'approche de Nantes. L'analyse du vol du Coronado fait apparaître une application insuffisamment stricte de la réglementation aussi bien que des consignes particulières propres au contrôle. Il en est résulté, de ce fait, une situation exceptionnelle qui nécessitait, de la part du pilote et du contrôle, une attention soutenue pour la bonne exécution d'une instruction particulièrement contraignante. »*

Accident dans le métro de Londres

IL Y AURAIT UNE QUINZAINE DE MORTS

Londres (A.F.P.). — Une rame de métro a heurté les butoirs à la station de Moorgate, dans l'est de la capitale britannique, vendredi matin 28 février, à une heure de pointe. Il y aurait une quinzaine de morts et plus de quarante blessés.

● *Intoxication alimentaire à Marseille.* — Trente-quatre enfants — âgés de sept à douze ans — de l'école primaire Jean-Giono, à Marseille, ont été victimes jeudi 27 février d'une intoxication alimentaire. Ils ont été transportés dans trois établissements hospitaliers marseillais.